UN VOYAGE

DANS

LE NORD DE L'ITALIE

SECONDE PARTIE.[1]

VII.

On s'est plaint qu'un chemin de fer ait lié Venise au continent. On l'a, peu s'en faut, reproché à l'Autriche comme un dernier affront à la reine de l'Adriatique. Jamais cependant Venise s'est-elle montrée plus belle qu'aux yeux du voyageur qui, glissant sur les rails d'un long et bas viaduc, semble voler à la surface de la mer et croit voir devant lui une flotte d'édifices mouillés au large! Bien qu'averti par d'innombrables descriptions, on est toujours saisi à l'aspect de cette ville flottante, car Venise diffère de toutes les places maritimes vues de loin, en ce qu'elle semble fondée sur les flots. Les côtes ont toujours une certaine hauteur au-dessus de la mer : toute plage s'élève et mord à l'horizon sur le ciel; mais les lagunes où sont jetés les fondemens de Venise ont eu besoin d'être consolidées par des pilotis, et ses maisons n'ont point pour base l'épaisseur d'un quai. Les vingt-deux îles qui l'entourent, dont la plupart ont une église qui de loin se voit à peu près seule, offrent à la lettre l'apparence d'une église sur l'eau. Il en est de même de Venise tout entière.

(1) Voyez la livraison du 1er octobre.

Il faut pourtant me délivrer sur-le-champ d'un aveu qui me pèse. Dès le premier coup d'œil, j'ai trouvé Venise trop blanche. Je ne m'y attendais pas, et je comptais sur des tons chauds ou foncés, sur des palais noirs en contraste avec les teintes roses ou dorées de constructions moins sévères. Un blanc de chaux, qui de près tourne au blanc sale ou au grisâtre, ôte, selon moi, à beaucoup de bâtimens vénitiens un air d'antiquité et un effet de couleur que je regrette. Je suis fâché de me trouver ici en opposition directe avec M. Théophile Gautier, qui voit positivement Venise tout en rose. Les vrais coloristes ne se bornent pas à copier la nature : ils lui prêtent les nuances que trouve leur imagination. Leur palette est plus qu'un miroir; c'est pour cela qu'ils sont coloristes, et tel est M. Gautier. Pour moi, je dois dire que le gris du plâtre mal recrépi m'a poursuivi pendant tout mon séjour à Venise. Quelques exceptions rares, des murs en brique, d'autres, peints en détrempe, d'un ton rougeâtre qui n'a rien de naturel ni de solide, ne m'ont point dédommagé. Si les édifices vénitiens ont une réputation contraire, c'est qu'on généralise l'effet de la partie supérieure du palais ducal. Là de larges surfaces étalent au midi une mosaïque d'un fond de jaune et de rouge pâle relevé par un réseau de pièces de brique ou de marbre d'un gris noir. Les nuances et le dessin sont d'un aspect charmant, mais unique, et ce monument n'a point d'égal ni d'analogue à Venise.

Du débarcadère du chemin de fer, on prend dans le *Canal Grande*, ou des barques qui servent d'*omnibus*, ou des gondoles qui tiennent lieu de fiacres. En demandant le palais Grassi sous son titre modeste d'*hôtel de la ville*, j'imaginais qu'on allait me faire descendre le Grand-Canal, dont les eaux baignent les marches de l'auberge; mais la gondole s'enfonça aussitôt dans les rues sinueuses du quartier qui fait face au débarcadère, et après mille détours, rejoignant à l'improviste le canal, elle le traversa et me mena aborder entre quatre ou ou cinq de ces grands pilotis bariolés, fidèlement reproduits par nos peintres, au perron du palais Grassi. Il renferme un *atrium* ou cour intérieure pavée en dalles et garnie d'orangers. En face de la porte d'eau, un grand escalier de marbre, décoré de bustes et de peintures murales, conduit à une galerie vitrée qui sert de salle à manger. Je n'ai pas besoin de dire qu'une fois le logement choisi, j'étais en route, un plan à la main, pour la place Saint-Marc.

Même sans compter le Canaletto, tant de peintres habiles, tant d'écrivains qui sont des peintres aussi, tant de décorateurs de théâtre qui pourraient l'être, ont représenté Venise, qu'il vaut mieux se taire que de recommencer. L'image de la *Piazzetta* et du quai des Esclavons est dans notre mémoire à tous, comme si nous les avions vus dès notre enfance. Pour moi, je me rappelle un joli ballet, *le Car-*

naval de Venise, qui, il y a plus de quarante ans, m'a fait connaître, de façon à ne les jamais oublier, les deux colonnes de granit qui s'élèvent entre le palais ducal et la *Libreria Vecchia;* le lion ailé de l'une, le saint Théodore de l'autre, avec son crocodile, me sont devenus aussi familiers que la colonne de la place Vendôme. Cette habitude, prise de bonne heure, affaiblit un peu l'effet de la présence réelle de Venise. C'est quelque chose qu'on n'a jamais vu et que l'on connaît, quelque chose de surprenant qui ne produit plus de surprise. Aussi ai-je trouvé plus de plaisir encore dans l'examen des détails que dans la vue de l'ensemble. Il ne faut faire exception que pour l'incomparable panorama qui se déploie aux regards quand, par un temps clair, vous montez aux cloches du campanile. De là le vaste ciel et la vaste mer, les toits de la ville à flot et les vingt-deux îles qui l'environnent, les états de terre ferme et les montagnes du Frioul, tout se dessine et tout brille au loin dans une lumière vive et douce.

Venise a moins de couleur locale qu'on ne voudrait. Les personnes surtout ont perdu ce qu'il en reste aux choses. Les gondoles sont demeurées telles qu'au xv[e] siècle, mais les gondoliers doivent avoir changé. Ils sont de la dernière platitude. En chapeau ou en casquette, en chemise, en blouse ou en veste, ils ressemblent aux hommes de peine de tous pays, et les marins de Gênes ou de Marseille ont certainement plus de caractère. Hormis chez quelques porteuses d'eau du Tyrol, en petit chapeau d'homme, et chez quelques paysannes de Chioggia, leur mantelet blanc sur la tête, on ne voit pas trace de costume national, et grâce à l'Algérie, on rencontre plus de Lévantins sous les galeries de la rue de Rivoli que sous celles des Procuraties. Heureusement les Vénitiennes ont conservé la bonne habitude de montrer leurs cheveux, et cette coiffure naturelle et soignée, qu'elles portent en plein air, leur donne une véritable distinction. Je n'ai pas besoin de dire que les cheveux noirs, le teint brun, les traits accentués du type méridional sont plus rares à Venise que la fraîcheur, l'embonpoint, la beauté douce et reposée, la chevelure riche et blonde des femmes de l'école du Véronèse et de Titien. Avec un peu de costume, la population de Venise en deviendrait un des plus beaux ornemens. Je le remarque parce que les belles campagnes lombardes ne paraissent pas la patrie d'une race d'élite, dont la nature physique ou le costume traditionnel offre d'heureux modèles aux arts du dessin. Les villages, sous ce rapport, sont assez tristes à traverser, et font comprendre pourquoi Léopold Robert a pris ses sujets dans le midi de l'Italie.

J'ai entendu la grand' messe à Saint-Marc. On me dirait que je l'ai entendue dans une mosquée, je ne me récrierais pas. C'est un assem-

blage irrégulier de chapelles coiffé de cinq minarets couleur de zinc, et soutenu au dedans et au dehors par cinq cents piliers ou colonnes dont pas une seule n'est d'une pierre commune. Si cette incroyable église était un peu plus claire et qu'un jour bien ménagé en fît reluire les richesses, elle mériterait tout ce qu'en disent ses admirateurs éblouis sur parole. J'accorde au reste que les mosaïques qui la tapissent tiennent tout ce qu'ils nous en promettent. Partout où l'on peut les voir, elles valent des tableaux, si elles ne valent davantage. Le goût archaïque préfère les plus naïvement faites, celles qui rappellent le dessin d'enfant des peintres byzantins, aux œuvres plus savantes des mosaïstes du siècle de Léon X. On peut s'en donner le spectacle dès l'entrée ou le porche de l'église. Les scènes de la Genèse y sont représentées dans le style des vieilles gravures sur bois, et les sujets mêmes sont conçus d'une manière fort primitive. J'avoue que j'aime beaucoup mieux, dans ce même vestibule, la coupole qui précède et l'hémicycle qui surmonte les portes du milieu. *La Résurrection de Lazare*, à droite, est composée à la manière des grands peintres. Le Christ y étend un bras souverain. C'est l'air de commandement du maître de la nature. *La Mort de la Vierge* le cède peu à son pendant. La figure de saint Marc, au-dessus de la porte, exécutée par les frères Zuccati d'après Titien, ne perd rien à rappeler la belle époque de la peinture. Au reste, les points de comparaison abondent, et les voûtes de l'intérieur offrent sur leurs fonds d'or tous les âges, tous les styles, tous les caprices de l'art du mosaïste.

On a comparé Saint-Marc, cette Sainte-Sophie de l'Occident, avec son obscurité et ses trésors amoncelés, à la grotte d'Aladin ou plutôt à ces cavernes fantastiques où, dans les contes et les drames, on feint que les pirates ont entassé leur opulent butin. Venise en effet a écumé la Méditerranée, et après ses conquêtes, qui ressemblaient un peu à des captures, elle a rapporté de ses courses les plus belles choses des plus beaux lieux pour en orner sa magique demeure et la changer en un palais oriental. L'abus de la force, le goût du luxe et l'amour des arts ont ainsi conspiré pour la décoration de la patrie. Saint-Marc est le dépôt le plus varié et le plus curieux de ces précieuses raretés recueillies par un collectionneur armé, qui s'est trouvé réunir la puissance d'un peuple guerrier, l'avidité d'un peuple marchand, l'orgueil d'un peuple libre, le dilettantisme d'un peuple du midi. Il a fait de ses parts de prises un cabinet et un temple. Dans un assez médiocre petit volume sur l'Italie, Charles Dickens a raconté son séjour à Venise, comme si c'était un songe. C'est surtout dans l'ombre étincelante et mystérieuse de l'église Saint-Marc que l'on croit rêver.

Saint-Marc est ce qu'il y a de plus original à Venise. Le palais ducal est ce qu'il y a de plus beau. Il fait face à l'ancienne bibliothèque et à la *Zecca* ou monnaie, admirables ouvrages de Sansovino, qui partout ailleurs absorberaient toute l'attention du spectateur, car, par le dessin général et le goût des accessoires, par l'éclat des marbres et le mérite des statues, cette façade, classique sans froideur et régulière sans monotonie, se fait sur-le-champ reconnaître pour un chef-d'œuvre du goût et de la science. Le palais ducal est conçu, lui, dans des conditions bien différentes. Je ne sais trop si l'on pourrait retrouver une règle que l'architecte ait strictement observée en le construisant, ni déduire après coup de ses beautés les plus saillantes un exemple à suivre. Certaines conditions de bon sens, qui devraient être des règles de l'art, semblent même avoir été violées par Philippe Calendario. On n'expliquerait par aucun principe admis cette suite de colonnes un peu trapues, posant sur le sol, et portant sur des arceaux de leur hauteur une galerie à jour dont les balcons découpés, les minces fuseaux, les ogives ciselées, forment une ceinture de dentelle destinée à soutenir l'énorme massif de l'étage supérieur qui se prolonge jusqu'au toit. Rarement, si ce n'est dans les fortifications, une construction quelconque présente des surfaces de maçonnerie d'une aussi grande étendue que la partie supérieure du palais du doge. On dirait la courtine unie et briquetée d'un rempart, transportée au-dessus d'un premier étage; mais c'est là qu'une couleur gaie, variée par un dessin réticulaire, allége la lourdeur apparente de la construction. Puis, au milieu de chacun des deux fronts du bâtiment, une grande fenêtre ogivale, encadrée dans une lanterne sculptée richement et fouillée avec recherche, suffit pour rompre la monotonie, tandis que le faîte est couronné d'une bordure dentelée qui cache le toit, rappelle l'ornementation des parties inférieures et rend à l'ensemble une certaine unité. En somme, la destination de l'édifice ne se comprend pas à la première vue; on ne sait à quoi il peut servir; on soupçonne très faussement qu'il doit être au dedans fort mal éclairé, et l'on se prend à craindre que le haut n'écrase le bas. Aussi certains détails de construction sont-ils cités comme de véritables témérités dans l'art de bâtir. Enfin une théorie rationnelle du monument paraîtrait fort difficile à déduire. Aussi le président De Brosses écrit-il à ses amis : « Vous connaissez de réputation le palais de Saint-Marc; c'est un vilain monsieur, s'il en fut jamais, massif, sombre et gothique, du plus méchant goût. » On jugeait ainsi alors, même quand on était un amateur très éclairé des arts, et malgré tout cela je doute qu'il y ait beaucoup d'édifices qu'on soit plus heureux d'avoir vus que le palais ducal, et qui, regardés de loin comme de près, de la terre ou de la mer, produisent un effet plus charmant.

Mais, outre ses deux façades moresques, le palais a d'autres parties qui satisferont mieux peut-être des connaisseurs plus rigoureux. La cour intérieure et son architecture, l'entrée ***della Carta,*** l'escalier des ***géans*** sont d'un tout autre style. Il y en a, comme on dit, pour tous les goûts, et l'uniformité n'est ni le mérite ni le défaut des monumens de Venise. Lorsqu'on monte dans le palais par ***l'escalier d'or,*** on se croit dans un musée comme au palais de Versailles. La république de Venise gît dans l'un aussi splendidement ensevelie que dans l'autre la monarchie de Louis XIV. La salle immense du grand conseil est peut-être moins originale que le ***salone*** du ***palais de la raison*** de Padoue, mais elle est beaucoup plus claire et tout autrement magnifique. Paul Véronèse et le Tintoret, aidés de Palma le jeune et du Bassan, en ont couvert les parois de riches peintures. Je donnerais le prix au tableau du milieu du plafond : Venise dans un nuage et couronnée par la gloire ; c'est l'œuvre de Véronèse. ***Le Paradis*** du Tintoret, qui remplit tout un côté de la salle, passe pour le plus grand tableau connu (10 mètres sur 25); mais il n'est pas le plus beau. La fécondité d'imagination et la hardiesse de pinceau n'y sauraient manquer; malheureusement tout est noir et confus, et il vaut mieux regarder soit les portraits des doges, soit les nombreuses peintures historiques qui célèbrent plutôt qu'elles ne les retracent les grandes journées des fastes de Venise. Toutes les autres salles du palais sont richement décorées et garnies de bons ouvrages de l'école nationale. La plus complétement belle est celle dite du ***collége;*** c'est là qu'on recevait les ambassadeurs. Paul Véronèse a peint le plafond, qui est encore une gloire de Venise, supérieure peut-être à la précédente. Dans la salle d'attente, il n'y a que des tableaux mythologiques, dont la plupart font honneur au Tintoret; l'***Enlèvement d'Europe,*** de Paul Véronèse, passe à bon droit pour un de ses chefs-d'œuvre. C'est en les traitant avec cette poésie qu'on ennoblit ces sujets bizarres et voluptueux de la mythologie. Quelques appartemens ont été convertis en cabinets d'antiquités. Parmi d'assez beaux marbres, on y distingue un ***Ganymède*** enlevé par l'aigle de Jupiter, statue singulière destinée à être suspendue. On dit que Canova l'attribuait à Phidias; ce jugement étonne, mais on n'ose en appeler. Un groupe singulièrement expressif représente Léda séduite par le cygne divin, et la séduction va si loin qu'un spectateur tant soit peu prude pourrait s'en plaindre. La statuaire n'a pas ici sa chasteté accoutumée. D'autres morceaux de sculpture devraient être cités, mais nous ne nommons pas tout ce que nous avons remarqué.

L'art, je l'avoue, m'a plus intéressé au palais du doge que la politique. Il a fallu cependant visiter les fameux puits, qui, s'ils ne sont pas au-dessous du niveau de la mer, ni plus horribles à voir que

presque tous les cachots de la même époque, ne se prêtent pas toutefois à la réhabilitation récemment tentée de l'humanité du gouvernement vénitien. J'aime encore mieux la réflexion du vieux concierge, qui, après nous avoir expliqué certains moyens de garde, de surveillance, de torture et de supplice, dont les traces subsistent, avait soin d'ajouter qu'avec tout cela le gouvernement de Venise avait duré douze cents ans. Quant au pont des Soupirs, il est plus sinistre par son nom que par ses apparences, et pour la *gueule de lion,* dont il ne reste qu'un trou dans la muraille, elle pouvait malaisément être une sauvegarde spéciale offerte à la dénonciation. Elle s'ouvrait au second étage, sur le palier d'un escalier bien éclairé, fort accessible, et près de la porte de la première des pièces réservées au conseil des dix; il est difficile d'imaginer un lieu moins mystérieux. Une boîte aux lettres ouverte dans la rue est plus discrète. Si les délateurs seuls avaient dû monter jusque-là, ils auraient pu tout aussi bien s'écrire chez le portier. Le seul fait de leur présence sur l'escalier les aurait trahis. Il est probable que tout le monde y montait et que la fameuse tête de lion n'était que l'ornement d'une ouverture pratiquée pour recevoir exclusivement les lettres adressées au gouvernement. J'accorde qu'avec l'esprit qui l'animait, les dénonciations devaient s'y mêler en grand nombre aux pétitions. En tout pays, les solliciteurs deviennent aisément délateurs. Ainsi le lion officiel a paru n'ouvrir sa gueule qu'à la dénonciation. L'autorité la plus active et la plus redoutée qui siégeât dans les chambres du palais ducal avait toutes les allures d'une police occulte : lui écrire seulement aura passé pour de la délation.

Quand même d'ailleurs on ôterait à la tyrannie machiavélique qui trônait à Saint-Marc ses accessoires romanesques et le prestige de terreur que l'imagination lui prête, elle ne cesserait pas d'être tyrannie. Venise peut n'être pas la poésie de la police, mais il lui reste une réalité qui n'a nul droit à l'indulgence de l'histoire. M. Paul de Musset a traité ce point, pièces en main, d'une manière intéressante, et, n'en déplaise au concierge des puits, la durée du gouvernement de la *seigneurie* peut être attribuée moins à ses procédés d'inquisition politique qu'à cette énergie persévérante de patriotisme inhérente au gouvernement républicain, surtout quand il est aristocratique. L'aristocratie gagne à s'approcher de la forme républicaine tout ce qu'elle perd au voisinage de la monarchie absolue. Rien n'a plus besoin de la liberté politique qu'une aristocratie : c'est à cette seule condition qu'elle se fait absoudre des peuples et de la postérité, et qu'elle trompe jusqu'aux instincts les plus ombrageux de la démocratie, — témoin la séduction extraordinaire que les plus grands noms du patriciat romain exerçaient sur nos démocrates de 1793. On ne saurait rattacher aux célébrités de l'aristocratie véni-

tienne le même prestige de renommée qu'aux noms des Brutus et des Caton; mais l'historien et le politique trouveraient facilement dans cette petite cité des hommes d'état égaux en mérite et en nombre pour le moins à tout ce qu'a produit aucune des vastes monarchies du continent européen. Aujourd'hui une déchéance irrévocable a atteint Venise peut-être et certainement sa vieille noblesse, considérée comme tribu de gouvernement. Le dernier doge Manin avait raison de s'évanouir, lorsqu'en vertu du traité de Campo-Formio, il lui fallut se mettre à genoux pour prêter serment à l'empereur d'Autriche, car il abdiquait à la fois pour sa caste et pour sa patrie. L'avenir nous apprendra si la patrie peut renaître; la caste ne renaîtra pas.

Elle n'a laissé que ses palais, qui trop souvent ressemblent à des ruines ou à des tombeaux. Quand la monarchie absolue n'y a pas installé des bureaux, quand les parvenus de l'époque ou les artistes enrichis n'en ont pas fait des maisons de plaisance, quand des princes en disponibilité n'y ont pas cherché la retraite que les Stuarts trouvèrent à Florence, enfin quand des industriels n'y ont pas ouvert d'auberge, il est rare que ces palais soient restés intacts et investis d'un luxe digne des noms fameux qui les décorent. En parcourant en gondole ce canal qu'ils bordent de leurs nobles façades, on croit par momens remonter cette voie romaine qu'on appelait la *voie sépulcrale*. Aussi le plus sage en passant cette revue me paraît-il de déposer tout souvenir historique, toute méditation sur le cours des choses humaines, et, délaissant la philosophie pour l'art, de n'avoir que des yeux, de ne réfléchir que sur ses sensations. A cette condition, on souscrira avec plus d'indifférence à l'opinion générale qui désigne comme le diamant des palais du *Canal Grande la casa d'Oro*, c'est-à-dire la maison de ville de Mlle Taglioni.

Ce choix suppose d'ailleurs que, selon nos dénominations hasardées, on a pris son parti de préférer le genre moresque au genre romain. Comme cependant il y a dans les deux genres de très belles choses, il ne faut pas être exclusif, et je recommanderai dans le premier, ou dans le style vénitien du XVe siècle, les palais Cavalli, Foscari, Pisani, Farsetti et Loredan. Dans le second, dans le genre que l'école de Palladio eût préféré, on peut distinguer les palais Contarini, Rezzonico, Grassi, Grimani, Manin et Pesaro. On comprend bien que cette classification n'est pas tranchée, et que chaque classe ne se compose point de monumens strictement conformes à un type absolu. Ceux de la première sont souvent du XVe siècle, époque où aucun purisme ne dominait en architecture, et assurément le palais Foscari, ouvrage de Barthélemi Bon, qui restaura le palais ducal dans le goût de la renaissance, n'a point exactement, malgré certaines analogies, la même tournure que les palais Farsetti et Loredan, qu'on reporte au XIIe siècle. De même on ne peut réunir confusément le palais

Grimani, de Sanmicheli, le palais Contarini, de Scamozzi, le palais Manin, de Sansovino, dans le cadre d'une identité forcée. Je crois que le premier des trois est le plus beau de cette classe, à laquelle on pourrait rattacher par son élégance sévère le palais lombard qui porte le nom de Corner Spinelli. Il y avait autrefois des cabinets de tableaux dans ces palais, la plupart sont dispersés : le musée Contarini est à l'Académie des Beaux-Arts; la célèbre *Famille de Darius*, de Paul Véronèse, a quitté pour Londres le palais Pisani.

Voilà bien des noms; c'est à effrayer le lecteur. Ce serait achever de l'accabler que d'énumérer ceux des églises où j'ai trouvé quelque chose à noter. De celles, en grand nombre, où je suis entré, plus d'une n'a que des dehors insignifians; presque toutes sont au dedans belles ou curieuses par l'ensemble ou par les détails. Saint-Sébastien, par exemple, est des plus médiocres, c'est une église de village; mais Paul Véronèse y est enterré, avec cette épitaphe : *Pavlo Caliaro Veron. pictori celeberrimo filii et Benedict. frater pientiss. et sibi posterisque f. c.* Les murs sont revêtus de ses ouvrages; jusqu'aux volets de l'orgue sont peints de sa main. Saint-Zacharie au contraire est une église charmante, avec sa façade lombarde, ses pleins-cintres, ses sveltes colonnes à l'intérieur, et ses peintures murales, qui la recouvrent au dedans presque tout entière. Seulement elle n'a rien de supérieur et qui se grave distinctement dans la pensée. *San-Stefano* ne serait point remarqué en France ou en Allemagne; mais c'est une église gothique, d'un gothique élégant sans être orné, et par là même elle produit ici beaucoup d'effet : on ne l'oublie pas. L'église des *Scalzi* (carmes déchaux) et celle du Rosaire sont les plus gaies églises du monde. Pour l'effet, on dirait le style Pompadour appliqué à l'architecture sacrée. Des incrustations en marbre de couleur sur un fond blanc de marbre ou de stuc tapissent, comme une tenture d'étoffe imprimée, l'église du Rosaire, donnée par Manin aux jésuites. Un luxe maniéré gâte les bonnes parties de ces jolis ouvrages de décadence.

Une attention plus sérieuse est due à *Santa-Maria-Gloriosa de' Frari*, qui passe, comme Saint-Antoine de Padoue, pour l'ouvrage de Nicolas de Pise. C'est un édifice en brique, d'un gothique simple; mais la profusion des décorations monumentales qu'il contient est extraordinaire. Les sculptures y sont prodiguées. On y remarque, sans beaucoup les admirer, deux grands ouvrages modernes, le tombeau de Titien et celui de Canova, l'un meilleur que l'autre. Par une disposition peu usitée, le jubé qui ferme le chœur est en avant du transept, ouvert lui-même de tous les côtés, et qui sépare largement le chœur et le maître-autel. La sacristie, remplie de tableaux, est vantée surtout pour un ouvrage de Bellini, une Vierge adorée par deux saints. Bellini ou Jean Bellin, comme presque tous les maî-

tres, a sa Vierge, modèle réel ou idéal dont il répète sans cesse le portrait. Celui-ci, comme tableau, est peut-être son meilleur. Il en a fait d'autres dont la tête a plus de charme, celle par exemple dont M. Gautier s'est déclaré passionnément épris. Du reste, malgré l'attrait de la Vierge de la sacristie, rien ne peut lutter avec la madone qu'on voit dans l'église connue sous le nom de *pala del Pesaro,* parce qu'elle est le tableau d'un autel dédié par cette famille. La Vierge, sur un trône, présente à saint Pierre, saint George et saint François le Sauveur, qui semble préférer le dernier. Les donateurs sont à genoux. C'est un des plus beaux Titiens que j'aie vus.

Près des *Frari* est la *Scuola* ou confrérie de Saint-Roch. Ses fondateurs doivent avoir été bien riches, si l'on en juge par l'ornementation de la vaste salle d'entrée, du double escalier, de la salle *dell' Albergo,* et de la chapelle au premier étage. Les plafonds chargés de moulures et les boiseries sculptées, à personnages de grandeur naturelle, ne font place qu'à d'innombrables peintures du Tintoret. On ne peut sans étonnement contempler ces témoignages d'une fécondité d'invention et d'une hardiesse d'exécution peut-être sans pareilles. Malheureusement les tons chauds poussent au noir; la force arrive à l'exagération, l'abondance à la confusion. Ces défauts sont saillans dans une immense *Crucifixion* où l'on dirait que les nations ont été convoquées sur le Calvaire; mais partout sont des traces de génie.

On peut opposer aux *Frari Saint-Jean et Paul,* près duquel la place de la *Scuola* de Saint-Roch est remplie par la *Scuola* de Saint-Marc. Celle-ci, convertie en hôpital, est remarquable surtout par sa façade, que Martin Lombardo a couverte de plaques de marbre, de bas-reliefs, de statues d'animaux qui semblent garder un palais. En face se dresse une statue équestre de Barthélemi Colleoni couvert de son armure, par André Verrocchio. C'est la seconde statue équestre exécutée en Italie après celle du Donatello à Padoue. Elle est, comme celle-ci, vive et animée; elle exprime la vigueur et l'audace. Le portail gothique de *San-Zanipolo* (traduction vénitienne de Jean et Paul) s'ouvre sur un musée religieux de tombeaux historiques. Le plus intéressant est celui de Morosini; le plus beau, celui du doge André Vendramin. La chapelle du Rosaire contient une *Bataille de Lépante,* du Tintoret, exemple rare de la présence dans une église italienne d'un tableau représentant un événement politique, quoique de tous les *ex voto* le plus solennel et le plus légitime soit celui d'une nation qui remercie Dieu d'une victoire. Un autel latéral a pour retable la *Mort de saint Pierre martyr,* tableau de Titien qu'on a classé le troisième après la *Transfiguration* et le *Saint Jérôme.* M. Fox, quand il le vit au Louvre, s'exaltait en le voyant, et M. Fox avait le sentiment des arts. Un des maîtres de l'école fran-

çaise, mon cher et noble ami M. Delaroche, a laissé un petit tableau naguère admiré du public, qui représente un *Ensevelissement du Sauveur*. La Vierge et tous les personnages sont à genoux ou en contemplation devant les restes sacrés. Comme j'admirais ce bel ouvrage dans son atelier : « Croyez-moi, me dit-il vivement, c'est un grand bonheur pour un artiste que de trouver un sujet dont tous les personnages doivent être immobiles. » Le *Saint Pierre* de Titien est une victoire remportée sur la difficulté qui résulte des conditions tout opposées. Le saint qui tombe, le meurtrier qui le frappe, le moine qui s'enfuit, et jusqu'aux petits anges qui voltigent au ciel, tout cela est dans un mouvement très vif et merveilleusement rendu. Certaines qualités techniques sont ici portées au plus haut degré : le dessin est vigoureux, les raccourcis naturels, la composition excellente dans les données acceptées par le peintre. Néanmoins ces données n'admettaient pas un certain genre d'intérêt ni de beauté; les têtes sont communes, et le sujet prêtait peu à cette richesse éblouissante qui caractérise la peinture de Titien. J'aime mieux sa madone des *Frari*.

Santa Maria della Salute est cette brillante et vaste église dans le goût de Saint-Paul de Londres, et qui, placée à l'entrée du Grand-Canal, est connue de tous ceux qui ont regardé au Louvre le plus important des Canaletti. Elle consiste principalement en deux grands dômes consécutifs et inégaux, dont l'un couvre une nef octogone, l'autre un chœur circulaire, et elle serait aussi belle qu'elle est grandiose, si l'architecte Longhena avait mis plus de largeur et de proportion, montré plus de goût et de pureté dans tout ce qui est accessoire à cette disposition principale. Elle communique avec un joli séminaire, qui a plutôt l'air d'un lycée, par une sacristie ornée de beaux Tintorets et d'un *Saint Marc* de Titien, qui va de pair avec ses chefs-d'œuvre. On peut ranger avec *la Salute Saint-George le Majeur* dans l'île qui porte son nom, et *Il Redentore* dans celle de la Giudecca (*della Zuecca*); mais ces deux églises, toutes deux de Palladio et beaucoup plus correctes, sont des modèles dans le genre dont *la Salute* signale le déclin. Saint-George, d'une blancheur lumineuse, nu et vide, m'a rappelé Sainte-Justine de Padoue. Comme celle-ci, il est désert, parce qu'il dépendait d'un couvent que Napoléon a fermé. L'église du Rédempteur, réputée le meilleur édifice de Palladio, est encore une construction un peu froide, mais noble, et qui satisfait, si elle ne touche. Elle est, comme les précédentes, d'une pierre blanche, qui a beaucoup d'éclat, et, malgré la sévérité du style, il lui allait bien d'être remplie de fleurs comme je l'ai vue le jour de la Pentecôte. Elle est annexée à un couvent de capucins, et l'on en voyait quelques-uns errer seuls, s'agenouiller dans quelque chapelle, ou se prosterner en passant pour baiser le pavé du maître-

autel. Derrière le sanctuaire, des dégagemens conduisent aux sacristies, à divers oratoires, et mettent l'église en communication avec le cloître et le jardin du couvent. Là, partout la dévotion monastique a placé des images sacrées qui servent d'occasions de prières. La diversité des dévotions est la seule variété de la vie religieuse. Une des sacristies renferme une collection de bustes en cire tous tonsurés et barbus, et qui représentent, avec un air de réalité et de ressemblance, tous les saints de l'ordre des capucins depuis saint François d'Assise. Une autre, mieux partagée, contient jusqu'à trois vierges de Bellini. C'est toujours la même tête, belle, agréable même dans sa gravité, mais ici un peu froide. Une d'elles a de la sécheresse, même quelque chose d'anguleux qui la rapprocherait davantage des vierges d'Hemling. Aussi dit-on qu'elle est des commencemens de Bellini, et elle pourrait être regardée comme le patron primitif de ses madones; mais nous les retrouverons à l'Académie des Beaux-Arts, où il est temps enfin d'aller.

Ce qu'on appelle en peinture l'école vénitienne n'a point de supérieur, ni peut-être d'égal dans certaines parties de l'art, et quand on n'a pas vu Rome ni Florence, on est en droit de la préférer à tout, si cependant on n'est point allé à Parme, car la séduction du Corrège pourrait encore l'emporter sur cette union de la splendeur et de la force qui signale la peinture des Vénitiens. On pourrait dire qu'elle se ressentit toujours d'avoir pris naissance sur le fond d'or des mosaïques. Son style fut lent à se former, et il ne commence à se faire reconnaître que dans les ouvrages de Jean Bellin. On peut ranger autour de lui Cima, Carpaccio, Palma le Vieux; mais son plus habile élève fut Giorgione, qui, s'il eût vécu, pouvait être le rival de Titien. Véronèse et Tintoret viennent ensuite; puis Palma le jeune, Bonifacio, le Bassan, le Bordone, le Moretto, et pour peu qu'on se rappelle un ouvrage de chacun de ces peintres, on ne peut méconnaître entre eux, avec de notables différences, de certaines analogies. C'est aux critiques et aux historiens de la peinture qu'il appartiendrait d'analyser et ces différences et ces analogies. Un voyageur attentif croit les sentir en gros, mais il doit renoncer à en rendre compte. Ce n'est pas d'ailleurs en lorgnant çà et là, dans quelque compartiment d'église, un tableau de tel ou tel maître, sur la recommandation d'un sacristain, que vous pourrez vous livrer à ces comparaisons délicates qui finissent par tant ajouter au plaisir de voir et d'admirer. Jusqu'ici, j'ai pris soin de noter les œuvres d'art qui m'ont le plus frappé, mais seulement les plus importantes et en très petit nombre. J'en ai peu rencontré qui ne m'aient laissé le regret ou de la mal voir ou de la trouver à son désavantage. La plupart en effet ornent des églises, et les produits exquis de l'art ne sont pas là aussi bien à leur place qu'on pourrait le croire. Sans compter que rarement

un peintre a pu subordonner ses inspirations et ses pensées aux conditions matérielles dans lesquelles son œuvre y doit être placée, ces conditions changent avec le temps, et l'œuvre aussi change autant qu'elles et autrement qu'elles. Au milieu des nécessités du culte, les tableaux se conservent mal. La plupart des plus célèbres sont enfumés; presque aucun n'a l'air d'avoir été verni. Il n'arrive guère qu'ils soient bien éclairés. Ceux, en grand nombre, qui sont des tableaux d'autel, des retables, des *pala*, comme disent les Italiens, sont couverts, offusqués, par des crucifix, des cierges et des flambeaux, entourés d'objets très voyans, de métaux qui miroitent, de marbres bigarrés, d'étoffes chatoyantes. Ce qu'on peut appeler l'ameublement des églises offre des couleurs diverses, d'un ton cru, d'un éclat souvent criard. Quelle peinture ne se trouve mal d'un tel entourage? Si j'osais, je dirais que les vraiment beaux tableaux sont déplacés dans les temples, car, malgré tout leur mérite, ils y font partie de l'installation générale, et la peinture dite d'ornement y produit autant d'effet, quelquefois plus, que la grande peinture. Celle-ci doit être regardée pour elle-même : non-seulement elle supporte, mais elle réclame l'isolement. Il lui sied mieux d'être dans un musée que dans une église, et dans un cabinet que dans un musée : l'expérience peut se faire tous les jours. Je ne sais même si l'impression produite par un beau tableau, si saint qu'en soit le sujet, se marie bien aux sentimens naturellement excités dans la maison de Dieu. On ne cite guère de chef-d'œuvre qui soit l'objet de la dévotion populaire. D'ordinaire, c'est une vieille image, taillée ou enluminée grossièrement, consacrée par quelque tradition locale, par quelque souvenir légendaire, qui, sans autre prix que sa vétusté, attire les hommages de la foule. On ne s'agenouille point devant les chefs-d'œuvre de Raphaël ou du Dominiquin. Quant à ceux que leur éducation rend plus aptes à sentir les beautés de l'art, l'impression qu'ils éprouvent est d'une nature toute spéciale, et la force en est assez grande pour qu'elle ne se puisse aisément mêler à d'autres sentimens. Ou l'on ne pense pas, dans une église, au tableau, à la statue qu'on a devant les yeux, ou l'on ne pense guère à autre chose, et si, comme je le crois d'ailleurs, il est bon, même dans l'intérêt du sentiment religieux des masses, que les arts embellissent les temples, c'est moins à cause de l'admiration réfléchie qui s'attache aux chefs-d'œuvre que par l'effet général résultant d'un ensemble de sensations admiratives. En cela, ce me semble, c'est l'architecture qui joue le premier rôle; la peinture et même la sculpture ne viennent qu'en seconde ligne et à titre d'ornement; or la sculpture, plus encore la peinture du premier ordre, ont droit au rôle de parties principales; elles gagnent même à la solitude. On a dit que les beaux vers perdaient à être mis en musique et ne servaient pas à la mélo-

die. Il est encore plus vrai que le sublime en peinture ne peut être subordonné à un tout dont il fait partie, et que, dans un ensemble monumental, une décoration pittoresque vaut mieux qu'un tableau exquis.

Ainsi du reste paraissent penser les administrations italiennes, qui partout visent à rassembler les chefs-d'œuvre dans les musées. Pour admirer même la peinture religieuse de l'école vénitienne, dites à votre gondolier de vous conduire à l'Académie des Beaux-Arts. Ne dussiez-vous voir de ce beau musée que la salle de l'*Assunta*, vous vous réjouiriez d'être venu à Venise.

Il faut d'abord traverser un joli salon dont le riche plafond mérite d'être regardé, et qui vous prépare, par une assez précieuse collection de tableaux des premiers temps, à sentir mieux, à mieux admirer la peinture de la grande époque; mais une fois dans la vaste salle de l'*Assunta,* je voudrais obtenir de vous de détourner d'abord vos yeux de cette merveille sans les laisser distraire par la magnificence du local et de vous faire conduire devant une certaine *Visitation de sainte Élisabeth.* Vous verrez un tableau gracieux et encore naïf, peint avec mollesse, composé avec plus de simplicité que de talent, et d'une couleur agréable. Les figures y sont bien posées, les attitudes naturelles; rien toutefois n'est animé ni saillant. La Vierge est un peu vulgaire et bouffie. Rien ne s'élève à la beauté, rien n'est désagréable. Le sujet se comprend, et le tableau plaît sans donner à penser. C'est l'ouvrage d'un artiste peut-être peu profond et peu original, mais qui déjà sait peindre; c'est le premier ouvrage de Titien; on a prétendu qu'il l'avait fait à quatorze ans. Mettons quatre ans de plus, il lui serait resté encore quatre-vingts ans pour se perfectionner dans son art. Venez maintenant et regardez cette *Déposition de Croix.* Le tableau est triste, le coloris terne, l'exécution sans vigueur; mais il règne dans toute la composition une juste harmonie et comme une expression tragique. La Madeleine, debout, émue, effarée, semble crier au monde et le prendre à témoin. C'est le dernier tableau de Titien, terminé respectueusement par Palma le jeune : *Quod Titianus inchoatum reliquit Palma reverenter absolvit Deoque dicavit opus.* Titien avait donc quatre-vingt-dix-neuf ans (c'est l'âge où il mourut) lorsqu'il ébaucha cette toile. C'est entre ces deux ouvrages, séparés par seize lustres de travaux, qu'il faut suivre le cours brillant du talent inépuisable et infatigable de l'homme peut-être le plus puissamment organisé pour la peinture que les temps modernes aient produit.

Nous sommes libres maintenant de porter nos regards sur le tableau qui donne son nom à cette salle du musée. Je lis dans une lettre du président De Brosses : « Aux *Frari,* l'*Assomption de la Vierge,* Titien. Ouvrage admirable, mais mal soigné, fort noirci,

placé dans un mauvais jour où on le voit mal. » Le comte Cicognara, qui a rendu aux arts tant d'utiles services, distingua sous un nuage de fumée et de poussière les traits de ce grand ouvrage, abandonné pendant des siècles par ses ignorans possesseurs. Il constata qu'il suffisait de le laver pour en faire revivre la couleur et la beauté, et proposa aux autorités de *Santa-Maria-Gloriosa* de l'échanger contre un tableau tout neuf. Naturellement il vit son offre acceptée avec empressement, et plaça dans la galerie nationale le plus beau tableau que j'aie vu à Venise (1). La gravure l'a fait assez connaître pour que je me borne à dire que la couleur est de toute beauté. On croirait que le tableau sort de l'atelier du maître.

Ici le Tintoret approche de Titien. Gracieux dans son tableau du péché de nos premiers pères, heureux dans l'exécution de deux madones entourées chacune de saints ou de sénateurs vénitiens, il s'est surpassé lui-même dans la peinture d'un miracle de saint Marc, qui se précipite du ciel pour délivrer un esclave vénitien torturé par ses maîtres pour son zèle religieux. S'il en est du prix de la peinture comme du royaume du ciel, dont il est écrit : *violenti rapient illud*, le prix sera ravi par le Tintoret. Malheureusement la violence de son pinceau l'emporte trop souvent hors des régions de la beauté, de la vérité, de l'ordre et de la clarté. Ceci ne s'applique pas à son *Miracle de saint Marc*, où, sauf dans quelques parties devenues trop foncées, les grandes qualités de ce peintre extraordinaire se rencontrent toutes, séparées de tous ses défauts. Le raccourci du saint Marc à travers le ciel est admirable d'effet. Il semble lancé dans l'espace par une force égale à celle qui transporte les planètes.

On donne aussi beaucoup de louanges à un autre *Miracle de saint Marc*. Selon une légende populaire, l'apôtre descendit en 1341 à Venise, avec saint Nicolas et saint George, pour arrêter une inondation et calmer une tempête. Le Giorgione ne me paraît avoir nullement réussi à rendre son tableau seulement compréhensible, et le grand mérite de sa peinture m'échappe. Je ne puis rien noter ici d'éminent de Paul Véronèse, quoique *le Martyre de sainte Christine* et *le Peuple de Misée allant au-devant de saint Nicolas* ne soient pas l'œuvre d'un artiste ordinaire. Marco Basaiti a traité avec une grâce naïve et toute péruginesque *la Vocation des fils de Zébédée*. Palma le jeune a réussi à donner un caractère fantastique à sa *Vision de l'Apocalypse*, où les chevaux, y compris le cheval pâle, produisent beaucoup d'effet par leur impétueux mouvement. Dans ses *Noces de Cana*, grande machine assez bien remplie, le Padouan a placé une Madeleine, forte et blonde Vénitienne, qui fait penser à

(1) Notre école des Beaux-Arts en possède, je crois, une excellente copie par M. Serrur.

Rubens. Enfin le Bonifacio, dont la couleur me rappelle Prudhon et même un peu Diaz, a, parmi d'autres bons ouvrages, peint un *Jugement de Salomon* que recommandent une composition et une expression spirituelles, et une *Adoration des Mages* où, malgré le laisser-aller du pinceau et l'insuffisance de quelques têtes, l'œil est gagné par l'effet général.

Il y aurait ici plus d'une observation à recueillir pour notre histoire de la peinture de la Vierge. Dès la première salle, on pourrait trouver, dans deux couronnemens de la madone par Jean d'Allemagne et Antoine de Murano (1440), le type encore un peu raide de la Vierge que Bellini saura bientôt reproduire en l'assouplissant, en ajoutant par degrés plus de charme à la pureté. Son style était formé, quand il a peint son excellente madone de la salle de l'*Assunta,* entourée de saints, — Sébastien avec ses flèches, François avec ses stigmates, — et d'enfans qui jouent du violon. On suivrait cette tête de Marie dans ses progrès ou, si l'on veut, dans son déclin vers une grâce de plus en plus féminine, si l'on comparait soigneusement d'autres madones de Bellini, de Bonifacio, de Carpaccio, de Cima de Conegliano, de Francisco Bissolo, qu'on peut voir dans d'autres salles (1). Il faudrait pousser la comparaison jusqu'au XVIIe siècle et faire entrer dans le concours les ouvrages de ce Sasso Ferrato qui a été surnommé *Madonnino.*

Je voudrais éviter des énumérations souvent insipides pour qui n'a pas vu ce qu'elles rappellent. Un voyageur doit toujours se souvenir de l'indifférence avec laquelle il a lu dans les récits des autres les dénombremens de statues et de tableaux dont les noms ne lui retraçaient rien. Pour moi, j'aime jusqu'aux détails sur les tableaux que je ne connais pas, et les *Musées* de M. Viardot, par exemple, sont une lecture attachante; mais je n'ai rien de ce qui autorise à mettre à cette épreuve la patience du lecteur. Je néglige donc les salles secondaires de l'Académie des Beaux-Arts, même le cabinet des dessins, où il y a des merveilles de Léonard de Vinci et de Raphaël; je laisse de côté le musée Contarini, le musée Renier, les galeries et salles de Palladio, pour m'occuper des deux belles

(1) Sur un grand nombre de madones, — j'en ai remarqué vingt-cinq dans les diverses salles de l'Académie des Beaux-Arts, onze sont de Jean Bellini, — la plus sérieusement belle est le n° 15 de la salle de l'*Assunta.* La plus agréable, le n° 17 de la pinacothèque Contarini, c'est celle que décrit avec transport M. Gautier dans son *Italia.* Le n° 58 de la première salle nouvelle est de Paul Véronèse : c'est un tableau qui peut lutter avec *la Vierge* de Titien de l'église des *Frari.* Parmi les autres Vierges, il y en a trois du salon des vieux peintres, quatre du Tintoret, deux de Cima, une de Carpaccio, une de Bonifacio, deux de Bissolo. Son n° 63 de la galerie à côté des salles de Palladio ressemble singulièrement au n° 1er de Jean Bellini dans la cinquième salle de Palladio, et toutes deux ont des rapports avec *la Vierge* de la *Pietà* de Michel-Ange à Saint-Pierre de Rome.

salles dites *nouvelles*, qu'il faut réunir, dans un commun examen, à celle de l'*Assunta*. Là Titien se retrouve égal à lui-même. Un très grand cadre est rempli plus d'à moitié par le profil d'un escalier en plein air, servant de perron au temple de Jérusalem. Au haut de l'escalier se tient le grand-prêtre des Hébreux; sur le palier du milieu, une petite fille d'environ douze ans est entourée d'une auréole lumineuse; au bas, on voit un groupe de Vénitiens en robes flottantes. Cette *Présentation de la Vierge* est une composition très simple, et cependant singulière, relevée par une exécution supérieure. En présence de ce Titien, Paul Véronèse, qui s'était un peu effacé, se remontre ici dans sa gloire. Une Vierge est assise sur un trône monumental. Devant, en acrotère, un petit saint Jean debout qui a beaucoup de tournure regarde le divin enfant, et, tout autour, par un anachronisme convenu, se rangent des saints, entre lesquels saint François n'est pas oublié. Sur une autre toile, horizontalement très longue, on voit à l'une des extrémités un ange, à l'autre la Vierge; tout l'espace intermédiaire est rempli par une belle architecture. C'est une *Annonciation* composée d'une manière neuve. Enfin un cadre énorme occupe tout le fond d'une salle, et nous montre, dans les proportions des *Noces de Cana*, avec le même luxe d'accessoires et les mêmes effets de lumière, le repas dans la maison de Lévi. C'est le quatrième et ce n'est pas le moins remarquable des quatre grands banquets de Véronèse. Ces trois tableaux sont de la meilleure manière de ce peintre, dont les ouvrages sont splendides et jamais sublimes. Cependant, le jour où je les vis, on avait apporté de Saint-Jean-et-Paul à l'Académie, pour quelque réparation, une *Nativité* du même maître, tableau d'une fraîcheur admirable, et plus simple de composition que ses ouvrages ordinaires. Il m'a beaucoup frappé. Je n'en puis dire autant de son *Paradis,* rempli confusément de bienheureux en grand costume. C'est une Jérusalem céleste tout officielle, l'almanach royal du royaume des cieux. Cette cohue dorée n'est guère qu'amusante à regarder.

Presque au premier rang des richesses de cette collection, je mettrais une *Présentation de Jésus au temple* de Victor Carpaccio, qui réunit à un haut degré les qualités distinctives de l'école vénitienne; *le riche Épulon* de Bonifacio, dont la couleur dorée est d'un ravissant effet; un *Saint Laurent Giustiniani* du Pordenone, où se pose une grande figure dantesque en surplis blanc d'un effet saisissant; enfin un Paris Bordone représentant la suite du miracle de saint Marc, dont un pêcheur rapporte l'anneau au doge de Venise. Ce tableau, que je préfère à la peinture du miracle même par Giorgione, m'a rappelé pour le ton *la Chapelle Sixtine* de M. Ingres. D'autres tableaux d'un genre encore plus anecdotique, par Gentile Bellini,

offrent des vues très piquantes de l'ancienne Venise et de ses habitans. On classerait presque dans le même ordre une suite de tableaux, composés avec esprit et une recherche de naïveté assez heureuse, où Carpaccio a retracé toutes les scènes de la légende de sainte Ursule. Son *martyre* et sa *gloire* en compagnie des onze mille vierges crucifiées sont les sujets de deux tableaux bizarres. Il serait intéressant de comparer toutes ces compositions avec celles de Hemling, je crois, sur le même sujet, et que l'on voit à Bruges.

Mais quittons l'Académie des Beaux-Arts. Je sens bien que je fais injustice à une certaine *Femme adultère* du Tintoret, à de beaux portraits de Titien, même à une *Déposition de croix* de Rocco Marconi, à d'autres encore. Il faudra bien pourtant dire adieu à Venise sans parler de l'Arsenal, ni du Rialto, ni du Lido, ni de la place Saint-Marc, de la *Loggia*, et de la tour de l'Horloge, — de tout cet archipel dont les îles se comptent par les clochers. Pour la dernière fois prenons la lugubre gondole, et remontons lentement le Grand-Canal, en passant une dernière revue des palais célèbres qui en forment l'élégante bordure; faisons halte devant les *Scalzi*, prenons un billet à l'*uffizio della strada ferrata*, et partons pour Mantoue.

VIII.

Le pays entre Vicence et Vérone m'a paru encore plus beau la seconde fois que la première, et en arrivant à la station de la Porte-Vieille, la situation de cette dernière ville se présente d'une façon admirable. De Vérone à Mantoue, le chemin est moins agréable; la campagne est à la fois moins pittoresque et moins riche d'apparence. La vue de terres marécageuses vous dispose aux inondations de Mantoue, et lorsqu'on entre par le pont des Moulins, longue galerie couverte et fortifiée qui lie la citadelle à la place et forme un des barrages du Mincio, lorsqu'on voit ces trois lacs superposés que les digues du fleuve ont étagés autour des remparts, on ne s'explique guère comment en 1796 le corps du général Serrurier a pu réduire cette ville à capituler. Il semble à première vue que l'investissement en devait être impossible, et tout justifie la réputation d'imprenable qu'on a faite à Mantoue. Son rôle dans la guerre est considérable, et cependant son nom prend par instans une singulière douceur au souvenir de celui qui a dit : *Mantua me genuit*. La ville porte un cygne dans ses armes.

> Pascentem niveos herboso flumine cycnos.

Ce cygne du Mincio est comme un emblème que la nature avait donné par avance à la patrie de Virgile. Une statue gothique, où se

lisent des vers latins en caractères teutons, atteste qu'au moyen âge le poète était son patron municipal. Sur une promenade moderne qu'il a créée ou embellie, le général Miollis, un de ces philosophes lettrés qui servaient noblement la république française, a fait célébrer par ses soldats une fête classique en l'honneur du chantre des *Géorgiques*. Cette double illustration militaire et poétique de Mantoue ne fait pas cependant encore toute sa renommée. Grâce aux Gonzagues, une des plus libérales familles princières qui aient régné en Italie, le duché de Mantoue occupe une noble place dans l'histoire des arts. On dit qu'Andrea Mantegna, dont la ville a conservé peu d'ouvrages, y avait beaucoup travaillé et répandu de bonne heure un goût qui tendait plus à l'imitation moderne de l'antiquité qu'à la conservation perfectionnée du style allemand ou byzantin. Ce n'est pourtant pas le nom de Mantegna qui est resté ici le nom populaire. Les villes italiennes pourraient en général être placées sous l'invocation d'un grand artiste. Ainsi Luini règnerait à Come, Paul Véronèse à Vérone, Palladio à Vicence, Titien à Venise, Corrège à Parme; Jules Romain domine à Mantoue. Il y a été peintre, sculpteur, architecte. En tout genre, il y a montré un esprit puissant, un talent fécond et entreprenant, un sentiment très vif de la grâce païenne, une recherche souvent heureuse de la grandeur et de l'effet. Seulement la beauté suprême, la délicatesse exquise, la pureté tranquille, même l'exécution parfaite ou le goût irréprochable, ne les lui demandez pas : c'est un Raphaël un peu grossier et un Michel-Ange théâtral. Son palais du T (1) est une construction basse et massive, mal percée, lourdement ornée, repeinte en blanc et jaune, et que ne recommande pas la richesse des matériaux ni des décorations extérieures. Le dedans au contraire est couvert de fresques de prix. Une des plus originales est celle de la *chambre des chevaux*. Ses quatre murailles tout unies sont peintes et simulent une riche architecture. Six portiques sur un entablement haut d'environ deux mètres semblent prendre jour sur le dehors, et devant chacune de leurs ouvertures à fond de ciel, un cheval blanc, gris ou bai, est comme attaché à un des pilastres sur cet entablement apparent. Il a l'air d'attendre là passagèrement, et ressort en saillie au point de faire illusion. Ce sont les portraits des six plus beaux animaux du haras d'un duc de Mantoue. Dessinés par Jules Romain, ils ont été peints par ses élèves, et dans ces derniers temps passablement restaurés. C'est une idée bizarre parfaitement exécutée.

Une autre chambre, celle de *Psyché*, est ornée de toutes les scènes du roman d'Apulée. Quoique la couleur ait noirci, quelques-

(1) On n'est pas tout à fait d'accord sur l'origine du nom singulier de ce palais. Nous avons à Toulouse une rue Saint-Antoine du T. Je laisse à la sagacité des critiques le soin d'inventer un rapport entre ces deux désignations.

unes de ces compositions ont encore beaucoup d'agrément. Dans les sujets antiques, on accorde au pinceau une liberté dont l'élève païen de Raphaël usait volontiers. Entre deux fenêtres, un *Cyclope* colossal étale avec complaisance des membres athlétiques et des raccourcis formidables. Cette diversion à la mollesse voluptueuse des autres peintures est d'un bon effet; mais, faute de la même variété, l'emploi des moyens de force arrive à l'abus dans la salle dite des *géans*. C'est une pièce dont toutes les parois, sauf le pavé, sont les parties d'un même tableau. J'ai vu cette disposition très heureusement adoptée par des élèves de Rubens dans un salon de la *maison du Bois*, à La Haye. Ici le plafond est un Olympe d'où Jupiter, entouré des dieux, foudroie les Titans, qui succombent sur tous les panneaux, renversés par le tonnerre, écrasés par des quartiers de roc, étouffés sous des montagnes, dans toutes les convulsions de la souffrance, dans toutes les contorsions d'un fougueux dessin anatomique. Il y a là telle figure qui sent son Michel-Ange; mais l'exagération tourmentée de la composition et des attitudes passe toutes bornes. J'aime bien mieux l'ornementation élégante d'un vestibule ouvert sur le jardin où les élèves de Jules Romain et l'abbé Primaticcio, comme mon guide appelait le Primatice, semblent avoir eu quelque pressentiment des peintures de Pompéi. Il y a aussi une chambre dite de *Phaéton*, qui pourrait bien être la meilleure de toutes ces tentatives d'imitation de l'antiquité mythologique.

Le palais de ville des ducs de Mantoue ou le château de la cour est un édifice grand comme une citadelle. Il donne d'un côté sur les défenses de Mantoue, de l'autre sur une grande place, la place de Saint-Pierre; il est immense et incohérent. Ce qu'on en voit ressemble à la fois à une caserne et à un pastiche gothique. Dès qu'on y entre, tout cela disparaît pour faire place à une agglomération de bâtimens qui se tiennent sans unité. Ce sont comme les fragmens de palais divers, les uns ruinés, les autres inachevés, mais remplis de belles choses, une sorte de Fontainebleau négligé : cours d'apparat, larges escaliers, longues galeries, théâtre, manége, jardins au premier étage, tribunes ouvertes sur les lacs, et partout des peintures où brillent l'imagination et la facilité, mais qui ont un peu l'air d'avoir été improvisées pour quelque fête. Rien de bien fini, de bien conservé; des réparations partielles et qui semblent faites à la hâte; beaucoup d'appartemens démeublés, mais ayant gardé leurs fresques intactes; d'autres tout dégradés, et qui ne présentent que des vestiges de décoration; quelques-uns avec des rideaux d'indienne, des papiers d'hôtel garni, et un ameublement de préfecture de 1810. Ce qui devrait être doré est peint en jaune. Les moulures en plâtre remplacent le marbre et le bronze. La couleur à l'eau, la détrempe, le *fresco*, le *stucco*, n'ont pas en Italie un air de

soin ni de solidité, et dans ce palais ducal de Mantoue, on pourrait par momens croire que l'on parcourt les ruines d'un café. Néanmoins la grandeur et la hauteur des salles, le nombre infini des pièces que l'on traverse, la beauté de certaines vues, celle entre autres du *lac inférieur* prise du bastion *del Giardino*, attenant au palais, et surtout le mérite qu'un peu d'attention découvre dans cette profusion de peintures, vous rendent bientôt la persuasion que vous êtes dans la résidence bien délabrée, mais magnifique, d'une maison régnante pleine de générosité et de goût. Citons seulement la *Salle de Troie*, où toutes les peintures rappellent l'Iliade, et où l'on fait avec raison remarquer l'*Enlèvement d'Hélène* et l'*Ajax foudroyé*. Jules Romain, qui en est l'auteur, a également peint un *Salon du Zodiaque*, dont les figures se dessinent sur une voûte d'un bleu très foncé, semé d'étoiles d'or. Un *Char de la Nuit* ou *de l'Aurore*, sur une muraille très dégradée, m'a paru quelque part d'une grande beauté. Les *Camere degl' Arazzi* sont quatre pièces tendues de tapisseries représentant les cartons de Raphaël qu'on admire au palais de Hampton-Court. Quelques-uns n'ayant pu être reproduits par ce moyen, on s'est avisé d'un expédient qui, je crois, n'a été essayé que cette fois, et qui a réussi. Sur un canevas d'une trame fort grossière, on a peint, par le procédé des décorations de théâtre et en conservant les tons de la laine teinte, ce qu'on n'avait pu exécuter en tapisserie, et cette imitation d'une imitation a été assez bien faite pour que l'on s'y trompe, à moins d'être averti. L'effet est excellent, et comme logement actuel, ces appartemens sont les plus beaux.

Le Dôme ou Saint-Pierre est une église gothique restaurée au dehors dans son style avec assez de fidélité, mais au dedans Jules Romain en a hardiment fait une belle église moderne. La nef à toit plat est flanquée de bas-côtés soutenus par trois rangs de colonnes corinthiennes. La décoration est brillante et gaie, grâce à des fresques modernes qui ont au moins de l'éclat et de l'harmonie. Saint-André est une basilique en style lombard dessinée par Alberti, et surmontée d'une vaste coupole par Juvara. Cette église a grand air, et quelques fresques, ainsi qu'une *Sainte Famille*, de Mantegna, y ont été conservées, tandis qu'à Saint-Pierre presque toutes les traces de ce maître ont disparu. Cependant l'aspect général de Saint-André est celui d'un édifice tout neuf, dont les fresques claires et légères seraient en France attribuées sans hésiter, non à des peintres, mais à des décorateurs italiens. Au centre, sous le dôme, une riche balustrade en bronze entoure une sorte de large puits qui donne sur une crypte, et l'on ne voit autour que fidèles à genoux. C'était la chapelle souterraine où l'on conservait dans un reliquaire, précieux ouvrage de Benvenuto Cellini, quelques gouttes desséchées du sang versé sur la croix et recueilli par le centurion. En 1848, les soldats

autrichiens ont bivouaqué dans l'église; ils ont brisé le vase sacré; ils s'en sont partagé les morceaux, en jetant ce qu'il contenait. La relique est perdue. A son passage, l'empereur François-Joseph a promis à la basilique de Saint-André le plus beau reliquaire que pourraient fournir les Benvenuto de Vienne. On espère qu'une autre église de Mantoue voudra bien céder un peu de ses reliques.

A Saint-André, il y a un excellent et authentique buste de Mantegna par Sperandio, et l'on peut y voir avec édification le tombeau de Pomponat. Pomponat dans une église! l'inconséquence met la paix dans le monde.

Il y aurait bien encore à Mantoue quelques églises et quelques palais à signaler, et la maison de Jules Romain, décorée d'un Mercure en partie antique, mérite qu'on se détourne pour la voir; mais il est surtout essentiel de ne point partir sans visiter le musée des statues, que M. Valery regarde comme le quatrième de l'Italie. Ce que j'y ai vu de mieux est peut-être un bas-relief du plus grand style où sont représentés l'aigle et les divers attributs de Jupiter. Sur un autre bas-relief très intéressant, on voit Aristote donnant une leçon au jeune Alexandre. Un corps mutilé de Vénus est si charmant, que Canova le croyait de Phidias. Un buste de Virgile est regardé comme authentique; la tête est belle et même poétique. Et comment voir sans respect et sans émotion un buste de Virgile à Mantoue? Celui d'Euripide est d'un bon travail. Des Augustes, des Agrippines, d'autres faces césariennes sont empreintes de cet air de vérité et de cette habileté de main qui caractérisent la sculpture romaine sous l'empire. On montre aussi un Amour endormi attribué à Michel-Ange, et qui aurait passé pour antique.

Le tombeau de Virgile, comme on sait, n'est pas à Mantoue. Celui de Mantegna est à Saint-André; celui de Jules Romain à Saint-Barnabé n'a pas été respecté; à Saint-Maurice, on peut lire plus d'une inscription tumulaire en l'honneur d'officiers français morts ou ensevelis à Mantoue lors de nos guerres héroïques. On dit que la pieuse pensée de rassembler là leurs restes honorés est due à un de leurs illustres chefs, le général Grenier. Que de souvenirs se pressent dans ces cités historiques de la pauvre, de la riche Italie!

Un voiturin nous conduisit en une demi-journée à Parme, en passant par le duché-village de Guastalla. Aux portes de Parme, nous reconnûmes sur-le-champ que nous étions dans un petit état italien. Du ton le plus révérencieux, un douanier s'épuisa à nous demander si nous n'avions rien à déclarer. Il ne se contentait pas de notre réponse négative, et répétait incessamment sa question; mais il eût été évidemment désolé d'avoir à nous visiter, et parut soulagé d'un grand poids quand nous nous avisâmes enfin de lui offrir une livre autrichienne (87 centimes). Il ne manqua pas alors de nous

informer qu'il avait servi en France. En même temps commença la vexation, jusqu'alors inconnue, des passeports. La vénalité des agens du fisc et la minutie tracassière de la police sont les deux signes auxquels on reconnaît les gouvernemens de l'Italie du centre ou du midi. Ce n'est pas que j'aie aucune envie de médire de celui de Parme. Ce duché est aujourd'hui sous l'autorité d'une princesse française dont on n'a jamais parlé qu'avec un respectueux intérêt. La sanglante mort de son mari a laissé peu de regrets, et sa régence a rétabli un certain ordre dans l'administration. Il ne manque à son gouvernement qu'une chose, une réforme, cette réforme indispensable et si difficile aujourd'hui à tous les vieux pouvoirs.

Parme a tout à fait l'aspect de ce qu'on appelle en Allemagne une résidence. Une toute petite armée élégamment tenue et un joli palais remis à neuf à côté d'une jolie salle de spectacle, plus un jardin où ne va personne, dessiné à l'ancienne mode française, indiquent une de ces villes mondaines et ennuyeuses où il y a bonne compagnie et rien à faire. C'est pourtant la ville du Corrège, et ce nom suffit pour la recommander entre mille au voyageur qui a des yeux.

Ce voyageur donnera d'abord quelques momens à *la Madonna della Steccata* (Notre-Dame-de-la-Palissade), grande église du XVIe siècle, et qu'assurément les beaux-esprits de Parme, du temps que Condillac élevait l'héritier du prince dont le comte d'Argental était le ministre à Paris, devaient préférer à tous les autres monumens de la ville. Même les fresques du Parmesan ne nous ont point paru mériter l'éloge qu'en fait un juge cependant très compétent, sir Josuah Reynolds. Il faut voir seulement le tombeau d'Alexandre Farnèse, sarcophage très simple, avec son nom de baptême, son casque et son épée; mais ce nom tout court: *Alexander*, n'est pas une idée si simple.

La cathédrale et son baptistère sont, je crois, les plus beaux édifices religieux du XIIe siècle que j'aie rencontrés en Italie. Le baptistère, terminé en 1281, porte quelques traces des changemens qu'éprouva l'architecture pendant les cent années qu'on mit à le bâtir, et le haut de l'édifice n'est pas d'un style lombard aussi pur que le reste. C'est une tour octogone en marbre de Vérone bruni par le temps; chaque face, ourlée aux angles par un pilastre en fuseau, est divisée en cinq étages de galeries dont les quatre colonnettes, assez rapprochées, portent des arceaux semi-circulaires. Des sculptures assez rudes, fantastiques, grotesques même, ajoutent à l'air d'antiquité du monument. Il en est de même de l'intérieur. Au centre, une grande cuve de marbre indique qu'on y a pratiqué dans l'origine le baptême par immersion. C'est encore là que tous les enfans de

Parme sont baptisés. Des fresques salies et poudreuses, mais d'une couleur encore vive et d'une expression assez animée, attestent un sentiment informe des conditions de l'art. Les fresques de la voûte surtout ont quelque chose de primitif.

La cathédrale est en harmonie avec le baptistère. Le vieux style lombard a été suffisamment respecté. Le portail, très orné, gardé par deux lions symboliques en marbre rougeâtre, s'applique sur une façade traversée par deux élégantes galeries byzantines et terminée par un pignon dont la corniche angulaire se marie à l'architecture des galeries. La nef conduit sous une voûte elliptique à un chœur et à des transepts élevés de plusieurs marches au-dessus du pavé de l'église, et qui laissent voir par de larges ouvertures les nombreuses colonnes d'une crypte doucement éclairée. Je ne connais pas d'autre exemple de cette disposition. Le centre de la croix latine est couronné par une coupole dont la base est octogone. On a dit que c'était la première des coupoles, et en effet elle est peinte tout entière à fresque par le Corrège, à qui elle a coûté huit années de travail. Le sujet est l'ascension de la Vierge. Le dôme est le ciel où elle monte. Au-dessous, une balustrade octogonale peinte est censée former l'enceinte du tombeau d'où la Vierge s'est élancée. Les apôtres, rangés autour, lèvent les yeux avec un pieux étonnement vers la voûte céleste, et cette disposition a permis et même commandé de leur donner, ainsi qu'aux divers spectateurs, toutes les attitudes dont un savant dessin s'est plu à vaincre les difficultés. L'ange Gabriel vient au-devant de la reine des cieux, enlevée par une nuée de chérubins. Cette prodigieuse composition a beaucoup souffert des injures du temps, et il faudrait se borner à en admirer l'ordonnance et le ton général, si d'excellentes réductions de toutes ses parties n'avaient été faites en aquarelles très poussées de couleur et ne permettaient d'en étudier les détails. C'est un beau travail du graveur Toschi, ou exécuté sous sa direction, dont le gouvernement toscan a enrichi son musée. On y peut remarquer quelle variété de têtes, de poses et d'expressions heureusement hasardées le Corrège était parvenu, plusieurs années avant *le Jugement Dernier* de Michel-Ange, à rassembler dans un milieu d'une couleur radieuse et d'une suave harmonie. Corrège est un des peintres qu'il est le moins naturel de comparer à Michel-Ange, et il a innové dans la peinture de manière à produire des effets à la Michel-Ange. L'un manque de science, et il fait des choses analogues à ce que la science de l'autre lui fait faire. L'absence du goût classique et la vivacité d'imagination l'entraînent à des hardiesses qui ne sembleraient aller qu'à ces génies énergiques et profonds qui sont dans l'art de la même famille que Dante en poésie. A la vue des fresques de Parme, Corrège cesse de

n'être que le plus gracieux des peintres. Il a l'exécution, l'invention, la force même, et l'on ne sait plus que lui souhaiter.

Malheureusement l'état des fresques, et la difficulté toujours si grande de regarder en l'air ce qui s'élève verticalement, permettent peu de jouir de ces beautés d'un genre avant lui inconnu. Celles que renferme l'église de Saint-Jean-l'Évangéliste, voisine de la cathédrale, passent pour beaucoup plus altérées et m'ont paru plus visibles. C'est à la coupole de cette église, qui dépend d'un couvent de bénédictins, que le Corrège, à vingt-six ans, s'est exercé et préparé aux travaux du dôme de la cathédrale, en peignant la *Vision de saint Jean*. Les figures de saints qui remplissent les pendentifs ont un caractère grandiose, et partout les ressources de la couleur sont employées avec l'art magique de celui qui semble avoir découvert le clair-obscur. Dans l'hémicycle du sanctuaire, il y avait aussi une fresque du Corrège, qu'on a été forcé d'en détacher; mais elle a été remplacée par une bonne copie d'Aretusi, et la madone nouvelle produit de loin presque tout l'effet de l'original. Le temps me manque pour rendre justice aux œuvres du Parmesan, d'Anselmi, de Girolamo Mazzola, de tous ceux qui, s'inspirant du Corrège, ont cherché à compléter la décoration de l'édifice en imitant sa manière, et quelquefois en répétant ses ouvrages.

Après avoir reçu cette impression générale, il faut aller mieux étudier, mieux admirer le Corrège dans le musée qui est comme le temple de son génie. Sur la route, on vous fait arrêter au couvent de Saint-Paul. C'était une maison de bénédictines, dont l'abbesse, Jeanne de Plaisance, demanda en 1519 au Corrège de lui décorer un salon, désigné aujourd'hui sous le nom de la *Grotte de Diane*. La déesse y est peinte au-dessus de la cheminée, et son char est traîné par deux biches blanches sous une voûte azurée, où voltigent des amours ou des génies. La chambre représente une salle de jardin, entourée d'un treillage et ornée de petits sujets mythologiques en camaïeu. Les armes de l'abbesse n'en sont pas moins à la clé de la voûte. Dans ces jeux du talent d'un grand artiste, on reconnaît le peintre de l'*Antiope;* mais il est singulier que ce soit l'appartement d'une religieuse.

L'académie royale des beaux-arts est dans le palais ducal, comme la bibliothèque très riche et très bien tenue, comme le théâtre Farnèse construit tout en bois, aujourd'hui dégradé et vermoulu, mais qui passe pour le premier grand théâtre que les modernes aient élevé et garni de loges à la manière actuelle. L'ordonnance en est belle, et, créé pour les fêtes du mariage d'un duc de Parme en 1628, il devait faire de l'assemblée elle-même un brillant spectacle. Auprès du théâtre est un musée d'antiquités, très digne d'être vu, et

dont la plus belle pièce est une statuette d'Hercule ivre; mais nous sommes venus surtout pour voir les galeries de tableaux.

Il est difficile de trouver un maître au Corrége, si le maître est celui qui instruit par son exemple. On dit bien que Mantegna, qui fut son premier guide, avait avant lui cherché l'effet par les raccourcis, et commencé à bannir la ligne droite de la peinture; mais Mantegna tendait à revenir à l'antiquité, et l'antiquité, pas beaucoup plus que le moyen âge, n'inspira le Modénais Antonio Allegri. Il n'avait vu ni Rome ni Florence, quand son talent avait déjà pris tout son développement, et s'il trouvait, comme on peut le croire, dans l'art gothique un dessin raide et gauche, une couleur sèche et plate, une expression maussade, il devait accuser d'une froide sévérité les imitateurs classiques de l'art des anciens. Le sentiment, la grâce, le mouvement, le charme à tout prix, en un mot l'effet, voilà ce qu'il chercha dans une voie nouvelle où il n'avait pas été précédé, mais où il fut suivi. Il fonda une école dont le Parmesan est le premier élève, et à laquelle vinrent se rattacher des maîtres de Bologne. Les Carraches, à la vue des coupoles de Parme, exprimèrent un enthousiasme dont nous avons encore les témoignages. Avec quelques journées passées à l'académie de Parme, on pourrait recomposer toute cette partie de l'histoire de la peinture. On en aurait sous les yeux les principaux élémens. On y trouverait bien aussi un ***Christ dans la gloire***, donné comme un Raphaël, tableau d'un bleu vineux dont il serait intéressant de discuter l'authenticité; une ***Vierge*** de Van-Dyck, personnage de demi-grandeur, dont l'expression est admirable, encore qu'un peu coquette; une autre ***Vierge*** de Cima, qui figurerait gracieusement et utilement dans notre cours comparé d'histoire des madones; une ***Descente de Croix*** de Francia, composition pathétique où les yeux rougis des saintes femmes excitent l'attendrissement. Oublions tout cela, et ne songeons qu'au Corrège.

Il faut commencer par le ***Portement de Croix***, son œuvre la première en date, peinture encore ***mantegnesque***. Rien de commun, malgré un air d'archaïsme; point de clair-obscur, point de plans : partout un certain ton jaune et plat. Enfin de la sécheresse, mais avec peu de beauté, beaucoup d'expression.

Je ne sais de quelle date est un ***Martyre de saint Placide et de sainte Flavie***, mais c'est sûrement aussi une œuvre de jeunesse. Quoique ce tableau soit meilleur, il n'est pas encore bon. Corrège est sans doute un peintre expressif, mais les scènes sinistres de la souffrance physique ne vont pas à sa tendre imagination. Il faut bien choisir ses sujets et travailler dans son vrai génie, témoin cette ***Annonciation*** de l'Albane qui n'est pas loin de là : l'artiste est sorti de sa sphère, et il a échoué. La douleur morale est plus que l'autre du

ressort du Corrège. Aussi est-il plus lui-même dans sa ***Déposition de la Croix***. On se sent ému en regardant le Christ et les saintes femmes. Le talent de peindre est déjà grand; mais tout s'efface devant la fresque détachée du fond du chœur de l'église Saint-Jean. Que l'on en regarde l'original, placé, je ne sais pourquoi, à la bibliothèque, ou l'excellente copie d'Annibal Carrache qui se voit au musée : on ne peut se lasser d'admirer cette Vierge, les yeux au ciel, les mains croisées sur sa poitrine, contemplant l'objet du divin amour avec toute l'ardeur de la tendresse et de l'espérance. Il est impossible de donner une idée du charme romanesque de cette figure, sorte de Greuze colossal, si l'on me passe la comparaison, ayant toute la passion et tout le charme qu'on peut rêver, avec une certaine élévation qui permet de placer cette tête au fond d'un sanctuaire. Tout n'est pas ascétisme dans cette expression sans doute; mais l'amour divin ne parle pas toujours un langage purement spiritualiste, et il y a des paroles de sainte Thérèse qui ressemblent à ce regard-là.

Je me répéterais, si j'essayais de décrire la ***Madonna della Scala***, une autre fresque que le Corrège avait faite tout simplement pour décorer une porte de la ville. Des têtes de chérubins ou d'enfans, copiées par Louis Carrache, offrent des beautés du même ordre. La collection des dessins coloriés de M. Toschi forme à elle seule une galerie spéciale où le talent du Corrège se montre sous un nouveau jour et découvre aux élèves et aux critiques les trésors d'effet qu'il a su se créer par la hardiesse du dessin et la puissance du coloris. Enfin deux cabinets séparés, disposition qui honore le goût de l'ordonnateur du musée, nous offrent chacun un nouveau chef-d'œuvre, ***la Vierge à l'Écuelle*** et le ***Saint Jérôme***. Le premier tableau est une ***Fuite*** ou plutôt un ***Repos en Égypte***. Tandis que Joseph cueille un fruit de dattier, la Vierge, qui tient la ***scodella***, où elle semble avoir puisé de l'eau, sourit à l'enfant qui lui sourit. Les attitudes ne sont pas très simples, et il y a dans l'expression des têtes, surtout du petit Jésus, un peu de finesse et de mignardise. Ce n'est pas le sublime ***bambino*** de ***la Vierge à la Chaise***, mais c'est un tableau d'un charme surprenant.

On sait que le ***Saint Jérôme***, ce tableau dont Parme voulait nous payer la rançon un million de francs, est une sainte famille. Le profil d'un grand vieillard nu, appuyé contre le cadre, lui a valu son nom. La figure d'un ange, la tête de la Vierge, une jeune fille qui semble se coucher sur elle, ou plutôt sur son fils, pour l'embrasser, sont de toute beauté. L'enfant, à qui l'ange présente un livre, y regarde avec un air d'intelligence, d'espièglerie maligne même, et par suite un peu vulgaire. Grâce à la couleur éclatante de ce tableau

en pleine lumière, les Italiens l'ont appelé *le Jour,* par opposition à *la Nuit,* cette *nativité* dans l'ombre qu'on voit à Dresde, et qui passe pour le chef-d'œuvre du peintre.

Quand on a bien habitué ses yeux à la manière de ce maître, on ne s'étonne pas qu'il ait formé une école d'imitateurs passionnés, au sein de laquelle a pénétré l'affectation qu'il n'a pas lui-même toujours évitée. *Le Couronnement de la Vierge* du Parmesan est un joli tableau, mais où les ornemens sont prodigués, les poses tourmentées, où le fini des détails réuni à l'accumulation des personnages contribue à la confusion. Schedone, qui a les qualités et les défauts de son école, a été inspiré dans son tableau du *Tombeau du Christ.* L'ange assis sur la pierre est superbe; l'expression du tableau est tout à fait dans le goût actuel : à notre exposition, il transporterait le public. Des fragmens de fresques d'Orsi et de Bertoja rappellent heureusement le Corrège. Enfin, non contens de perpétuer ses œuvres par des copies presque égales, les Carraches ont au musée de Parme des compositions originales où le maniérisme disparaît dans la grandeur des proportions. Tel est entre autres un tableau des *Funérailles de la Vierge* de Louis Carrache. Dans une gloire vivement colorée flottent des anges qui rappellent certaines figures de Prudhon. Annibal a réussi en traitant le même sujet. A Parme, les Carraches m'ont paru de grands peintres.

IX.

De Parme, ce qu'on a de mieux à faire, c'est d'achever la tournée des duchés, de visiter Modène et Lucques, et de finir par la divine Florence. Malheureusement le temps m'était compté : mon ambition se bornait à voir Gênes. Des diverses manières de gagner cette ville, la plus simple était d'aller à Plaisance, d'où les communications sont faciles avec Alexandrie, c'est-à-dire avec le chemin de fer; mais Plaisance est, à ce qu'il paraît, insignifiant : il fallait passer une nuit en diligence, et, au prix du même ennui, ou pouvait voir un superbe pays en prenant la route de Pontremoli et en traversant la Lunigiana. Dans une détestable voiture mal menée, mal attelée, on franchit de nuit l'Apennin par des routes qui en de certains endroits sembleraient presque réclamer les mêmes précautions que le passage du Mont-Cenis. On ne voit guère cependant que le chemin est étroit et rapide, les sites sauvages, les abîmes profonds, et lorsque d'assez bon matin on quitte Pontremoli pour suivre la route riante et verdoyante qui mène à Sarzana, on n'a rien à regretter. Sur le versant occidental des Apennins, le paysage prend un aspect franchement méridional. Jusqu'alors, on voyait peu d'oliviers, et les premiers pins pi-

gnons étalent leurs parasols à Terra-Rossa. Maintenant nous voici dans un pays qui avec plus de fraîcheur et de variété rappelle la Provence. On marche vers la mer à travers d'heureuses vallées, et l'on rejoint à Sarzana la grande route de Florence à Gênes. Cette route est comme une continuation de la fameuse Corniche, qu'elle surpasse en beauté. Sarzana, qui pourrait être en Toscane, est en Piémont, ou pour mieux dire en Ligurie. C'est une jolie ville, placée en terrasse sur une belle plaine limitée d'un côté par les montagnes. Il lui est décidément échu une célébrité dont elle ne jouit guère. Il paraît peu douteux qu'elle soit le berceau de la famille de l'empereur Napoléon. Les recherches d'un archiviste de Florence établissent que le nom de Bonaparte fut un surnom d'une branche de l'ancienne famille des comtes de Fucecchio, établis dans le voisinage de Sarzana. Cette branche émigra en Corse, et ses descendans devinrent français en même temps que leur patrie. Je ne venais point chercher ces souvenirs, et après un repos de quelques heures dans une jolie auberge, très préférable à celles qu'on trouve ordinairement en Italie, même dans les villes du second ordre, je rendis ma visite à la cathédrale, édifice gothique-italien du XIV[e] siècle. Grâce au voisinage de Carrare, elle est toute en marbre blanc. C'est un luxe auquel il faut s'habituer, quand on aborde le rivage ligurien et que l'on marche vers Gênes la Superbe. De grands arceaux à plein cintre donnent à l'intérieur beaucoup de dignité, et le sanctuaire étincelle de dorure. Ce faste religieux dans les villes les plus modestes cause toujours un certain étonnement. Une calèche légère, suivant une route dont une partie sera dans peu un chemin de fer, me conduisit, tantôt en s'éloignant, tantôt en se rapprochant de la mer, mais toujours par des contrées riches et pittoresques, à la Spezzia.

Ce nom est connu par des discussions importantes au parlement de Turin. On sait que le gouvernement piémontais, accomplissant un projet de l'empereur Napoléon, veut transporter à la Spezzia son grand établissement de marine militaire, en abandonnant le port de Gênes exclusivement à la navigation marchande. L'avis des hommes compétens et le seul aspect des lieux montrent combien ce projet est fondé en raison, et je souhaite bonne et glorieuse fortune au nouvel établissement. En attendant, bornons-nous à jouir de l'incomparable vue du golfe de la Spezzia. Je crois volontiers qu'il peut rivaliser avec toutes les baies célèbres par un beau rivage, sur une belle mer, sous un beau ciel. Qu'on se figure l'anse d'Éon plus vaste, plus profondément enfoncée dans les terres, formant une courbe plus circulaire, et la même mer poussant mollement ses flots bleus, sous un soleil resplendissant, contre une

plage bordée de côteaux boisés qui vont s'élevant en gradins jusqu'aux premières chaînes de l'Apennin. Des ruines de châteaux forts, des maisons de campagne, de hauts clochers de village épars sur ces pentes fertiles, interrompent la monotonie d'une luxuriante végétation, tandis que des embarcations de toutes sortes se jouent sur la plaine argentée des eaux paisibles. Je n'ai jamais compris, en voyant Biarritz, que les personnes délicates allassent chercher dans la brume les bains de la Manche, et sur notre littoral du nord perdre par le ciel ce qu'elles gagnent par la mer. En voyant la Spezzia, il faut oublier Biarritz même, et les comfortables établissemens qui se forment sur cette côte enchantée semblent destinés à fixer la préférence de tous les baigneurs qui ne tiennent pas absolument à la lame de l'Océan.

On ne sort de la Spezzia que pour monter à travers les bois, et qu'on regarde derrière ou devant soi, on voit ou la mer encadrée entre des coteaux de verdure, ou d'étroites vallées, abruptes par leurs formes, riantes par leur végétation. Cependant on s'élève de plus en plus, et bientôt, laissant derrière soi deux ou trois villages inconnus, on arrive, à travers les bois, dans une région vaste et désolée. Du relai de Matarana, à plus de 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, on ne voit plus d'arbres, mais un plateau montueux, hérissé de pics escarpés. Le site est âpre, mais imposant. En le quittant, on commence à descendre vers Bracco, et on voit le sol perdre peu à peu sa nudité sévère pour se parer du riche vêtement que la nature jette aux contrées qu'elle veut embellir. On aperçoit au loin Sestri-di-Levante, semblable aux villes des paysages du Poussin, et les pentes qui y conduisent circulent bientôt au milieu de tous les accidens de terrains, de toutes les variétés de végétation, de toutes les constructions champêtres qui peuvent diversifier un paysage. La contrée, sans cesser d'être aussi verte qu'un pays du nord, devient en quelque sorte africaine. Les oliviers forment, il est vrai, des masses de verdure qu'on voudrait épousseter; mais les orangers, les pins, les châtaigniers, les platanes, enfin les palmiers, oui, les palmiers, mêlent, confondent leurs profils et leurs nuances, et, placés sur des plans divers, complètent la variété du site le plus accidenté et le plus riant à la fois, car partout les rampes et les terrasses rendent accessibles tous les points de vue, et sans cesse des fabriques monumentales, surtout quand le soleil les dore de ses rayons obliques, donnent au pays cet air de magnificence que Claude Lorrain prête souvent à ses paysages des bords de la mer.

Une route bordée d'aloès court sur la plage, et, traversant de frais ombrages qu'envierait l'Angleterre, vous conduit au milieu des maisons peintes de Chiavari. Cette enluminure des bâtimens est d'un

goût très médiocre; mais dans la *Rivière* de Gênes, c'est un usage universel qui récrée la vue des passans. Le petit port de Chiavari n'a de curieux qu'une caserne fortifiée à l'ancienne mode, et une église neuve qui n'est pas finie. Le péristyle doit être orné de belles colonnes de marbre blanc; une seule est debout. Des fresques, qui tiennent moins de l'art que du métier, égaient l'intérieur, qui est vaste et lumineux; mais tout cela sent la mode et la nouveauté. En général, presque tous les édifices de ces petites villes du littoral, Rapallo, Recco, Nervi, ressemblent plutôt à des décorations qu'à des constructions sérieuses. Sur toute cette route, tout semble fait pour parler aux yeux; on dirait un art et presque une nature de théâtre, et il n'est pas jusqu'aux effets de lumière qui sont tellement violens et magiques, qu'on croit voir parfois réalisé quelqu'un de ces paysages invraisemblables, à reflets métalliques, avivés par les flammes colorées qu'allume à la fin des actes le machiniste dans les pièces à spectacle.

Tout le monde sait que Gênes s'élève en un amphithéâtre assez raide au fond d'un golfe ou plutôt d'une grande darse en demi-cercle que les constructions de la ville ceignent presque tout entière. On a lu partout la description des somptuosités de Gênes. Le port n'est bon à voir cependant que de la mer. De ses quais encombrés et mesquins, il n'offre guère que le spectacle d'une grande activité dans une grande saleté, car le bassin du port franc, où s'opèrent tous les débarquemens, ne vaut pas en grandeur et en bonne apparence le moindre des docks de la Tamise. Il est entouré et séparé de la ville par une galerie fermée, dont le toit en terrasse peut servir de promenade. Cette galerie cache toute vue au chemin de fer intérieur qui en suit le contour, à la rue qui longe le chemin de fer, enfin aux étages inférieurs des hautes maisons qui bordent la rue, en sorte que dans ces maisons, en apparence les mieux exposées de la ville, il faut monter à un étage assez élevé déjà pour voir la darse et l'horizon. Cette triple ligne, comme une enceinte convexe, clôt la ville du côté du sud, et ainsi l'on pourrait habiter Gênes sans se douter qu'on est dans un port. Pour le trouver, il faut savoir qu'il existe, et les rues perpendiculaires au quai sont rares et n'y aboutissent pas immédiatement. Au reste, tout le voisinage du port et une partie de ses établissemens sont, tantôt par le défaut d'espace, tantôt par le manque de soin, enfin par les nécessités du service, dans un état qui rend assez peu agréable de les visiter, tandis que la vue, prise soit de la mer, soit des collines ou des monumens qui dominent la ville, est digne de l'admiration témoignée par tous les voyageurs : c'est Marseille grandiose.

La ville proprement dite, la ville moins ses quartiers maritimes,

n'a, pas plus que Venise, l'air d'une ville de commerce. Comme Venise, elle offre partout les traces d'une grandeur, non-seulement municipale, mais aristocratique et politique. On sent qu'un gouvernement, et un gouvernement libre, a passé par là; mais si l'art trouve à Gênes moins qu'à Venise de beautés à recueillir dans les débris du passé, ces débris, qui méritent à peine ce nom, ont moins souffert à Gênes qu'à Venise de l'injure ou plutôt des malheurs du temps. Bien des monumens de puissance ou de richesse sont debout dans leur splendeur. L'entretien, la restauration, l'embellissement, attestent sur beaucoup de points que Gênes est encore, quoique autrement, florissante. Une partie de la noblesse du livre d'or habite encore dignement ses célèbres palais, et l'on sait qu'enfin la liberté, une liberté plus parfaite et qui un jour sera plus populaire, est venue consoler du passé Gênes ranimée. Il se peut que l'orgueil de cette ville, surnommée la superbe, ne lui permette pas d'estimer encore à leur prix ces dédommagemens que la civilisation lui apporte dans ses derniers progrès. Il en coûte à un état jadis souverain de n'être plus qu'une partie d'un tout, ce tout fût-il heureux et glorieux, et de cesser de figurer en son nom dans l'histoire. On excuse dans l'aristocratie génoise une secrète amertume. Quelle aristocratie n'a pas d'humeur aujourd'hui, excepté l'aristocratie britannique? La génoise ne prendra pas sans effort la place que le destin lui laisse dans un ordre nouveau; mais cet effort, elle le doit faire. On peut aussi passer au peuple de vagues regrets et ce reste d'indépendance querelleuse, héritage de l'esprit républicain du moyen âge; mais la liberté moderne, pas plus que l'ancienne, n'interdit ces mouvemens de défiance qui témoignent de l'existence des partis populaires et forcent à les ménager. Dans cet assemblage d'opinions dont se compose l'esprit public, il en faut d'ombrageuses, et c'est un rôle permis, légal, utile même, que celui de ville d'opposition. Toutefois, *comme le ciel est éloigné de la terre,* ainsi que parle Montesquieu, l'esprit d'opposition est distant de cette sombre passion des complots de vengeance et de bouleversement qui se croient absous par leur vague tendance vers une régénération inconnue, comme si les rêves étaient des principes, comme si une aspiration était un droit. Il ne semble pas au reste que Gênes soit disposée le moins du monde à échanger la liberté pour une révolution et à sacrifier le vrai à l'impossible. La tentative récente dont elle a été tout à la fois le théâtre et le berceau n'a laissé entrevoir, dans ses diverses sortes de mécontentemens, le germe d'aucune sympathie révolutionnaire, et il serait étrange, je l'avoue, que les utopies socialistes trouvassent accès chez les masses italiennes. Cet esprit de localité qu'on leur reproche, et qui en effet, par ses applications malentendues, a été longtemps

le plus grand obstacle à l'indépendance commune, n'est pas moins opposé à la centralisation qu'à la nationalité, et le socialisme est la centralisation à sa plus haute puissance. S'il pouvait triompher jamais, c'est bien alors que Gênes, Venise ou Florence, ce serait tout un, et que les souvenirs historiques, les traditions locales et les monumens du passé, tout disparaîtrait sous le coup d'un vaste nivellement.

On conseille avec raison, comme une intéressante promenade, de faire le tour des remparts de Gênes : la beauté et la variété des points de vue compenseront la longueur un peu fatigante de la course; mais on peut se contenter de l'ascension à la colline de Carignan. On y arrive en voiture, comme partout à Gênes maintenant; fiacres et omnibus y rendent peu utiles les chaises à porteurs, jadis unique moyen de locomotion. Sainte-Marie de Carignan est une église moderne, qui attend encore sa décoration intérieure malgré deux statues du Puget, un saint Sébastien et un saint Jean d'un style un peu tourmenté, et qui eussent étonné un sculpteur grec. Le goût moderne aime ce qui sent l'effort. Quant à la disposition générale de l'édifice, elle fait honneur à l'architecte Alessio. Cette construction, due à la munificence de la famille Sauli, couronne une hauteur qui domine un beau panorama, et à laquelle on arrive par des rampes et par un pont jeté au-dessus des plus hautes maisons des rues. On se trouve là à portée du beau jardin public de l'Acqua-Sola, qui occupe tout un plateau maintenu par des terrasses, et qui, parcouru tous les soirs par des promeneurs en voiture, à cheval, à pied, offre un agréable rendez-vous à toutes les classes de la société génoise. La vue, moins étendue que celle de l'église, est encore belle et variée. La plupart des femmes portent sur leurs cheveux un voile blanc d'un tissu léger, et tout leur ajustement a de la grâce. Pendant qu'un grand nombre prenait des glaces, la musique m'attira vers un théâtre diurne, bâti en belle pierre blanche, et qui me parut bien disposé. L'assemblée était assez nombreuse. Le spectacle m'inspirait quelque répugnance; cependant la curiosité me retint. On jouait un drame dont voici le titre : « La mort (*la Decapitazione*) de Louis XVI, ou les Républicains de 1789 (*sic*). » On conçoit que le sujet et la fidélité historique du titre m'attiraient peu; mais enfin

Peut-on de nos malheurs leur dérober l'histoire?

J'avais envie de savoir comment, dans une ville taxée souvent d'esprit révolutionnaire, l'auteur avait conçu et le public accueillait un sujet semblable. Bien donc qu'on ne puisse, sans un effort assez

pénible, voir évoquer devant des étrangers des souvenirs aussi cruels pour nous, seul, inconnu, je me dis qu'il fallait bien, après soixante-quatre ans, se résigner à voir notre histoire sur la scène, et je restai. Le drame était composé dans les intentions les plus innocentes du monde; les événemens et les hommes étaient travestis, personne n'était calomnié, aucun sentiment moral n'était froissé. Seulement Louis XVI, avec ses cheveux noirs bouclés, ses moustaches, sa tunique d'étudiant en velours, son pantalon blanc et ses bottines, avait l'air d'un honnête carbonaro, tandis que Barnave, poudré, en bas de soie, et l'habit habillé, ressemblait à un marquis des rues; Malesherbes, vêtu de même, mais coiffé à la Titus, l'abbé Edgeworth en costume de notaire, venaient exprimer de bons sentimens et de stériles vœux. Un personnage empanaché apparaissait de temps en temps pour représenter la convention et la commune, en signifiant des volontés impitoyables et des ordres sinistres. La famille royale avait une attitude de désolation. Une seule fois le dauphin, écoutant de courageuses paroles du roi, s'écria : *Bravo, padre!* Du reste, la morale de la pièce était exprimée à la dernière scène par Barnave, je crois, qui, dans une apostrophe finale, proclamait le divorce entre la liberté véritable et une république de sang. Rien, comme on le voit, n'était plus édifiant. Quant au public, toute sa sympathie était pour le malheur, et à travers les déclamations banales de ce mélodrame d'écolier il n'écoutait que les paroles de sévérité pour le crime et de compassion pour la douleur. Il était difficile d'assister à un spectacle plus exemplaire et plus niais, qui fût plus voisin du ridicule et plus conforme à l'honnêteté. Le côté politique ne décelait pas plus d'intelligence que de perversité, et s'il fallait prendre les sentimens des spectateurs pour l'expression des sentimens de la population génoise, on devrait les tenir pour parfaitement inoffensifs.

Les églises de Gênes portent de nombreuses marques de la libéralité de la noblesse. Celle de l'*Annunciata*, avec sa belle coupole, les fraîches et légères peintures de ses murailles, ses dorures éblouissantes et sa façade commencée de marbre blanc, est une création des Lomellini. Les Pallavicini ont donné aux jésuites, puis réparé et redoré l'église de Saint-Ambroise, ornée avec assez de goût, et dont les belles colonnes en portor font oublier certains pilastres plaqués en marqueterie de marbre pour imiter les cannelures. J'y ai remarqué un beau portrait de saint Ignace par Rubens. On ne dit pas s'il est donné pour ressemblant. A San-Stefano, la *pala* ou le tableau d'autel est un *Saint Étienne*, peu visible, comme toute *pala*, grâce aux six cierges et aux rayons d'argent d'un grand ostensoir; mais le tableau est de Raphaël, et on le reconnaît du moins

aux personnages divins qui figurent dans le ciel. Selon M. Valery, le bas du tableau serait de Jules Romain, et Girodet aurait refait à Paris la tête du saint.

Le dôme ou la cathédrale de Saint-Laurent est la seule église qui ait vraiment de l'antiquité. La partie de la façade qui se trouve au-dessous de la corniche de l'ancien pignon serait, dit-on, et j'en doute, vieille de 900 ans. On l'a surélevée depuis lors pour lui donner la forme connue d'un toit dissimulé par une balustrade entre deux tours, dont une seulement a été construite. Tours, façade et murs extérieurs sont tous en marbre blanc et noir. Les trois portes d'entrée sont en ogive, avec les colonnes et les nervures gothiques. Deux lions se tiennent en sentinelle sur les marches du seuil. La nef est restée gothique; les autels des deux extrémités du transept sont surmontés par des groupes de statues en bois peintes à l'huile comme des tableaux. Devant l'autel de gauche, en dehors de la balustrade, là où se tiennent les fidèles, une statue en marbre, isolée, s'agenouille sur le pavé. Galeazzo Alessi a changé le style du chœur. Deux ordres de colonnes et d'arceaux en plein cintre superposés sont en eux-mêmes d'un bon effet. Derrière le maître-autel, une tombe en marbre sculpté à jour laisse voir le cercueil où l'on veut que reposent les restes de saint Jean-Baptiste. On lit partout l'histoire du *sacro catino*, en émeraude ou en verre, conservé précieusement dans la sacristie comme le présent de la reine de Saba au roi Salomon. Sans la bigarrure du style, cette cathédrale devrait être rangée parmi les plus belles.

Le théâtre Charles-Félix est un des grands théâtres de l'Italie, et les représentations y sont soignées, quoique j'y aie vu *le Prophète* très médiocrement rendu, et que les accessoires, décors, costumes, mise en scène, soient fort inférieurs, même au point de vue du goût et de l'art, à ce que nous sommes habitués à voir et à exiger. J'ai fait la même observation dans tous les théâtres où je suis entré, et la saison dans laquelle je voyageais n'offrait aucune chance d'être dédommagé par le talent des acteurs. La scène est abandonnée en été aux troupes du second ordre. J'ai vu à Milan un assez joli et absurde ballet très bien dansé; mais nulle part je n'ai entendu Verdi ni Donizetti très bien chanté. Partout on faisait de la musique, mais médiocrement : les Génois, autant que j'en puis juger, n'en paraissent pas des amateurs très passionnés ni très délicats. On dirait qu'en tout ils aiment les arts comme ils aiment le luxe; je suis prêt cependant à retirer cette remarque à la moindre sommation.

Le fait est que les splendides palais de Gênes ne sont pas toujours combles de chefs-d'œuvre. Il y aurait, je crois, fort à dire tant sur le mérite que sur l'authenticité des tableaux qu'on nous y fait

admirer, et si l'on retranchait les portraits, et particulièrement les Van-Dyck, il y aurait un sévère triage à faire parmi les toiles qui resteraient à classer. C'est en bloc surtout qu'il faut juger la décoration et même l'architecture de ces résidences presque princières, et ainsi elles tiennent ce qu'on en peut attendre. Il y en a peu qui, à leur magnificence propre, joignent l'agrément d'une belle vue ou d'un beau jardin. Quelques-unes néanmoins, bien que renfermées dans la large enceinte de la ville, ont un air de maisons de campagne et jouissent de ces deux avantages. Tel était un palais Pallavicini transformé en collége, et le *palazzino* Negri, dont le jardin un peu escarpé a la richesse d'un jardin botanique. L'hôtel rougeâtre et la maison de marbre du comte Serra, au pied du terre-plein de la promenade d'Acqua-Sola, sont des constructions nouvelles, entourées d'un jardin élégamment soigné; mais le public n'y est pas admis. Parmi les vrais et anciens palais, deux donnent sur la mer. L'un est le palais royal, autrefois Durazzo, qui, encore que meublé d'une manière disparate, est agréablement riche, et que des serres, des terrasses, des parterres lient à la droite du port de manière à lui en donner la vue générale, en lui cachant presque tous les détails moins agréables à voir. L'autre est le palais Doria ou *del Principe*, séparé des parties les plus fréquentées de la ville. Deux statues d'André Doria, l'une en géant, l'autre en Neptune, ornent des jardins embellis de bassins et de jets d'eau, et de là les yeux embrassent de l'ouest à l'est toute l'étendue de la darse. Les appartemens sont presque nus, et il faudrait beaucoup d'argent pour les meubler dignement; mais ils sont bien tenus. Les peintures des plafonds et des frises, accompagnées souvent de reliefs en plâtre, font honneur à Perino del Vaga, qui avait travaillé aux *Loges* de Raphaël et qui s'est ici rappelé la manière de son maître.

A la municipalité, ancien palais Grimaldi, il faut remarquer des fresques bien conservées, qu'on a suspendues dans le vestibule après les avoir détachées de leur place originaire. Elles représentent les divers épisodes de la visite de don Juan d'Autriche à Gênes, et quoique ce soient des sujets un peu froids, elles joignent au mérite d'une bonne exécution le mérite plus rare d'un caractère vraiment historique. C'est une chose singulière que la rareté de ce caractère dans toute la peinture antérieure aux deux derniers siècles, et surtout dans la peinture italienne. Les sujets sacrés sont assurément excellens, s'ils ne sont les meilleurs; mais ne s'y est-on pas attaché trop exclusivement? D'ailleurs la plupart sont des événemens de l'histoire sainte, et comme tels ils auraient pu être traités quelquefois avec un peu plus d'attention pour la réalité. Je dis *quelquefois;* je ne regrette pas qu'on ait introduit, comme le Pérugin et

ses prédécesseurs, comme les Flamands, comme Paul Véronèse, dans les scènes religieuses, l'imitation exacte du costume contemporain; je ne blâme pas non plus cette liberté conventionnelle, qui s'est établie, de mettre tous les accessoires des figures sous la forme jugée la plus pittoresque, sans qu'on s'astreignît servilement à la chronologie ou à la vraisemblance des mœurs, des armes, de l'architecture et des vêtemens. L'art n'a jamais trop de ressources, et d'ailleurs les sujets sacrés ont pour ainsi dire une double face, comme l'Écriture, qui a un sens littéral et un sens figuré. Ils se composent d'une scène souvent réelle, dont les données positives, fournies par la tradition, ne peuvent être altérées, et d'une pensée morale ou métaphysique, qui est de tous les temps, et que, par des dehors symboliques ou des conceptions arbitraires, on peut rendre plus saisissante et plus poétique, ou seulement plus accessible aux goûts et aux intelligences d'un pays ou d'une époque. Il se peut même que le convenu en ce genre aille jusqu'à l'impossible, et ne choque pas. Ainsi une foule de tableaux, et des meilleurs, représentent la Vierge sur un trône, avec son enfant dans ses bras. Le trône est dans un palais, il est richement orné, et la madone, quelquefois couronnée, porte les vêtemens, les broderies, les joyaux d'une princesse. Toute cette parure ne peut être qu'un symbole du titre que lui donne l'église de *reine des cieux*. Or ce titre appartient à la Jérusalem céleste, et, dans cette sphère surnaturelle, le Christ triomphant ne peut plus être l'enfant au berceau, dans toute la faiblesse apparente de l'humanité. La Vierge ne peut avoir un enfant dans ses bras qu'autant qu'elle est sur la terre, et qu'humble, pure et pieuse mère, elle traîne, au milieu des périls et des angoisses de ce monde, sa modeste et douloureuse existence. Encore moins saint Jérôme et saint Augustin, saint Sébastien et saint Roch, saint François d'Assise et saint Charles Borromée peuvent-ils être rangés autour de l'enfant divin. Cet anachronisme grossier indique que de pareils tableaux représentent de saintes visions, et appartiennent en peinture au genre symbolique, lequel est loin, du reste, d'être défavorable au développement des ressources de l'art. Il semble cependant qu'on doit admettre avec plus de scrupule l'application de ce système conventionnel aux sujets vraiment historiques. On aurait dû mettre plus de réserve dans cet emploi de la fiction au milieu des images des faits positifs, et plus ces faits sont récens et nationaux, plus il en coûte de les voir affublés d'un costume de fantaisie et entremêlés avec un merveilleux imaginaire ou de capricieuses allégories. On ne voudrait pas interdire absolument de mettre un héros du moyen âge ou de la renaissance en empereur romain, ni proscrire la Justice ou la Victoire des plafonds où l'on célèbre un gouvernement ou un guerrier.

Le sens commun n'est pas tout le génie des arts, mais il y a sa place, et dans certains sujets il peut dominer sans rien coûter à la force de la pensée et à la puissance de l'émotion. La vérité n'est pas en lutte nécessaire avec l'imagination, et elle a des ressources dont les peintres longtemps se sont volontairement privés. Ce n'est pas que des chefs-d'œuvre de peinture historique ne figurent dans les fastes de l'art. Il faudrait, pour l'oublier, oublier les merveilles du Vatican, les chambres de Raphaël, Constantin, Attila, saint Léon, Charlemagne; mais, traitant des sujets fort anciens, Raphaël se donnait beaucoup de liberté, et il cherchait dans le passé des allusions au présent. C'est Léon X qui arrête Attila, c'est Jules II qui chasse Héliodore du temple et qui accomplit le miracle de Bolsène; c'est par un souvenir classique qu'en peignant l'incendie du Borgo-Vecchio, Raphaël a représenté l'incendie de Troie. Toutes ces fantaisies étaient permises, et n'ont certes pas nui à ses chefs-d'œuvre; mais elles auraient moins réussi, s'il eût traité des sujets plus récens, de ceux qu'il faut rendre et non feindre. Ainsi le gouvernement de Venise a commandé à ses plus grands peintres des ouvrages destinés à célébrer sa puissance, à immortaliser sa gloire; mais les nombreuses et vastes machines qui parent ses édifices publics, et qui immortalisent les souvenirs de la ligue de Cambrai ou de la bataille de Lépante, ne sont souvent que des compositions allégoriques où figurent des saints et des divinités poétiques, où aucun personnage n'est reconnaissable, où l'événement ne l'est pas davantage, étant figuré par des circonstances incompatibles avec toute réalité possible. On ne saurait proscrire absolument cette peinture symbolique qui célèbre la pensée de l'événement, au lieu de retracer l'événement même. Elle convient dans certaines occasions, surtout quand elle fait partie d'un ensemble de décoration, et sa place est surtout à la voûte des dômes ou aux plafonds. N'est-il pas regrettable pourtant que la peinture imitative du vrai ait été si peu appliquée aux grands sujets, et presque toujours resserrée dans le cadre étroit des tableaux de chevalet? Comment des maîtres qui ont presque tous excellé dans le portrait, qui l'ont traité avec tant de vérité et même d'exactitude dans les détails, n'ont-ils pas eu l'idée de le placer dans le cadre d'une grande scène, de faire enfin le portrait des événemens? N'aurait-on pas désiré que Van-Dyck, qui a peint si souvent et si heureusement Charles Ier, le représentât devant ses juges, ou nous montrât Cromwell gagnant une bataille ou dissolvant le long parlement? Mais supposez qu'il eût assez vécu pour le faire, y aurait-il songé? Ne voudrait-on pas que Rubens eût mêlé un peu moins de mythologie au mariage de Henri IV et à la naissance de Louis XIII? Et combien nous aimerions aujourd'hui à pouvoir contempler quelques-unes

des plus importantes scènes de l'histoire, depuis le commencement du xve siècle, reproduites par le pinceau habile et fidèle des grands maîtres contemporains!

Bien peu de palais génois nous dédommageront de cette lacune dans les fastes de la peinture. Ils sont curieux à d'autres titres. On sait que la plupart sont accumulés dans deux rues assez étroites, la rue Neuve et la rue Balbi, et ces deux rues, à peu près parallèles au quai du port, sont à mi-côte, puisque toute la ville est bâtie en amphithéâtre. Les deux rangées de palais ne sont donc point élevées sur des terrains de niveau, les uns étant au-dessus du sol de la rue, et les autres en contre-bas. Pour détruire, racheter ou employer ces inégalités, l'art a recours à divers expédiens. En général, la grande porte en fer de la rue s'ouvre sur un vaste vestibule qui tantôt se prolonge de plain-pied dans une cour et un jardin, tantôt communique par un beau perron avec un *atrium* plus élevé entouré d'un portique. Les colonnes, les marches, les balustres, sont en marbre, quoique les palais tout en marbre soient peu nombreux. Quelques-uns sont peints, et probablement tous les palais en pierre l'ont été. On sait que le palais Brignole est peint en rouge, et de là son nom de *Palazzo Rosso*. C'est sans doute le plus beau avec le palais Balbi. L'intérieur de celui-ci est le plus grandiose; mais celui-là est le plus somptueux : aucun n'a peut-être rien d'aussi splendide qu'un salon du palais Serra, qui aurait, dit-on, coûté un million. Tous ont des peintures, des fresques, quelques portraits; mais les deux plus riches en tableaux sont le palais Pallavicini et le palais Brignole. On voit au premier *la Madone à la Colonne*, qu'on dit de Raphaël : le charme de cette peinture répond à ce nom, quoiqu'on puisse lui reprocher un peu d'affectation. Les mains potelées de la Vierge sont absolument celles d'une jolie femme, et, si j'ose dire, d'une petite-maîtresse; mais le mouvement de l'enfant est neuf et bien trouvé. *Un Cavalier avec sa famille et son cheval*, par Van-Dyck, a été baptisé du nom de *Coriolan et Véturie* malgré un costume à l'espagnole. On croit aujourd'hui et avec raison que c'est le roi Jacques Ier avec sa femme et ses enfans. Le tableau est bon, et cette fois bien historique. De nombreux portraits de Van-Dyck sont le plus bel ornement du palais Balbi. Il n'en manque pas non plus au palais Brignole. Le plus frappant est un Brignole à cheval, vu de face et la toque à la main; une *Sainte Famille* d'André del Sarto a son analogue au Louvre. Une *Adoration de la Vierge* du Guerchin, un *Repos en Égypte* de Carlo Maratti, plusieurs Paul Véronèse, dont une *Judith* bizarre, plus frappante par l'effet pittoresque que par la vérité historique et dramatique; un tableau étrange où Rubens s'est peint, avec une liberté singulière, dans les intimités du

mariage, lui, sa femme et un satyre en tiers : tels sont en abrégé quelques-uns des objets d'art qui peuvent attirer l'attention.

Le palais ducal, occupé maintenant par les cours de justice, dépouillé il y a plus de cinquante ans par les révolutions, n'offre plus guère que de grands escaliers et de vastes salles qui ont perdu leurs ornemens. A peine quelques tableaux, qui n'échappent point à notre critique de la peinture d'histoire, rappellent-ils les navigations de Christophe Colomb, le premier doge mariant le roi de Chypre à Catarina Cornaro, et ces guerres contre les Pisans, dont je conçois une plus grande idée en voyant suspendues en divers lieux de la ville les chaînes du port de Pise. La banque de Saint-George et d'autres édifices qui rappellent l'ancienne grandeur commerciale de Gênes portent peut-être plus de traces historiques; mais c'est aux auteurs d'itinéraires d'en faire la description. Je n'ai moi-même sans doute que trop chevauché sur leur terrain, et je ne ferai point après eux le tableau de la route de Gênes à Nice. Oneille et Savone sont des villes qui ressemblent à Chiavari, et Sestri-di-Ponente diffère peu de Sestri-di-Levante. Ce quai de la Méditerranée qu'on appelle la Corniche conserve uniformément sa beauté, quoique dans la Rivière de Gênes le levant me semble encore plus beau que le ponant. Nice termine avec éclat cette ligne éclatante, et cette petite ville, si célèbre par son climat, entourée de sites admirables, a pris un air de prospérité et de luxe qui permettait de la reconnaître à peine à qui ne l'avait pas vue comme moi depuis trente ans.

Venise et Gênes sont aux deux extrémités de la ligne du nord de l'Italie. Gênes et Venise la terminent magnifiquement sur deux mers, et à leur beauté matérielle joignent leur éclat historique. L'une et l'autre ont régné, négocié, combattu, possédé dans sa toute-puissance une nationalité historique. L'une et l'autre, en leur qualité d'anciens pays libres, auraient plus qu'aucun des autres états de l'Italie le droit de regretter, d'ambitionner, de revendiquer une existence indépendante, et l'esprit de localité pourrait sans mauvaise grâce relever le drapeau qui porte la croix rouge ou le lion ailé tenant l'Évangile. Quelle comparaison faire de ces duchés, de ces seigneuries incessamment transférées d'un maître à un autre, avec les deux illustres républiques maritimes qui ont au loin fait respecter ou craindre leur pavillon de guerre? Quelle différence l'histoire ne met-elle pas entre ces petits états continentaux sans cesse menacés ou disputés par les plus forts et deux cités régnantes dont l'alliance était briguée, l'hostilité redoutée par des potentats européens! Et cependant, elles permettront ce langage austère, aucun esprit sage n'oserait leur promettre, n'oserait leur souhaiter le retour d'une existence isolée et d'une nationalité distincte. Leur longue et glorieuse exis-

tence était, je ne veux pas dire artificielle, mais liée à des circonstances générales qui ne sont plus et qui ne peuvent renaître. Je ne parle même pas de ces constitutions singulières que le temps a pu produire et conserver, mais qu'il ne permet pas à la main de l'homme de relever quand une fois il les a laissé tomber; je ne fais point allusion à cette transformation universelle de l'ordre social qui ne comporte plus que le droit de gouverner soit un privilége de race, et j'oublie que tous les livres d'or ont été jetés à la mer. Mais, sans compter toute autre impossibilité, est-il possible aujourd'hui d'être une puissance indépendante sans être une puissance militaire, et l'existence politique peut-elle échoir à qui n'est pas dans une certaine mesure capable de la défendre? Or, jusqu'à la fin du moyen âge, le commerce et la richesse avaient donné à Gênes et à Venise des moyens de défense et même d'agression fort supérieurs aux ressources naturelles de leur territoire et de leur population. C'était chose possible alors, parce qu'il était possible aussi que le commerce et la richesse fussent l'apanage des petits états à l'exclusion des grands. L'Europe a été longtemps semée de cités privilégiées que leur situation géographique, les circonstances de leur formation, leur isolement, leur constitution sociale, leur esprit d'entreprise et d'industrie soustrayaient à la détresse universelle, produit durable du régime féodal, et qui, malgré la disproportion matérielle et territoriale, se soutenaient avec avantage en face des grands empires, lents d'ailleurs à se former et à constituer leur unité. Les finances des unes compensaient l'étendue des autres. Les grandes armées d'ailleurs étaient inconnues, et l'inégalité numérique était moindre sous ce rapport entre les forces des diverses nations. Une ville tenait tête aux troupes de plusieurs provinces. Que reste-t-il de tout cela? La proportion ne tend-elle pas à s'établir partout entre le territoire, l'industrie, le commerce, la richesse, l'effectif militaire? Et devant ce nouvel état de choses, comment prendre une grande et ferme confiance dans le maintien même des petits états qui subsistent encore? Comment surtout concevoir l'espérance de voir renaître, et durer, et prospérer ceux que le temps a détruits? N'est-ce pas, je le crains bien, un rêve archéologique et une illusion de patriotisme?

Ces idées, Gênes peut, à mon sens, les entendre exprimer sans tristesse; en échange de son passé, elle a reçu ses compensations. La vérité est plus difficile à dire à Venise; mais enfin il y a déjà plus d'un siècle et demi que les historiens ont attribué sa décadence forcée à une longue paix, à la plus longue paix dont eût joui aucune nation moderne, et cette longue paix elle-même, elle n'était pas accidentelle, elle était devenue une nécessité. Dès la fin du XVII[e] siècle, cette tendance à l'égalité de tous les moyens de puissance pour

les grands états avait commencé à se manifester. L'ordre actuel de l'Europe se formait peu à peu, et la difficulté, l'impossibilité même naissait par degrés pour les petits états d'exister et d'agir par eux-mêmes. Ils marchaient de plus en plus vers cette condition où l'on ne se soutient, quand on a des ennemis, qu'en ayant des protecteurs, où l'on ne voit ses droits respectés que par la lutte des ambitions qui les menacent, où l'indépendance est apparente et précaire, n'étant que le résultat accidentel d'une transaction entre tous les plus forts. Certes les événemens diplomatiques et militaires qui ont amené l'anéantissement politique de Venise pouvaient être retardés encore, la faute de Campo-Formio aurait pu ne pas être commise; mais elle était devenue possible, et la nature des choses comportait désormais ce qui est arrivé. Ce fut un douloureux jour, celui où une nation fut forcée d'élever de ses mains son tombeau, et l'histoire peut s'attendrir au souvenir de ce doge Manin qui s'évanouit en disant : « Venise est morte! » Des sentimens non moins pénibles attendaient cependant l'homme distingué qui a tenté de rattacher ce même nom de Manin à la renaissance de sa patrie, et quoique moins humilié assurément, moins privé des consolations de la dignité et de l'espérance, il a dû, lui aussi, mesurer avec une cruelle amertume la profondeur de la chute dont le lion de Saint-Marc aurait à se relever pour reprendre son libre vol au-dessus de la terre et des eaux. La sympathie de toute âme patriotique est due à de telles douleurs.

Il reste trop vrai néanmoins que l'existence politique par soi-même, que l'autonomie absolue semble à jamais interdite à ces petits états, à ces nationalités locales, qui n'ont plus d'empire que dans l'histoire. Cela est vrai de Venise et de Gênes : comment cela ne serait-il pas vrai de ces principautés changeantes, ballottées depuis Charlemagne par les événemens, conquises, cédées, perdues, transférées, échangées sans cesse, par la diplomatie et par la guerre? Voilà ce qu'il faut oser se dire; il y a là cette force des choses à laquelle on ne résiste pas. Mais tout ce qui vient d'être dit, qu'on le remarque bien, ne s'applique qu'aux nationalités particulières de l'Italie : rien ne s'applique, Gênes doit le savoir déjà et Venise peut l'apprendre, rien ne s'applique à cette grande nationalité qui respire dans les vers de Dante et de Leopardi.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LES BUTTERFLY

SCÈNES DE LA VIE AMÉRICAINE

Un soir du mois de mai 1849, un jeune Parisien, nommé Charles Bussy, que Paris ennuyait, mit pied à terre à l'hôtel d'*Astor*, à New-York. Il était jeune, de bon caractère, bien fait, vigoureux, chasseur adroit, bon cavalier; il avait de l'esprit, du courage, de la gaieté, et par malheur aussi des dettes.

Dans les pays civilisés, le créancier n'est que la préface de l'huissier, derrière lequel on aperçoit les recors et le frais séjour de Clichy. Bussy, qui aimait le soleil, le grand air et l'aspect de l'immense Océan, partit sans attendre qu'on lui offrît un asile dans cette maison hospitalière. Il emportait le titre de propriété d'une forêt de cinq mille acres que son père avait achetée à vil prix, dix ans auparavant, dans l'Ohio. Ce père prévoyant avait deviné les instincts dissipateurs de son fils, et, par une clause expresse de son testament, il avait défendu de vendre ou d'hypothéquer avant dix ans la moindre parcelle de sa forêt. Cette précaution prise, il mourut, laissant à son fils de profonds regrets et un capital de cinq ou six cent mille francs, qui ne tarda guère à s'évaporer en fumée.

La veille de son départ, Bussy fit son inventaire. Il avait en portefeuille dix mille francs, et il en devait soixante mille. Cette découverte le fit sourire. Il pensait à sa forêt d'Amérique et se sentait plein de confiance. Tout homme a son rêve; celui de notre héros était de devenir grand propriétaire dans le pays des Mohicans. — Je défricherai ma forêt, disait-il, j'abattrai les arbres, je construirai des maisons, j'y mettrai des Allemands, des Irlandais ou des nègres, et

je serai le bienfaiteur et le représentant naturel des fermiers de ma future ville de *Bussy-Town*. Dans cinq ans, j'aurai payé mes créanciers, je serai membre du congrès, peut-être gouverneur de l'état, et vingt fois plus libre et plus puissant qu'aucun de mes amis d'Europe.

A New-York, son premier soin fut de faire vérifier ses titres de propriété par un avocat qui les trouva excellens, puis il revint à *Astor-House*, et dîna de bon appétit. La cuisine américaine ressemble beaucoup à la nation. Elle est, non pas la meilleure ni la plus délicate, mais la plus solide et la plus variée de toutes les cuisines de l'univers. La rhubarbe s'y mêle à l'ananas, comme le nègre et l'Indien se mêlent au *Yankee*. Bussy, que le hasard avait placé en face d'une fort jolie Américaine, aux épaules blanches et nues, dépensa en quelques minutes toutes les phrases aimables que fournit le *guide des étrangers*. La dame en parut charmée et lui tendit gracieusement son verre lorsqu'il prit, suivant la coutume du pays, la liberté de lui offrir du vin de Champagne. Cette faveur inespérée tourna la tête à notre ami, que l'expérience de la vie parisienne n'avait pas rendu sage, et, poussant plus loin l'audace, il demanda pour le soir une conversation particulière que la jeune et souriante miss ne crut pas devoir lui refuser.

Je supplie le lecteur de ne pas se scandaliser trop vite. Ces sortes de faveurs sont tout à fait sans conséquence aux États-Unis. Les jeunes filles de ce pays-là, qui sont beaucoup plus libres que celles de France ou d'Italie, ne font peut-être pas plus de sottises. Sont-elles froides ou prudentes? C'est ce qu'il est difficile de décider. Comme elles attendent peu de chose de la libéralité de leurs parens, elles sentent de bonne heure le besoin d'un mari qui soit riche. Fille qui cherche un mari n'a pas besoin d'amant.

Bussy, qui ne connaissait pas les mœurs du pays, et qui avait fort bien dîné, s'était appuyé contre une des colonnes de marbre d'*Astor-House*, et, tout en fumant un cigare, regardait passer la foule dans *Broadway*. — Quelle ravissante franchise! se disait-il. Je connais depuis une heure à peine cette jeune fille, je lui offre un verre de vin et un rendez-vous, et elle accepte du premier coup l'un et l'autre. Quelle douce liberté de mœurs! quelle sage économie de préliminaires!

A ce moment, un jeune homme de haute taille, d'une force athlétique et d'une figure énergique et franche, lui dit avec un accent bas-normand : — Monsieur le baron Bussy de Roquebrune, n'avez-vous pas des parens au Canada?

— Oui, monsieur, dit poliment Bussy; mais comment se fait-il que vous connaissiez si bien mon nom?

— De la manière la plus simple du monde : je vous l'ai vu écrire

ce matin sur le registre d'*Astor-House*. Je suis le chevalier de Roquebrune, citoyen du comté de Trois-Rivières, dans le Bas-Canada, et avocat à Montréal.

— Mon cher cousin, dit Bussy en lui serrant la main, je remercie l'heureux hasard qui nous met aujourd'hui en présence. Il y a longtemps que j'avais oublié le titre de baron et le nom de Roquebrune.

— Comment, oublié! dit le Canadien. Roquebrune est-il un nom qu'on puisse oublier? Nous autres gens du Canada, nous avons un souvenir plus fidèle de nos ancêtres de France.

— Excusez-moi, mon cher cousin, dit Bussy en souriant. En 92, mon grand-père, bon républicain, qui aimait fort sa patrie, sa fortune et la liberté, crut devoir, pour conserver ces trois biens si précieux, faire quelques sacrifices aux préjugés du temps. Il quitta sa baronie et le nom de Roquebrune, courut à l'ennemi avec toute la France, et devint colonel au service de la république. Après Marengo, les temps étaient plus doux, son patriotisme n'était pas suspect: il déposa les armes; mais il ne se soucia plus d'un vieux titre et d'un vieux nom passés de mode. Toute l'armée le connaissait sous le nom du brave Bussy; il se contenta de ce titre. Voilà pourquoi je m'appelle aujourd'hui Charles Bussy, Parisien de naissance, voyageur de profession, et propriétaire d'une forêt située je ne sais où, sur les bords du Scioto et du *Red-River*, je crois, vers le quarantième degré de latitude boréale.

— Pourquoi donc avez-vous écrit sur le registre : baron Bussy de Roquebrune?

— C'est une habitude que j'ai prise dans les hôtelleries de Suisse et d'Allemagne; cela éblouit l'hôtelier.

— Vous avez réponse à tout, dit le Canadien. Eh bien! puisque le hasard me fait rencontrer un parent, ce qui, dans ce pays de loups et de chasseurs de dollars, est presque un ami, il faut que je lui donne un bon conseil.

— Donnez, pourvu qu'il n'engage à rien.

— C'est le sort de tous les conseils. Vous êtes nouveau venu à New-York; fuyez les rendez-vous de miss Cora Butterfly.

— Qu'est-ce que miss Cora Butterfly? demanda Bussy d'un air indifférent.

— C'est, répondit le Canadien, une fille charmante qui a les yeux bleus, les cheveux blonds, vingt ans, un air candide, d'admirables épaules, des dents petites et blanches comme celles d'un jeune chien, la taille ronde, les lèvres vermeilles, mille dollars de revenu, de grandes dispositions à en dépenser dix mille, et qui cherche un mari assez riche pour payer ses fantaisies et ses dentelles. En un mot, c'est la jeune dame qui vous a donné rendez-vous pour ce soir, à neuf heures, dans sa chambre.

— Vous êtes fort au courant de mes affaires, dit Bussy, moitié riant, moitié fâché.

— Ne remarquez pas mon indiscrétion, reprit Roquebrune. Vous avez vu cette jeune blonde, et vous l'aimez. C'est un antique usage des Français de France auquel vous ne pouviez déroger. Les Anglais aiment les chevaux, les Allemands la bière, les Américains le whiskey, et les Français aiment les femmes. C'est un goût fort noble, je vous assure, et que je suis loin de condamner; mais croyez-moi, faites votre malle et allez voir la forêt du Scioto.

— Bon! le Scioto n'est pas pressé; il peut attendre.

— Et miss Cora ne le peut pas! Méfiez-vous, mon cher, d'une fille qui cherche un mari. Il n'y a rien de si dangereux sur la terre. J'ai chassé l'ours au New-Brunswick et la panthère au Texas; mais ni l'ours ni la panthère ne sont aussi redoutables qu'une Américaine à la poursuite d'un mari.

— Bah! elle ne peut pas me mettre le couteau sur la gorge. On n'épouse que lorsqu'on le veut bien, et je ne crains ni les pères ni les frères.

— Je vois, mon cher cousin, que vous avez besoin de mes conseils encore plus que je ne le pensais. On ne vous apprend donc rien à Paris? A quoi vous sert cette civilisation si vantée? Vous ne rêvez que pistolets et poignards, comme si vous étiez dans le pays des Sanches et des Guzmans. Ici c'est toute autre chose. Les *Yankees* sont d'humeur débonnaire, et se soucient fort peu de leurs filles. Qu'importe, je vous prie, à M. Samuel Butterfly, le père de miss Cora, que sa fille prenne ou non un amant? Cela fait-il hausser ou baisser le prix du coton? Le vieux Samuel sait fort bien que la candide miss Cora ne se compromettra qu'à bon escient, et qu'elle n'épousera qu'un homme cousu de dollars. Elle peut faire toutes les folies du monde, se faire enlever par le premier venu, s'embarquer pour l'Europe ou pour le Chili: il est une folie qu'elle ne fera jamais, celle d'épouser un mari pauvre; mais malheur à vous si elle apprend que vous possédez une forêt sur les rives du Scioto! Elle fera votre bonheur malgré vous, et vous l'épouserez, si elle l'a résolu.

— Je ne l'épouserai pas.

— Vous l'épouserez, vous dis-je. Connaissez-vous l'histoire de mon ami le capitaine Robert Inglis? Il était jeune, raide, ganté, gommé, ficelé, large d'épaules, mince de taille, hardi d'allure, pédant, ennuyeux, trois fois millionnaire, toujours occupé de ses chevaux et de ses bonnes fortunes; toutes les femmes l'adoraient. Les filles à marier, les *belles*, comme on dit ici, se disputaient ses regards. Il passait au milieu d'elles, dédaigneux et superbe. Un soir une brune charmante, miss Caroline Vaughan, l'invite à souper dans sa propre chambre. C'est l'usage du pays, et les mœurs,

dit-on, n'en valent que mieux. Inglis accepte, se grise et s'endort dans la chambre de miss Caroline. Au point du jour, on frappe à la porte; la belle, tout éplorée, les cheveux épars, tire le verrou et se précipite au-devant d'un ministre qui arrivait suivi des parens et de deux témoins. Inglis s'éveille au bruit et proteste de son innocence. Il s'est débattu en vain; on vous a bel et bien marié le pauvre diable. De désespoir il est parti pour les îles Sandwich, mais la belle Caroline jouit de vingt mille dollars de revenu.

— Votre capitaine, mon pauvre chevalier, était un triste sire. Qu'ai-je à craindre d'ailleurs? Je suis ruiné.

— Allez donc, et soyez heureux; mais prenez garde au ministre. Adieu.

— Je vous remercie, dit Bussy; permettez-moi d'espérer que je vous reverrai bientôt, et que notre connaissance, si singulièrement commencée, deviendra une amitié solide.

— Quand il vous plaira, dit Roquebrune en souriant. Vous me plaisez, je ne sais pourquoi, si ce n'est peut-être que mon arrière-grand-père était né vers Caen ou Caudebec, dans le pays des pommes et du cidre, et que vous ne parlez pas cette langue barbare qui siffle entre les dents des Anglais et des Américains. Quand vous serez las de votre bonne fortune, venez me voir à Montréal, et si vous avez besoin d'un conseil ou d'un coup de main pour défricher votre forêt, comptez sur moi.

— Quoi! partez-vous si vite?

— Je voudrais être déjà dans mon vieux Canada. New-York m'ennuie à périr. Un oncle que je ne connaissais pas, et qui vendait ici du bœuf salé, s'est avisé de mourir et de léguer son héritage à ma sœur et à moi. Vous connaissez la curiosité des femmes; ma sœur a voulu voir New-York : j'ai cédé, car c'est la plus aimable enfant du monde, et elle fait de moi tout ce qu'elle veut; depuis un mois, nos affaires sont réglées, et nous partirons dans trois jours.

Comme le chevalier de Roquebrune finissait de parler, une jeune fille d'une beauté ravissante, blanche et rose, avec des cheveux noirs et des yeux d'une douceur et d'une vivacité charmantes, s'avança sur la pointe du pied comme une déesse, et posa légèrement la main sur celle du Canadien. — Eh bien! Henri, dit-elle d'une voix légère et gracieuse, tu m'oublies, paresseux? Déjà quatre heures, et nous ne sommes pas encore sortis! Vois comme je me suis faite belle pour te plaire!

En même temps, et d'un mouvement leste et gracieux comme celui d'une gazelle, elle voulut entraîner son frère; mais Roquebrune resta immobile et lui présenta Bussy.

Je crains que mon héros ne paraisse indigne d'intérêt à la plus belle moitié du genre humain, si je raconte fidèlement ce qui se passa

dans son cœur; pourtant l'histoire le veut. Bussy n'eut pas plus tôt vu la jeune Canadienne, qu'il oublia complétement miss Cora Butterfly, le rendez-vous donné, et tous les sermens qu'il avait prêtés ou reçus depuis dix ans. C'était le meilleur garçon du monde et le plus sincère; mais il avait vingt-cinq ans, et jusqu'à cet âge il n'est pas défendu de déraisonner en amour. Il avait aimé toutes les femmes, toutes celles du moins qui étaient belles; seulement il n'aimait en elles que la beauté. C'est un amour fort délicat, car le goût de la beauté est plus rare qu'on ne pense, et bien des gens ont passé près d'elle sans la connaître; mais ce n'est pas l'amour véritable. Aimer la beauté dans la femme, et n'aimer que la beauté, ce n'est pas aimer la femme même. Cette distinction paraîtra peut-être subtile. Ceux qui ont lu le *Phèdre* de Platon m'excuseront de m'expliquer si mal; où le vieux Grec a été obscur, j'ai droit d'être incompréhensible. Je veux dire, et tous les gens sages me comprendront, que Bussy aima ce jour-là pour la première fois. Il s'inclina respectueusement devant la jeune Canadienne, hésita quelques secondes, et, reprenant bientôt son sang-froid, lui débita un petit compliment auquel elle répondit très gracieusement et en peu de mots. Cela fait, Roquebrune et sa sœur descendirent du côté d'*East-River*, et laissèrent le pauvre Bussy tout ébloui de cette apparition céleste.

Le soir, il soupa gaiement sans plus songer à miss Cora Butterfly que s'il ne l'eût jamais connue, et il allait tranquillement se promener dans Broadway pour rêver plus à l'aise à la belle Canadienne, lorsque neuf heures sonnèrent à toutes les horloges de New-York. Ce bruit lui rappela son devoir. — Quel ennui, se dit-il, d'aller parler d'amour à cette poupée américaine quand j'ai le cœur déjà plein d'une autre passion! En vérité, c'est un pesant fardeau que d'être trop aimable. J'ai bonne envie de planter là miss Cora... Non, reprit-il après un instant de réflexion, l'honneur de la nation y est intéressé. Il ne sera pas dit par ma faute qu'un Français aura manqué un rendez-vous de guerre ou d'amour. Allons. — Il rajusta son col devant une des glaces du salon d'*Astor-House*, mit des gants frais et monta l'escalier.

Miss Cora Butterfly l'attendait de pied ferme. Elle était assise sous les armes, c'est-à-dire en toilette de bal, dans un de ces fauteuils-balançoires qu'inventa la paresse des créoles, et elle calculait dans son esprit sage et positif la fortune probable du jeune Français. C'était d'ailleurs une fille charmante, jolie comme la plupart des Américaines, savante en amour comme une vieille femme, et d'une vertu raisonnée, qui est la plus solide et la moins fragile de toutes les vertus. En deux mots, elle était belle comme une rose épanouie et sèche au fond de l'âme comme une vieille dévote. Dès son entrée dans le monde, son père, le vieux Samuel Butterfly, lui avait tenu

ce petit discours qui devait être sa règle de conduite et son évangile : « Ma chère Cora, je t'aime tendrement et je veux faire ton bonheur. Je te donne mille dollars par an. Avec cette somme et les dettes que tu pourras faire, tâche de trouver un mari. Dans cinq ans, si tu n'as pas réussi, ta pension sera réduite à cinq cents dollars, auxquels, il est vrai, j'ajouterai ma bénédiction paternelle. Voici le premier quartier de ta pension. »

Ce discours pathétique fit le plus grand effet sur la belle Cora. Depuis trois ans, elle cherchait un mari, cette chose si commune et si précieuse : tous les jours, elle jetait sa ligne au hasard dans cette population immense et bigarrée qui remplit New-York; mais, au moment de mordre à l'hameçon, les plus gros poissons se retiraient précipitamment, et Cora restait fille en dépit de tous ses efforts. Aussi pourquoi n'en vouloir qu'aux millionnaires? Peu à peu ses prétentions avaient diminué. Elle voyait avec frayeur approcher le terme fatal et les cinq cents dollars de pension. Sa beauté devenait célèbre, et pour une fille à marier une beauté célèbre est une beauté perdue. Rien n'est si dangereux que d'être classé, fût-ce parmi les plus forts et les plus habiles. Or Cora était classée... au premier rang, cela est vrai; mais qu'importe? Souvenez-vous d'Aristide et du paysan grec. On s'ennuyait d'entendre appeler Cora « la belle Cora. » Elle le sentait, et tournait ses beaux yeux candides sur les étrangers qui arrivaient à New-York; ceux-là du moins n'avaient pas entendu parler d'elle. De là le succès de Bussy. D'ailleurs le Parisien était aimable; il avait de l'esprit, il paraissait riche; il pouvait l'emmener à Paris, cet Eldorado de toutes les femmes de l'univers. Que de raisons de le séduire! Dans cette attente, les heures paraissaient des siècles. Le cœur de la belle Cora battait fortement. Enfin Bussy parut.

Sans se lever, d'un geste et d'un sourire gracieux, elle le salua et l'invita à s'asseoir. Bussy, qui ne s'étonnait pas facilement, fut cependant étonné de cet accueil. Malgré les avertissemens de Roquebrune, il n'avait pas cru trouver tant d'aisance dans une situation si délicate; surtout il avait peine à s'habituer à ce balancement continuel du fauteuil que la conversation n'interrompait pas. — Après tout, pensa-t-il, c'est l'usage à New-York. Pourquoi serais-je étonné de ce sans-gêne charmant? Si les femmes d'Amérique renoncent à cette étiquette d'Europe qui les protége aussi efficacement que leur propre vertu contre l'audace des hommes, est-ce à moi de le trouver mauvais?

Cette réflexion lui rendit sa hardiesse et sa gaieté accoutumées. Il parla d'amour avec feu; sur ce sujet, entre gens de sexe différent, la conversation ne tarit pas. Il parla aussi de constance et se

donna pour un Amadis. Cora, qui ne s'en souciait guère, feignit de le croire, et lui demanda d'un air provoquant quelle beauté il préférait à toutes les autres. Bussy répondit galamment qu'il ne l'avait jamais su avant ce jour, mais qu'il commençait à le comprendre. Il fit le portrait flatté de la belle Américaine, n'oubliant ni la couleur de ses cheveux, ni le bleu de ses yeux, ni le rose de son teint, ni la rondeur de sa taille, ni même le goût de sa toilette. Tout en parlant, il se rapprocha d'elle, lui prit la main et la baisa avec la ferveur d'une âme dévote; elle la retira sans se fâcher, et recula les yeux baissés et les joues couvertes de rougeur. Bussy devint plus pressant, il ne feignait presque plus l'amour, il commençait à se sentir gagné par l'émotion réelle ou feinte de miss Cora. On ne feint pas impunément l'amour auprès d'une jeune et belle femme, quelque prévenu qu'on soit d'ailleurs contre ses artifices.

Tout à coup, au moment où Bussy allait oublier toute la terre et les sages avis du Canadien, miss Cora, qui n'oubliait jamais l'essentiel, même dans les circonstances les plus critiques, fit à notre héros une question qui tomba sur son amour comme une douche d'eau glacée, et l'éteignit. Elle lui demanda s'il voulait demeurer en Amérique et s'il était riche. Cette question, habilement placée entre deux baisers comme l'amère pilule qu'on place entre deux couches de confitures avant de la donner aux enfans, ramena Bussy au bon sens. Il se leva d'un air assez froid, car dans la chaleur du discours il s'était mis à genoux devant elle, et répondit qu'il possédait encore plus de cinq mille acres de forêts dans l'Ohio. Cette réponse ne parut pas satisfaire miss Cora.

— Quoi! vous n'avez, dit-elle, ni terre, ni maison, ni commerce?

— Qu'importe, puisque je vous aime?

— Moi aussi, mon cher monsieur, je vous aime, et fort tendrement, quoique je commence à craindre que vous ne m'aimiez pas longtemps; mais l'amour n'est pas tout en ménage.

— Oui, j'entends bien, dit Bussy, il y faut aussi quelques cachemires; mais pourquoi nous occuper de ce qui est utile ou inutile en ménage? Jouissons de l'amour, chère Cora, et laissons le reste aux dieux. Je vous adore, vous m'aimez, vous me le dites; soyons heureux.

— Où prenez-vous cette belle morale, monsieur? dit Cora irritée. Voilà d'honnêtes paroles! Non, monsieur. Dieu, qui nous a permis l'amour, nous ordonne le mariage. Lisez la Bible : « Tu quitteras ton père et ta mère pour suivre ton époux. » Est-il jamais question d'amant dans l'Ancien-Testament ou dans le Nouveau? Isaac épouse Rébecca, et Jacob épouse Rachel.

Avez-vous eu faim quelquefois? avez-vous chassé pendant sept

ou huit heures dans les montagnes par un froid sec et vif? avez-vous passé la journée sans manger, et le soir, bien tard, à peine arrivé dans une auberge de campagne, avez-vous fait mettre à la broche un gibier succulent? L'avez-vous arrosé de vos mains? l'avez-vous servi vous-même sur la table? Vous êtes-vous assis au coin d'un bon feu, dévorant du regard le lièvre et découpant la perdrix? Aviez-vous une bouteille de vin gris? Étiez-vous prêt à manger, les yeux ardens, la bouche ouverte et la fourchette en arrêt? étiez-vous par hasard notaire, ou médecin? Est-on venu vous chercher à cheval, bride abattue, pour guérir une tête cassée, désasphyxier un noyé, ou recevoir le testament d'un malade? Avez-vous donné au diable, vous médecin, le maladroit, et vous, notaire, le client? Voilà justement ce que faisait Bussy lorsque la prudente et positive miss Cora Butterfly se mit à citer la Bible et à montrer ses scrupules. Il donnait au diable Rébecca et Rachel, les patriarches et les prophètes. Il maudissait ces hypocrites chanteuses de psaumes qui cachent sous l'amour et la Bible des calculs dignes de Barême. Cependant il avait honte de s'en aller sans avoir rien osé. La place fût-elle imprenable, il avait pour principe qu'un bon soldat doit tenter l'escalade. Il garda quelque temps le silence, ramassant ses forces pour la lutte; puis, s'agenouillant de nouveau devant la belle Américaine, il la pria de lui pardonner sa hardiesse, d'excuser un amour trop violent pour être modeste, d'avoir confiance en son honneur; en un mot, excepté le mot de mariage, qu'il ne voulut jamais prononcer, il fit les sermens les plus vifs d'une éternelle fidélité. Toute autre femme, après s'être avancée si loin, n'eût pas osé résister; mais la vertu de la belle Américaine était appuyée sur le roc inébranlable du dieu Dollar. Sans le rebuter ni le décourager, elle sut le tenir à distance; elle voulait un mari, et non un amant, car, comme l'a fort bien dit un profond philosophe, les maris paient les dentelles, et les amans ne sont bons qu'à les chiffonner. Bussy lui plaisait fort, mais sa fortune lui plaisait mille fois davantage. Cependant Cora hésitait. Cette fortune était-elle réelle? C'est une belle chose qu'une forêt de cinq mille acres, mais il faut qu'elle soit bien située. Au Canada, un acre de forêt coûte deux fois moins qu'un acre de terre. Le bois n'a point de valeur; bien plus, il faut le couper, et la main-d'œuvre est chère. Ces inquiétudes bien légitimes de la pauvre Cora éclatèrent dans les premiers mots qu'elle répondit aux protestations d'amour de notre étourdi.

— Dans quelle partie de l'Ohio est située votre forêt? demanda-t-elle.

Cette curiosité obstinée indigna Bussy, bien à tort, selon moi, car il est juste que les jeunes filles songent à leur avenir quand leurs parens n'y songent pas; mais notre ami arrivait de France, où les

femmes calculent avec moins de naïveté, sinon avec moins de soin. Il avait cru s'asseoir à un festin délicieux, servi par la main de l'amour, au milieu des fleurs, des fruits, des porcelaines de Sèvres et des cristaux de Bohême, et il se trouvait assis dans une cuisine, au milieu des fourneaux allumés et des préparatifs du festin. Il vit qu'on le marchandait, et toute la beauté, la grâce et les minauderies de la pauvre Cora n'empêchèrent pas qu'elle ne lui parût ridicule. Il lui répondit avec une froideur glaciale :

— Rassurez-vous, chère Cora, je suis riche. Ma forêt s'étend sur les bords du Scioto.

— Du Scioto? dit Cora étonnée. Ne vous trompez-vous pas?

— Je ne me trompe pas, dit Bussy. Elle est située dans une plaine, au pied d'une colline, au confluent du Scioto et d'un petit ruisseau, le Red-River. Voici le plan de la forêt et mes titres de propriété.

En même temps il tira de son portefeuille le plan de la forêt. Miss Cora Butterfly l'examina quelque temps avec l'aplomb d'un procureur. Tout à coup elle éclata de rire, et rendit le plan à Bussy. Celui-ci, fort intrigué, la regardait en silence.

— Mon cher monsieur, dit-elle enfin, n'avez-vous point d'autre propriété soit en Europe, soit en Amérique?

— Aucune.

— Eh bien! suivez mon conseil; il est fort désintéressé, car il me privera du plaisir de vous revoir jamais. Retournez en France et renoncez au Scioto, au Red-River et à leurs forêts.

— Qu'entendez-vous par là? dit Bussy inquiet.

— Qu'en fait de propriété comme en fait d'amour, mon cher monsieur, les absens ont toujours tort. Il y a cinq ans que votre forêt est défrichée, et que sur ses cendres on a bâti une ville magnifique, *Scioto-Town*.

— Est-il possible?

— Que voulez-vous? De braves gens ont remonté le Scioto, ont vu cette forêt, et n'ont pas vu le propriétaire; ils ont coupé les arbres, ils ont défriché le sol, ils ont bâti des maisons, des tavernes, des temples, fondé des journaux et des maisons de banque. Aujourd'hui il y a vingt mille habitans, et la ville grandit tous les jours. On y boit, on y fume, on y travaille, on y fait le commerce, on y fait l'usure, on y fait banqueroute, on s'y bat tout comme à New-York ou à la Nouvelle-Orléans. Nous ne sommes pas des sauvages, monsieur, et votre propriété est tombée entre les mains de fort honnêtes gens.

Cette fatale nouvelle tomba comme une tuile sur la tête du pauvre Bussy. Il se voyait précipité du haut de ses rêves et de sa fortune à venir sur le pavé de la misère que foulent la plupart des hommes.

Il n'était pas humilié de sa pauvreté, car après l'Espagnol le Français est peut-être l'homme du monde qui craint le moins d'être pauvre; Bussy d'ailleurs était homme d'esprit et de courage; il ne redoutait pas le malheur, et une secrète confiance dans ses propres forces le soutenait contre tous les accidens de la destinée; cependant il souffrait un peu du ton moqueur de la belle Américaine; il sentait trop vivement combien il était déchu à ses yeux. Quelques instans auparavant, elle était à lui tout entière; maintenant elle le dédaignait; le lendemain, elle feindrait de ne le plus connaître. L'orgueil le soutint contre un coup si rude.

— Comment savez-vous, lui dit-il, que Scioto-Town est situé sur l'emplacement de ma forêt, et non dans le voisinage?

— Vous cherchez à douter, mon cher monsieur, dit miss Cora en souriant, et vous avez tort, croyez-moi. C'est mon propre père, l'honorable Samuel Butterfly, qui a lui-même arpenté et divisé en lots votre propriété.

— Comment l'a-t-il osé sans ma permission?

— On voit bien, cher monsieur, que vous n'êtes guère au courant de nos usages. Votre simplicité m'inspire une sympathie véritable. Sachez donc, puisque vous voulez le savoir, que le terrain s'est trouvé merveilleusement propre au commerce des bois de construction et de la viande salée; que mon père, qui est le plus honnête de tous les *Yankees,* s'en est aperçu le premier, et qu'il a appliqué le principe de droit féodal : *nulle terre sans seigneur;* que le seigneur naturel étant absent, il s'est adjugé la forêt à lui-même; qu'on a de tous côtés suivi son exemple, et qu'aujourd'hui vous ne trouverez pas un pouce de votre propriété qui n'ait changé de maître. C'est ce que mon père, qui part dans quelques jours pour Scioto-Town, pourra vous affirmer lui-même, si vous prenez la peine de l'interroger. Maintenant recevez, monsieur, l'expression de mes regrets les plus vifs. Je déplore le malheur qui vous arrive, et si votre forêt pouvait vous être rendue sans qu'il en coûtât un dollar à mon père, dont je suis la légitime héritière, croyez, mon cher monsieur, que je ferais les vœux les plus ardens pour cette restitution. Quant à faire un procès aux nouveaux propriétaires, c'est une démarche inutile, et qui de plus est fort dangereuse. Agissez sagement; renoncez à une forêt que vous ne pouvez pas regretter beaucoup, puisque vous ne l'avez jamais connue, et qu'elle n'a pas vu, comme disent les poètes, les tombeaux de vos pères ni les berceaux de vos enfans. Retournez en France, ou, mieux encore, allez plus avant, entrez hardiment dans le grand ouest, dans les forêts immenses qui n'ont pas encore de maître. Emportez avec vous une hache et une carabine; la hache vous servira contre les arbres, la carabine contre les sauvages, et peut-être contre vos voisins trop civilisés : c'est ainsi que

Daniel Boon a laissé un nom immortel; mais ne heurtez pas de front cette force populaire, qui est aveugle et irrésistible; respectez le sommeil du monstre de peur qu'il ne vous dévore; ne redemandez pas le dîner qu'il vous a pris, de peur qu'il ne vous prenne encore le souper et la vie. C'est mon dernier conseil. Je n'espère pas, mon cher monsieur, avoir le bonheur de vous revoir jamais. Il est minuit, et je me sens fatiguée. J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir.

Ayant prononcé ce discours avec une volubilité sans pareille, la belle Cora Butterfly salua notre héros d'un signe de tête, et, lui tournant le dos, se mit à bâiller sans cérémonie. Bussy, se voyant congédié, prit le parti d'en rire, et lui dit :

— Ma chère Cora, je vous remercie de vos conseils, qui sont les plus sages du monde. Vous parlez comme un ministre ou comme deux avocats. Je suis vraiment touché de la part que vous daignez prendre à mon malheur; mais permettez-moi de croire qu'il n'est pas aussi grand que vous le dites. J'honore et respecte infiniment M. Samuel Butterfly, et, sans le connaître personnellement, je fais d'avance trop de cas de sa sagesse pour croire qu'il me refusera l'indemnité qu'il me doit. S'il était assez mal conseillé pour le faire, j'ai trop de confiance dans les lois américaines et dans la justice du peuple pour désespérer de ma cause. Permettez-moi d'espérer, chère miss Cora, que je ne vous vois pas aujourd'hui pour la dernière fois, et que bientôt ma fortune rétablie et peut-être agrandie me rendra l'ineffable bonheur dont j'ai joui pendant cette soirée. Quoi qu'il arrive, soyez sûre, chère miss Butterfly, que le souvenir de vos bontés et de la tendresse que vous m'avez témoignée jusqu'à minuit moins un quart ne sortira jamais de ma mémoire et de mon cœur. Adieu.

A ces mots, il sortit, se coucha et dormit fort tranquillement pour un homme à qui l'on venait d'annoncer sa ruine. Le lendemain, décidé à partir et à connaître son sort le plus tôt possible, il alla prendre congé de son cousin Roquebrune. Celui-ci le reçut fort bien, écouta en riant aux éclats le récit de l'entrevue de la veille, et devint plus sérieux en apprenant le triste sort de la forêt du Scioto.

— Mon cher ami, lui dit-il, vous partez, c'est fort bien fait; mais je ne dois pas vous cacher que vous avez peu d'espoir de recouvrer votre bien. Je connais toutes les ressources de la procédure américaine. C'est un vrai labyrinthe. Vous êtes pauvre, vous aurez contre vous les juges, les jurés, les avocats, tout le peuple qui vous a dépossédé, et pour vous seulement la bonté de votre cause. C'est peu. Ne désespérez pas néanmoins, un miracle peut vous faire rendre justice, et la Providence nous vient en aide quelquefois. Dans tous les cas, il est bon d'essayer. Cette lutte d'un homme contre tout un peuple est digne d'un grand cœur, et si je n'étais retenu à Montréal

par mes propres affaires, je m'offrirais à vous servir de second dans ce duel héroïque. Quelle qu'en soit l'issue, venez me voir à Montréal. Riche ou pauvre, vous trouverez en moi un ami, et peut-être, qui sait? je pourrai vous être utile.

Quelques instans après parut la belle Valentine de Roquebrune. Elle reçut fort bien Bussy. Son sourire, pareil au soleil qui dissipe les nuages, ramena dans le cœur de Bussy la plus charmante gaieté. Elle appuya gracieusement les offres de son frère. L'hospitalité est la vertu favorite des Canadiens. La visite de notre ami avait duré plus de deux heures sans qu'il s'en aperçût. Il sortit enfin et partit pour Scioto-Town. Le Canadien l'accompagna jusqu'à l'embarcadère. Au moment de quitter son nouvel ami : — Où sont vos armes? dit-il.

— Je n'en ai pas, répondit Bussy.

— Quoi! vous allez dans l'ouest, et vous n'avez pas un ***revolver***, pas même un ***bowie-knife*** (1) pour vous faire respecter?

— Bah! le diable n'est pas si noir qu'on le peint.

— Mon cher, souvenez-vous de ceci. Vous allez en pays ennemi. Soyez sur vos gardes. Parlez peu et tenez dans la main la crosse d'un ***revolver***. Vous êtes sûr qu'on vous cherchera querelle, et plus sûr encore que vous aurez contre vous tout le monde. Tous les habitans de Scioto-Town sont vos débiteurs. En pareil cas, un coup de couteau est une quittance. S'il vous arrive malheur, qui s'inquiétera de vous? qui recherchera le meurtrier? Ceux qui le verront fermeront les yeux. On vous enterrera au pied d'un chêne, et tout sera dit.

— C'est donc un pays de brigands que l'Ohio?

— Point du tout; c'est un pays bien cultivé, bien peuplé, traversé de plus de chemins de fer que l'Allemagne et la France, où tout le monde sait lire, écrire et compter, — compter surtout. Pour ma part, je ne trouve rien de plus beau sous le soleil. Malheureusement les gens de l'Ohio aiment les procès. C'est un reste de leur origine anglaise. Les procès amènent les querelles, qui amènent les batailles, qui amènent les meurtres. Tout le monde est armé, et il est bien difficile, quand on reçoit un coup de poing, de ne pas rendre un coup de couteau. De là des morts dont personne ne s'inquiète, à moins que la victime n'appartienne à une famille riche et puissante. Les juges sont éligibles : c'est dire qu'ils dépendent des électeurs, et l'électeur élit naturellement celui qui lui a fait ou qui lui fera gagner son procès. De là vient que la justice est si bien rendue. Songez de plus que les dollars sont rares par tout pays, et qu'il est bien commode pour un juré de gagner sa vie en pronon-

(1) Le *bowie-knife*, qu'on appelle aussi quelquefois le *cure-dent de l'Arkansas*, est un couteau à gaine, large et tranchant, avec lequel les gens de l'ouest terminent ordinairement leurs querelles.

çant ce seul mot : *not guilty*. Qu'importe en effet que le meurtrier soit pendu ou non? La mort du pendu ne rend pas la vie à celui qui a été assassiné; ce n'est qu'un malheur de plus, deux familles en pleurs au lieu d'une. Il est si commode et si profitable de faire grâce!

— Et la loi de Lynch?

— Oui, c'est un usage qui commence à s'établir, et qui sera bientôt général; mais croyez-vous le juge Lynch plus infaillible? Aimez-vous mieux être jugé en dix minutes sur la place publique, par cinq ou six cents personnes qui crient et vocifèrent au lieu d'écouter votre défense, que par un juge corrompu? S'il faut choisir, mon choix est fait : j'aime mieux la corruption du juge que la brutalité de la multitude.

— Vous n'êtes guère partisan des formes républicaines.

— Je le suis, mon cher ami, beaucoup plus que vous ne pensez; mais je hais la tyrannie d'une foule ignorante. Sans doute, ces vices dont je vous parle ne sont pas inhérens à la république. On peut les séparer de la liberté, on le fera quelque jour, j'en suis sûr; mais tant qu'ils subsistent, il faut se tenir sur ses gardes. C'est pourquoi, mon cher cousin, je vous conseille d'être fort prudent, de ne compter que sur vous-même, de fuir les querelles, et, si vous ne pouvez les éviter tout à fait, de fuir au moins le *coroner* et toute espèce de magistrats. Faites-vous justice à vous-même, c'est le plus sûr; d'ailleurs c'est l'usage, et vous savez qu'il faut respecter les usages de tous les pays. Nous devons cette politesse aux étrangers. Adieu, prenez ce *revolver* et ce *bowie-knife;* ne vous en servez qu'à la dernière extrémité, mais alors ne menagez pas votre homme. Il vaut mieux tuer le diable que d'en être tué. Au revoir. Vous me retrouverez à Montréal.

A ces mots, les deux amis se séparèrent. Bussy était fort triste. Les conseils de Roquebrune lui causaient une impression pénible. En arrivant à la dernière station du chemin de fer, qui n'était qu'à deux lieues de Scioto-Town, il monta dans une diligence, en compagnie d'un homme de cinquante-cinq ans, aux cheveux gris, à la mine respectable, qu'il entendit appeler Samuel Butterfly. C'était en effet le digne père de la belle Cora.

M. Samuel Butterfly avait la mine d'un quaker, un habit à larges basques et à larges poches, un chapeau rond à larges bords, une canne à pomme d'or, un air confit en béatitude et quelque chose de la figure du vieux Franklin. Je parle du vrai Franklin, rusé, positif, égoïste, et non de ce Franklin que les philosophes du XVIIIe siècle habillèrent à leur mode au temps de la guerre d'Amérique, et qui faisait solennellement bénir son petit-fils par Voltaire mourant. Le vrai Franklin, prudent, réservé, contenu, incapable d'une mauvaise action, parce que les mauvaises actions sont rejetées par la

doctrine de l'intérêt bien entendu, est demeuré le plus parfait modèle de l'homme civilisé, qui n'a jamais rien à démêler avec la loi. Le vénérable Samuel Butterfly au contraire ne pouvait pas se vanter de n'avoir jamais connu la justice humaine. Tour à tour matelot, imprimeur, chirurgien, épicier, marchand de bois, avocat, il avait fait quatre banqueroutes, après lesquelles sa fortune était estimée à plus d'un million de dollars (cinq millions de francs). La dernière donnera une idée des trois autres. Il avait acheté pour un million cinq cent mille dollars de salaisons qu'il expédiait à New-York. Un mois après, il annonce à ses créanciers que sa spéculation n'a pas réussi et qu'il est ruiné; en même temps il leur offre cinquante pour cent de leurs créances. L'un d'eux, se défiant de ses paroles, lui intente un procès. Samuel Butterfly, qui avait déjà vendu toutes ses propriétés, s'avance devant le tribunal, et les yeux levés au ciel, d'une voix ferme, il jure qu'après avoir donné cinquante pour cent, il ne possèdera plus rien. Le créancier s'exécute, reçoit son argent, donne quittance, et le lendemain Samuel Butterfly rouvre boutique sans que personne ose lui reprocher son parjure de la veille. En tout autre pays, il eût passé pour un coquin; à Scioto, on lui envia son bonheur et son habileté. Au reste, bon mari, bon père, assidu aux prières publiques, il suivait avec une ferveur exemplaire les offices des méthodistes. Il était devenu par ses intrigues le chef du parti démocratique à Scioto-Town et le maire de la ville.

Tel était le vénérable personnage qui s'arrêta à Scioto-Town en même temps que notre ami Bussy. Cette rencontre n'était pas l'effet du hasard. Samuel était à New-York avec sa fille le jour même où le jeune Français avait offert son cœur à miss Butterfly, et l'aimable Cora l'avait prévenu des projets de Bussy. Samuel, inquiet, était parti sur-le-champ pour ameuter contre l'ancien propriétaire de Scioto tous les journaux démocratiques. Dans un pays où l'opinion publique décide de tout, les journaux sont une arme mortelle. Quiconque a dans sa main cette arme est maître de la vie et de l'honneur de son adversaire. Il peut le calomnier, le diffamer, et le pousser à toutes les extrémités, même au suicide. Butterfly le savait, et comptait venir aisément à bout d'un étranger qui n'avait ni amis, ni influence dans le pays. Il était parti de New-York par le même convoi qui avait transporté Bussy, et, sans se faire connaître, il avait étudié d'avance le caractère et les manières de son ennemi. Il n'eut pas de peine à voir que le Français, vif, résolu, audacieux, serait difficile à effrayer.

En arrivant, il fit venir son fils, M. George-Washington Butterfly. On sait qu'il est d'usage aux États-Unis de donner à beaucoup d'enfans le nom du fondateur de la république. L'enfant n'est pour cela ni meilleur ni pire. M. George-Washington Butterfly était un homme

de trente ans environ. Sa taille était moyenne, son visage basané, ses traits osseux et durs, son front perpendiculaire comme un mur, son nez anguleux et effilé comme une lame de rasoir, ses yeux enfoncés et sombres, sa démarche raide et automatique. Ses tempes serrées, ses veines contractées, ses pommettes saillantes, donnaient à ce jeune *gentleman* un aspect dur et presque repoussant.

La maison de Samuel Butterfly était nouvellement construite, comme toutes celles de Scioto-Town, car la ville n'existait que depuis six ans. Elle était faite de ce marbre gris-brun qui est si commun à New-York et à Philadelphie. L'entrée était magnifique. L'architecte avait pris pour modèle le portique du Parthénon. Les Américains n'ont pas d'architecture qui leur soit propre; leurs maisons et leurs monumens sont copiés sur ceux des autres nations. C'est une grande économie de temps et d'imagination. Quant à l'argent, c'est la chose dont ils sont le plus avides et le plus prodigues. L'Américain semble avoir pris la devise de César : Tout avoir pour tout dépenser.

Samuel Butterfly reçut son fils dans le parloir, qui était tapissé avec un luxe inconnu en France. Notre belle patrie se sert du tapis comme du thé, — les jours de gala : ce sont deux objets de luxe qu'on ne permet qu'aux malades ou aux grands seigneurs. Le vieil Américain n'était ni l'un ni l'autre, mais il aimait le comfortable. Quand George-Washington entra, son père lui dit : — Quoi de nouveau, George?

— Le cochon salé est à trois *cents* la livre.

— Bien. Il vaut six *cents* à New-York. Achetez-en cent mille livres, et expédiez-les sur-le-champ à la maison Wright et C°.

— Le sucre d'érable vaut dix cents la livre.

— Attendez qu'il baisse, et vous achèterez. Est-ce tout?

— C'est tout.

— Bien. George-Washington, j'ai une nouvelle à vous annoncer.

— Ma sœur est mariée?

— Plût à Dieu! Mais la sotte restera fille, je crois. Le propriétaire de Scioto-Town arrive aujourd'hui même.

— Le propriétaire!

— Oui, ce Français qui avait acheté la forêt sur laquelle vous et moi nous avons bâti notre maison et la plus grande partie de notre fortune.

— Eh bien! il faut le jeter à l'eau.

— J'y pensais; mais vous ne voulez pas sans doute vous charger de cette besogne?

— Pourquoi non, mon père? Je me chargerai toujours avec plaisir de toute besogne qui peut contribuer à la sécurité de la maison Samuel Butterfly et fils.

— C'est bien dit, mais il faut prendre des précautions. Malheureusement personne n'est plus intéressé que nous à faire disparaître le Français; le tiers de la ville nous appartient, et s'il réclame son bien, nous paierons à nous seuls la plus forte part de l'indemnité.

— Nous ne paierons rien, mon père. Assemblez un *meeting*, annoncez que le Français veut déposséder tous les habitans de Scioto. Ameutez le *Scioto-Herald*, le *Scioto-Pioneer*, le *Morning-Enquirer*, tous les journaux dont vous disposez, et quand l'indignation publique sera au comble contre l'étranger, quand la mine sera bien chargée, mettez-y le feu. Ce sera un déchaînement général. S'il n'est pas pendu, il craindra de l'être, et fuira jusqu'en France. De toute façon nous en serons délivrés.

— Peut-être, George-Washington; mais tu peux te tromper dans tes calculs. J'ai vu ce jeune homme de près, et je le crois de force à résister. Nous n'avons pas affaire au premier venu.

— Tant mieux. Le succès n'en est que plus assuré. Le croyez-vous homme à se battre?

— Que sais-je? Les Français ont la tête chaude, surtout en pays étranger. Est-ce que tu voudrais l'appeler en duel?

— Moi, mon père! Point du tout. A quoi bon livrer au hasard ce que la prudence peut assurer? Vous connaissez mes deux témoins?

— Tes deux Irlandais?

— Oui, Jack et Patrick. Pour un dollar par tête, ces drôles prêtent serment et jurent tout ce qu'il me plaît de leur demander.

— Peste! voilà de précieux coquins!

— N'est-ce pas? Supposez maintenant que je rencontre votre Français dans la rue... A propos, quel est son nom?

— Bussy.

— Où est-il logé?

— A l'hôtel Bennett.

— Bien. Supposez que je le rencontre, — cela se voit tous les jours, — que je lui parle, et qu'il me réponde d'une façon dont je me trouve offensé; tout cela est possible. Supposez encore que, dans un mouvement de colère, je lui tire à bout portant dans la tête deux ou trois coups de *revolver*... Jack et Patrick témoigneront au besoin qu'il a tiré le premier. N'est-ce pas admirablement combiné?

— Admirablement; mais croyez-moi, George-Washington, défiez-vous des moyens violens. Ce Bussy est peut-être armé. Si vous ne le tuez pas du premier coup, il vous tuera, et le témoignage de Jack et de Patrick dans ce cas ne peut vous servir de rien.

— Soyez sans crainte, cher père. Je tue les hirondelles au vol avec mon *revolver;* à trois pas, je ne manquerai pas un ennemi.

— Que la bénédiction de Jehovah soit sur vous et sur vos armes, mon cher fils!

Pendant cette conversation, Bussy s'était établi à l'hôtel Bennett, et tout d'abord prenait langue avant d'annoncer ses projets. Il alla consulter un avocat auquel, avant toutes choses, il promit mille dollars, et cinq mille dans le cas où on lui rendrait sa propriété; puis il exposa son affaire. Pendant qu'il parlait, l'avocat faisait ses réflexions. — Voilà une belle cause, pensait-il, et qui peut faire ma réputation et ma fortune; malheureusement j'aurai contre moi toute la ville, et je vais devenir horriblement impopulaire. A toutes les élections, je serai rejeté. On dira : C'est ce Mason, l'avocat du Français, celui qui a voulu dépouiller ses concitoyens. Mon avenir politique est perdu. Je n'entrerai ni dans la législature de l'état ni dans le congrès. La patrie sera privée à jamais de mes services. De plus, je me fais de puissans ennemis, entre autres ce Samuel Butterfly, cet hypocrite coquin qui dispose de tout à Scioto-Town. Il dépensera cent mille dollars, s'il le faut, pour me ruiner. J'ai femme et enfans. Il faut vivre. Ma foi, au diable le Français et ses réclamations inopportunes! qu'il prenne un autre avocat. Je m'en lave les mains comme Pilate... D'un autre côté, mille dollars, c'est une belle somme. C'est le prix d'un an de travail. Après tout, je ne m'engage pas à gagner son procès, mais à le plaider. Que je le plaide bien ou mal, peu importe, les mille dollars sont à moi... Oui, mais je me connais: je suis naturellement éloquent, je m'oublierai, j'aurai des distractions, j'attendrirai les juges, et j'aurai Samuel Butterfly et toute la ville de Scioto sur les bras pendant le reste de ma vie. Voyons, n'y a-t-il pas moyen de ne perdre ni les mille dollars, ni la popularité, ni l'amitié de Samuel Butterfly?... J'y suis. Eh! eh! manger à deux râteliers, c'est le moyen d'être bien nourri.

Par suite de ces réflexions, maître Mason assura Bussy que sa cause était imperdable, qu'il n'obtiendrait pas à la vérité la restitution de sa forêt, puisqu'elle était devenue le sol même de la ville, mais qu'il se faisait fort d'obtenir une indemnité de plus de cinq cent mille dollars. — Ayez confiance en moi, dit-il en terminant, je vous garantis le gain de votre procès.

Bussy le remercia et sortit. Maître Mason courut aussitôt chez le redouté Samuel Butterfly et lui offrit ses services. Celui-ci loua son zèle, le remercia de sa trahison et le pria d'entretenir Bussy dans son erreur et de l'emmener pendant quelque jours à la campagne, pour donner à ses adversaires le temps de soulever contre lui le peuple de la ville. L'avocat y consentit, invita Bussy à chasser le daim avec lui, et tous deux partirent le soir même.

Le lendemain, *le Scioto-Herald* contenait l'annonce suivante :

« ***Perversité inouie! Impudens mensonges d'un Français! Faux titres de propriété de Scioto-Town!!!***

« Tous les jours, les plus infâmes scélérats de l'Europe viennent

chercher un asile dans notre belle et généreuse patrie. Ils apportent avec eux la contagion pestilentielle des pays où règne le despotisme. L'un de ces misérables, un Français du nom de Bussy, s'est présenté hier chez M. Mason, avocat, et a produit de prétendus titres de propriété d'après lesquels le sol même sur lequel Scioto-Town est construit aurait été, dit-il, vendu à son père. Ce faussaire impudent n'a pas craint de contrefaire le sceau sacré du gouvernement fédéral. Nous espérons que tous les bons citoyens s'uniront pour chasser honteusement, comme il le mérite, ce misérable, opprobre de la France et de la libre Amérique. Faut-il le fouetter, ou le pendre, ou le rouler tout nu dans du goudron? C'est ce que la sagesse des citoyens décidera. »

Cet article, rédigé par le vieux Samuel, fut répété avec des commentaires encore plus violens par tous les autres journaux. Ce fut un déchaînement universel. La plupart des habitans de Scioto se souciaient très peu de la légitimité de leurs titres. Aux États-Unis, tout possesseur, quelle que soit l'origine de la possession, se regarde comme le véritable propriétaire. Ce principe, utile dans les premiers temps de la colonisation et dans les territoires mal peuplés, est d'une application fort dangereuse dans les états riches et cultivés, comme l'Ohio. Les citoyens de Scioto regardaient Bussy, quel que fût son titre, comme un spoliateur. Samuel Butterfly profita de l'indignation publique pour convoquer un *meeting* sur l'esplanade qui domine Scioto-Town. Cette ville si nouvelle est dans une situation admirable. Adossée à un demi-cercle de collines boisées au bas desquelles coule le *Red-River*, elle s'étend d'abord dans la plaine que traverse le Scioto et s'élève en amphithéâtre au-delà du *Red-River*. Un pont jeté sur ce ruisseau unit la ville basse à la ville haute. Hors de la ville, et dominant l'embouchure du *Red-River* et du Scioto, s'élève un plateau assez étendu d'ou l'où aperçoit toute la ville et une partie de la vallée du Scioto : c'est là que les miliciens font l'exercice à feu; c'est aussi le lieu où se tiennent les assemblées populaires.

Toute la ville fut fidèle au rendez-vous donné par le vieux Samuel. La curiosité publique était excitée par le langage des journaux, et nulle part autant qu'aux États-Unis les citoyens n'ont le goût des affaires publiques. C'est la seule récréation des *Yankees*. Plus de quinze mille personnes, hommes, femmes et enfans étant réunis sur l'esplanade, Samuel Butterfly s'avança sur la plate-forme, et dit d'une voix grave et solennelle :

« *Ladies* et *gentlemen*,

« Si jamais nation puissante a été comblée depuis sa naissance des bénédictions de la divine Providence, c'est assurément la libre, grande et généreuse nation américaine. Pas une année, depuis tant

d'années que nous avons proclamé notre indépendance, n'a cessé d'ajouter de nouvelles gloires et de nouvelles prospérités au faisceau de gloires et de prospérités que les années précédentes avaient déjà entassées sur nous. La grande république, qui baigne ses pieds dans la mer du Mexique, étend son bras droit sur le Pacifique et son bras gauche sur l'Atlantique. Des millions d'hommes peuplent aujourd'hui les solitudes que les daims seuls et les *buffalos* connaissaient avant l'arrivée de Walter Raleigh et de William Penn sur ces fortunés rivages. Des villes immenses s'élèvent sur le bord de ces fleuves que sillonnaient les barques des Indiens, et des chemins de fer portent d'une extrémité de l'Union à l'autre ce blé qui remplit nos greniers et que l'Europe nous envie. Mais où trouverons-nous, dans les limites de l'Union et peut-être sur la terre habitable, un pays plus aimable et plus beau que notre chère vallée du Scioto, dont la source glacée sort des entrailles profondes de la généreuse terre de l'Ohio, et arrose de ses eaux bienfaisantes, que grossit le *Red-River*, cette ville puissante, l'ouvrage de nos mains et l'orgueil de notre cœur? Qui a construit ces maisons dont l'architecture variée réunit toutes les beautés des monumens les plus merveilleux de l'Europe ancienne et moderne? Quel architecte, quel ingénieur a tracé ces larges rues qui se coupent à angle droit avec une admirable symétrie? Qui a réuni les prodiges de l'art à ceux de la nature en entremêlant de prairies, d'étables à porcs et de fertiles pâturages nos places publiques et nos carrefours? Qui... si ce n'est ce peuple industrieux, puissant dans les travaux de la matière comme dans les travaux de l'intelligence, qui tient d'une main également ferme la charrue et l'épée, et que les nations jalouses proclament, malgré elles, le plus grand, le plus magnanime, le plus intrépide et le plus riche du monde entier? »

Ici Samuel Butterfly s'essuya le front. Son exorde était terminé. D'immenses et unanimes applaudissemens attestèrent l'effet de sa pompeuse éloquence. Il continua :

« Qui ne croirait, citoyens, à l'éternelle durée d'une œuvre si belle? Mais les décrets de la Providence sont impénétrables. Un étranger, un Amalécite, est venu, qui a vu la gloire et la puissance du peuple d'Israël, et qui a voulu verser sur nos têtes les cendres de l'opprobre et de la désolation. Il a voulu qu'on dît de nous à l'avenir les paroles du prophète : « La ville d'Ar a été ravagée pendant la nuit, et Moab a gardé le silence; ses murs ont été détruits, et Moab est resté dans la stupeur. » Oui, citoyens, un Français a osé former l'abominable projet de nous chasser de nos maisons, de renverser notre ville, de nous dépouiller de nos biens, nous les libres enfans de l'Amérique, et de s'établir en maître dans nos foyers en disant : Cette vallée est à moi, cette ville est à moi; c'est pour

moi que le Scioto coule dans ces plaines, pour moi qu'il arrose le pied des collines, pour moi que les prairies sont couvertes de troupeaux, et que les bateaux portent à l'Ohio le bois, la viande, le blé, et rapportent les produits des îles! »

A ces mots, un grognement formidable sortit de la foule et interrompit l'orateur. Heureusement Bussy était absent. Accompagné de maître Mason, il chassait tranquillement le daim à quelques lieues de Scioto-Town. Le vieux Samuel exposa longuement les prétentions de Bussy, et déclara qu'il n'avait aucun droit sur la vallée du Scioto. Il assura qu'un habile faussaire avait fabriqué ses titres de propriété et appliqué sur l'acte qu'il présentait le sceau du commissaire des terres publiques de Washington. On croit aisément ce qu'on désire. Tous les assistans étaient intéressés à la condamnation de Bussy. Personne ne s'avisa de discuter les mensonges de Butterfly. Après plusieurs discours d'une violence tout américaine, le *meeting* prit à l'unanimité la résolution suivante :

« Résolu que Charles Bussy, soi-disant propriétaire du sol de Scioto-Town, en réalité faussaire impudent, sera dépouillé de ses habits, plongé dans un tonneau de goudron liquide et roulé dans un amas de plumes;

« Résolu qu'il sera chassé du comté avec défense d'y revenir, sous peine d'être pendu;

« Résolu que le *meeting* vote des remerciemens à M. Samuel Butterfly pour avoir rempli ses fonctions de maire avec tant de courage, et qu'il offrira une coupe d'argent en récompense à ce pieux et digne *gentleman.* »

Ces résolutions prises, l'assemblée se dispersa.

Bussy ne revint que le lendemain soir à Scioto-Town, suivi de son perfide avocat. En rentrant à l'hôtel Bennett, il soupa et monta dans sa chambre. Il était plein de gaieté et d'espérance de recouvrer, sinon sa forêt coupée et brûlée, du moins une magnifique indemnité. Il jeta les yeux par hasard sur le *Scioto-Herald*, et lut avec étonnement le compte-rendu du *meeting* de la veille. Le compte-rendu se terminait ainsi : « Il est probable que ce misérable faussaire n'a pas attendu le châtiment que lui réservait l'indignation publique. On croit que son avocat, maître Mason, lui a fait comprendre le danger auquel il s'exposait, et l'a conduit lui-même aux frontières du comté. De bonne foi, nous préférons ce dénoûment, car il nous répugnait de souiller nos mains du sang d'un si vil coquin. »

J'aurais peine à décrire la fureur de Bussy. Il se leva, les yeux étincelans, les poings serrés, boutonna son habit, visita les amorces de son *revolver*, et courut aux bureaux du journal. Certes, s'il eût rencontré l'éditeur du *Scioto-Herald*, ce jour eût été le dernier du malheureux journaliste. Heureusement la nuit était venue, les bu-

reaux étaient fermés, et Bussy fut forcé de se coucher sans avoir tué personne.

La nuit porte conseil. Notre héros, en lisant les noms des orateurs du *meeting*, devina que le vieux Samuel Butterfly était le principal auteur de la calomnie; *is fecit cui prodest*. Il résolut de lui demander raison de sa conduite et de le forcer à se rétracter. Il se voyait seul en face d'une foule d'ennemis, mais ce n'était pas un homme ordinaire que notre ami Bussy. Il avait l'âme naturellement intrépide et vigoureuse. S'il tenait peu à l'argent et dédaignait sa fortune perdue, il ne voulait pas reculer, même devant une force supérieure et irrésistible. Il grinçait des dents à la seule pensée de s'en aller sans avoir rien fait, et de laisser parmi les *Yankees* un nom déshonoré. Ajoutons qu'il était Français, et qu'il croyait tenir le drapeau de la France en pays étranger. Abaisser ce drapeau, n'était-ce pas abaisser la patrie? Ces réflexions lui vinrent à l'esprit avec la rapidité de l'éclair, et il résolut de se faire justice à lui-même ou de mourir.

Dès le matin, il s'habilla avec soin, mit son *revolver* dans la poche de son paletot, son *bowie-knife* sur sa poitrine, déjeuna tranquillement, et sortit pour aller rendre visite à Samuel Butterfly. Toute la ville le connaissait déjà. Les étrangers sont rares à Scioto-Town, et la physionomie ouverte et énergique du jeune Français ne ressemblait guère aux visages contractés, osseux, basanés et tristes qui forment la majorité des visages américains. Une jeune et jolie Irlandaise qui faisait le service de l'hôtel Bennett, qui avait entendu les discours qu'on tenait dans la ville contre le voyageur étranger, fut touchée de pitié en le voyant sortir. Elle l'arrêta sur le seuil de la porte et le pria de rester à l'hôtel.

— Ma belle enfant, dit Bussy, cela m'est impossible. Il faut que je sorte.

— Prenez garde, monsieur. On dit de vous des choses horribles, et Patrick m'a conté que vous vouliez assassiner M. George-Washington Butterfly.

— Qu'est-ce que ton ami Patrick?

— C'est un brave Irlandais qui me fait la cour et qui n'a qu'un défaut, celui de se coucher au soleil pendant le jour et de boire du whiskey toute la soirée. Tenez, le voilà qui nous regarde.

En effet, le bon Patrick et son ami Jack, pressés de gagner leur dollar, épiaient toutes les démarches de Bussy. Celui-ci s'en aperçut et ne s'en inquiéta point. La colère dont il était transporté ne lui permit pas de songer au danger. Il se fit indiquer la maison de Samuel Butterfly, et entra. Les deux Irlandais, qui le suivaient de près, entrèrent presque en même temps.

George-Washington et Samuel étaient occupés à déjeuner quand

on annonça l'arrivée du Français. Samuel pâlit et devina l'intention de Bussy; mais George-Washington tira de son secrétaire un *revolver*, le mit sur la table, à portée de sa main, et continua son déjeuner. Il avait été marin pendant deux ans, et l'on assure même qu'il faisait la traite sur les côtes d'Afrique. Habitué à casser la tête d'un nègre indocile ou à le fouetter sans pitié, il ne faisait pas beaucoup de cas de la vie des hommes.

Bussy entra d'un pas ferme et marcha droit à Samuel Butterfly.

— Monsieur, dit-il, me reconnaissez-vous?

Samuel pâlit et jeta un coup d'œil suppliant à son fils. Celui-ci voulut intervenir.

— Ce n'est pas ainsi qu'on se présente, monsieur, dit George-Washington. Quel est votre nom?

Bussy le regarda fixement avec mépris.

— Prenez patience, dit-il, votre tour viendra. Et vous, Samuel Butterfly, répondez à la question que je vais vous faire. Pourquoi m'avez-vous, avant-hier, en plein *meeting*, appelé faussaire impudent?

— Monsieur, dit Samuel en tremblant, on m'a trompé. Je vois bien que vous êtes un *gentleman*.

— Lâche coquin, dit Bussy d'une voix éclatante, demande-moi pardon à genoux.

Et il saisit au collet le vieux Butterfly.

— C'en est trop, interrompit George-Washington; *gentleman* ou non, tu me paieras cher cet affront.

En même temps il se leva et voulut se précipiter sur Bussy. Les deux Irlandais, qui épiaient cette scène à la porte de la salle à manger, entrèrent en brandissant d'énormes couteaux; mais le jeune Français leur présenta au visage les canons de son *revolver* et les tint en respect pendant quelques secondes.

— Quatre contre un! dit-il. Je reconnais votre prudence, Butterfly père et fils; mais prenez garde, je vous retrouverai quelque jour. Place maintenant!

Des deux mains il saisit la table sur laquelle était servi le déjeuner et la renversa sur ses adversaires; puis il traversa la salle à manger, tenant de la main gauche son *bowie-knife*, et de l'autre son *revolver*. Patrick le blessa au bras d'un coup de couteau. Il se retourna, le renversa d'un coup de pistolet, ouvrit la porte, suivit le corridor et se trouva dans la rue. Au même moment, George-Washington Butterfly, revenu de sa surprise, lui tira un coup de pistolet qui l'atteignit à l'épaule gauche. Bussy, furieux, revint sur son ennemi et tira à son tour. La balle manqua le but et frappa le mur opposé. Les domestiques criaient: Au meurtre! Jack, le second Irlan-

dais, et quelques voisins du vieux Samuel se précipitèrent sur lui.

George-Washington se préparait à tirer un autre coup de pistolet. La foule s'amassait dans la rue et criait : Mort au Français! Bussy jugea prudent de faire retraite. Il courut jusqu'au bout de la rue. Sans chapeau, les yeux brillans de fureur, la poitrine ensanglantée, il effrayait tout le monde. On s'écartait pour le laisser passer, et on courait sur sa trace sans savoir pourquoi. Les deux Butterfly, les Irlandais et les spectateurs criaient de toutes leurs forces : Arrêtez le meurtrier, le brigand, le faussaire! mais personne n'osait mettre la main sur lui. Il arriva ainsi au Scioto. Au-delà étaient la forêt et la liberté. Il n'hésita point et se jeta à la nage dans la rivière. Le courant n'est pas très rapide, mais l'eau est profonde, et Bussy, blessé, embarrassé d'ailleurs par ses habits, eut grand'peine à gagner l'autre rive. Heureusement la ville n'a pas de pont sur le Scioto. Quelques-uns de ses ennemis, plus animés que les autres, voulurent le poursuivre et passer la rivière en bateau; mais le vieux Butterfly ne fut pas de cet avis, il déclara qu'il pensait comme César, qu'il faut faire un pont d'or à l'ennemi qui se retire. Cette sage maxime fut généralement goûtée, et Bussy continua tranquillement sa route.

Il était fort mal à son aise. Ses blessures, quoique légères, lui causaient de cruelles douleurs, et la perte de son sang l'avait affaibli. — Pardieu! se dit-il, j'ai fait une belle besogne, et mon ami Roquebrune va bien rire de ma simplicité. J'arrive, on m'appelle faussaire, je me fâche, on me tire des coups de pistolet, et je me sauve. Voilà une brillante campagne. Par saint Chrysostôme, que je sois abandonné de Dieu, si je ne coupe les oreilles à toute l'infâme race des Butterfly!

Tout en maudissant sa destinée et la famille Butterfly, il s'était enfoncé dans la forêt, et marchait au hasard vers le nord. La nuit approchait, il n'y avait pas de chemins tracés; il fut forcé de s'arrêter sous un arbre, près d'une source d'eau claire. Il but et lava ses blessures. Il avait grand faim, mais ce n'était pas le moment de dîner. Il amassa du bois sec, y mit le feu et s'endormit tranquillement. Le lendemain, au point du jour, il s'éveilla, et se leva fort étonné de voir un serpent à sonnettes qui avait passé la nuit auprès de lui, moelleusement enveloppé dans son propre paletot. Le serpent, jeté brusquement à terre, s'enfuit, et Bussy continua sa route. Un heureux hasard le conduisit vers une ferme isolée où des fermiers allemands lui donnèrent l'hospitalité. Par un bonheur plus grand encore, il avait conservé son portefeuille en fuyant. Grâce à ce vil métal, qui a plus de puissance que le génie et la vertu, il gagna promptement le *Ohio and Erie railroad* et les chutes du Niagara. De là, il descendit le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent jus-

qu'à Montréal, où son ami Roquebrune fut fort étonné de le revoir si tôt.

Cependant, lorsque Bussy eut raconté son aventure et ses projets de vengeance, le Canadien lui dit : — Mon cher cousin, tu as fort bien fait d'agir ainsi. Un Français ne doit pas reculer; il faut qu'il aborde l'ennemi militairement, à la baïonnette, comme faisaient nos pères. La baïonnette n'a pas réussi; eh bien! c'est un malheur réparable. Vous jouez, Butterfly et toi, une partie dont l'enjeu est d'un million. Butterfly a la première manche, et cela est juste, car il est plus expérimenté que toi; mais tu auras ta revanche, et la *belle*, je te le garantis. Ce coquin de *Yankee* sera mystifié à son tour, ou le diable m'emporte! En attendant, reste ici, guéris-toi et compte sur moi.

Bussy le remercia avec effusion, et devint son hôte. La belle Valentine vint à son tour et écouta son histoire avec une émotion qui fit palpiter le cœur de notre héros. C'était la plus aimable Canadienne qu'on eût jamais vue au Canada, où les femmes sont si belles. Elle avait une douceur et une gaieté charmantes; ses yeux, d'une expression modeste et réservée, avaient cette éloquence à laquelle rien ne résiste. Elle écoutait comme on parle. Ses manières étaient simples; une dignité naturelle éloignait toute idée de familiarité. Au bout de quelques jours, Bussy ne songeait ni au Scioto, ni à la famille Butterfly, ni à sa vengeance; il ne songeait plus qu'à Valentine. Cependant il n'osait déclarer son amour. Défiez-vous de ceux qui expliquent trop bien leur souffrance; ceux-là n'ont jamais aimé. Bussy fut embarrassé pour la première fois. D'ailleurs Valentine était riche, et il était ruiné. Il craignait l'odieux soupçon qui pèse toujours sur le pauvre; il garda le silence. Enfin, ses blessures étant guéries, il partit avec Roquebrune pour Scioto-Town. Le voyage dura plusieurs jours, et les deux amis se désennuyèrent en parlant philosophie. Que peut-on faire de mieux quand on voyage? Bussy, aigri par sa mésaventure, maudissait les sociétés modernes et la démocratie. Roquebrune se moquait de sa misanthropie. — Te voilà fort en colère, disait-il, parce qu'un coquin de *Yankee* t'a joué un méchant tour! Tu maudis la démocratie, parce que ce Butterfly est un démocrate. Retourne en Europe, si tu ne sais pas subir les inconvéniens de la liberté. Il n'est pas de rose sans épine; il n'est pas de république sans Butterfly.

— L'Amérique est haïssable, répondait Bussy, mais l'Europe est pire encore. Je le dis à regret, des signes trop manifestes nous montrent que notre vieux soleil est à son déclin. Ses rayons refroidis nous éclairent encore, mais ne nous réchauffent plus. Pâles et débiles enfans de la terre, instrumens aveugles de l'implacable nécessité, emportés dans le tourbillon des planètes, étourdis par le bruit des sociétés

humaines qui s'écroulent et tombent en poussière, nous touchons, presque sans nous en apercevoir, à l'heure dernière. Quand notre globe sublunaire sera nivelé comme une plaine, rasé comme un ponton, cultivé comme un jardin, peuplé comme une ville; quand nous tiendrons en main la foudre, rassemblant ou dissipant à volonté les nuages; quand nous voyagerons dans les vastes plaines de l'air avec l'aide et la rapidité des vents (et tout cela sera fait dans un siècle), prenons garde, notre œuvre sera terminée; nous aurons usé et abusé de la nature, et elle se vengera. Un jour la race humaine sera toute-puissante, et le lendemain elle mourra...

— Bien prêché, misanthrope! s'écria Roquebrune. Allons maintenant dauber le Butterfly.

Les deux voyageurs arrivèrent à l'entrée de la nuit dans Scioto-Town. Ils allèrent se loger dans une maison écartée, à quelque distance de la ville, afin que personne ne pût reconnaître Bussy. Son ami, sans prendre de repos, alla tout droit rendre visite à Samuel Butterfly.

Le vieux *Yankee* croyait n'avoir plus rien à craindre de Bussy. Toute la ville avait payé un juste tribut d'éloges à sa fermeté et à sa dextérité. Cette affaire, qui aurait dû le perdre, n'avait fait qu'accroître son crédit. Le sentiment moral se développe tard et lentement dans les sociétés naissantes. Dans les forêts, le premier besoin est de vivre; celui de bien vivre ne se fait sentir que longtemps après. J'oserais presque dire que le goût du bien-être et celui de la vertu, qui cependant ne se ressemblent guère, croissent simultanément. Ce n'est pas que l'un mène à l'autre, il s'en faut de beaucoup, mais tous deux sont presque également nécessaires dans une nation. L'exemple des hommes d'élite qui ont aimé la vertu pour elle-même ne peut pas servir de règle générale, et la foule est beaucoup plus sensible aux doctrines de l'intérêt bien entendu qu'à la gloire du dévouement et du sacrifice.

Ce jour-là, Samuel était tranquillement assis au coin du feu, et alignait avec une satisfaction visible des colonnes de chiffres. Il venait de terminer son inventaire. — Un million cinq mille six cent cinquante-trois dollars! dit-il en posant la plume et se frottant les mains. Voilà une somme qui ferait sourire Cora et ce cher louveteau de George-Washington; mais je suis solide encore, Dieu merci! et ils attendront longtemps ma succession.

Au même moment, on annonça le chevalier de Roquebrune. Samuel se leva, et, sans desserrer les dents, à la mode américaine, il lui secoua la main.

— Monsieur, dit le Canadien, je viens vous rendre visite de la part d'un ami, M. Charles Bussy.

Samuel se leva, feignant l'indignation. — Qui? ce misérable faus-

saire, cet assassin qui a voulu tuer mon fils et moi, et que j'aurais dû faire pendre?

— Il est vrai, dit Roquebrune avec sang-froid, que l'un de vous deux devrait être pendu. C'est l'avis de mon ami aussi bien que le vôtre. Lequel des deux? C'est ce que je n'ose décider.

— Monsieur, dit Samuel, êtes-vous venu pour m'insulter dans ma propre maison?

Et il tira violemment le cordon de la sonnette.

— Mon cher Butterfly, dit Roquebrune avec le même sang-froid, si quelqu'un fait un pas vers moi, je vous brûle la cervelle.

Samuel se rassit effrayé. Un domestique irlandais entra.

— Tom, dit-il, apportez du bois.

Tom obéit, et Roquebrune reprit : — Parlons franchement. Bussy vous gênait, vous avez voulu le faire périr, c'est trop juste; mais il a la vie dure. Vous l'avez calomnié, vous avez ameuté contre lui toute une ville; vous l'avez à moitié assassiné; il ne s'en porte que mieux. Il est plus riche que vous...

— Eh! s'il est riche, interrompit Samuel, pourquoi veut-il nous dépouiller?

— Pourquoi, vieux Butterfly? Pour une raison fort simple. Combien vous a valu votre première banqueroute?

— Rien, si ce n'est l'estime de mes concitoyens, répondit gravement Samuel.

— Et cent mille dollars! Et la seconde? et la troisième? et la quatrième? Je connais vos affaires aussi bien que vous-même. Vous avez maintenant un million de dollars, et vous comptez bien mériter encore deux ou trois fois avant de mourir l'estime de vos concitoyens. Eh bien! mon ami Bussy, qui est aussi insatiable que vous, et qui est deux fois millionnaire, ne mourra pas content s'il n'a ses quatre millions.

— Quatre millions de dollars, grand Dieu! Vous ne les trouveriez pas dans tout Scioto.

— On les trouvera; c'est moi qui le garantis.

Samuel sourit silencieusement.

— Oui, je te devine, vieux Butterfly, continua Roquebrune. Tu veux dire que la ville entière se soulèvera contre nous, et que nous serons lapidés; mais apprends que nous avons trouvé un moyen de séparer ta cause de celle des gens de Scioto. Tu as voulu faire tuer Bussy, et lui te réduira à la mendicité.

— Je l'en défie, répondit Butterfly.

— C'est toi qui as commencé le vol, c'est toi qui paieras pour tous. Un tiers de la ville t'appartient. Tu seras forcé de le rendre et de payer une indemnité énorme. Bussy est assez riche pour te traî-

ner devant tous les tribunaux et te contraindre à restituer vingt fois la valeur de sa forêt.

— Bon! dit Samuel, je connais les juges; avec quelques dollars, on obtient tout ce qu'on désire.

— Bussy a plus de milliers de dollars qu'il n'y a de cheveux sur ta tête pelée, et il te poursuivra jusqu'à ce que l'un de vous deux soit ruiné.

— Eh bien! soit; j'accepte le combat. J'aurai pour moi l'opinion publique.

— Admirable! et tu crois que l'opinion publique se soucie de toi! Tu sais bien que le peuple aime la justice quand elle ne lui coûte rien. Dès qu'on saura que Bussy n'en veut qu'à toi seul, et qu'il est assez fort pour te perdre, tu seras perdu et déshonoré.

— Voyons, dit Samuel, ce n'est pas pour le plaisir de m'effrayer que vous me faites toutes ces menaces. Où voulez-vous en venir?

— Ah! nous nous entendons enfin, mon brave homme! Tu as une fille à New-York.

— Vous la voulez en mariage? dit Samuel. Eh! que ne parliez-vous plus tôt, je vous l'aurais donnée de grand cœur, mais sans dot, vous savez?

— Prends-tu mon ami pour un pingre de ton espèce? s'écria Roquebrune. Bussy est amoureux de ses beaux yeux, et non pas de sa dot.

— Eh bien! je leur donne ma bénédiction; mais Cora voudra-t-elle de lui? Elle m'a dit qu'il était ruiné.

— C'est une épreuve qu'il a voulu lui faire subir. Bussy a plus de deux millions de dollars en bonnes terres de France.

— Et cette sotte l'a refusé?

— Ce n'est pas un jugement sans appel, dit le Canadien.

— Mais votre ami n'en est-il pas offensé?

— Lui! point du tout. C'est la modestie même. Il est d'ailleurs fort économe, et j'ai cru m'apercevoir qu'il était bien aise que miss Cora aimât l'argent autant que lui. C'est une passion si naturelle et si noble!

— N'est-ce pas? dit le vieillard. Cela fait hausser les épaules de voir de petits jeunes gens parler avec dédain de ce qui fait le bonheur de la vie, de cet argent, le seul ami qui ne trahisse jamais!

— A propos, dit Roquebrune, croyez-vous qu'on nous donnera deux millions de dollars pour indemnité?

— Indemnité de quoi?

— De notre forêt dévastée.

— Vous êtes fou, dit le vieux Butterfly: vous n'aurez ni deux millions de dollars ni un seul *cent*. N'aurez-vous pas Cora?

— Sans doute, nous aurons Cora; mais ce n'est pas tout. Croyez-vous par hasard, mon cher monsieur Butterfly, que nous voulons passer la vie à filer le parfait amour? C'est bien assez que nous ne demandions pas de dot pour votre charmante fille! Miss Cora est un vrai diamant; mais entre nous sa beauté est à son apogée, et ne peut plus que décliner. Dans deux ans, elle sera presque laide... Parlons sérieusement, reprit Roquebrune. Vous avez pris la forêt de mon ami Bussy sans sa permission; il a dans les mains de quoi vous ruiner, et il vous ruinera, soyez-en certain, si vous refusez ce que je vous propose. Vous avez une fille charmante, miss Cora, la plus belle personne de New-York, qui devrait être mariée, et qui ne l'est pas. Attend-elle un lord anglais ou un prince russe? Je ne sais. Avant peu, elle vous retombera sur les bras. Faites une bonne affaire et une bonne action. Par bonheur, vous avez trouvé un homme de cœur, immensément riche, qui l'aime, et qui en sera aimé dès qu'elle connaîtra le chiffre de sa fortune. Cet homme est celui-là même que vous avez dépouillé, et qui peut vous ruiner. Faites-lui rendre, sinon son bien, ce qui n'est pas possible, du moins une indemnité suffisante, — quatre cent mille dollars, par exemple. Vous êtes assez puissant pour faire payer cette somme aux habitans de Scioto. Donnez-lui votre fille en mariage, ces quatre cent mille dollars seront sa dot. De cette façon, le public paiera vos dettes, et tout le monde sera content. Cet arrangement vous plaît-il?

— Parfaitement, dit Samuel après un instant de réflexion; mais je veux pour ma part cent mille dollars, et cent mille pour celle de Cora.

— Accordé, mais avec cette restriction que si miss Cora refuse d'épouser mon ami, Bussy recevra la somme tout entière.

— Je réponds de son consentement, répliqua Samuel, et le mariage se fera trois semaines après le paiement de l'indemnité.

Roquebrune alla retrouver son ami, et lui parla du traité qu'il avait conclu avec le vieux Butterfly.

— Ah! malheureux, qu'as-tu fait? s'écria Bussy. Épouser Cora! Plutôt la mort!

— Bah! est-ce que tu lui gardes rancune?

— Non.

— Crains-tu le mariage?

— Je crains la fille d'un Butterfly.

— Eh bien! compte sur moi; je suis homme de ressource, et tu n'épouseras qu'autant que tu voudras.

— Mais tu as engagé ma parole...

— Cora te la rendra.

— Je m'en rapporte à toi. Allons dormir.

Le lendemain, toute la ville de Scioto était mise en rumeur par

un article du ***Morning-Enquirer***, dont Samuel Butterfly était le principal actionnaire. « Nos lecteurs se rappellent, y lisait-on, qu'un jeune Français, M. Charles Bussy, vint, il y a deux mois, présenter au maire de Scioto-Town un titre de propriété duquel il résulte que le sol même sur lequel notre ville est bâtie lui appartient. Cet honorable *gentleman*, victime d'une erreur que toute la population avait partagée, et que notre illustre maire, M. Samuel Butterfly, déplore hautement, fut accusé de faux et forcé de chercher un asile hors du comté. Il est allé à Washington, et l'on assure que le gouvernement fédéral a reconnu la justice de ses prétentions et donné ordre de lui prêter main-forte au besoin. On a cependant de grandes raisons de croire que les intentions de ce jeune *gentleman* sont tout à fait conciliantes, et qu'on pourra traiter avec lui de gré à gré pour le règlement de l'indemnité. La plus-value du terrain est telle qu'en droit rigoureux cette indemnité ne s'élèverait pas à moins de sept ou huit millions de dollars; mais un avocat canadien d'un grand talent, le chevalier de Roquebrune, qui est chargé de ses affaires, consentirait à la faire réduire à quatre cent mille dollars. Nous espérons que nos concitoyens se hâteront de décider une question qui pourrait faire naître de grands embarras pour la ville et pour les citoyens. »

Cet article, développé, commenté, reproduit, contredit par tous les autres journaux de Scioto-Town, fut comme une pierre de touche avec laquelle le vieux Butterfly fit l'essai de l'opinion publique. La grande majorité des habitans se montra d'abord, comme il s'en doutait bien, très peu disposée à donner une indemnité; mais le vieil *Yankee* ne se rebuta point. Il s'inquiétait peu de se démentir lui-même; ces sortes de scrupules n'ont pas cours aux États-Unis. Le passé n'existe pas pour les Américains, il sont tout au présent et à l'avenir. En avant! en avant! Telle est leur devise. C'est un peuple de gens d'affaires.

Pendant six semaines, tous les journaux refirent le même article sur la même question, sans se soucier de la fatigue des lecteurs. Voulez-vous persuader, dit un sage, répétez sans cesse la même chose dans les mêmes termes. Si vos raisons sont bonnes, elles ne perdent rien à être répétées; si elles sont mauvaises, elles ne peuvent qu'y gagner. Ainsi pensait le vieux Butterfly. Enfin, jugeant que l'opinion publique était préparée à céder, il convoqua un *meeting*. J'ai déjà donné une idée de son éloquence, je n'essaierai pas de reproduire son second discours. Il suffit de dire qu'il se surpassa. Ses paroles onctueuses exprimaient le regret d'un homme de bien qui s'est trompé et qui a calomnié l'innocent. Heureusement, ajoutait-il, dans la libre Amérique, cette patrie de la vérité, l'erreur ne pouvait être ni dangereuse ni de longue durée. Il expliqua ensuite

que la richesse toujours croissante de Scioto permettait aux habitans de payer aisément une indemnité légitime, qu'un emprunt de quatre cent mille dollars, amorti en trente années, serait un poids fort léger pour une ville destinée à devenir l'un des grands entrepôts du monde. Il fit valoir une foule d'autres raisons américaines qu'on m'accuserait d'inventer, si je les rapportais ici, et il obtint que le *meeting* proposerait au conseil municipal la résolution suivante : « Il sera fait un emprunt de quatre cent mille dollars, payable en trente années par voie d'amortissement, et qui sera destiné à indemniser Charles Bussy, légitime propriétaire de l'ancienne forêt du Scioto. »

Le lendemain, cette résolution fut votée par le conseil municipal, et le maire offrit de souscrire l'emprunt à dix pour cent. Sa proposition fut acceptée, et le vieux Samuel se donna le plaisir d'annoncer à tous ses amis le prochain mariage de Charles Bussy avec la belle Cora. — Quel homme! dit à ce propos un des conseillers municipaux; tout lui réussit.

Butterfly devint plus puissant que jamais à Scioto-Town. Il écrivit à la belle Cora de partir de New-York et de se tenir prête à épouser Bussy. En même temps, suivant leurs conventions, il paya à celui-ci deux cent mille dollars et garda les deux cent mille autres pour lui et pour Cora. Bussy, transporté de joie, emporta le portefeuille tout bourré de *banknotes* américaines, et alla trouver son ami Roquebrune. Celui-ci l'attendait avec impatience. — Grâce à toi, je suis riche, dit le Français en l'embrassant. Ma fortune, ma vie, tout est à toi.

— Ta vie, c'est bien, mon cher ami, je l'accepte; mais ta fortune! me prends-tu pour un Butterfly?... Ce n'est pas tout,... ajouta Roquebrune. Et la mariée?..

— Comment! la mariée! dit Bussy pâlissant.

— Sans doute. N'ai-je pas engagé ma parole que tu épouserais miss Cora, la plus belle des filles de New-York?

— Et ne m'as-tu pas promis qu'elle me rendrait ma parole?

— Allons, encore une corvée!

— Mon cher Roquebrune, au nom du ciel! sauve-moi de miss Cora. Voudrais-tu me voir jusqu'au cou dans le Butterfly? C'est bien assez d'être forcé de faire bon visage à ce vieux misérable que j'ai trois fois par jour envie d'étrangler, et à son coquin de fils qui a voulu m'assassiner. Écoute-moi : j'aime une fille charmante, mille fois plus belle que Cora, et je veux l'épouser.

— Encore une passion en l'air; mon cher ami, tu vas t'embourber de nouveau. Je ne puis pas, après tout, passer ma vie à te tirer d'embarras. Retourne en France, marie-toi, fais souche d'honnêtes gens, et laisse-moi plaider tranquillement mes procès à Montréal.

— Ne me raille pas, dit Bussy, j'aime aujourd'hui, et d'un amour sincère. Veux-tu me donner ta sœur en mariage?

— Peste! dit Roquebrune en riant, tu n'es pas dégoûté. Je ne te la donne pas, je te la refuse encore moins. Elle est libre et maîtresse de ses actions.

— Au moins voteras-tu pour moi dans le conseil de famille?

— Si tu es sage... Délivrons-nous d'abord de miss Cora.

— C'est bien aisé, dit Bussy. Je laisse au vieux Samuel et à sa fille les deux cent mille dollars que stipule le traité, et je suis dégagé de tout.

— Oui, dit Roquebrune; mais le vieux *Yankee* gardera ton argent et se moquera de toi. Voilà une belle invention vraiment! N'as-tu pas honte d'un si pauvre expédient? Quoi! ce coquin t'aura voulu déshonorer, t'aura fait assassiner à moitié, et tu lui laisses pour sa peine deux cent mille dollars?

— Conseille-moi donc, reprit Bussy. J'ai déjà pensé à tuer en duel son brigand de fils.

— Patience. L'idée est bonne, mais chaque chose doit venir en son temps. Je te fournirai une occasion superbe de lui couper la gorge. A présent je veux que Samuel te restitue ton argent, je veux que Cora refuse de t'épouser, et Samuel restituera, et Cora n'épousera point, je te le garantis.

— Comment feras-tu pour la dégoûter de moi?

— Charmante fatuité! Va, j'aurai moins de peine que tu ne crois. Que veut Cora? Un mari et de l'argent. Connais-tu lord George Aberfoïl, comte de Kilkenny, pair d'Écosse et d'Irlande?

— Point du tout. Qu'est-ce que cela?..

— C'est un grand homme au poil roux, orgueilleux comme Artaban, droit comme un fil à plomb, gros comme un muid, haut comme une cathédrale. Voilà le mari que je destine à Cora.

— Tu le hais donc beaucoup?

— Jusqu'à la mort. Je veux que Cora soit comtesse; c'est ma fantaisie. Cette petite personne me plaît, et j'entends faire sa fortune. Elle est jolie, elle a de l'esprit, de la grâce, elle est égoïste comme son père et souverainement impertinente; ce sera une pairesse accomplie.

— Où est ce lord précieux?

— A New-York. Il a quarante ans et voyage pour son instruction.

— C'est donc un savant?

— Lui! le pauvre homme, je crois, n'a jamais mis le pied dans une bibliothèque; mais c'est un boxeur distingué, un vaillant nageur, un cavalier parfait, et le *gentleman* de toute l'Europe qui boit le plus longtemps sans tomber sous la table. Il est d'une force herculéenne. Un jour, dans une course de chevaux, son cheval, qu'il montait lui-

même, fit un faux pas. Furieux d'avoir perdu le prix, il mit pied à terre, et l'assomma d'un coup de poing. Le pauvre animal tomba mort, comme s'il eût été frappé de la foudre. Voilà ce que c'est que le lord Aberfoïl, comte de Kilkenny, mon ennemi personnel.

— Comment êtes-vous devenus ennemis?

— Par hasard. Je nage comme un esturgeon, et lui comme un alligator. Un jour, nous nous rencontrâmes aux chutes du Niagara. Il paria qu'il traverserait la rivière d'un bord à l'autre, à trois cents pas au-dessous des chutes, et que personne n'oserait le suivre. Tous les assistans se moquèrent de lui. Il avait bu, il s'échauffa et se vanta qu'aucun Canadien français n'oserait faire ce que faisait un Anglais. Tu sais le peu de sympathie des deux races. Nous ne supportons les habits rouges qu'à la condition de ne les voir jamais et de n'en être pas gouvernés. J'acceptai le pari, j'ôtai mon habit, et nous nous jetâmes dans la rivière. J'arrivai sans peine à l'autre bord; mais le pauvre Kilkenny, bien qu'excellent nageur, s'arrêta court au milieu de l'eau, et sans le bateau à vapeur qui se trouva là fort à propos pour le recueillir, l'Angleterre perdait l'un de ses plus agréables boxeurs. Il ne m'a jamais pardonné mon triomphe. Depuis ce temps, il me suit partout, et me propose cent paris différens, car il ne peut pas supporter, dit-il, l'idée qu'un être vivant l'emporte sur lui en quoi que ce soit. Je l'envoie tous les jours au diable, c'est-à-dire en Angleterre, et je ne puis pas me délivrer de lui. C'est Cora seule qui fera ce miracle.

— Va pour lord Aberfoïl. J'accepte tout, mais débarrasse-moi de la fille du vieux Butterfly.

— Compte sur moi. Dans quinze jours, tu seras dégagé, et tu pourras redemander au brave Samuel tes deux cent mille dollars. Il ne s'attend pas à ce compliment, et je suis sûr que sa figure nous fera rire. Je pars pour New-York. Quant à toi, ton rôle est facile. Montre la plus vive impatience de conclure ce mariage; écris lettres sur lettres à miss Cora, et tâche d'obtenir une réponse. Le reste me regarde.

Les deux amis se séparèrent. Trois jours après, Roquebrune se faisait présenter à New-York dans le club des *riflemen*. Justement le lord Aberfoïl était sur le point de tirer à la cible, car c'était l'homme du monde le plus occupé de faire des tours de force ou d'adresse. En voyant Roquebrune, il se hâta de faire feu et manqua le but. Le Canadien sourit d'un air méprisant. — Milord, dit-il, vous n'êtes pas de force.

— Je ne suis pas de force! répliqua l'Anglais en colère. Monsieur, vous me rendrez raison de ce mot.

— Très volontiers, milord; mais avec quelle arme?

En même temps il prit la carabine que l'Anglais avait déposée à terre, visa la figurine en plâtre qui servait de but, et la brisa à une distance de cent cinquante pas.

— Vous voyez, milord, qu'il faut renoncer à la carabine.

— Encore un échec, dit tristement lord Aberfoïl; mais j'aurai quelque jour ma revanche. Ce soir, je donne un grand souper aux membres du club des *riflemen*. Venez avec nous.

Ce souper, comme Roquebrune l'avait prévu, était un piége que lui tendait Kilkenny. Le lord, furieux de ses deux défaites, voulait pousser le Canadien à boire et le faire tomber sous la table; mais celui-ci, se tenant sur ses gardes, refusa le pari, et profitant de la gaieté que le souper avait répandue parmi les convives, prononça le nom de miss Cora Butterfly. A ce nom, on cessa de parler politique, et tous les verres furent remplis jusqu'au bord. « Je bois, dit un des assistans, à la perle de New-York, à la belle des belles, à miss Cora Butterfly. » Ce toast fut suivi d'applaudissemens unanimes. Toutes les têtes étaient échauffées, et l'on se mit à commencer l'éloge de la jolie New-Yorkaise. L'un vantait sa beauté, l'autre sa grâce, un autre son esprit, un autre son talent pour la danse, un autre la fortune du vieux Samuel. Au milieu de ce feu de propos croisés et interrompus, Roquebrune dit d'une voix claire : — Quel dommage qu'une beauté si rare et si parfaite soit près de se marier! Nous ne pourrons plus l'aimer que de loin.

— Oh! dit le lord Aberfoïl d'un air fat, si je voulais m'en donner la peine!

— Ni vous, milord, ni personne. Elle est fiancée à un Français de mes amis.

— Par les mânes de Richard Strongbow, s'écria Kilkenny, à moins que ce Français ne soit le grand diable d'enfer, je parie qu'avant quinze jours son mariage sera rompu.

— Milord, dit dédaigneusement le Canadien, souvenez-vous des chutes du Niagara. La France vaincra l'Angleterre encore une fois.

— Je parie mille dollars qu'il sera rompu, s'écria Aberfoïl, et que j'épouserai miss Butterfly avant trois semaines.

— Je tiens le pari, dit Roquebrune.

Le lendemain, les fumées du vin étant dissipées, Aberfoïl se souvenait à peine de son pari; mais Roquebrune n'avait garde de le lui laisser oublier.

Le lord Aberfoïl, comte de Kilkenny, pair d'Écosse et d'Irlande, était le plus grand fou des trois royaumes. Ruiné par ses voyages et ses paris, il fuyait Londres et ses créanciers. L'éloge qu'on avait fait de la beauté de Cora le touchait peu; il n'aimait que la chasse au renard, la boxe et les festins; mais il souriait à la pensée d'hériter

du vieux Butterfly. Il ne doutait point d'ailleurs que son nom, son titre et son mérite extraordinaire ne vinssent aisément à bout d'une petite Américaine. Il fit donc les premières démarches pour se rapprocher de Cora, qu'il n'avait fait qu'entrevoir. Néanmoins il affectait la plus grande réserve. « Il ne faut pas gâter ces petites gens, se dit-il, par trop de familiarité. Ces boutiquiers sont trop heureux de recevoir sous leur toit un descendant de Richard Strongbow, premier comte de Kilkenny. Je veux que Cora me respecte avant de m'adorer. »

C'est une chose digne d'attention que la passion des sociétés démocratiques pour les titres de noblesse. Tout le monde veut être l'égal de son supérieur et non de son inférieur. Il n'est pas un Américain revenant d'Europe qui ne soit plus fier d'avoir été l'hôte d'un diplomate ou d'un prince que d'avoir été l'ami de Humboldt ou de Geoffroy Saint-Hilaire. Quand l'aristocratie de naissance n'aura plus de crédit en Europe, elle retrouvera une patrie dans la fière république des États-Unis. C'est un reste de l'éducation et des préjugés anglais, dont les fondateurs de la confédération étaient imbus dès l'enfance. Aujourd'hui même encore, les planteurs du sud se considèrent comme fort supérieurs aux manufacturiers du nord, et se décernent volontiers l'épithète de *chivalrous*, c'est-à-dire descendans des nobles et des chevaliers, tant il est beau de commander, même à des nègres.

On devine que miss Cora Butterfly, si facilement séduite par l'espérance d'épouser un riche Français et de déployer ses grâces dans un salon de Paris, fut vivement émue en apprenant l'arrivée d'un jeune lord, neveu, disait-on, du dernier gouverneur général des Indes, et appelé lui-même aux plus hautes destinées. On racontait des merveilles de sa fortune et du crédit dont il jouissait à la cour d'Angleterre. En quelques jours, grâce aux bruits habilement semés par Roquebrune lui-même, le lord n'était rien moins que le gouverneur général des possessions anglaises dans l'Amérique du Nord. On savait de bonne part que le précédent gouverneur venait d'envoyer à Londres sa démission, et que son successeur devait négocier à Washington un traité d'alliance avec le président de la république américaine. Les gobe-mouches sont nombreux dans les grandes villes. Les gens de New-York, bien que fort occupés de leurs affaires, ont encore du temps pour imaginer ou répandre les *puffs* les plus extraordinaires. On devine quel effet de tels bruits produisirent sur l'esprit aventureux de la belle Cora. Le jour même où elle rêvait la conquête d'un gouverneur du Canada, elle reçut deux lettres, l'une de son père et l'autre de Bussy. Le vieux Butterfly lui rappelait les conditions du marché qu'il avait conclu, et la pressait de revenir à

Scioto-Town. Bussy, de son côté, feignait le plus amoureux empressement, et la menaçait d'un voyage à New-York. — Qu'il s'en garde bien! pensa Cora. Qui sait ce que le hasard peut amener?... — Elle écrivit à Samuel :

« Mon cher père, dans huit jours je serai à Scioto-Town. Jusque-là, prenez patience, vous pourriez regretter de m'avoir trop pressée d'exécuter un marché sur lequel vous ne m'avez pas consultée. Recevez toujours M. Bussy comme un gendre futur : il est bon d'avoir deux cordes à son arc. En attendant, agréez, cher père, l'expression de la tendresse de votre dévouée

« CORA. »

Le même jour, elle écrivit à Bussy :

« New-York, 14 août 184...

« Je vous remercie, monsieur, du choix que vous avez bien voulu faire de moi pour votre femme. Dois-je l'avouer? Mon cœur peut-être avait prévenu le vôtre, et si je montrai d'abord quelque froideur, croyez qu'il n'en faut accuser que la réserve, qui est l'arme naturelle de mon sexe. Je voulais éprouver votre constance. Aujourd'hui je sais et je sens combien vous m'aimez, et moi aussi je vous aime.

« Mon père me presse de partir aujourd'hui même pour Scioto; mais mon père est un homme d'affaires exact et probe, qui ne connaît que ses échéances. Il n'entend rien aux délicatesses de l'amour. De bonne foi, monsieur, le mariage est-il un paiement qu'on doive faire à époque fixe, et n'est-ce pas froisser la sainte pudeur de la femme que de la presser trop vivement dans une circonstance aussi solennelle? Soyez assez bon pour faire comprendre à mon père qu'on n'expédie pas une fiancée par le chemin de fer comme un simple colis, et qu'il y a des ménagemens à garder avec le monde. C'est le premier service que je vous prie de me rendre, et si vous avez pour moi tout l'amour que vous me jurez, et auquel je crois, vous ne me refuserez pas un délai de quelques jours.

« Voulez-vous savoir le secret de ces retards? On ne se marie pas sans robe, et j'attends de France une robe qui est une perle véritable, et dont les dentelles doivent faire mourir de jalousie toutes les *belles* de New-York. Voudriez-vous que votre femme fût habillée comme tout le monde le jour de son mariage? Excusez ma frivolité, et croyez-moi, cher Bussy, votre obéissante et tendre

« CORA. »

Samuel, en recevant la lettre de sa fille, la froissa avec colère. — Encore quelque folie! dit-il. Je lui ai trouvé un mari qui est riche, jeune, beau et bon compagnon, et elle le refuse! Elle lâche

la proie pour l'ombre! Au diable la péronelle! Je ne veux plus me mêler de ses affaires.

Quant à Bussy, il devina l'effet des premières manœuvres de son ami Roquebrune, et se mit à rire en lisant la lettre; puis il la serra précieusement dans son portefeuille, et alluma un cigare de La Havane. Il ne se trompait pas. Le lord Aberfoïl, comte de Kilkenny, pair d'Écosse et d'Irlande, futur gouverneur du Canada, avait daigné se laisser présenter dans les salons d'un riche banquier de New-York, où il savait qu'il trouverait la belle Cora. L'un de ses domestiques était nègre et avait ordre de répondre à toutes les questions dans cette langue inintelligible qui est familière aux Africains des colonies : — *Massa, bon maître à moi, posséder des dollars beaucoup, avoir des chambres pleines d'or.* — L'autre domestique, Irlandais d'origine, devait contrefaire le sourd. Tous deux étaient splendidement galonnés, et portaient dans les rues des cannes à pommes d'or avec la gravité des suisses de paroisse.

Cora entra chez le banquier pleine d'une confiance orgueilleuse dans sa beauté et éblouit toute l'assemblée. Le lord Aberfoïl lui-même en fut étonné. Il fit d'abord le tour de la salle, le menton dans sa cravate, les coudes serrés contre le corps, les yeux fixes, suivi de la maîtresse de la maison, qui lui nommait et lui présentait successivement tous ses invités. Quand ce fut le tour de Cora, la présentation se fit comme à l'ordinaire, et le lord répondit gravement d'une voix gutturale : — Miss Cora Butterfly? Oh!

Cet *oh!* qui était la première parole qu'il eût prononcée depuis son entrée dans la salle, fit une sensation extraordinaire. Cora fut émue de ce témoignage d'admiration concentrée et rougit de plaisir. Toutes les dames présentes lui envièrent son bonheur. Qu'un pair d'Angleterre, qui avait vu à Buckingham-Palace les plus célèbres beautés des trois royaumes et la reine Victoria elle-même, fût ému au point de dire : « Oh! » en voyant une beauté américaine, c'est un prodige qui ne se renouvelle pas trois fois en un siècle.

Le lord s'assit près de Cora et lui dit : — Dansez-vous, miss Butterfly?

Elle crut qu'il allait l'inviter et se hâta de dire qu'elle dansait.

— Quelle danse? demanda Kilkenny.

— La contredanse, milord.

— La contredanse est une danse de boutiquiers, dit le comte avec une impertinence toute britannique.

— Oh! se hâta de dire Cora, je la danse rarement, et seulement par complaisance. Il faut avoir quelques égards pour ses amis.

— Je n'ai point d'amis parmi les boutiquiers, répliqua l'Anglais. Valsez-vous?

— Souvent, dit Cora, qui crut réparer sa faute.

— Tant pis, la valse est inconvenante. Dansez-vous la polka, la redowa, la mazurka?

Cette fois Cora hésitait. Le lord sourit et dit : — Un peu, n'est-ce pas? Vous avez tort; moi, je ne danse que la gigue.

— Qu'est-ce que la gigue? demanda timidement Cora.

— C'est la plus aristocratique de toutes les danses; c'est la seule que connût Louis XIV, et la reine Victoria n'en danse jamais d'autre.

Miss Butterfly était pleine d'admiration. — Voilà, pensait-elle, un vrai lord d'Angleterre, qui n'aime rien hors de son pays, et qui méprise tout l'univers, excepté lui-même.

— On ne danse pas la gigue ici? demanda le lord après un instant de silence.

La femme du banquier entendit la question et en fut troublée. Il y avait donc des danses qui n'appartenaient qu'aux femmes des lords, et que les autres femmes ne connaissaient pas! Elle s'excusa timidement. Le lord l'écouta, les jambes étendues, les mains dans ses poches, à demi couché sur un canapé. Quand elle eut fini : — J'ai eu tort, dit-il, de parler de ces choses; j'aurais dû savoir la différence qu'il y a entre Londres et New-York. On sait gagner de l'argent en Amérique, mais on ne sait le dépenser qu'en Angleterre. Au reste, avec le temps, vous ferez peut-être quelque chose. Le progrès du bon goût est lent, mais réel. Je connais des bourgs en Angleterre qui ne sont guère plus civilisés que New-York.

Ce dernier coup fut terrible. La feinte bonhomie avec laquelle le lord débitait ses impertinences indigna l'assemblée. Cora seule, insensible à la gloire de sa patrie, fut saisie d'admiration en voyant l'insolence d'Aberfoïl. En Amérique, la grossièreté est un signe de force.

Le reste de la soirée ne fut marqué par aucun incident particulier. Kilkenny garda Cora près de lui et lui parla pendant plusieurs heures de ses chevaux et de ses chiens, conversation tout à fait *fashionable*. Après les chevaux et les chiens vinrent les ancêtres, et la longue énumération des comtes de Kilkenny, dont le premier fut Richard Strongbow, conquérant de l'Irlande. Richard eut pour fils Walter, qui assiégea Saint-Jean-d'Acre et renversa de cheval le sultan Saladin à la bataille de Tibériade. Le petit-fils de Walter désarçonna le fameux comte de Leicester à la bataille de Lewes. Depuis ce temps, les Kilkenny portent dans leurs armes un dragon terrassé : le dragon était dans les armoiries de Leicester. L'arrière-grand-père de lord Aberfoïl était le premier lieutenant du colonel Clive à la bataille de Plassey, et battit plusieurs fois Hyder-Ali, sultan de Mysore. Il obtint un million de livres sterling et le plus beau diamant de la sultane favorite de Hyder pour sa part de pillage.

A deux heures du matin, le lord prit congé de l'assemblée, laissant Cora sous le charme de ses récits héroïques et hippiques. Elle reçut, après le départ d'Aberfoïl, les félicitations jalouses de toutes les femmes, et se coucha tout émue. Le lendemain, au moment où elle faisait sa toilette du matin, chose de grande importance, elle reçut la lettre suivante :

« New-York, 16 août 1849.

« Chère miss Butterfly,

« Oserai-je vous demander de vouloir bien m'accompagner dans une promenade que je vais faire à Long-Island? La mer est belle, et le *steamer* va partir dans une demi-heure. J'attends votre réponse au parloir.

« GEORGE, lord ABERFOÏL, comte de KILKENNY. »

Cette lettre fit battre le cœur de Cora. — Il est à moi, pensa-t-elle. A moi un lord gouverneur du Canada, un descendant de Richard Strongbow, plus noble que les Plantagenets!

Elle se hâta de s'habiller et descendit au parloir; le comte l'attendait, et tous deux prirent la route de Long-Island. Je ne m'arrêterai pas à rapporter les discours du lord et de la belle Cora : ils ne se dirent rien qui ne fût parfaitement convenable et prévu en pareille circonstance. Aberfoïl évita même avec soin de parler d'amour. Il continua le récit de sa généalogie et des exploits de ses pères. Il fit la description de sept châteaux qu'il avait en Irlande à l'instar du roi de Bohême, et de la forteresse gaélique qu'entouraient en Écosse les eaux de son lac d'Aberfoïl. C'est là que Robert Bruce, poursuivi par les Anglais, avait trouvé un asile. Pendant cette conversation aussi instructive qu'intéressante, on dîna vaillamment, à la mode américaine, et miss Butterfly fit honneur à deux bouteilles de vin de Champagne que les domestiques du lord avaient apportées à Long-Island. Cependant ils se séparèrent sans avoir dit un seul mot de ce qui les occupait tous deux.

Le lendemain Cora reçut une nouvelle lettre :

« Chère miss Butterfly,

« Hier, bercé près de vous sur les flots de l'Océan, j'ai voulu vous déclarer mon amour. Je n'en ai pas eu le courage. Chère Cora, ma vie est en vos mains. Je vous adore. Soyez ma femme, et je serai toute ma vie, comme aujourd'hui, votre tout dévoué et passionné

« GEORGE, lord ABERFOÏL, comte DE KILKENNY. »

Cora faillit s'évanouir de joie. Toutefois elle eut assez de force pour écrire le billet que voici :

« Cher lord,

« Mon cœur est libre, mais ma main dépend de mon père. Un odieux marché, auquel je n'ai pas consenti, me condamne à épouser un Français de ses amis. Venez avec moi à Scioto-Town. Je me jetterai aux genoux du vieux Samuel ; je suis sûre qu'il ne sera point inflexible, et qu'il se rendra à mes prières et à mes larmes.

« Toute à vous, CORA BUTTERFLY. »

— Voilà un joli rôle pour un lord! dit Aberfoïl en recevant cette lettre. Elle va se jeter aux pieds d'un vieux chanteur de psaumes, et elle espère qu'il daignera prendre pour gendre un Kilkenny. Sur ma parole, ces petites filles sont folles. J'ai bien envie de la planter là avec ses scrupules et toute la famille Butterfly. Oui, mais les dollars du père rendront leur antique éclat à l'astre pâlissant des Kilkenny. Et que dira Roquebrune, s'il gagne encore son pari? Cet enragé Canadien se moquera de moi. Il dira partout que j'ai cédé la place au Français. Non, de par tous les diables! — Et sur-le-champ il écrivit la lettre suivante :

« Chère Cora,

« Je respecte et j'admire vos scrupules; mais, croyez-moi, le plus sûr est de nous marier avant de partir. Mon orgueil souffre d'être mis en balance avec ce Français, quel qu'il soit. Je vous attends dans ma voiture avec deux témoins. Le ministre est prévenu. Après la cérémonie, il sera toujours temps d'apaiser votre père. J'ai peine à croire qu'il éprouve une colère bien sérieuse de voir sa fille comtesse de Kilkenny, pairesse d'Écosse et d'Irlande. Dans cet espoir, je baise vos mains divines.

« Votre dévoué et passionné GEORGE. »

Cora fit sa toilette, descendit, et trouva dans la voiture le lord et deux témoins qui l'attendaient. L'un des deux était Roquebrune; l'Anglais, parieur loyal, voulait qu'il fût spectateur de son triomphe.

Une heure après, le mariage était célébré. Le lendemain, les deux époux partirent pour Scioto-Town. Roquebrune les avait précédés.

En arrivant, il dit à Bussy : — Cora est comtesse de Kilkenny, et il ne t'en coûtera que mille dollars. — En même temps il lui raconta l'histoire de ce mariage improvisé. Les deux amis éclatèrent de rire, et coururent chez le vieux Samuel Butterfly. Bussy entra d'un air affligé, et demanda la restitution des deux cent mille dollars qui avaient été réservés pour la part du vieux Butterfly et de Cora.

Au récit de cette triste aventure, Samuel se mit dans une violente colère.

— Ce n'est pas possible, s'écria-t-il. Cora n'est pas mariée.

Au même instant, elle entrait chez son père avec son mari.

— Cher père, dit-elle en se jetant au cou du vieux Butterfly, je te présente mon mari bien-aimé, George, lord Aberfoïl, comte de Kilkenny, pair d'Écosse et d'Irlande.

L'Anglais inclina la tête avec raideur.

— Au diable les lords et les comtes! s'écria Samuel avec désespoir. Ta folie nous coûte deux cent mille dollars.

— Oh! dit l'Anglais d'un air mécontent, vous ne m'aviez pas averti de cela, milady.

— Milord, répondit Cora blessée, vous ne me l'aviez pas demandé.

— Après tout, dit Aberfoïl, votre père est assez riche pour supporter cette perte, et pourvu que le chiffre de la dot n'en soit pas diminué...

A ces mots, Samuel bondit comme s'il eût été piqué d'une guêpe.

— Le chiffre de la dot! Qu'entendez-vous par là, milord? Quoi! vous me faites perdre cent mille dollars, et à Cora cent mille; vous l'épousez sans mon consentement, et vous comptez sur une dot! Demandez-la à qui vous voudrez, milord, au ministre qui vous a mariés, au chemin de fer qui vous a transportés ici, au vent qui souffle, à l'eau qui coule, à la terre ou aux étoiles, mais jamais, non, je le jure, jamais de mon vivant un dollar du vieux Samuel n'entrera dans la poche des Kilkennys.

— Pardieu! dit l'Anglais, qui reçut toute cette bordée sans s'émouvoir, j'ai fait une belle équipée. J'ai gagné mille dollars, et un beau-père qu'on pourrait faire voir pour de l'argent au ***British-Museum***.

— Quant à toi, malheureuse enfant, cria encore plus fort le vieux Samuel, garde-toi de reparaître devant mes yeux. Je te donne ma malédiction.

A ce dernier coup, Cora accablée baissa la tête et sortit, entraînant Aberfoïl. Roquebrune et Bussy étaient demeurés spectateurs impassibles de toute cette scène. — Eh bien! dit Bussy, doutez-vous encore, monsieur, et voulez-vous me faire l'honneur de me payer mes deux cent mille dollars?

Au même instant entra George-Washington Butterfly. — J'en apprends de belles! s'écria-t-il; Cora se marie sans votre consentement avec un lord ruiné, et c'est M. de Roquebrune qui est le témoin du lord. Il y a là-dessous quelque intrigue infâme que ces hommes ont nouée pour manquer impunément à la parole donnée.

— Monsieur George-Washington Butterfly, dit Roquebrune, vous avez parfaitement deviné. C'est grâce à mes soins que miss Cora est

devenue comtesse. Quant à vos expressions « d'infâme intrigue, » j'espère que vous voudrez bien m'en rendre raison.

— A l'instant même, répliqua George-Washington, et, tirant de sa poche un ***bowie-knife***, il se précipita sur Roquebrune. Heureusement le Canadien veillait. Il saisit d'une main vigoureuse le bras de Butterfly et l'arrêta court. En même temps il le désarma et jeta le poignard dans la rue.

— Payez d'abord vos deux cent mille dollars, lui dit-il avec sang-froid, et nous nous reverrons plus tard.

— Après moi, s'il vous plaît, interrompit Bussy; j'ai un vieux compte à régler avec toute la famille.

Samuel signa en soupirant un bon de deux cent mille dollars sur la banque de Scioto, et les deux amis se firent payer cette somme. Le lendemain, ils écrivirent à George-Washington qu'ils respectaient trop les lois de l'Union pour se battre sur le territoire américain, mais que s'il voulait venir les rejoindre dans l'île qui est au milieu de la cataracte du Niagara, ils seraient prêts, l'un et l'autre, à lui donner satisfaction les armes à la main. « Amenez un témoin, si vous voulez, ajoutait Bussy en terminant. Le combat sera sans merci, et le vaincu sera jeté dans le Niagara. »

— Viendra-t-il? dit Bussy à son ami.

— N'en doute pas, répondit Roquebrune. Rien n'est plus vindicatif qu'un ***Yankee***. Tu as mortellement offensé celui-ci; sois certain qu'il te tuera, ou qu'il se fera tuer plutôt que de reculer.

Trois jours après, le jeune Butterfly et un capitaine de milice qui était son témoin allèrent chercher Bussy et Roquebrune à l'***International-Hôtel***. Les deux combattans et les deux témoins passèrent dans l'île qui est située sur le fleuve même, au milieu de la cataracte. Butterfly ne voulut se battre qu'à la hache, et par complaisance Bussy accepta cette arme. Ce choix fit frémir Roquebrune, qui avait conçu pour le jeune Français une amitié véritable et profonde.

— Cet enragé veut t'abattre comme un chêne, dit-il à Bussy. Garde ton sang-froid, et ne te hâte pas de frapper. Attends son coup, pare et riposte. Avec cette arme-là, tout coup qui frappe est mortel. Surtout ne te laisse pas défigurer. Valentine ne me le pardonnerait pas.

Au-delà de l'île, qui est couverte de sapins et de mélèzes, se trouve au milieu même de la cataracte une petite presqu'île de quelques pieds carrés, surmontée d'une tour branlante. C'est du haut de cette tour, qui repose sur un sol miné en dessous par la chute du fleuve, que les curieux vont voir de près ce gouffre, le plus beau peut-être qui soit sur la terre. Un petit pont en bois joint cette pres-

qu'île à la grande île. C'est au pied de la tour, à trois pas de la cataracte et en vue de la rive canadienne, que les deux combattans se joignirent, armés chacun d'une hache pesante en bois de fer. Le tranchant était d'acier poli comme la hache de nos sapeurs. Bussy jeta les yeux sur le Niagara, qui s'étendait à perte de vue jusqu'au pont suspendu au moyen duquel on a joint le territoire américain au Canada.

— L'un de nous, dit-il, avant quelques minutes roulera dans le Niagara et ira visiter les rives du lac Ontario.

— Chien de Français, dit grossièrement George-Washington, je vais t'envoyer au pays qu'occupaient tes pères.

— En garde, répondit Bussy, et tous deux s'attaquèrent avec une ardeur égale.

Après quelques feintes, dans lesquelles chacun des deux voulut tâter son adversaire, l'Américain impatient leva sa hache à deux mains pour fendre la tête à Bussy; mais celui-ci l'évita, fit un pas de côté, reçut la hache de Butterfly sur le manche de la sienne, et détourna le coup. En même temps il frappa à son tour. Le tranchant de sa hache atteignit l'Américain à l'endroit où l'épaule droite se joint au cou. George-Washington tomba mort sans pousser un cri. Suivant les conventions qui avaient précédé le combat, son corps fut jeté dans le Niagara, et il ne fut pas question du duel dans les journaux du pays.

— Maintenant, dit Roquebrune, allons nous marier, si Valentine y consent.

Elle y consentit en effet, l'aimable Canadienne; Bussy ne lui plaisait pas moins qu'à son frère. Ils se sont aimés, s'aiment et s'aimeront toujours suivant toute apparence. Bussy est aujourd'hui le meilleur homme du monde et le plus heureux. Il est établi dans l'Ohio, à deux lieues de Cincinnati et de l'un des plus beaux fleuves de l'Amérique. Il est riche, estimé de ses voisins, et pourrait jouer un rôle public, si le métier d'homme politique lui plaisait. Son ami Roquebrune, qui a épousé une jeune et charmante Américaine malgré le souvenir de Cora, cultive à une demi-lieue de là une ferme de douze cents acres. Il fait du vin de Champagne et de Madère avec le raisin Catawba, et les indigènes préfèrent ses crus à ceux de l'Europe. Bussy le lui reprochait. — Mon cher ami, dit Roquebrune, tu n'y connais rien. Ces gens-là aiment mon vin : je n'ai pas le droit de les en priver.

Bussy ne maudit plus l'Amérique et la démocratie. Il a compris que les meilleures institutions ont quelques inconvéniens, et qu'un peuple qui a fait en si peu de temps de si grandes choses a bien le droit d'avoir quelques défauts et quelques ridicules. — C'est affaire

aux Anglais, disait-il un jour à son ami, de se moquer des Américains, de prétendre que les *Yankees* sont sales, grossiers, brutaux, avides et sans scrupules. Entre gens de la même famille, on peut bien se pardonner quelques injures. Quant à nous, Français, qui ne sommes ni frères ni cousins des Américains et qui ne leur disputons rien, avouons que jamais république n'a été plus grande, plus industrieuse, plus sagement conduite, plus libre, et que si elle est devenue l'une des quatre grandes puissances qui se partagent le monde, elle le doit surtout à elle-même, et non au génie de quelques hommes privilégiés. Les *Yankees* aiment à se vanter : n'est-il pas permis à celui qui travaille beaucoup de faire quelque bruit? Ils ont peu de police, il faut l'avouer; mais que le ciel les préserve d'en avoir jamais davantage! Les peuples ne sont pas des enfans qu'on mène à la lisière, mais des êtres raisonnables et raisonnans. Il vaut mieux avoir la liberté de faire quelques sottises que de ne pouvoir rien faire du tout, ni bien ni mal, et de vivre emmaillotté dans des règlemens de toute espèce. Y a-t-il quelque part des mœurs plus réglées, des richesses plus également réparties, un travail plus assuré, plus de gens sachant lire et écrire, connaissant leurs droits et leurs devoirs et sachant les pratiquer? Où voit-on plus de blé, plus de viande, plus d'argent, plus d'églises, plus d'écoles, plus de sociétés savantes, plus de fondations pieuses ou charitables? Et si l'Amérique a plus de toutes ces choses-là qu'aucun pays du monde, qu'on ne se scandalise pas pour quelques Butterfly qu'il a plu à la divine Providence de mêler parmi les bienfaits dont elle nous comble.

— J'aime à voir comme tu es devenu indulgent et raisonnable, dit Roquebrune. Les voyages forment la jeunesse. A propos, sais-tu que le vieux Butterfly a été tué, quelques mois après son fils, par l'explosion du steamer *Erié?* La belle Cora, par la mort de son père, est devenue cinq fois millionnaire. Elle court la poste avec Aberfoïl, plus fou que jamais, et elle élève quatre enfans qui sont presque aussi beaux que ceux de Valentine.

— Que la paix de Dieu soit avec elle! dit Bussy.

— *Amen!* répondit Roquebrune.

ALFRED ASSOLLANT.

LA

TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE

ENTRE LES DEUX MONDES

Lorsqu'Ampère découvrait les lois de l'électricité dynamique et faisait construire le premier appareil destiné à transmettre des signaux à l'aide du mouvement de petites aiguilles aimantées, il ne pouvait prévoir quelle brillante et rapide fortune était réservée à ce nouveau système de télégraphie. S'il eut l'incontestable mérite d'en poser les premières bases, c'est au physicien anglais Wheatstone et à l'ingénieur américain Morse que revient surtout l'honneur d'avoir réalisé, d'une manière simple et ingénieuse, la pensée hardie du savant français.

Ces fils dont on peut bien dire, sans la moindre hyperbole, qu'ils transmettent la pensée avec la rapidité de la foudre, — les fils du télégraphe électrique couvrent aujourd'hui de leur léger réseau tous les pays civilisés, se suspendent le long de tous nos chemins de fer, s'entrecroisent au-dessus des rues de nos grandes villes, traversent les plus hautes chaînes de montagnes. Qui eût, il y a vingt ans seulement, deviné que des ordres envoyés de Paris et de Londres feraient mouvoir le même jour des armées dans la Crimée, — ou, s'il est permis de passer du sujet le plus grave au plus frivole, que le touriste qui voyage dans les Alpes pourrait, grâce au télégraphe, retenir son gîte du soir au sommet du Righi?

L'étonnante extension de la télégraphie électrique s'explique aisément par la simplicité des moyens qu'elle emploie. Un fil de fer, des poteaux, quelques appareils d'une construction et d'un emploi

faciles, voilà tout ce qu'il faut pour unir les deux bouts d'un continent; mais, avec cette intrépidité qui caractérise l'esprit scientifique et industriel moderne, on ne s'est point contenté de communiquer à la surface des terres, il a fallu traverser les mers elles-mêmes, et la télégraphie est alors entrée dans une phase nouvelle, où elle a rencontré des difficultés toutes spéciales, dont quelques-unes ne sont pas encore résolues. Les premiers essais furent timides : un câble sous-marin fut placé en 1851 dans le détroit du Pas-de-Calais, entre Douvres et le cap Sangate. Peu après, l'Angleterre posa des câbles d'Holyhead aux environs de Dublin, de Douvres à Middelkerke, près d'Ostende, du comté de Suffolk à Scheveningen, qui est aux portes de La Haye. En 1853, le Danemark établit sa communication avec l'île de Seeland par l'île de Fionie, l'Écosse fut mise en rapports avec l'Irlande; le Zuyderzée fut traversé. Au Canada, on unissait le Nouveau-Brunswick à l'île du Prince-Edouard, dans le golfe Saint-Laurent : première étape de la grande ligne qui un jour doit relier les deux continens. On préludait ainsi à des tentatives plus hardies : la Spezzia fut bientôt jointe au cap Corse, l'île de Corse à l'île de Sardaigne, et dans la Mer-Noire le câble jeté entre Varna et Balaclava permit à l'Europe occidentale de suivre jour par jour les péripéties de la guerre. Enfin l'on essaya de compléter la communication entre l'Europe et l'Afrique, mais sans succès : le câble, qui, partant du cap Spartivento en Sardaigne, devait aboutir à la Calle en Algérie et atteindre des profondeurs de plus de 2,000 mètres, fut rompu et resta en partie au fond de la mer. Malgré cet échec, il était désormais permis de croire qu'on franchirait un jour la Méditerranée, et l'on osa même espérer que l'ancien et le Nouveau-Monde seraient bientôt réunis à travers le vaste Océan-Atlantique. L'Amérique et l'Angleterre se prirent d'enthousiasme pour cette noble tentative, et en suivirent toutes les phases avec une patriotique anxiété. On ne se borna pas à en exalter l'importance commerciale, on voulut y voir comme un gage de concorde et de paix entre deux grandes nations, qui, bien qu'armées si longtemps l'une contre l'autre et encore rivales, ne peuvent oublier qu'elles sont unies par une commune origine. La portée politique et sociale d'une entreprise sans précédent, les études pleines d'intérêt qui l'ont préparée, l'accident même qui en est venu interrompre l'exécution, tout se réunit pour justifier l'attention qu'elle excite. On nous permettra donc d'entrer avec quelque détail dans l'examen du projet de communication électrique entre les deux mondes pour faire apprécier les difficultés de tout genre qu'il a rencontrées, les raisons qui l'ont fait échouer, et celles qui autorisent à ne pas désespérer du succès.

Le professeur Morse, de New-York, conçut le premier l'idée d'établir une communication électrique sous-marine entre les États-Unis et l'Angleterre. Trois ans après la pose du premier câble télégraphique en Europe, le gouvernement colonial de Terre-Neuve accorda à une compagnie la concession de cette ligne, lui alloua une subvention, et lui garantit des droits exclusifs sur la côte entière de Terre-Neuve et du Labrador. Les gouvernemens de l'île du Prince-Édouard et de l'état du Maine lui offrirent peu après de semblables priviléges; mais ces concessions, comme tant d'autres qu'emporte l'oubli, seraient restées à l'état de lettre morte, si la confiance, que les plus téméraires seuls accordèrent d'abord, n'avait bientôt été justifiée par des études décisives, dont il est indispensable de faire connaître les résultats : nous voulons parler des études hydrographiques exécutées dans l'Océan-Atlantique, et des expériences entreprises en Angleterre sur le mouvement de l'électricité dans les câbles sous-marins.

Il importait d'abord de connaître avec précision la forme du grand bassin que remplit l'Atlantique, pour choisir la route qui présenterait le moins d'obstacles à l'immersion d'un câble, et diriger avec quelque sûreté cette délicate opération. Malheureusement ce qu'on pourrait nommer la géographie du fond de la mer est une science encore toute nouvelle. Les mystérieux abîmes qui séparent nos continens nous sont inconnus dans leurs profondeurs. Tous les marins savent quelle difficulté on éprouve à exécuter des sondages rigoureux aussitôt qu'on s'éloigne à une distance un peu considérable des côtes. Le moyen qu'on emploie d'ordinaire consiste à laisser tomber un poids très lourd, attaché à une corde, et à mesurer combien il s'en déroule jusqu'au moment où l'on sent que le poids touche le fond de la mer; mais ce procédé ne donne plus aucune indication précise quand la profondeur devient très grande : le frottement de l'eau, le poids même de la corde, ne permettent guère d'apprécier l'instant où la sonde a porté. D'ailleurs la corde ne descend jamais en ligne verticale, elle se replie en sens divers sous l'influence des courans sous-marins. C'est pour ces motifs qu'on ne peut accorder aucune confiance à certains sondages qui ont accusé en quelques parties de l'Océan-Atlantique des profondeurs vraiment incroyables. Depuis longtemps, on a imaginé une foule de moyens plus ou moins ingénieux pour remédier à ces difficultés : le système adopté aujourd'hui par la marine américaine nous paraît le plus simple en même temps que le plus rigoureux.

Qu'on jette à la mer un boulet attaché à une très mince ficelle qui se déroule librement, il tombera avec une vitesse toujours croissante, jusqu'à ce qu'il aille s'enfoncer dans le lit de l'Océan. Pendant ce temps, la ficelle se dévidera de plus en plus rapidement; elle ne

s'arrêtera même pas quand le boulet sera parvenu au fond, parce que les puissans courans qui traversent la mer continueront à l'entraîner; mais comme la vitesse de ces courans est constante, et incomparablement plus lente que celle d'un boulet tombant d'une prodigieuse hauteur, un hydrographe un peu exercé n'aura aucune peine à distinguer ces deux périodes du déroulement, et à estimer celle qui se rapporte à la chute seule du boulet. Cet appareil si commode a été perfectionné encore par le lieutenant Brooks, de la marine américaine. Dans son système, le boulet, arrivé au fond, se détache de lui-même, et la ficelle ramène, quand on la remonte, un petit cylindre rempli de la substance qui compose le lit de la mer. On peut obtenir ainsi des spécimens du fond de l'Océan aux plus étonnantes profondeurs. Ces ingénieuses dispositions ont permis au lieutenant Berryman de sonder en 1855 la partie de l'Atlantique qui s'étend entre l'Irlande et Terre-Neuve. La nature semblait indiquer ces deux îles comme les termes de la grande ligne destinée à unir les deux continens, dont elles sont les sentinelles avancées, et les recherches hydrographiques se trouvèrent d'accord avec cette indication. Le lit de la mer s'abaisse rapidement à partir des côtes d'Irlande, mais atteint bientôt une profondeur à peu près constante qu'il conserve sur une immense étendue. Cette plaine marine, qu'on nomme déjà le plateau télégraphique, s'étend à trois kilomètres environ au-dessous du niveau de l'Océan. La sonde n'y a trouvé ni sable ni argile; plus vaste et plus unie que les steppes et les déserts de nos continens, elle est entièrement formée par des animaux microscopiques qu'on nomme infusoires. Couvrant, durant leur vie éphémère, les chaudes mers des tropiques, ils tombent après leur mort au fond des eaux, et les courans sous-marins les amènent à ces calmes profondeurs, où leurs délicates carapaces se conservent pour toujours à l'abri des tempêtes qui bouleversent la surface de l'Océan. Le fond de la mer, qui, au milieu de l'Atlantique, atteint jusqu'à 3,900 mètres, s'élève doucement vers le continent américain, jusqu'auprès de Terre-Neuve, où il forme un talus rapide, comme sur la côte d'Irlande. Ces premiers sondages, exécutés sur l'*Arctic,* furent vérifiés et complétés par le bateau à vapeur anglais le *Cyclope,* qui parcourut dans les deux sens la ligne qu'on avait choisie pour établir le télégraphe atlantique. La distance entre Valentia, sur la côte d'Irlande, et Saint-Jean de Terre-Neuve, qui doivent en former les extrémités, est de 2,640 kilomètres en ligne droite.

Les promoteurs du télégraphe atlantique virent leurs espérances justifiées par la découverte de ce plateau, qui semblait tout préparé pour recevoir le dépôt précieux qu'on devait lui confier : on le comprendra aisément si l'on se rend compte de la façon dont s'opère l'immersion d'un câble sous-marin. On commence par le charger,

sous la forme d'un vaste rouleau, à l'intérieur d'un navire; après avoir fixé l'une des extrémités à la côte, on conduit le vaisseau le long de la ligne projetée : le câble se dévide par l'effet de son propre poids et s'étend graduellement au fond de la mer, jusqu'à ce qu'on atteigne la côte opposée. On pourrait, avec beaucoup de vérité, comparer un vaisseau chargé de cette opération à une araignée occupée à tendre un fil d'un point à un autre. Comme le fil sort du corps même de l'animal à mesure qu'il se meut, ainsi le câble s'échappe des flancs du navire pendant qu'il traverse l'Océan; seulement l'araignée ne file que ce qui lui est nécessaire et ne tend que des lignes droites, tandis qu'on a beaucoup de peine à empêcher le câble, qui se déroule avec une furieuse vitesse, de s'accumuler en inutiles méandres au fond de l'eau. Quand on est arrivé en pleine mer, la corde métallique, suspendue entre le navire et le lit de l'Océan, agit comme un poids tellement puissant qu'il faut modérer l'entraînement de la portion qui reste dans le vaisseau, en opposant au déroulement des obstacles très énergiques que les mécaniciens appellent des freins. Lorsque le fond de la mer présente une aussi remarquable régularité que dans la région comprise entre l'Irlande et Terre-Neuve, il est assez facile, on le conçoit, de régler cette résistance, puisque le câble n'a qu'à descendre avec une vitesse uniforme qui, théoriquement, doit être égale à la vitesse même du navire en marche. De cette façon, tandis que celui-ci avancerait d'un kilomètre, un kilomètre de câble s'échouerait derrière lui sur le lit de l'Océan. Si au contraire il fallait franchir des montagnes sous-marines ou des vallées d'une grande profondeur, il deviendrait plus difficile de diriger convenablement la descente du câble, contraint de s'étendre sur des lignes très sinueuses, tandis que le bâtiment court en ligne horizontale : si le câble ne se dévidait pas assez vite, il arriverait alors infailliblement que le navire, tirant sur la partie suspendue dans les flots, en causerait la rupture.

Il ne suffisait pas d'avoir des données plus précises sur la forme et la profondeur du lit de l'Océan : il fallait encore savoir de quelle façon un câble d'une aussi grande longueur, et placé dans des conditions si nouvelles, serait propre à transmettre l'électricité. Ici nous abordons une nouvelle série d'études qui, bien qu'entreprises en vue seulement de la construction du télégraphe atlantique, ont une portée très générale et intéressent vivement les sciences physiques. Les câbles sous-marins sont des conducteurs électriques placés dans d'autres conditions que les fils des télégraphes terrestres : ceux-ci sont isolés par l'atmosphère même qui les entoure et qui ne retarde que d'une quantité presque inappréciable la vitesse des courans qui les parcourent; aussi cette vélocité est-elle comparable à celle de la lumière elle-même. En opérant sur les fils qui

relient Paris aux villes de Rouen et d'Amiens, MM. Fizeau et Gounelle ont montré, par des expériences fort ingénieuses, que l'électricité parcourt, pendant une seconde, 100,000 kilomètres dans un fil de fer et 180,000 dans un fil de cuivre. M. Gould, aux États-Unis, se servit d'un fil qui relie, sur une distance de 1,680 kilomètres, Saint-Louis à Washington, et trouva que les courans électriques le traversent avec une vitesse de 20,600 kilomètres par seconde. En Angleterre, l'astronome Airy a fait voir que cette vitesse est de 12,100 kilomètres sur la ligne de Greenwich à Édimbourg, et seulement de 4,300 kilomètres sur la ligne sous-marine qui relie Londres à Bruxelles. Le fluide électrique parcourt donc les fils terrestres avec une vitesse très variable, mais il s'y meut toujours avec beaucoup moins de paresse que sur les câbles plongés dans l'eau. Le célèbre physicien anglais Faraday a le premier expliqué cette différence; dans un câble sous-marin, les fils de cuivre destinés à servir de véhicule aux courans sont isolés par une couche de gutta-percha. Pour donner au câble plus de solidité, on tresse des fils de fer autour de cette enveloppe, et la corde ainsi préparée est descendue au fond de la mer. Les fils de cuivre qui en forment le centre ne sont donc séparés que par un mince manteau de gutta-percha du fer et de l'eau, qui sont de bons conducteurs électriques. Il en résulte qu'au moment où passe un courant, les corps voisins sont, comme disent les physiciens, *influencés*, c'est-à-dire dérangés eux-mêmes dans leur repos électrique et manifestent une excitation propre. C'est exactement ce qui arrive quand on charge un de ces appareils nommés bouteilles de Leyde, si communs dans tous les cabinets de physique. L'électricité qui s'accumule autour du cylindre de gutta-percha réagit à son tour sur celle qui voyage à l'intérieur, tend à la retenir et oppose ainsi une notable résistance à la marche du courant. M. Faraday a fait voir, par une expérience directe, que, sur une ligne aérienne de 1,500 milles anglais de longueur, l'électricité se répand presque instantanément d'un bout à l'autre du fil, tandis qu'elle emploie jusqu'à deux secondes à faire le même trajet dans un fil sous-marin.

Ces résultats faisaient craindre qu'on n'éprouvât une grande difficulté à transmettre des signaux distincts, avec une suffisante rapidité, à travers un câble aussi long que celui qui devait traverser l'Atlantique. M. Whitehouse, l'*électricien* de la compagnie (pour une chose nouvelle il faut un mot nouveau), s'est occupé de lever ces doutes. Pendant l'année 1855, on préparait en même temps à Greenwich deux câbles destinés, l'un à traverser le golfe Saint-Laurent, l'autre à compléter la ligne de la Méditerranée, en unissant la Sardaigne à la côte d'Afrique. L'un de ces câbles devait se composer de trois fils de cuivre, l'autre de six. En formant un circuit unique

avec tous ces fils, on obtint une longueur totale de plus de dix-huit cents kilomètres : jamais la science n'avait pu être servie par des expériences faites sur une échelle aussi grandiose.

Pour reconnaître avec quelle rapidité l'on pourrait transmettre des dépêches dans un câble aussi long, M. Whitehouse a construit des appareils d'une exquise sensibilité destinés à mesurer rigoureusement la vitesse des courans. Un pendule, battant la seconde, est disposé de telle façon que, pendant une oscillation, il met la pile en communication avec le câble, permettant ainsi au courant de le parcourir, et qu'à l'oscillation suivante cette communication se trouve interrompue. Au point de départ, un papier préparé chimiquement se déroule régulièrement par un mécanisme d'horlogerie : un stylet s'y appuie pendant que le courant passe, et se détache sitôt qu'il est interrompu. Ce papier présente ainsi au bout de quelque temps une suite de traits placés à égale distance, dont chacun s'imprime durant une seconde. A divers points du circuit sont disposés des rouleaux semblables, qui tous sont entrés en mouvement en même temps que le premier; seulement les stylets ne commencent à marquer leur première trace qu'au moment où le courant parvient à eux. On voit donc, à la partie supérieure de chaque bande de papier, un espace blanc d'autant plus long qu'on se rapproche davantage de l'extrémité du fil; en comparant ces diverses longueurs à la trace que l'électricité imprime pendant une seconde, on possède des images matérielles du retard qu'elle éprouve dans sa marche, et l'on peut, à l'aide de rigoureuses mesures de longueur, calculer des fractions de temps dont notre imagination a peine à saisir la valeur, mais qu'il importe à la télégraphie de connaître.

Chose singulière, à l'extrémité du fil le stylet, une fois appliqué sur le rouleau, ne pouvait plus s'en détacher, et, au lieu des traits discontinus du premier appareil, ne marquait qu'un trait indéfini. Cela vient de ce qu'à chaque seconde, au moment où le courant s'établit, un mouvement vibratoire, ou, si l'on aime mieux, une onde électrique entrait dans le fil; mais, comme il lui fallait plus d'une seconde pour en sortir, il en résultait que l'extrémité était constamment chargée d'électricité et que le courant ne pouvait être interrompu. Il fallait une seconde et demie au fil pour se décharger complétement, et par suite de ce retard les mouvemens consécutifs du stylet, dont les traces forment l'écriture télégraphique, ne pouvaient être séparés par un moindre intervalle. On acquit ainsi la preuve qu'on ne pourrait transmettre des dépêches d'un continent à l'autre qu'avec une extrême lenteur, si l'on envoyait périodiquement dans le circuit des ondes de nature semblable : il restait à examiner si, en employant alternativement des ondes d'électricité positive et négative, on ne réussirait pas à obtenir une transmission plus rapide. Le

passage des courans ne peut s'opérer, avons-nous vu, qu'à la condition que le fil de cuivre reste chargé d'une certaine quantité d'électricité qui tienne en équilibre celle qui se développe autour de l'enveloppe isolante en gutta-percha; en envoyant dans le fil une onde électrique négative après une onde positive, on pouvait espérer que les molécules, subitement déchargées et rendues à leur équilibre naturel, propageraient plus docilement l'excitation nouvelle. Les essais réussirent au-delà de toute espérance : en employant des courans dont le sens variait constamment, on parvint à produire à l'extrémité du câble huit mouvemens distincts du stylet dans une seconde; bien plus, les expériences entreprises avec les courans alternatifs démontrèrent que plusieurs ondes électriques positives ou négatives peuvent voyager en même temps dans le câble sans se détruire ou se contrarier mutuellement. On a donc le droit d'espérer qu'avec des dispositions convenables, on pourra un jour, sur les lignes sous-marines et peut-être même sur les lignes terrestres, envoyer à la fois des dépêches dans les deux sens avec un fil unique : résultat qui tiendrait vraiment du prodige.

Une fois qu'on eut reconnu que la transmission électrique pouvait s'opérer avec une suffisante vitesse, il fallait rechercher quels étaient les courans qui s'affaiblissent le moins dans un long trajet, parce qu'ils doivent conserver assez d'énergie pour faire mouvoir les appareils qui enregistrent les signaux. Les anciens instrumens nommés galvanomètres, qui sont destinés à mesurer l'intensité des courans électriques et se composent de fines aiguilles aimantées que le passage de l'électricité fait mouvoir, ne peuvent servir quand il s'agit de courans très forts et de très courte durée : les aiguilles s'agitent alors convulsivement et ne donnent plus aucune indication précise. M. Whitehouse a imaginé un instrument nouveau, aussi simple que rigoureux, qui mesure la force d'attraction exercée par un barreau de fer doux, changé momentanément en aimant pendant le passage du courant. Avec cet appareil, dont la sensibilité est exquise, M. Whitehouse a pu comparer les divers courans au point de vue de leurs propriétés télégraphiques : ceux qu'on devait préférer étaient les courans qui traversent le câble avec la plus grande rapidité, tout en perdant le moins possible de leur force. Sous ce double rapport, les courans qu'on nomme voltaïques, et qui sont dus à une action chimique, se distinguent très nettement des courans dits d'*induction;* ces derniers prennent naissance dans un fil conducteur toutes les fois qu'autour de lui l'équilibre électrique ou magnétique est modifié quand on approche un aimant, quand on l'éloigne, quand un courant voltaïque naît dans un fil voisin ou quand il s'évanouit, quand il gagne en force ou quand il s'affaiblit. Les courans d'induction ne sont donc en quelque sorte que les reflets des perturbations

électriques ordinaires, et pourtant ils jouissent de propriétés tout à fait distinctes. Ainsi M. Whitehouse a montré qu'ils se transmettent dans le câble sous-marin avec une plus grande vitesse que les courans voltaïques : il a prouvé aussi qu'ils voyagent d'autant plus vite que leur intensité est plus forte, tandis que l'intensité n'a aucune influence sur la propagation des courans ordinaires. Il fut donc décidé qu'on emploierait pour le service du télégraphe atlantique des courans d'induction d'une extrême énergie. La pile voltaïque qui alimente, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'activité de ces courans inductifs est d'une force remarquable : elle est composée d'élémens en zinc et en argent, et la disposition que M. Whitehouse leur a donnée assure au courant une remarquable régularité.

Les recherches dont nous venons de rendre compte resteront désormais comme les bases de la télégraphie sous-marine et en fixent les règles d'une manière définitive. Une seule question, dans le cas actuel, restait encore à résoudre : quelle épaisseur fallait-il donner au câble atlantique? Celui de Douvres à Calais pèse 8 tonnes par mille; si le câble de l'Atlantique avait eu les mêmes dimensions, il aurait pesé plus de 20,000 tonnes : il devenait impossible de charger une masse aussi énorme dans les flancs d'un navire, fût-ce ce Leviathan des mers, le ***Great-Eastern***, aujourd'hui en construction, et qui pourra un jour, dit-on, transporter sur les mers une armée de dix mille hommes. L'immersion d'un câble très lourd à de grandes profondeurs est d'ailleurs une opération très difficile, qui présente les plus grands dangers. M. Brett raconte que, dans une première tentative pour relier la Sardaigne à l'Afrique, il ne put trouver dans tout l'équipage que trois hommes assez courageux pour rester auprès des freins. La prudence et l'économie commandaient de donner au câble atlantique la moindre épaisseur possible; mais d'autre part il semblait que l'électricité aurait plus de peine à se propager, si l'on diminuait le diamètre : c'est du moins ce qui arrive dans les courans ordinaires; la résistance qu'ils éprouvent est d'autant plus considérable que le fil est plus mince. Cette fois heureusement, les modifications que subit le mouvement de l'électricité dans les câbles sous-marins se prêtèrent comme à souhait aux exigences qu'il s'agissait de satisfaire; M. Whitehouse vérifia que, loin d'être retardé, le courant s'accélère quand on diminue l'épaisseur du câble. Aucune considération théorique ne s'opposait donc à ce qu'on lui donnât une grande légèreté, et on se préoccupa seulement de le faire assez épais pour qu'il conservât, pendant la descente, une convenable rigidité et ne se pliât pas trop docilement sous l'influence des courans sous-marins.

Après avoir résolu avec tant d'habileté et de bonheur toutes ces difficultés scientifiques, ces problèmes entièrement nouveaux, on ré-

solut de faire une expérience solennelle avec les instrumens mêmes qui devaient servir un jour sur la ligne de l'Atlantique. On réunit en un circuit unique, dont la longueur atteignait plus de 3,000 kilomètres, les fils souterrains et les câbles qui font communiquer Londres, Dumfries et Dublin, avec toutes leurs ramifications. L'expérience eut lieu à Londres, dans la nuit du 9 octobre 1856, en présence du célèbre professeur Morse. M. Whitehouse employa, pour produire les courans, son appareil d'induction électro-magnétique et sa pile à élémens de zinc et argent : les signaux furent enregistrés suivant l'ingénieuse méthode de M. Morse, aujourd'hui presque universellement adoptée. On obtint de 210 à 270 signaux par minute, ce qui correspond à peu près à six ou huit mots. On s'assura ainsi qu'on pourrait transmettre environ un message de vingt mots en trois minutes, par conséquent 480 messages de cette longueur pendant les vingt-quatre heures.

Encouragée par cette expérience décisive, la compagnie du télégraphe atlantique se décida à faire appel au public, et fit connaître son prospectus le 6 novembre 1856. Le capital entier, qui montait à 350,000 livres sterling, fut souscrit presque immédiatement. La compagnie entra en négociation avec les gouvernemens de l'Angleterre et des États-Unis, qui lui accordèrent une subvention annuelle jusqu'au moment où les recettes atteindraient 6 pour 100 du capital, et mirent généreusement à sa disposition les navires dont elle aurait besoin. Le tarif des dépêches ne fut point fixé d'une manière définitive; mais on compte porter à 100 francs le prix d'une dépêche de vingt mots de Londres à New-York, et à 60 francs le prix d'une dépêche de même longueur entre Terre-Neuve et l'Irlande. Dans ces conditions, on peut compter sur un revenu probable de 10 à 15 pour 100. Cette proportion paraîtra peut-être faible, si l'on songe aux risques de tout genre auxquels est exposée une entreprise aussi hardie; mais il n'est pas douteux que la plupart des souscripteurs ont été moins inspirés par l'appât d'une rémunération que par le désir de contribuer à une œuvre utile et glorieuse.

La compagnie commanda le câble à la fin du mois de décembre 1856 à deux maisons anglaises, MM. Newall de Birkenhead, Glass et Elliott de Greenwich, qui s'engagèrent chacune à fournir 2,000 kilomètres de câble pour la somme de 1,550,000 francs. La fabrication des câbles sous-marins a déjà pris en Angleterre le rang d'une industrie spéciale, et l'on put satisfaire en quelques mois à une aussi importante demande : plus de deux mille ouvriers furent employés à ce gigantesque travail. Après un grand nombre d'essais, on se décida à donner au câble un poids d'une tonne par mille et une épaisseur de 15 millimètres. Quelques mots suffiront pour indiquer de quelle manière il est composé et comment il fut construit. Le

centre est formé de sept fils de cuivre, l'un droit, les six autres enroulés en hélice autour du premier; de cette façon, si l'un ou même plusieurs des fils se brisaient, les autres continueraient à transmettre les signaux. La corde en cuivre, plongée à trois reprises dans un bain de gutta-percha, est couverte ainsi d'une triple couche isolante; on l'entoure ensuite de filasse goudronnée. Préparée par tronçons de deux milles de longueur, soumis chacun à l'examen des *électriciens*, la corde est revêtue d'une enveloppe protectrice en fils de fer. Voici de quelle façon s'exécute cette opération : une grande roue horizontale porte à sa circonférence dix-huit cylindres verticaux autour desquels sont enroulés des fils de fer. Au centre de la roue est une ouverture par où s'élève la corde en cuivre qu'une machine à vapeur dévide, et qui monte incessamment vers le toit de l'usine. La machine dévide aussi les rouleaux de fil de fer, mais elle fait marcher par la même impulsion la roue sur laquelle ils reposent : ils tournent donc en même temps qu'ils s'élèvent, et se tordent en hélice autour de la corde centrale. Aussitôt qu'un rouleau de cuivre est épuisé, on le remplace par un autre et on soude soigneusement les extrémités. Telle est la rapidité de cette opération, qu'on a fait à Greenwich jusqu'à 48 kilomètres de câble dans un seul jour. Les extrémités qui devaient rester près des côtes ont été construites avec plus de rigidité que la partie destinée à reposer sur le fond tranquille de l'Océan. Afin que le frottement sur les rochers, l'action des vagues, le choc des ancres ne pût en occasionner la rupture, on avait donné au câble un poids de plus de 7 tonnes par mille, sur une longueur de 10 milles à partir de la côte de Terre-Neuve et de 15 milles près des côtes d'Irlande.

Que de fois dans les entreprises les plus importantes on croit avoir tout pesé, tout examiné, tout prévu! On épuise toutes les ressources de la science, on descend aux plus minutieux détails, et l'on s'aperçoit au dernier moment, mais souvent trop tard, qu'on a commis quelque faute grossière que le plus ignorant aurait évitée. Quand les deux moitiés du câble furent terminées séparément, on reconnut que les hélices des fils de cuivre et de fer étaient dans chacune de ces moitiés en sens différens, les unes allant de gauche à droite, les autres de droite à gauche. Une aussi étrange méprise pouvait avoir de fâcheuses conséquences, puisqu'une fois les deux moitiés réunies au milieu de l'Océan, chacune d'elles devait aider l'autre à se détordre. On comptait réparer cette faute en attachant au point de jonction un poids très puissant : remède dangereux, puisqu'il contribuait à augmenter encore la tension du câble, déjà naturellement si forte pendant l'immersion en pleine mer.

Le gouvernement anglais mit à la disposition de la compagnie,

pour recevoir une des moitiés du câble, le vaisseau l'*Agamemnon*, qui avait porté le pavillon de l'amiral sir Charles Lyons dans la Mer-Noire au début de la guerre de Crimée; les États-Unis envoyèrent, pour être chargée de l'autre moitié, la neuve et magnifique frégate *Niagara*. Les deux navires se dépouillèrent de leurs formidables engins de guerre; construits pour les terribles luttes de la mer, ils allaient se rencontrer pour une œuvre toute pacifique. Les deux moitiés du câble furent amenées dans les chambres qu'on leur avait préparées, au moyen de poulies portées sur des bateaux alignés jusqu'auprès des vaisseaux à l'ancre : à mesure que le câble entrait, on l'enroulait avec un soin extrême autour d'un axe vertical, de façon que les tours se recouvrissent très exactement et que rien ne pût mettre obstacle au déroulement. Il fallut un mois entier pour charger une moitié du câble dans l'*Agamemnon;* la forme de ce navire permit de l'y loger en un rouleau unique, dont la partie supérieure formait un vrai plancher circulaire de 45 pieds de diamètre. Dans le *Niagara*, on fut obligé de diviser le câble en trois rouleaux, et il fallut même démolir en partie l'intérieur de la neuve et brillante frégate.

Pendant qu'on préparait avec une si étonnante rapidité le câble du télégraphe atlantique, on se préoccupait aussi de perfectionner les appareils ordinairement employés pour immerger les câbles sous-marins. La principale difficulté de cette opération consiste à empêcher la corde métallique de se dérouler trop rapidement et de s'amasser au fond de la mer en longs replis. Jusqu'à présent, voici de quelle façon on a essayé de modérer la vitesse du câble pendant sa descente : en arrivant sur le pont du navire, il vient s'enrouler plusieurs fois autour d'un tambour ou cylindre qu'il oblige à tourner avec lui; il passe successivement autour de plusieurs tambours analogues placés sur son trajet; arrivé à l'arrière du vaisseau, il glisse sur un fort rail en fer et descend enfin dans la mer. La friction que le câble, fortement tendu par le poids de toute la partie suspendue entre le navire et le fond de l'eau, exerce sur les tambours, autour desquels il s'enroule, et sur le rail en fer, l'empêche de se dévider trop vite, et il est loisible d'augmenter le frottement en rendant le mouvement des tambours de plus en plus difficile, au moyen de freins en bois dur pareils à ceux qui arrêtent en peu d'instans les roues des wagons lancés à grande vitesse sur nos chemins de fer. Toutes ces dispositions étaient encore imparfaites : ainsi il arrivait souvent que, le câble descendant avec une extrême rapidité, les différens tours se mêlaient sur les tambours et s'usaient en frottant les uns contre les autres; le câble, fortement échauffé par la friction, se détériorait en passant sur le rail de fer, bien qu'on fût constamment occupé à l'arroser avec de l'eau froide. Pour opérer l'immersion du

câble de l'Atlantique, on a donc avec raison supprimé ce rail en fer, et on l'a remplacé par une immense poulie, fortement fixée à l'arrière, un peu en dehors du navire : le câble tourne une dernière fois autour d'elle avant de plonger dans les flots. Les tambours autour desquels le câble s'enroule en passant sur le pont portaient des sillons profonds en acier, où s'engageaient régulièrement les tours, qui ne pouvaient ainsi s'enchevêtrer malgré la rapidité du mouvement. Il y avait quatre tambours pareils, dont les mouvemens étaient solidaires et réglés par la manœuvre du frein. Il eût, je crois, été préférable de laisser les tambours indépendans les uns des autres et de leur appliquer des freins séparés; on eût diminué ainsi ce qu'on pouvait appeler la rigidité de l'appareil, condition avantageuse pour graduer convenablement la tension du câble et pour l'empêcher de devenir trop considérable.

Les deux navires furent munis de tout ce que la prudence la plus scrupuleuse pouvait croire nécessaire; on y accumula un véritable matériel de construction et de réparation, des appareils électriques de tout genre. En supposant qu'une partie du câble eût perdu la faculté de conduire l'électricité, on devait en être averti immédiatement par l'arrêt d'une sonnette que le courant tiendrait constamment en mouvement. Aussitôt on aurait serré les freins pour arrêter la descente, mis en quelque sorte le navire à l'ancre sur l'immense corde qui l'attachait au fond de la mer, relevé graduellement la partie immergée à l'aide d'une machine à vapeur; puis, le tronçon en défaut une fois découvert, on aurait coupé la portion privée d'électricité et ressoudé les deux extrémités saines. Dans le cas où une de ces tempêtes soudaines, qui sont malheureusement si communes dans cette partie de l'Atlantique, serait venue mettre l'opération en danger, on projetait de couper le câble, d'attacher le bout de la partie immergée à un puissant câble de réserve, préparé à cet effet, qu'on eût laissé rapidement descendre à la mer. On devait fixer de fortes bouées à l'extrémité, afin qu'elle flottât à la surface de l'Océan. Pendant que les fureurs de la tempête se seraient épuisées sur ce câble de secours, les navires auraient couru librement sous le vent; le calme revenu, on aurait recherché les bouées, remonté le câble de secours et repris l'opération régulière.

L'époque choisie pour l'immersion rendait ces dernières précautions à peu près inutiles : le lieutenant Maury, qui a fait une étude approfondie de la météorologie de l'Océan-Atlantique, avait indiqué comme la période la plus propice au succès de l'entreprise la fin du mois de juin et le commencement du mois d'août. C'est à ce moment qu'on a le moins à craindre les tempêtes, les brouillards et les glaces flottantes, qui à d'autres époques de l'année rendent si dangereuse la route de l'Irlande à Terre-Neuve. Malheureusement à ces latitudes

septentrionales on ne peut guère compter, même pendant la saison la plus favorable, sur plus de dix ou douze jours de beau temps continu; il importait donc de terminer l'opération avec la plus grande célérité possible. Pour en hâter les progrès, on avait d'abord songé à envoyer les deux navires au centre de l'Atlantique : on y eût soudé les extrémités des câbles dont ils étaient chargés. Cela fait, l'un des navires aurait fait voile pour l'Irlande, l'autre pour Terre-Neuve, et le câble, une fois descendu au milieu de l'Océan, se fût étendu dans les deux sens à la fois. De cette façon, on pouvait terminer l'opération deux fois plus vite qu'en immergeant d'abord la moitié du câble à partir de l'Irlande, puis l'autre moitié en avançant vers Terre-Neuve. De plus, en allant dès le début au milieu de l'Océan, on se plaçait tout de suite dans les circonstances les plus critiques, l'on mettait le mieux à l'essai la force de résistance du câble, et s'il devait se briser, on ne risquait que d'en perdre une faible longueur. Ajoutons qu'il était très facile de souder les deux moitiés du câble, tant qu'elles étaient encore chargées sur les navires, mais que cette opération devait présenter de réelles difficultés, surtout par un gros temps, si l'une d'elles était déjà immergée. Pour tous ces motifs, on avait d'abord décidé que l'immersion commencerait au milieu de l'Atlantique. Cette résolution fut ensuite abandonnée, et l'on préféra faire naviguer de conserve les deux bâtimens chargés du câble avec les *steamers* qui devaient leur prêter appui, afin de concentrer toutes les forces et les ressources de l'escadre.

Le 29 juillet 1857, le *Niagara* entra dans le port de Queenstown, accompagné du *Susquehanna,* un des plus rapides bâtimens à vapeur de la marine des États-Unis : l'*Agamemnon* était déjà au rendez-vous avec le *Léopard* et le *Cyclope,* qui avait opéré les derniers sondages dans l'Océan. On vit bientôt arriver M. Bright, l'ingénieur en chef de la compagnie, M. Whitehouse, M. Morse, M. Cyrus Field, un des plus ardens promoteurs du télégraphe atlantique, le savant professeur Thomson, qui par ses conseils avait tant contribué à résoudre les problèmes scientifiques dont la solution importait au succès et à l'avenir de l'entreprise.

Le 3 août, le lord-lieutenant d'Irlande, en présence d'une foule immense, inaugura l'immersion du câble sous-marin dans la paisible baie de Valentia, qu'on avait choisie comme un des termes de la ligne, parce que très peu de vaisseaux viennent y jeter l'ancre. L'extrémité du câble fut amenée par des bateaux sur la rive, et lord Carlisle la relia à une forte pile qui, pendant l'opération, devait établir une communication permanente avec les navires. En cas de réussite, il était convenu que les premières dépêches entre les deux continens seraient directement échangées entre la reine Victoria et M. Buchanan, président des États-Unis.

L'expédition partit le jour suivant. Au bout de quelques heures, le câble s'engagea dans la machine et fut brisé; on perdit quelque temps à retirer la partie déjà immergée et à la ressouder. On mit de nouveau à la voile le lendemain, et pendant quatre jours consécutifs on reçut constamment des dépêches du *Niagara*. Le 11 août, les signaux furent subitement interrompus : le câble s'était rompu en pleine mer. Le retour des navires, que tant de cris de joie avaient salués au départ, s'opéra au milieu d'une véritable consternation. Dans le rapport qu'il envoya immédiatement aux directeurs de la compagnie, l'ingénieur en chef raconte que la pose du câble épais destiné à la côte s'était accomplie sans difficulté. On y avait soudé le câble principal, dont le déroulement se fit d'abord avec une grande régularité. Pendant quelque temps, il descendit avec une vitesse à peu près égale à celle du navire; mais, à mesure que la profondeur de l'Océan augmentait, le déroulement devint plus rapide, et il fallut imprimer aux freins une force de résistance toujours croissante. En pleine mer, le câble se dévidait avec une vitesse de cinq nœuds à l'heure, pendant que le navire faisait seulement trois nœuds. Bientôt de nouvelles circonstances vinrent rendre l'opération encore plus difficile. Pendant que le navire avançait dans la direction de l'est à l'ouest, un puissant courant sous-marin venant du sud entraîna le câble en dehors de la ligne du vaisseau, et contribua encore à en augmenter la tension. La mer devint grosse; chaque fois qu'une vague soulevait l'arrière du navire par où le câble s'échappait, l'immense corde métallique, suspendue jusqu'au fond de l'Atlantique, éprouvait une subite et forte commotion. Quand l'extrémité du câble se trouvait ainsi relevée, M. Bright, pour affaiblir la secousse, faisait ralentir l'action du frein, et laissait à propos descendre le câble avec plus de rapidité pour contre-balancer l'effet produit par l'ascension du navire. Il avait dirigé tout le temps en personne l'opération du déroulement; un moment il fut obligé de quitter la machine pour aller à l'avant du vaisseau. A peine éloigné, il entendit tout bruit cesser; le câble s'était brisé au fond de la mer. Il est hors de doute que ce déplorable accident ne peut être attribué qu'à une inintelligente manœuvre du frein, et l'on a droit de s'étonner que, pour une entreprise aussi capitale, on n'ait pas réuni un personnel nombreux et bien exercé, et que tant de puissans intérêts soient restés en quelque sorte à la merci d'un seul homme. Il est d'autant plus permis de regretter cette imprévoyance que l'on était déjà parvenu à immerger 540 kilomètres du câble, et qu'il s'échouait régulièrement à l'effrayante profondeur de 2,000 brasses. La transmission des signaux s'opérait avec une perfection qui dépassait toutes les espérances et avec plus de facilité même que près des côtes d'Irlande; l'énorme pression qui s'exerçait sur le câble au fond de l'Océan, au lieu d'en

diminuer la conductibilité, semblait en quelque sorte l'augmenter, comme si la gutta-percha fortement comprimée isolait mieux les fils de cuivre placés à l'intérieur.

Un premier insuccès ne doit point décourager les promoteurs du télégraphe atlantique : il eût été assez étonnant qu'on eût réussi du premier coup à traverser l'Océan sur une immense longueur, quand presque toutes les entreprises du même genre, exécutées dans des bras de mer peu profonds, ont généralement échoué au début. N'a-t-on pas brisé des câbles sous-marins dans la Mer-Noire, entre Terre-Neuve et l'île du Prince-Édouard, et à deux reprises dans la Méditerranée? La portion du câble de l'Atlantique qu'on a immergée sans accident est plus étendue que le câble de Varna à Balaclava, le plus long qui ait jusqu'ici réuni deux rivages opposés. La profondeur de la Mer-Noire est d'ailleurs si insignifiante, quand on la compare à celle qu'on a pu atteindre dans l'Océan-Atlantique, que personne ne voudrait songer à comparer les difficultés des deux opérations.

Quelles leçons faut-il tirer de cette première expérience en prévision d'une tentative nouvelle? C'est ce qu'il nous reste à examiner. L'ingénieur en chef, M. Bright, assure qu'il n'y a presque rien à changer à la machine qui sert à opérer l'immersion, et qu'elle a fonctionné tout le temps avec une parfaite régularité : il nous semble pourtant qu'il serait préférable de laisser les tambours autour desquels tourne le câble indépendans les uns des autres, et de leur appliquer des freins séparés dont la résistance serait convenablement graduée. Mais le progrès qu'il nous paraît surtout indispensable de réaliser consisterait à rendre la tension du câble aussi indépendante que possible des mouvemens du navire. Les profondeurs qu'on a pu atteindre avec le câble ont prouvé qu'il ne se romprait point, comme beaucoup de personnes le croyaient, sous sa propre charge; il n'a donc véritablement à craindre que les secousses que lui imprime le navire, quand les vagues l'abaissent et l'élèvent alternativement. Chacun peut faire aisément l'expérience suivante. Qu'on suspende au bout d'un fil un poids très lourd qui l'étire fortement, sans pourtant le briser. Le fil portera sa charge tant que la main qui le tient reste immobile; mais qu'elle lui imprime une soudaine et vive secousse, il se brisera aussitôt. Le câble suspendu entre le navire et le fond de la mer est dans le cas d'un fil soumis à une excessive tension, et l'expérience a prouvé qu'à une profondeur de 2,000 brasses, cette tension n'est pas assez forte pour le rompre; mais quand l'arrière du navire, où s'attache le câble, s'élève par bonds de cinq ou six mètres, l'immense corde métallique se trouve soulevée, et la commotion qui s'y propage peut facilement la briser. C'est là, on peut l'affirmer, le plus grand danger auquel soient soumis les câbles sous-marins pendant l'immersion, et c'est géné-

ralement ce qui en a causé la rupture. Pour l'amoindrir, il n'y a qu'un seul moyen : c'est celui qu'on emploie sous mille formes diverses, dans les innombrables applications de la mécanique, pour atténuer l'effet des chocs et des secousses, et dont les ressorts de nos voitures donnent un exemple familier. Le problème à résoudre consiste donc à tenir le câble constamment suspendu par un mécanisme énergique. M. Victor Beaumont, ingénieur à New-York, propose de faire passer le câble sur une forte poulie qui pourrait se mouvoir de bas en haut et de haut en bas, et qui serait suspendue à un puissant ressort. De cette façon, au moment où l'arrière du navire serait soulevé par la vague, la poulie s'abaisserait d'elle-même autant que le vaisseau s'est élevé; le câble conserverait toujours à peu près la même tension. Pour qu'un ressort semblable pût amortir complétement les secousses que le navire imprime à la corde métallique qui traîne derrière lui, il faudrait que la poulie qui s'y trouve suspendue pût s'élever et s'abaisser au moins de 5 ou 6 mètres. Il n'est pas nécessaire d'être familier avec la mécanique pour comprendre que les organes d'une machine ne peuvent impunément faire des bonds aussi effrayans. Il y a heureusement un moyen fort simple de les atténuer, tout en atteignant le même but. Au lieu d'une poulie unique, je proposerais d'en employer dix. Cinq d'entre elles seraient alignées horizontalement les unes à côté des autres et suspendues à des ressorts qui se comprimeraient de bas en haut. Les cinq autres, disposées au-dessous des premières, seraient soutenues par des ressorts qui pourraient être comprimés de haut en bas. Le câble passerait alternativement au-dessus d'une des poulies supérieures et au-dessous d'une des poulies inférieures, en formant ainsi une ligne serpentine dont les inflexions seraient d'autant plus fortes que le câble serait plus tendu. Si la partie du navire qui porte la machine s'élevait subitement, par exemple, de 5 mètres, chacune des poulies n'aurait à effectuer qu'une oscillation de 5 décimètres, pour atténuer la secousse qui autrement serait imprimée dans toute sa force à la corde métallique. Il est très facile d'imaginer des dispositions qui, dans cette limite, rendraient ces oscillations très faciles, et sans aucun danger pour le déroulement du câble. Au lieu de ressorts en métal ou en gutta-percha, il serait sans doute plus convenable d'employer des cylindres remplis d'air comprimé; le mouvement ascensionnel ou descendant des poulies sur lesquelles passerait le câble se communiquerait aux pistons, qui, en se mouvant dans les cylindres, feraient varier la résistance du gaz.

Il est impossible de faire cette année une nouvelle tentative pour établir le télégraphe atlantique. On a reconnu la nécessité d'employer une plus grande quantité de câble. Au lieu de 4,000 kilomètres, on en chargera la prochaine fois 5,000. Il faut se résigner à laisser descen-

dre le câble avec une vitesse beaucoup plus forte que celle du navire, plutôt que de tout compromettre en opposant trop de résistance au déroulement. Au point de vue de l'économie et de la transmission des dépêches, il y a sans doute un inconvénient manifeste à augmenter la longueur de la corde immergée; mais l'admirable conductibilité des fils au fond de la mer semble permettre de faire ce sacrifice à la sécurité de l'opération. Ce qui reste du câble atlantique recevra peut-être une autre destination que celle qu'on lui réservait primitivement. Une compagnie formée en vue d'établir une communication électrique entre l'Angleterre et l'Inde a offert de l'acheter, avec le concours de la compagnie des Indes. On pourrait établir en trois mois un télégraphe terrestre le long de la côte de l'Arabie, entre Suez et Aden. De cette ville partirait le câble sous-marin qui irait aboutir à Kurachee, principal port du Scinde, situé près de l'embouchure de l'Indus, à 120 kilomètres seulement d'Hyderabad. La distance entre Aden et Kurachee est de 2,500 kilomètres, et ce qui reste du câble atlantique serait amplement suffisant pour joindre ces deux villes. Dans la Méditerranée, Malte et la Sicile sont au moment d'être réunies. Si l'on posait ensuite, comme il en est question, un câble entre Malte et Alexandrie, une ligne télégraphique continue unirait l'Angleterre à l'Inde, en traversant presque les trois quarts d'un hémisphère terrestre, et l'on saurait au bout de vingt-quatre heures à Londres ce qui se passe aux bouches de l'Indus et du Gange. On estime qu'il faudrait 7,500,000 fr. pour relier Suez à Aden, 16 millions pour poser un câble sous-marin entre Aden et Kurachee : que sont d'aussi faibles sommes en regard des avantages que présenterait à l'Angleterre l'établissement d'une ligne qui lui permettrait de surveiller heure par heure ce vaste empire, dont la conservation importe autant à sa grandeur qu'à l'avenir de la civilisation dans l'Orient? Quand on songe que la révolte de l'Inde a éclaté le 10 mai dernier, et qu'on n'a pu en connaître l'importance et les dangers qu'au mois de juillet, on déplore qu'un temps si précieux ait été perdu, et que des mesures rapides n'aient pu modérer une explosion qui menace aujourd'hui de rendre nécessaire une nouvelle conquête, et force l'Angleterre à recommencer l'œuvre sanglante des Clive et des Warren Hastings.

L'extension de la télégraphie sous-marine aurait donc pour effet de consolider la suprématie des nations civilisées dans le monde. Tel serait l'avantage politique de ce nouveau moyen de communication. Au point de vue commercial, il est à peine nécessaire d'en faire ressortir les heureux résultats. Quand on connaîtra à chaque instant l'état des marchés les plus lointains, les besoins de tous les peuples et des colonies les plus éloignées, le commerce pourra remplir avec plus de méthode et de sécurité sa bienfaisante mission. L'éta-

blissement d'une ligne télégraphique entre l'Angleterre et l'Amérique, en même temps qu'elle multiplierait les relations entre l'ancien et le Nouveau-Monde, porterait, sans aucun doute, un coup fatal à cette fièvre de spéculation dont les ravages n'ont été nulle part aussi terribles que dans les grandes cités commerciales des États-Unis. Pour le comprendre, il faut se rappeler que les capitaux anglais et américains sont partout engagés dans une foule d'entreprises communes, et que le contre-coup des crises qui affectent les marchés de l'Angleterre est ressenti vivement de l'autre côté de l'Atlantique : cette dépendance est aggravée par l'interruption forcée des nouvelles qui n'arrivent que par intervalles. La spéculation les commente et profite de ces périodes d'attente; la substitution des bateaux à vapeur aux vaisseaux à voiles a déjà entravé ces opérations, auxquelles le hasard seul sert de base, et qui deviendront encore plus difficiles quand le télégraphe atlantique fera connaître chaque jour à New-York la situation de Londres et les nouvelles de l'Europe.

De tels résultats font aisément comprendre quel avenir est réservé à la télégraphie sous-marine. Dans la Méditerranée, il n'est pas douteux que, d'ici à une époque assez rapprochée, plusieurs lignes rattacheront l'Europe à l'Afrique et à l'Asie. M. Newall et M. Bonelli ont fait une nouvelle tentative pour relier l'Afrique à la Sardaigne, et elle n'a échoué que parce que M. Newall avait construit une longueur insuffisante de câble. Il avait espéré, en faisant remorquer rapidement le navire qui en était chargé par des bateaux à vapeur, que le câble, au lieu de s'échouer sur les inégalités du lit de la mer, se tendrait d'une montagne sous-marine à l'autre, comme un pont suspendu. Cet espoir fut déjoué, et le câble était épuisé quand on arriva à 16 kilomètres du cap Teulada. M. Newall arma l'extrémité du câble d'anneaux en fer, afin de le repêcher plus tard avec des grapins. Il en a déjà retiré d'autres de cette manière, et notamment le câble de la Mer-Noire. On espère que l'opération va être reprise, et on ne peut guère douter que cette fois l'habile ingénieur anglais ne complète son œuvre, un moment interrompue. Malte sera aussi, on l'a vu, reliée dans un très court délai à la Sicile, et bientôt après au port d'Alexandrie; plus tard sans doute Alexandrie sera unie à Constantinople. L'archipel grec semble tout préparé pour joindre Smyrne à la Grèce, qui a elle-même intérêt à communiquer directement avec les Iles-Ioniennes et l'Italie. Le fond de l'Atlantique ne sera jamais sillonné par des fils télégraphiques aussi nombreux que ceux qui traverseront le bassin de la Méditerranée, aux côtes profondément découpées, et semé de si nombreuses îles. Les difficultés que nous avons cherché à faire apprécier s'opposeront à ce qu'on multiplie les lignes océaniques, et l'on sera toujours gêné par la nécessité

de choisir les régions les moins profondes de la mer. S'il a été impossible de modérer convenablement la vitesse du câble atlantique à une profondeur de deux mille brasses, on peut juger de ce qui arriverait, si l'on s'aventurait dans les régions où la sonde peut descendre à quatre ou cinq mille brasses.

La ligne de l'Irlande à Terre-Neuve est la seule qui nous paraisse bien choisie. La nature elle-même assure à ceux qui rapprocheront ces deux îles le monopole absolu des communications entre les États-Unis et l'Europe. Plus au nord, sur la côte du Groënland, les glaces sont trop à redouter, et la mer atteint une plus grande profondeur; plus au sud, on a proposé d'atteindre l'Amérique par les Açores, mais ce projet n'a aucune chance de réussite. Il serait peut-être possible de réunir les Açores à Terre-Neuve, mais la compagnie anglo-américaine du télégraphe atlantique possède un privilége exclusif sur les côtes de cette île. On serait donc obligé d'aller des Açores à la Nouvelle-Angleterre, et de franchir l'immense vallée marine où se précipitent les eaux du *gulfstream*, qui à ces latitudes atteint une incroyable profondeur. C'est dans le golfe du Mexique et dans la mer des Antilles que l'Océan-Atlantique a la moindre profondeur. Si jamais les Américains s'emparent de Cuba, ils ne manqueront certainement pas d'unir cette île d'une part à la Floride et de l'autre à l'isthme de Panama. Une ligne de communication plus difficile à établir serait celle qui joindrait l'Amérique du Sud à l'Europe par l'île Fernando Noronha, l'île Saint-Paul, les îles du Cap-Vert et les Canaries. Il est pourtant permis d'espérer qu'un jour on accomplira ce gigantesque travail : sur ce long trajet, la profondeur de la mer ne dépasse trois mille brasses que dans une zone assez limitée, entre le cap Saint-Roque et les îles du Cap-Vert, et se maintient au-dessous de deux mille brasses sur les deux tiers de la route.

Dans l'autre hémisphère, aussitôt qu'une ligne télégraphique réunira l'Angleterre à l'Inde, on parle déjà de la prolonger dans les possessions hollandaises et même jusque dans l'Australie et dans la Nouvelle-Zélande. Lorsque toutes ces merveilles seront achevées, quand sur le continent américain le fil télégraphique qui doit franchir les Montagnes-Rocheuses atteindra la Californie, l'habitant de San-Francisco pourra correspondre avec celui de Sydney ou de Melbourne. Le jour où la volonté de l'homme pourra, avec une prestigieuse rapidité, faire presque le tour entier du globe, n'aura-t-il pas le droit d'être fier et de sentir plus vivement sa propre grandeur? Ne sentira-t-il pas aussi d'autant mieux sa petitesse en voyant d'une façon si nouvelle et si saisissante combien est étroit cet empire qui lui est attribué, et dont les bornes lui renverront en un temps si court l'écho de sa propre pensée?

AUGUSTE LAUGEL.

LE PIÉMONT

SES FINANCES ET SES CHEMINS DE FER

La navigation à vapeur et la bonne installation des paquebots de la Méditerranée ont singulièrement modifié l'itinéraire accoutumé des voyages d'Italie. La plupart des touristes se rendent aujourd'hui à Marseille, de Naples, Rome et Florence, par Livourne et Gênes. Il en est peu qui consentent à prendre l'admirable route qui, de la capitale du royaume des Deux-Siciles, ramène en France, en suivant, au point de départ comme à celui de l'arrivée, les bords d'une mer non moins belle à Nice et à Gênes qu'à Gaëte et à Terracine, et des rivages non moins rians, non moins aimés du soleil, de Cannes à Menton et à la Spezzia que de Baïa à Amalfi et à Salerne. Pour les rares oisifs qui ont le bon goût de trouver même encore trop rapide la marche du *vetturino,* aujourd'hui délaissé, comme pour tous ceux qui ont dû recourir autrefois à cette indispensable ressource des voyageurs, il est un souvenir qui n'a pu s'effacer de leur esprit, une remarque à laquelle aucun d'eux n'a dû se soustraire.

Après avoir quitté Florence, en se dirigeant par Lucques vers la route de la Corniche, qui longe le Piémont, on va ou plutôt on allait d'habitude en un jour de Lucques à la Spezzia, traversant en une seule étape trois territoires différens, trois souverainetés distinctes, partant trois lignes de douanes : Lucques, qui fait partie de la Toscane; le duché de Massa-Carrara, qui appartient au duc de Parme; Sarzana et la Spezzia, possessions génoises. Or, en même temps

qu'on retrouve en entrant sur le territoire piémontais et qu'on salue avec joie la mer aux golfes arrondis, aux rivages plantés d'aloès et de lauriers roses, on est agréablement frappé de la physionomie nouvelle des hommes en général et des douaniers en particulier. A l'empressement servile du fonctionnaire napolitain, à la politesse mielleuse du chef de bureau romain, à la brutalité facilement adoucie du préposé des petits duchés, succède l'accueil froid et ferme, mais honnête, du douanier piémontais. Les formalités de visite et de visa sont accomplies désormais comme des devoirs, et ne semblent plus des piéges tendus à la bourse du passant. A cet incident, futile en apparence, mais au fond très significatif, succèdent bientôt d'autres impressions plus sérieuses et plus satisfaisantes encore. A mesure que des jardins fertiles de la *rivière ligurienne* on monte à travers les plaines du Montferrat, et qu'on s'avance par les pentes des Apennins vers la capitale du Piémont pour atteindre la Savoie, on est de plus en plus frappé du caractère viril de la population et de la persévérante énergie qui se manifeste dans ses œuvres. La haute stature des hommes, les belles proportions des femmes, l'aspect des habitations, d'une propreté moins scrupuleuse qu'en Belgique et en Allemagne, mais larges, aérées, saines; la solidité massive des ouvrages d'art, la bonne construction des routes, des chemins de fer, l'apparence monumentale des gares, tout indique au voyageur qu'il pénètre sur un sol libre, dont les habitans, — aussi bien les hardis marins de Gênes que les montagnards de la Savoie, — possèdent les mâles vertus qui préparent aux grands sacrifices et aux rudes combats.

Nul doute que cette physionomie extérieure n'attire l'attention, et ne prédispose favorablement à l'étude d'un pays dont le rôle historique a de l'importance dans le passé comme dans le présent. Les travaux où l'on a ici même exposé à plusieurs reprises la politique intérieure et extérieure du Piémont témoignent de cette sollicitude, si naturellement éveillée. Il ne saurait par conséquent paraître inopportun d'envisager ce même pays sous un autre point de vue. En recherchant hors de la France et près d'elle l'emploi de notre propre capital, on trouve en effet que nulle part son concours n'est plus actif et plus efficace qu'en Piémont, et c'est pour reconnaître les conditions actuelles et le prix à venir réservé à notre coopération, qu'il devient utile d'examiner la situation des finances et l'état industriel du royaume de Sardaigne, comme on l'a fait pour l'Autriche et l'Espagne (1).

(1) Voyez les livraisons du 15 août 1856 et du 15 avril 1857.

I. — LES FINANCES DU PIÉMONT.

Le budget piémontais de 1857 s'est élevé pour les recettes à 135,967,821 francs, et pour les dépenses à 143,726,866, — déficit présumé : plus de 8 millions. La différence était de 9 millions en 1856, et de 10 les années précédentes; en 1852, elle s'était élevée jusqu'à 37, réduits à 22 par l'annulation des allocations destinées à l'amortissement. Encore dans ces chiffres ne doit-on pas comprendre les dépenses extraordinaires de la guerre d'Orient, dont le total a été de 74 millions, et qui ont été soldées par des recettes extraordinaires, c'est-à-dire des émissions de titres et d'obligations. C'est, comme on le voit, un déficit actuel du treizième sur l'ensemble des recettes; 10 millions sur 135 équivalent à une différence annuelle de 150 millions sur notre budget de 2 milliards.

En face d'une pareille situation, la première question qui se présente à l'esprit est celle de la dette. Quelles sont les charges que le passé a léguées au trésor piémontais? quelles sont celles que les événemens contemporains lui ont imposées? dans quelle mesure pourrait-il en supporter de nouvelles?

Pour le service du ministère des finances, le budget de 1857 réclamait une allocation de 77 millions, dont voici le détail :

Dotations	4,765,370 fr.
Dette publique	40,289,919
Intérêts des bons du trésor	1,200,000
Actions du chemin de Suse	424,000
Dette viagère	9,794,581
Dépenses diverses	20,079,256
Dito extraordinaires	936,254
Total	77,489,380 fr.

Les obligations de l'état s'élèvent donc en dette publique à plus de 41 millions, y compris les intérêts des bons du trésor, et en dette viagère à près de 10 millions, ensemble plus de 51 millions, — soit, sur un budget de 135 millions, 37,77 pour 100. Il est vrai qu'on doit comprendre dans le chiffre de la dette publique la réserve de l'amortissement, qui constitue à la fois une dépense et une recette, et que la dette viagère ne peut être considérée comme une charge de même nature que la dette publique. Au 1er janvier 1854, cette dernière atteignait le chiffre de 35,370,000 fr. Dans le budget de 1853, le service de la dette publique ne figure que pour 31 millions. La différence entre ces chiffres provient de la création de 2 millions de rente 3 pour 100, nécessitée pour couvrir l'arriéré de 1852 et 1853, et des obligations contractées pour le paiement des dépenses de la guerre d'Orient.

Si maintenant on remonte à la fin de l'année 1848, après la malheureuse issue de la première guerre contre l'Autriche, et avant que la chute du ministère Gioberti eût entraîné le roi Charles-Albert dans cette seconde aventure, si fatale à son pays et à lui-même, on trouve que la dette du Piémont, non comprise celle de la Sardaigne, s'élevait à 5,336,393 livres, auxquelles il fallait ajouter 3 millions acquis au fonds d'amortissement. Dès 1850, une dette de nouvelle création portait l'ensemble des obligations du trésor à près de 17 millions de francs, c'est-à-dire à plus du double de l'année précédente, non compris les 3 millions de rentes dus à l'Autriche, et payables de deux mois en deux mois par à-compte de 6 millions sur le capital. Les années 1848, 1849 et 1850 avaient laissé un déficit de 133 millions; les frais de la guerre, y compris l'indemnité de l'Autriche, montèrent à 226.

Quelle progression dans ces chiffres de la dette publique de 1848 à 1857! En 1848, un total de moins de 6 millions de rentes perpétuelles et rachetables, une réserve de 3 millions acquis à l'amortissement; en 1857, une somme de 41 millions de rentes avec un amortissement qu'il est bien difficile de ne pas affecter à l'amoindrissement du déficit! Dans cette courte période de dix années, le Piémont a eu, il est vrai, à passer par des épreuves douloureuses, qu'il a traversées avec honneur; mais, à part les sommes considérables qu'il a consacrées, comme on le verra plus tard, à la construction de ses chemins de fer, toutes ces dépenses, sans résultat positif ou du moins appréciable, effectuées pour des armemens disproportionnés, nécessitées par des commotions intérieures ou des guerres infructueuses, laissent une impression fâcheuse dans l'esprit de tout observateur impartial, et on ne peut s'empêcher de se demander, lorsqu'on en fait le compte, ce que la nation a retiré de cet énorme capital escompté sur l'avenir. En 1848, on crée pour 3 millions de rentes 5 pour 100; en 1849, pour 14 millions de rente 5 pour 100 et pour 1,100,000 fr. d'obligations; en 1850, l'émission des obligations s'élève encore à plus de 1 million; en 1851, une nouvelle rente de 4 millions 1/2 de 5 pour 100 est inscrite au grand-livre de la dette; de 1851 à 1857, ce passif s'augmente d'une somme de 5 millions de rentes, dont une partie a fait l'objet d'un prêt direct que le gouvernement a obtenu de l'Angleterre à des conditions que le crédit piémontais n'eût pas trouvées librement sur les marchés de l'Europe... Et le déficit annuel n'en subsiste pas moins, et de nouvelles entreprises semblent nécessiter de plus larges sacrifices, tandis que le budget des dépenses ne paraît pas se prêter aux réductions indispensables pour le rétablissement de l'équilibre!

C'est là, on en conviendra, une situation grave, dont les dangers

devaient dès le premier jour frapper les yeux de l'habile ministre qui, d'abord à la tête des finances du Piémont, a pris depuis, avec les fonctions de président du conseil, la direction suprême de toutes les affaires du pays. Quels remèdes apporterait-il au mal? Diminuer les dépenses! cela était impossible au moment surtout où les circonstances extérieures devenaient de plus en plus menaçantes. Augmenter les recettes! on ne devait y parvenir que par une aggravation de taxes ou par un plus grand développement de la prospérité générale; mais comment obtenir cet épanouissement de la richesse publique sans améliorer ce qui en est l'élément essentiel, les communications intérieures, sans doter le territoire de chemins de fer? En un mot, pour recueillir une moisson plus abondante, il fallait tout d'abord semer largement, et ajouter les dépenses fructueuses de la paix aux dépenses de la guerre : œuvre contradictoire en apparence, mais forcée, et dont la poursuite fait grand honneur au gouvernement piémontais. On verra plus tard quelles seront dans l'avenir les heureuses conséquences du système de travaux publics suivi pendant cette période. Il ne s'agit à présent que d'analyser les élémens d'une situation financière que ces travaux, tout utiles qu'ils soient, ont sans aucun doute aggravée.

Ainsi déficit permanent dans le budget pour subvenir non-seulement aux dépenses extraordinaires de la guerre, mais à celles de la paix, et doubles mesures pour combler ce déficit, soit par une augmentation d'impôts, soit par le développement de la richesse générale : tel a été le mal reconnu nécessaire, et tels furent les remèdes employés par le ministère de M. de Cavour. Les résultats ont-ils répondu à son attente? C'est ce qu'il reste à examiner.

Dès 1850, le parlement piémontais était saisi de projets de surélévation d'anciennes taxes, de création de nouveaux impôts et de dispositions encore plus graves pour la diminution des droits qui frappaient l'introduction des marchandises étrangères. Il s'agissait d'accroître directement les revenus du trésor, d'obtenir, sinon immédiatement, du moins à bref délai, une plus-value dans le produit des douanes momentanément abaissé, enfin de surexciter l'industrie nationale par la concurrence étrangère, de favoriser en tout cas le développement de la consommation intérieure avide des produits du dehors, et de faire refluer dans les caisses de l'état l'excédant de la richesse générale du pays obtenu par la création simultanée des nouveaux moyens de communication.

Dans les remaniemens d'impôts introduits successivement de 1850 à 1857, on doit remarquer l'établissement de la contribution personnelle et mobilière, qui de 1 million de produit s'élève maintenant à 3 1/2, celle de la taxe des patentes, l'augmentation des droits

d'enregistrement, qui atteignent le chiffre de 12 millions, la surtaxe pour les dépenses de perception des impôts directs, qui donne 1,600,000 fr., l'impôt sur les bâtisses, sur les successions, la taxe sur les voitures. Cette dernière ne procure au trésor que la somme insignifiante de 600,000 fr. Les droits sur les successions dépassent 5 millions. — Dès 1850 également, le ministère présentait aux chambres, à l'occasion du renouvellement de traités de commerce, des projets de réforme radicale qui substituaient presque à un système de protection rigoureuse le régime du libre échange, et dans les années suivantes les principes exposés à cette occasion ont reçu les applications les plus larges.

Sous l'empire de ces doubles mesures, le budget des recettes ordinaires s'est élevé de 98 millions en 1851 à 99, 112, 117, 125, 130, 135, et enfin à 143 dans le projet de budget de 1858. C'est là sans doute une progression très rapide; mais, loin de suffire à couvrir toutes les dépenses, excepté dans le projet de budget de 1858, où figure un insignifiant excédant des recettes ordinaires sur les dépenses de même nature, elle a toujours laissé subsister un déficit notable entre les dépenses et les recettes. Le budget de 1858, en raison des dépenses extraordinaires, présente encore un déficit de plus de 3 millions, et tandis que ces dépenses ne sont pas arrivées à leur terme, si l'on analyse la nature des nouvelles sources de revenus, on se convaincra qu'on ne saurait en attendre un accroissement considérable, et que dès à présent la plupart ont fourni tout ce qu'il est raisonnable d'en espérer. Le droit d'enregistrement, par exemple, a donné en 1855 et 1856 une augmentation de 3 millions; mais c'est l'effet de la réforme du droit lui-même, et une fois la réforme opérée, l'augmentation ne se produira plus : aussi, dans le budget de 1858, le ministre ne l'évalue-t-il qu'à 200,000 fr. Il en est de même du droit sur les successions et sur le timbre, qui figure pour un très gros chiffre au budget. Les revenus de la poste depuis 1854 ne se sont accrus que de 400,000 fr. environ. En revanche, ceux de la loterie se sont augmentés *au-delà de toute prévision,* et pour mettre un frein à cette passion, qui constitue pour les contribuables la plus improductive de toutes les dépenses, le gouvernement a voulu, sous forme de prélèvement d'un dixième sur les gains de loterie, diminuer la valeur des lots et affaiblir l'appât offert aux joueurs.

D'un autre côté, la plupart de ces accroissemens de revenus n'indiquent qu'une augmentation de charges, nullement un progrès dans la prospérité générale, et cette expression de *charges* est ici d'autant mieux à sa place, que dans certaines parties des états sardes, dans celles où l'industrie a le moins multiplié les sources de profits particuliers et d'élévation de salaires, on ne peut s'empê-

cher de reconnaître que le poids des impôts est très lourd. Sans parler de la Sardaigne, très arriérée par rapport aux états de terre ferme, la Savoie, par exemple, qui ne vit que des ressources exiguës d'une agriculture limitée dans ses produits, a besoin d'être soutenue par son patriotisme et son dévouement traditionnel à la maison royale pour supporter sans murmure ce fardeau des dépenses générales, qui lui profitent moins qu'à tout autre.

Les impôts dont l'accroissement signalerait un progrès réel dans la prospérité publique, et sur lesquels on pourrait fonder à plus juste titre l'espoir d'obtenir par une progression indéfinie les moyens de faire face à l'augmentation des dépenses, seraient ce que l'on appelle en Piémont les *gabelles*. Ils comprennent, avec le revenu des douanes, les droits maritimes, le produit du sel, du tabac, des poudres, enfin les droits sur la viande et les boissons. Ces derniers constituent même la branche du revenu public qu'il serait le plus désirable de voir s'accroître, puisqu'ils indiqueraient un progrès dans la consommation d'objets de première nécessité. Or ces droits sur la viande et les boissons ne donnent que 6 millions et demi au budget piémontais, et parmi les gabelles, les revenus les plus rémunérateurs pour le trésor sont le produit du tabac, qui n'est pas assurément l'un de ces objets dont on doive désirer de voir la consommation s'accroître, et le produit des douanes, dont il faut parler avec quelque détail.

On pourra en somme juger de l'importance et de la valeur des augmentations qu'il est permis d'attendre des diverses natures de recettes par ce seul fait, que dans le budget de 1858, qui atteint, comme on l'a vu plus haut, le chiffre de 143 millions, et qui présente sur celui de 1857 un excédant de plus de 7 millions, cette augmentation a surtout pour cause la loterie, qui y figure pour 1,700,000 fr., les tabacs pour 1,500,000 francs, et les douanes pour 1 million seulement.

On a vu que pour liquider les résultats de la guerre contre l'Autriche et pour payer les frais de grandes et indispensables améliorations intérieures, le gouvernement piémontais avait compté d'une part sur une augmentation de l'impôt, et d'autre part sur le développement de la richesse publique. L'impôt a rendu ce qu'on lui a demandé, mais on ne peut s'empêcher d'avouer que la richesse publique n'a pas encore pris l'essor prévu et si désirable. La réforme des douanes notamment n'a pas eu jusqu'ici l'effet promis par la science, et que l'exemple de l'Angleterre permettait d'espérer. Trois intérêts se trouvaient en présence dans cette question de la réforme des douanes : l'intérêt du trésor, qui, par l'abaissement des droits à l'entrée des marchandises étrangères, devait subir une diminution immédiate de recettes, suivie bientôt d'une augmentation produite

par le développement de l'importation; l'intérêt de l'industrie piémontaise, contrainte à lutter avec la concurrence extérieure; enfin l'intérêt de la consommation intérieure, approvisionnée à meilleur compte par les produits étrangers.

Au point de vue du trésor, le relevé des douanes est concluant. En 1848, année calamiteuse à tant de titres, le revenu des douanes tomba à 14 millions 1/2. En 1850, il se releva à 18 millions. La réforme des tarifs en 1851 l'abaisse à 16; il revient à 17 en 1856, et atteindra 18 millions en 1858, si les prévisions du budget se réalisent. C'est donc un effet nul jusqu'à présent; mais sous l'empire de circonstances heureuses, l'avenir peut amener une amélioration notable. Les chiffres du revenu des douanes établissent en même temps les conséquences de la réforme des tarifs au point de vue de la consommation intérieure. Celle-ci a en effet profité de tout l'excédant de l'importation étrangère, qui, donnant ses produits en plus grande quantité, a payé au trésor une somme égale à celle qu'elle acquittait lorsque chacun de ses articles était frappé d'un droit supérieur. Un tel progrès perdrait néanmoins beaucoup de son importance, si l'accroissement de la consommation intérieure coïncidait avec la diminution du travail national, et c'est malheureusement ce dont on ne saurait douter.

Avant 1850, le gouvernement sarde ne publiait point de documens qui pussent faire apprécier la valeur des échanges et l'importance du commerce extérieur. Comme ce commerce se concentrait presque exclusivement dans les ports, d'après les données recueillies par les agens français, on avait été amené à conclure que la valeur du commerce par mer des états sardes pouvait être portée à 400 millions de francs. Un tableau publié dans les *Annales du commerce extérieur* avait même signalé les progrès de ce commerce maritime sarde de 1830 à 1846. Le total, en 1830 de 272 millions, importation et exportation, s'était élevé en 1846 à 390 millions. C'était pour la seconde période de 1840 à 1846 une augmentation moyenne de 82 millions de francs sur la période de 1830 à 1836; mais les rapports de l'exportation à l'importation s'étaient beaucoup modifiés : quand en 1830 l'importation n'était que de 141 millions contre 131, elle s'était élevée à 223 contre 167 en 1846.

En 1850, le gouvernement sarde publia un tableau du commerce extérieur par mer et par terre, mais sans comprendre les mouvemens du transit et les transactions effectuées par le port franc de Nice. L'importation figurait pour 112 millions, l'exportation pour 94. En 1851, l'importation montait à 130, et l'exportation s'abaissait à 73. — C'était une décroissance de 3 millions seulement sur l'ensemble; mais la différence de l'exportation à l'importation s'était

élevée de 18 millions à 57. En 1852, le commerce spécial s'éleva à 166 millions pour l'importation et à 89 pour l'exportation : différence 77, — et le commerce général à 569 millions, dont 332 pour l'importation et 236 pour l'exportation : différence 96. Enfin l'année 1855, la dernière dont on ait publié le relevé, donne pour le total général du commerce extérieur une somme de 543 millions, dont 315 à l'importation et 228 à l'exportation : ce n'est plus qu'une différence de 89 millions au détriment de cette dernière; mais l'ensemble des transactions a diminué, par rapport à l'année 1852, de 26 millions, sur lesquels l'importation a perdu 17 millions et l'exportation 9.

Il résulte de ces chiffres que la réforme des tarifs a, dans les transactions générales du Piémont, amené un mouvement qui se signale par une augmentation de 50 millions, en comparant l'année 1852 à celle de 1850 (la réforme de juillet 1851 n'ayant pas produit des effets sensibles dans le commerce de cette année même); mais depuis 1852 jusqu'à 1855 ces progrès ne se sont pas accrus, et ils ont tous été obtenus par l'importation des marchandises étrangères, c'est-à-dire au détriment du travail national.

Que l'on compare en effet le total non-seulement des objets de matière première, mais encore des objets fabriqués, importés et exportés avant et après la réforme, et on en déduira les conséquences du régime nouveau. Le coton, le fer, la houille, sont des matières premières dont une plus large introduction est profitable à l'industrie nationale. En 1850, l'importation du coton s'élève à 4,000 kil. environ, celle du fer brut à 6 millions, celle de la houille à 29. En 1852, la première monte à près de 10 millions, et descend à 8 en 1854; la seconde s'élève à 13 1/3 en 1852, et à 18 en 1854; la troisième est à 40 en 1852, et à 70 en 1854, en raison de l'exploitation des chemins de fer. D'un autre côté, l'importation des tissus de coton, de 660,000 kilogr. en 1850, monte à 1,464,000 en 1852; celle du fer travaillé, de 1,695,000 k. en 1852, atteint le chiffre de 4,695,000 k. en 1854; les machines et mécaniques, à l'exclusion des machines locomotives, dont la valeur ne dépassait pas 913,000 fr. en 1850, entraient en 1854 pour un prix de 2,578,000 francs.

Considérons maintenant l'exportation des principaux produits du Piémont. La réforme des tarifs a porté tout d'abord des coups assez rudes à l'industrie sarde, comme on devait s'y attendre. Dans l'île de Sardaigne, toutes les fabriques de coton se sont fermées : dans les états de terre ferme, il semble résulter de la diminution dans l'importation des fontes brutes, de l'augmentation équivalente dans l'introduction des fontes ouvrées, qu'un ralentissement notable s'est opéré dans le travail des fonderies; mais il n'en est peut-être pas ainsi dans les branches de commerce sur lesquelles l'activité semble se

concentrer principalement, c'est-à-dire la production de l'huile, du vin et des tissus de soie. Or, si ces produits naturels étaient assez abondans pour que le Piémont y trouvât matière à des échanges suffisans, sans doute il n'y aurait pas à regretter de voir la consommation intérieure recourir à l'importation pour se procurer d'autres objets à meilleur compte, et tous les efforts du pays se porter sur des productions locales où la supériorité lui serait acquise. Malheureusement, quelle que soit la fertilité naturelle de la Ligurie et du Piémont proprement dit, malgré les revenus que l'île de Sardaigne, presque encore inculte, peut assurer dans l'avenir, malgré l'abondance des produits minéralogiques que renferment les districts montagneux de la Savoie, on ne peut prétendre que les états sardes soient appelés à jouer, même comparativement à leur étendue, le rôle réservé dans l'exportation, comme pays producteurs, à la Russie, à l'Espagne, à l'Autriche. Les provinces de Nice et de Gênes sont riches en huile d'olive. L'exportation était en 1849 de 5 millions de kilogr., de 9 millions en 1850, de 4 seulement en 1851; en 1852, elle monte à 11, retombe à 3 en 1853, et revient à 8 1/2 en 1854. L'industrie vinicole est la seconde en importance; elle occupe un dixième de la superficie totale du royaume et produit environ 3,660,000 hectolitres. L'exportation des vins en 1849 est de 11,000 hectolitres, de 9 en 1850, de 15 en 1851, et depuis la réforme des tarifs, c'est-à-dire depuis 1852, elle monte à 12,000 pour 1852, 15,000 pour 1853, et 12,000 pour 1854. Enfin la production de la soie et les diverses industries qui s'y rattachent constituent la principale ressource du Piémont. Les filateurs piémontais ont dans l'opération du filage une habileté telle que les fabricans français, lorsqu'ils sont pressés par des demandes considérables, s'adressent à eux de préférence : c'est grâce aux transactions sur la soie que le pays a pu conjurer les effets désastreux du déficit des denrées alimentaires. Il résulte toutefois des chiffres publiés que l'exportation de la soie a été, pour la soie préparée, de 555,000 kilogr. en 1849, 476,000 en 1850, 477,000 en 1851, — de 590,000 depuis la réforme en 1852, 588,000 en 1853, 837,000 en 1854. Les tissus de soie avaient donné lieu à une exportation de 45,000 kilogr. en 1849 et 1850, de 49,000 en 1853; l'exportation s'élève à 57,000 kilogr. en 1854, d'où il résulte qu'un certain progrès s'est opéré dans cette dernière année seulement pour cette branche du travail national. Si toutefois l'on compare avec ces chiffres de l'exportation ceux de l'importation des mêmes objets, on verra que l'industrie locale a encore une grande marge à remplir pour subvenir aux besoins de la consommation intérieure, et que l'étranger a surtout profité des accroissemens de cette consommation. Ainsi la soie préparée, qui en 1850 comptait dans l'importation

pour 5,200 kilogr., s'est élevée en 1852 à 15,000, à 31,000 en 1853, et à 185,000 en 1854; les tissus de soie, qui entraient en 1850 pour une quantité de 17,000 k., atteignent en 1852 le chiffre de 68,000, celui de 74,000 en 1853, et sont encore à 67,000 en 1854.

Sans doute les variations des récoltes doivent amener dans l'industrie piémontaise des vicissitudes dont elle ne saurait être responsable; cependant il ne peut échapper aux yeux les moins clairvoyans que, pressé par la concurrence des états limitrophes, — la Suisse, la France et la Lombardie, — le Piémont n'est pas parvenu à s'assurer dans les limites mêmes de son territoire la prépondérance et la possession exclusive de son propre marché. C'est là bien certainement une circonstance regrettable, et si l'on ne peut à bon droit l'imputer entièrement aux réformes douanières, on avouera au moins que ces réformes ne sont pas de nature à amoindrir cette énorme différence entre les chiffres de l'importation et ceux de l'exportation. Obligé de pourvoir sur les revenus de son propre sol au paiement d'objets importés qui excèdent pour plus d'un quart la valeur de ceux qu'il fournit en échange, distrayant du capital reproducteur, qui va alimenter le travail étranger au détriment de l'industrie locale, une somme si considérable, perdue chaque année dans les nécessités de la consommation, le Piémont se voit ainsi retardé dans l'accroissement de sa prospérité intérieure, et cependant on a vu à quelles charges il avait à faire face, combien il lui importait d'accroître ses ressources pour rétablir l'équilibre des finances de l'état. — Un seul chiffre démontrera, et sur le point où l'activité nationale se déploie avec le plus d'avantages, la lenteur regrettable de ces progrès si nécessaires. L'effectif de la marine marchande, au 31 décembre 1850, était de 3,319 navires jaugeant 162,085 tonneaux, et en 1855 on trouve 184,860 tonneaux jaugés par 2,962 navires.

Sur deux points cependant les progrès ont été sensibles, je veux parler du commerce spécial du Piémont avec la France, et du commerce de transit. En 1850, le total des transactions avec la France, importation et exportation réunies, s'élevait, d'après les documens français, à 124 millions : il montait à 170 en 1852, il atteignait 180 en 1853, pour retomber à 164 en 1854; mais à la différence de ce qui se passe pour l'ensemble du commerce piémontais, la valeur des objets que les états sardes exportent chez nous dépasse celle que nous y importons. Il peut être curieux de comparer sous ce rapport la nature des relations du Piémont avec les autres pays étrangers. En 1852, le Piémont avait reçu pour 46 millions de marchandises de provenances françaises, il avait exporté pour 52 millions de ses produits. De la Lombardie, il avait reçu pour une valeur de

3 millions de marchandises et en avait expédié pour 13; d'Angleterre au contraire, il était entré en Piémont pour 37 millions de marchandises, et de Russie pour 15, tandis qu'il n'avait été envoyé en Angleterre que pour 2 millions de marchandises, et en Russie pour 472,000 francs. Il faut dire, il est vrai, que beaucoup de marchandises destinées à l'Angleterre et à la Russie peuvent figurer dans le commerce afférent à la France et à la Suisse, ou à celui de la Lombardie et des états italiens en relations avec Odessa. Néanmoins la comparaison de ces chiffres montre quelle place la France et l'Autriche doivent tenir dans les préoccupations commerciales du Piémont, et si les intérêts matériels jouent un grand rôle dans les relations politiques, quelle ne devrait pas être l'affinité politique du Piémont avec ses deux voisins immédiats, de préférence aux deux autres pays dont il vient d'être question!

Quant au transit et à la réexportation, ils donnent un chiffre plus considérable que le commerce propre du pays, et sous ce rapport c'est encore avec l'Autriche et la France qu'ils s'exercent principalement. En rapprochant les chiffres du commerce général de ceux du commerce spécial, on se convaincra aisément de l'importance du mouvement de transit. En 1852, le commerce général s'élevait à 569 millions, et le commerce spécial à 256 seulement. La valeur des marchandises qui ont traversé les états sardes a été en 1854 de 147 millions, dont 62 millions pour la Lombardie, 58 pour la France, et, chose remarquable, nos échanges par la frontière de terre sont devenus deux fois aussi considérables que notre commerce par mer. En 1854, la valeur officielle de *notre commerce général* avec le Piémont s'est élevée à 193 millions, dont 128 échangés par voie de terre contre 64 par mer: preuve évidente que c'est surtout aux échanges entre la France et l'Autriche que le Piémont est redevable de ce mouvement de transit.

Ce serait toutefois envisager sous un aspect trop sombre la situation intérieure des états sardes, ce serait manquer de justice à l'égard de l'énergique nation piémontaise que de ne pas compléter ce tableau des difficultés présentes par quelques vues sur les chances d'amélioration qui s'offrent dans l'avenir. Quel que soit le parti auquel on appartienne par rapport à une doctrine qu'on n'entend point discuter ici, celle du libre-échange, il est évident que les conséquences de la libre entrée des produits étrangers dans un pays quelconque sont plus ou moins graves selon que ce pays jouit d'un état industriel plus ou moins avancé. Là où l'industrie sera languissante, la libre introduction des marchandises étrangères n'apportera aucune perturbation dans les intérêts existans et ne causera aucun dommage. N'était-ce pas un peu là la situation du Piémont, lorsque

M. de Cavour fit adopter par le parlement la réforme du système douanier? Lors de la réunion du congrès italien qui eut lieu à Gênes, une commission de dix membres fut chargée de rédiger la description de la Ligurie, cette partie la plus prospère des états de terre ferme : elle publia trois volumes qui embrassaient dans tous leurs détails ce qui concerne l'agriculture, le commerce et l'industrie. De ces trois formes par lesquelles se manifeste l'activité d'un peuple, le commerce seul pouvait être considéré comme florissant. La culture, morcelée à l'infini, nécessitait presque exclusivement le mode du travail à la main : la charrue ne s'employait que dans les plaines de Novi, de Savone, Spezzia, Albenga. Dans toute la Ligurie, la rotation biennale était en usage. Aussi les meilleures terres, dans les années les plus favorables, produisaient-elles tout au plus 12 pour 1 de la semence, de 3 à 5 dans les plaines de Novi, de 2 à 3 sur les collines. L'état de ces forêts liguriennes, autrefois si riches et d'où étaient sortis les navires qui portèrent si loin le nom et la gloire de Gênes, inspirait aux auteurs de cet important document les plaintes les plus patriotiques. Quant à l'industrie des fabriques et des manufactures, ils se bornaient à en constater la décadence, consommée par les mesures prises lors de l'établissement du blocus continental. Les fabriques de coton de Rolla, de drap d'Alberti, de fer de Pezzi et Ballaydier, obtenaient seules une mention spéciale; c'est à peine si la vapeur était employée comme moteur dans quelques usines. Les filigranes d'or et d'argent, les confiseries, quelques spécialités de meubles, mais surtout la fabrication du velours et du satin de soie, voilà les seules industries *vivaces* qui méritaient d'être signalées. « Et pourtant, disaient les savans rédacteurs de la *description*, nous avons le capital nécessaire pour alimenter le travail, le salaire de l'ouvrier est à bas prix (1 fr. 20 cent. pour les hommes, 0,50 pour les femmes, 0,35 pour les enfans), grâce à la sobriété des populations et à l'abondance des denrées alimentaires. Seule, la science des procédés nous manque. » Et ils appelaient alors au secours de cette industrie indigène défaillante le stimulant énergique de la concurrence étrangère.

La réforme douanière a répondu à ces vœux, et quel que soit l'avenir qui en découle, on ne saurait, après avoir vu ce tableau de la plus riche partie du Piémont tracé par des mains piémontaises, accuser le nouveau régime d'avoir tué l'industrie indigène. Mais a-t-il facilité son essor? C'est là une autre question à laquelle les chiffres extraits des *Annales du commerce extérieur* ne permettent pas encore de répondre affirmativement. Toutefois il y a un double motif d'espérer que l'état actuel est seulement transitoire, et que l'avenir vaudra mieux que le présent et surtout que le passé.

Il faut d'abord avoir foi dans le caractère de la population. Si le Piémont s'est approvisionné de fer au dehors, si le charbon lui vient d'Angleterre, si l'Angleterre et l'Allemagne lui ont fourni l'acier et presque tous les instrumens aratoires, si l'industrie de la soie elle-même se borne à peu près au premier travail de préparation, ce n'est pas que cette population soit oisive ou inintelligente, c'est que son esprit ne s'est pas encore porté de ce côté. Vienne le jour où des communications plus rapides avec les pays dont la politique ou la nature a jusqu'ici séparé la Sardaigne permettront à des instructeurs étrangers d'apporter le secret de leurs procédés et l'exemple de leurs succès, et on verra sur tous les points rendus accessibles par les chemins de fer l'homme utiliser les richesses que la Providence a enfouies dans le sein de cette terre qu'il aime avec une si patriotique ardeur.

Le Piémont en effet, et c'est là un second motif d'espérance pour l'avenir, renferme de grandes forces productives. Dans une statistique qui date déjà d'une dizaine d'années, on trouve que, sur une étendue de 1,372 milles géographiques, les produits des céréales s'élevaient à près de 7 millions d'hectolitres de blé pour les états de terre ferme, et à 800,000 hectolitres pour la Sardaigne. Le seigle, dans les provinces du continent, donnait 2 millions 1/2 d'hectolitres, le maïs 5 millions, le riz 700,000 hectolitres. Cette production, qui, pour tout le royaume et pour les diverses espèces de céréales, s'élevait à 17 millions d'hectolitres, serait bien autrement puissante, si la Sardaigne, dont un des hommes les plus éminens du Piémont, M. Albert de La Marmora, a étudié particulièrement les ressources, récoltait une partie seulement des denrées alimentaires que la fertilité du sol permet d'obtenir. Dès à présent, en comparant la production en céréales des états sardes avec celle de l'Espagne, on trouve la première bien supérieure à la seconde, puisque l'une s'élève à 17 millions d'hectolitres pour un pays dont la superficie est de 1,372 milles géographiques, tandis que celle de l'Espagne ne dépasse pas 70 millions d'hect. avec une superficie de 8,598 milles carrés. Enfin, sans parler des améliorations qui ne manqueront pas de s'introduire dans la culture de la vigne, de l'olivier, du mûrier, ces élémens principaux de la production indigène, sans porter trop haut les espérances que l'ouverture de voies nouvelles vers l'Asie et le Nouveau-Monde a données à Gênes de recouvrer son ancienne prééminence, il est permis de signaler une source de richesses encore improductive aujourd'hui, mais dont l'exploitation aurait les plus utiles conséquences pour l'industrie nationale : je veux parler des mines du Piémont et de la Savoie. Baretti, dans sa statistique des états de terre ferme, estimait la production de l'or à 120 kilog.

par an, celle de l'argent à 800. — 883 ouvriers produisaient alors, dans 14 hauts fourneaux, 62,000 tonnes de fer. La production du cuivre était nulle, ainsi que celle de la houille. La Sardaigne, à la même époque, possédait 28 usines qui consommaient 7,000 tonnes de minerai, et produisaient 29,000 tonnes de fer. Depuis lors, de notables améliorations se sont produites; un grand nombre de concessions de mines ont été obtenues en Savoie et en Sardaigne, et la production s'est notablement accrue. Le Piémont renferme des mines de cuivre, de fer oxydulé, de lignite, de plomb argentifère, qui ont de l'importance. Il n'en est pas de même des pyrites aurifères, dont l'exploitation ne s'est pas accrue; mais les minerais de cuivre sont fort abondans, surtout dans la vallée d'Aoste. Les fonderies de Saint-Marcel, les mines d'Ollomont, de Champ-de-Prat, dans la province d'Aoste; celles de Baveno, près du Lac-Majeur, surtout les mines de Sestri-di-Levante, près de Gênes, où le minerai est magnifique, doivent donner lieu à des exploitations très importantes. Les mines de Traverselle ont produit autrefois du minerai de fer oxydulé très beau. La mine de Cagni fournit la matière qui sert à la fabrication des fers dits d'Aoste. Quant au charbon, on n'a pu jusqu'ici utiliser les couches que renferment les Apennins; mais la mine de Cadibonne, dans la province de Savone, fournit un charbon de qualité ordinaire dont l'exportation seule est de 18,000 tonnes, et la mine de Noatto, province de Mondovi, renferme également du lignite que l'on exploite avec avantage. Enfin on peut noter la mine de galène, au col de Tende, exploitée depuis longtemps, mais qui en ce moment marche assez mal.

La Sardaigne est beaucoup plus riche que le Piémont en galène et en plomb argentifère. La mine de Monteponi, province d'Iglesias, produit 20,000 quintaux métriques de minerai d'excellente qualité, dont 80 pour 100 en plomb. Le magnifique filon de Montevecchio a 11 kilomètres de longueur, et produit 18,000 quintaux de minerai de première et deuxième qualité, sans compter le minerai de laverie. On trouve dans les concessions de Genna-Mare, de Gibas, de Corru-Boi, de Teigraxius, du plomb argentifère très pur qui de 1854 à 1857 a produit 240 tonnes de première qualité. Les montagnes de Monteponi, Monte-San-Giovanni, Monte-San-Giorgio, sont celles où se trouvent les plus riches couches; malheureusement le minerai s'y présente *en colonne*, et pour pouvoir marcher sûrement, il faut avoir plusieurs filons en exploitation. Or les premiers travaux ont été mal dirigés, et on ne les a pas poursuivis avec toute la persévérance nécessaire. L'avenir réparera sans aucun doute les fautes commises, et la production du plomb deviendra très fructueuse pour la Sardaigne. La pyrite de cuivre y est rare; mais dans la province de Cagliari

on trouve du minerai de fer oxydulé d'une grande pureté, ainsi que dans la province d'Iglesias. Enfin quelques mines de charbon ont été reconnues dans cette même province d'Iglesias, comme dans celles de Lanuxi et d'Isili.

Toutes ces richesses minérales sont loin d'être mises en valeur, et il y aurait beaucoup à dire sur les procédés d'exploitation; mais on ne peut s'empêcher de reconnaître que le mouvement est donné, et qu'il y a progrès. Le temps, le capital étranger, l'exemple d'autrui, feront le reste. Dès à présent, une condition essentielle est acquise, et sous ce rapport il n'y a que des éloges à donner au gouvernement, qui, dans des circonstances si difficiles, a su mener une telle œuvre à fin : je veux parler de l'établissement des chemins de fer, ces promoteurs infaillibles de l'industrie et ces dispensateurs de la richesse publique. Grâce aux communications ouvertes, l'industrie piémontaise se développera plus rapidement que par toutes les mesures douanières et les encouragemens économiques. Et si rien ne vient troubler le calme intérieur du pays, on verra sans aucun doute les états sardes accomplir dans un délai très rapproché plus de progrès que nous n'avons pu en signaler dans ces dix dernières années.

II. — LES CHEMINS DE FER.

L'établissement des chemins de fer avait pour le Piémont une importance politique d'autant plus grande que les trois contrées qui composent les états de terre ferme ont gardé chacune l'empreinte de leur ancienne physionomie, et qu'entre elles les divergences de sentimens, d'opinions, d'intérêts enfin, ont souvent créé de graves difficultés de gouvernement. Sous le rapport commercial et industriel, le besoin de communications était encore plus urgent, non-seulement pour unir entre elles les différentes parties de la monarchie, mais encore pour nouer des relations avec les pays étrangers et voisins. Il fallait d'un côté se rapprocher, à travers les Alpes, de la France et de la Suisse, d'un autre se lier étroitement à la Lombardie et aux duchés de Parme et de Plaisance.

C'est la seconde moitié de cette tâche que le gouvernement sarde n'a pas craint d'entreprendre au milieu des graves complications d'une guerre désastreuse et des entraînemens du patriotisme le plus exalté. Il y a consacré des sommes relativement énormes, eu égard aux sacrifices qu'il était forcé de faire pour d'autres objets, et il a su la mener à fin en moins de sept années. Quant à la partie de cette entreprise, la plus dispendieuse et la plus ardue, mais d'une importance égale, — nous voulons dire le *raccordement* du Piémont avec

la France et avec la Suisse, — le gouvernement en a laissé le soin exclusif à l'industrie privée; mais il a pris néanmoins sa part des charges en accordant des avantages notables aux concessionnaires, à la tête desquels figurent des noms français, et il a pu assurer ainsi l'établissement d'un réseau intérieur et extérieur à peu près complet, avec une sagesse de vues, une hardiesse d'entreprise et une promptitude d'exécution propres à faire réfléchir tous ceux qui refusent aux états de libre discussion l'aptitude nécessaire au rapide achèvement des grands travaux publics.

Ainsi, dans ce pays qui renferme 5 millions d'habitans, dont le budget des recettes ne s'élevait en 1851 qu'à 98 millions, on a pu, de l'année 1850 au 1er décembre 1856, construire et livrer à l'exploitation 707 kilomètres de chemins de fer, et commencer la construction de 293 autres kilomètres, soit ensemble 1,000 kilomètres de voies ferrées. La disposition du réseau ainsi constitué peut se justifier aisément.

En jetant les yeux sur une carte des états sardes, on voit Turin placé à peu près au centre, et à égale distance de la frontière autrichienne et des bords de la Méditerranée, comme des frontières de Suisse et du ruisseau du Var, qui sépare le comté de Nice de la France. La ligne la plus importante au point de vue politique et stratégique était celle qui reliait la capitale à la frontière la plus menacée, c'est-à-dire à la frontière italienne, et qui mettait Turin à portée d'Alexandrie, la première place de guerre, et de Gênes, le premier port militaire et commercial. Aussi l'état voulut se charger de pourvoir lui-même à d'aussi grands intérêts, et il construisit la ligne de Turin à Alexandrie, puis celle d'Alexandrie à Gênes d'une part, et d'Alexandrie au Lac-Majeur d'autre part. L'ensemble de ces lignes principales s'élève à 265 kilomètres, et a coûté à l'état près de 140 millions.

Sur cette base solide, le gouvernement a encouragé l'industrie privée à construire des embranchemens d'une importance secondaire au point de vue des intérêts politiques, mais nécessaires au développement de la prospérité intérieure. Ainsi Turin a été raccordé directement à Novare, point central de la ligne d'Alexandrie au Lac-Majeur, par le chemin dit de Turin à Novare, de 95 kilomètres, sur lequel ont été soudés au nord les deux petits embranchemens d'Ivrée (40 kil.) et de Bielle (28 kil.), et au sud celui de Verceil (39 kil.), qui rejoint, en passant par Casale, la ligne d'Alexandrie à Arona. A cette dernière ont été également rattachés deux petits tronçons, dont l'un va de Mortara à Vigevano, sur une étendue de 13 kil., et dont l'autre, partant de Novare, se relie par Buffalora aux chemins lombards-vénitiens. — Sur la ligne d'Alexandrie à Gênes, on a dirigé

un embranchement d'Alexandrie à Acqui (30 kil.). D'Alexandrie à Stradella, un chemin de 68 kil. ouvre une communication directe avec le duché de Plaisance.

Cet ensemble, qu'on peut appeler le réseau de l'est, auquel il faut joindre la petite ligne de Gênes à Voltri (12 kil.), et qui comprend 593 kilomètres, était jusqu'à présent complet : il desservait en effet le commerce d'échange et de transit avec la Lombardie et les duchés italiens; par le Lac-Majeur, il mettait le Piémont en relation avec les cantons ouest de la Suisse; enfin il établissait des rapports intérieurs suffisans entre la capitale, les provinces les plus riches du royaume et la Méditerranée, par où s'écoulent et affluent la plupart des produits. Il aurait en outre profité de tout l'accroissement commercial que l'établissement des chemins du Valais et du sud de la Suisse ne manquera pas d'apporter à la ligne d'Arona. Aujourd'hui il y a lieu de combler une lacune qui s'est faite depuis le vote de la loi par laquelle on a transféré à la Spezzia les établissemens de la marine militaire qui étaient à Gênes. L'arsenal maritime et les chantiers de la Spezzia devront être reliés au réseau de l'est pour se trouver à proximité de Turin, et c'est là une dépense à laquelle il devient urgent de procéder.

Quant à toute la partie située à l'ouest de Turin, on est loin de rencontrer un système de communications aussi complet et un ensemble de travaux achevés aussi satisfaisant. Sur ce point, l'industrie privée a construit trois lignes partant de Turin et aboutissant, la première à Suse (53 kil.), la deuxième à Pignerol (38 kil.), et la dernière à Coni, avec des sous-embranchemens sur Saluces et Bra, ensemble 116 kilomètres. Les deux lignes de Pignerol et de Coni ont pour tête le chemin de Turin à Alexandrie.

En subdivisant en deux parties cet ensemble des chemins de l'ouest, on remarquera d'abord le peu d'importance de ces deux lignes du sud-ouest, de Pignerol et de Coni, au point de vue des intérêts généraux du royaume. Quant à la ligne de Suse, rattachée au chemin *Victor-Emmanuel*, et qui fait partie d'un réseau qu'on pourrait appeler celui du nord-ouest, il y a lieu d'en parler avec quelque détail en raison de l'importance des intérêts français qui y sont engagés.

Le gouvernement sarde était préoccupé avant tout de ses relations avec l'Italie : il avait, sous ce point de vue, pourvu au plus pressé; mais il ne pouvait pas négliger le soin de ses rapports avec la France et avec la Suisse : il devait surtout songer à satisfaire aux besoins de communication de la Savoie. La France, si proche voisine du Piémont, en était cependant tellement séparée par des obstacles naturels, que Paris semblait plus éloigné de Turin que de Berlin et

de Vienne. Les relations commerciales entre les deux états ne dépassaient point Lyon et se bornaient à nos départemens du midi. Enfin la Savoie, dont le dévouement n'avait jamais reculé devant un sacrifice à faire à la patrie commune, méritait de participer promptement aux avantages que les nouveaux moyens de communication assurent à tous les pays. Toutefois les difficultés à vaincre pour arriver à ce double résultat étaient si grandes que le gouvernement sarde n'aurait peut-être de longtemps pu les surmonter, s'il n'avait trouvé du côté de la France un indispensable concours. Heureux privilége de notre génie de porter au-delà de nos frontières le bienfait de nos idées ou le secours de nos aptitudes multiples! Heureuse croisade de l'esprit moderne qui entreprend, partout où les ressources locales font défaut, la régénération matérielle des pays les moins favorisés, et qui a déjà prêté le concours de ses forces pacifiques à l'Autriche, à l'Espagne, aux états de l'église, à la Savoie, à la Russie!

Au mois de mai 1853, le gouvernement sarde concéda à une compagnie française un chemin de fer de Modane à la frontière de France et à Genève par Chambéry. Les charges de l'entreprise incombaient toutes aux concessionnaires, l'état garantissait seulement un intérêt de 4 1/2 pour 100 sur le capital dépensé. En 1854, la compagnie dut obtenir des modifications qui restreignaient l'étendue de son entreprise et la quotité de ses dépenses; mais en 1856, après la conclusion de la paix, de nouvelles conventions rendirent au projet toute son importance et assurèrent l'exécution d'un réseau qui reliera non-seulement la France à la Savoie et la Savoie au Piémont, mais fera partie d'une grande ligne internationale qui de la Manche aboutira à l'Adriatique, et mettra ainsi en communication directe l'Occident et l'Orient.

Réduit d'abord en 1854 à la ligne de Saint-Jean de Maurienne à Aix et à Chambéry, mais porté en 1856 à Annecy pour se diriger sans doute plus tard jusqu'à Genève, et rejoignant à Culoz la ligne française de Genève à Lyon, le chemin Victor-Emmanuel se prolongera maintenant jusqu'à Modane et à Suse en traversant le mont Cenis. Enfin la compagnie concessionnaire a racheté les lignes de Suse et de Novare, et a hérité des arrangemens que la compagnie de Novare avait faits avec les propriétaires des chemins de Bielle, de Verceil et d'Ivrée, pour se charger de l'exploitation de ces trois tronçons. L'ensemble du réseau constitue ainsi un parcours de plus de 400 kilomètres propres à la compagnie Victor-Emmanuel et de 500 exploitables par elle, dont 230 sont déjà livrés à la circulation.

Au nombre des travaux à entreprendre par suite du tracé définiti-

vement adopté se trouvent la section de Modane, ou plutôt de Fourneau à Suse, et le passage du mont Cenis. Or on a résolu de percer à la base des Alpes un souterrain de 12 kilomètres, pour mettre en rapport les deux vallées de Modane et de Bardonnèche et substituer les moyens ordinaires de traction et un parcours de quelques minutes au mode précédemment adopté du passage supérieur dit *tram-way* du mont Cenis. Une telle entreprise, sans précédens, et dont la dépense devait notablement excéder celle du projet primitif, ne pouvait être laissée à la charge seule de la compagnie. Le gouvernement sarde n'a pas hésité à en assumer la responsabilité; il a pris à son compte l'exécution du chemin de fer de Fourneau à Suse sur une longueur de 50 kilomètres, y compris la percée des Alpes. Le travail exigera sept ou huit ans, et la compagnie du *Victor-Emmanuel* intervient pour une somme de 20 millions à 4 1/2 pour 100 d'intérêts payés par l'état dans cette dépense, qui s'élèvera à plus de 40 millions. On vient tout récemment d'inaugurer avec une grande solennité le commencement de ce gigantesque travail. Les premiers essais ont pleinement réussi, et tout fait espérer le succès définitif d'une invention brillante qui intéresse le monde industriel tout entier. La résolution généreuse prise en cette circonstance par le gouvernement du roi de Sardaigne et le pouvoir législatif est une nouvelle et éclatante preuve de l'esprit éclairé et des sentimens libéraux qui leur ont valu d'universelles sympathies. En attendant que le passage souterrain des Alpes soit achevé, la compagnie du *Victor-Emmanuel* assurera le service des voyageurs et des marchandises de Saint-Jean de Maurienne à Suse, et les relations internationales, qu'elle a pour but d'assurer, auront peu à souffrir de cette temporaire lacune.

Il reste enfin, pour compléter cet examen des chemins de fer piémontais, à mentionner la ligne dite d'Italie qui doit joindre les chemins de France et de Suisse aux chemins piémontais et italiens par la vallée du Rhône et le Simplon, et qui a été concédée à une compagnie presque exclusivement française. Ce réseau, de 400 kilomètres, se raccorde, — à son point de départ, — au chemin de fer français de Lyon à Genève, — à son point d'arrivée, au chemin piémontais d'Alexandrie au Lac-Majeur. Il dessert la rive piémontaise du lac de Genève, le Chablais, qui est à la Savoie, les cantons du Haut et Bas-Valais, qui sont à la Suisse, et pénètre, par la vallée du Rhône et le Simplon, à Domo-d'Ossola en Italie, où il suit les bords du Lac-Majeur avec un embranchement particulier sur Locarno.

L'établissement de ces dernières lignes, sur lesquelles les travaux sont poussés activement, permet de regarder comme complet le sys-

tème des voies ferrées au nord du Piémont, déjà desservi par le *Victor-Emmanuel*, à qui incombe en outre le privilége d'assurer toutes les relations du nord-ouest. On a vu que les intérêts de l'est étaient déjà suffisamment sauvegardés. Si donc il existe encore une lacune dans l'ensemble des grands travaux publics destinés à développer la prospérité des états de terre ferme, elle ne saurait se remarquer que dans la partie sud-ouest de ces états. Or il est juste de reconnaître que, malgré les avantages offerts au commerce par les rapports maritimes de Gênes, de Nice, de Port-Maurice avec Marseille, les difficultés mêmes de la navigation et les brusques changemens de temps sur la Méditerranée commandent l'ouverture de communications plus faciles entre la France et la partie sud du Piémont. Divers projets avaient été présentés, aucun n'a été adopté jusqu'à ce jour : il n'en saurait être longtemps ainsi. Quand un chemin de fer français aura rejoint Nice, un chemin piémontais ira sans doute de Nice jusqu'à Gênes, et d'autre part les embranchemens qui de Turin s'arrêtent à Pignerol, à Saluces et à Coni, et qui forment aujourd'hui des exploitations morcelées, isolées et coûteuses, se réuniront, au grand avantage de leurs propriétaires, en un seul groupe, et se prolongeront vers Savone, Nice et la France.

Toutefois, si le gouvernement du Piémont a pu jusqu'ici, — grâce à des ministres éclairés, grâce au patriotisme de ses habitans, au concours de ses voisins, — établir avec une grande habileté et une merveilleuse promptitude un système de voies ferrées à peu près suffisant pour les besoins locaux et internationaux qu'il est appelé à satisfaire, quel est l'avenir de toutes ces entreprises au point de vue de l'intérêt financier? Quel prix rémunérateur le capital national et étranger avec lequel elles se sont constituées est-il appelé à recueillir?

Les chemins entrepris par l'état ont coûté en moyenne 500,000 fr. par kilomètre. L'industrie privée a, sur les plus anciennes lignes, payé de 120 à 170,000 fr. par kilomètre (1). La compagnie du *Victor-Emmanuel* aura à dépenser 80 millions environ pour construire les lignes qui lui ont été concédées directement et rembourser le capital des chemins rachetés, soit, pour 400 kilomètres, environ 200,000 fr. par kilomètre, sans comprendre, il est vrai, la subvention de 20 millions pour la traversée du mont Cenis, qui fait l'objet d'un emprunt spécial et particulier. La compagnie de la ligne d'Italie a porté son capital à 60 millions pour faire face à la construction des six lignes qui constituent son réseau de 400 kilomètres; la dépense kilométrique s'élèverait donc à 150,000 fr. seu-

(1) Chemin de Bra, 120,000 francs; chemins de Novare et de Pignerol, 170,000 fr.

lement. De tous ces chiffres, on peut dégager comme moyenne pour tous les chemins du Piémont une dépense de 300,000 fr. par kilomètre. Or le revenu moyen a dépassé 30,000 fr. par kilomètre en 1856; il était de 28,000 en 1855, mais aussi la dépense moyenne d'exploitation, qui était de 53,07 pour 100 en 1854, était tombée en 1855 à 50 pour 100. Sur les chemins de l'état, le produit brut s'est élevé en cinq années de 84 pour 100, — soit de 18,800 fr. par kilomètre en 1851 à 34,679 fr. en 1855. Sur le chemin de Suse, acheté par le *Victor-Emmanuel,* les actionnaires ont perçu en 1854 2 fr. 60 cent., en 1855 2 fr. 95 cent. outre l'intérêt à 4 1/2 pour 100. Sur la ligne de Novare, également annexée au *Victor-Emmanuel,* on a distribué dès la première année de l'exploitation, et lorsque le transport des marchandises était à peine établi, 4 fr. 31 cent. par action en plus de l'intérêt à 4 pour 100. Enfin, en comparant, sur le relevé des recettes hebdomadaires publié par les journaux spéciaux, les recettes du chemin de Novare de 1855, 1856 et 1857, on trouve dès à présent une augmentation d'environ un tiers pour le dernier exercice. Les produits de la ligne de Coni à Turin ont permis de distribuer en 1854 31 fr. 90 c. par action, soit 6,38 pour 100 d'intérêt; en 1855, on obtenait une augmentation de 378,637 fr., et un produit brut de 1,540,000 fr. à répartir entre 22,000 actions de 500 fr.

Les chemins appartenant à l'industrie privée ont, — ces chiffres le prouvent, — donné, dès les premiers temps de leur exploitation, des résultats satisfaisans, et encore il faut distinguer ceux qui, tout en appartenant à des particuliers, étaient d'abord exploités par l'état lui-même moyennant partage des recettes brutes, tels que les lignes de Suse, Pignerol et Vigevano. Il est hors de doute que ce mode d'exploitation a dû nuire aux recettes; aussi ont-elles été moindres que sur les lignes exploitées par l'industrie privée. Quant aux chemins de l'état, on a vu dans quelle progression les produits se sont accrus. Si les dépenses de construction ont été beaucoup plus élevées sur ces lignes que sur les autres, et si les recettes ne constituent pas encore un revenu satisfaisant, il est permis de croire qu'avec cette progression soutenue l'état obtiendra bientôt un intérêt comparable à celui que donnent les autres lignes. On doit d'ailleurs supposer, en considérant l'importance commerciale des chemins de Turin à Gênes et au Lac-Majeur, que l'exploitation de l'état ne fait pas rendre à ces chemins tout ce qu'ils pourraient produire, et qu'en d'autres mains le revenu se serait facilement accru de 25 à 30 pour 100. Ce produit des chemins de fer piémontais, qui forme un article important du budget des recettes, constitue une ressource précieuse pour l'avenir, et soit qu'il les garde, soit qu'il les aliène, le gouver-

nement y trouvera sans doute le moyen de faire face à de nouvelles obligations ou d'alléger les charges du passé.

En résumé, le produit déjà obtenu par les entreprises particulières dont il vient d'être question est d'un augure d'autant plus favorable pour le capital français, par exemple, qui s'est engagé dans les grandes compagnies du nord et de l'ouest, que ce résultat a été atteint sur des lignes de médiocre importance, dont la condition a depuis lors été notablement améliorée, et le sera encore davantage dans un avenir très prochain.

Le rapport lu à l'assemblée générale des actionnaires de la ligne d'Italie constatait que l'ouverture du chemin de fer de Novare à Arona, dont la dernière station est encore éloignée de la route du Simplon de 50 kilomètres, avait suffi pour augmenter de 50 pour 100 sur ce passage l'importance du transit et pour porter le nombre des voyageurs de 28,000 à 43,000. De là cette conclusion naturelle qu'avant même le percement du tunnel du Simplon, le trafic local assurément doublé, les nombreux affluens assurés à la vallée du Rhône, le transit établi entre la France, la Suisse et la Haute-Italie, permettraient d'attendre d'une ligne dont l'utilité locale et internationale n'est pas douteuse un produit supérieur à celui des lignes intérieures du Piémont, qui, comme celle de Turin à Coni, donnent déjà 7 pour 100 d'intérêt.

Quant au réseau du *Victor-Emmanuel*, qui se compose des chemins de la Savoie rattachés aux chemins français et des lignes piémontaises rachetées produisant 6 pour 100 de revenu dès les premiers jours d'une exploitation si restreinte et toute locale, est-il permis de supposer, après une fructueuse jonction à chacune des extrémités, que le revenu kilométrique soit inférieur à celui de la ligne de Turin à Gênes, et par conséquent moindre de 40,000 fr.? On a vu quelle est l'importance du transit en Piémont, et surtout du transit par terre; on a reconnu que les échanges commerciaux du Piémont se faisaient principalement avec la France et l'Autriche, c'est-à-dire la Lombardie. Comment ne pas croire que ces échanges prendront la voie si courte et si directe du *Victor-Emmanuel* pour pénétrer au cœur même du Piémont avant de se diriger sur Lyon et Milan? Or, si le *Victor-Emmanuel* produisait un revenu égal à celui du chemin de Turin à Gênes, avec une dépense kilométrique d'établissement moitié moindre et des frais d'exploitation égaux, il pourrait assurer de très beaux intérêts à ses actionnaires.

Si de l'avenir réservé aux chemins de fer, on voulait déduire les probabilités du futur développement commercial et industriel en Piémont et le rétablissement de l'équilibre financier, on serait autorisé à concevoir les plus légitimes espérances. Toutefois, et après

avoir scrupuleusement constaté quelles ressources précieuses constituent pour l'état les lignes qui lui appartiennent, et quel merveilleux essor l'établissement du réseau sarde promet au commerce intérieur et extérieur, on ne peut se dissimuler que la fortune de ce pays, intéressant à tant de titres, tient à d'autres causes encore, parmi lesquelles il importe de noter en première ligne la bonne conduite de son gouvernement. Or, sans vouloir à ce sujet aborder aucun des points qui ont été déjà l'objet de discussions si complètes, qu'on me permette néanmoins quelques mots et quelques chiffres à propos des difficultés les plus graves de la politique sarde, — difficultés qui sont loin d'être résolues.

Les Piémontais ont deux patries, — le Piémont et l'Italie, — dont les intérêts peuvent être non pas opposés, mais différens, et c'est une lourde tâche que de tenir, sinon la balance égale entre eux, au moins de faire en sorte que les uns ne nuisent point aux autres. Qu'on examine par exemple l'intérêt piémontais et l'intérêt italien dans la question si épineuse de la vente des biens du clergé. A n'envisager cette question que du point de vue local, il est hors de doute que, dans les états sardes, la constitution du clergé comme propriétaire nécessitait une réforme. Le royaume de Sardaigne renfermait *vingt-trois mille* ecclésiastiques, sans compter les élèves des séminaires, les novices et autres religieux non ordonnés. C'était un ecclésiastique sur 214 habitans; la Belgique en compte 1 sur 600, l'Autriche 1 sur 610. Les revenus de l'église montaient à 17 millions, somme supérieure au produit de l'impôt foncier, quatre fois plus élevée que l'allocation votée en Belgique pour le clergé, inférieure de moitié à celle de la France, tandis que la population sarde est huit fois moins nombreuse que la population française, et s'élève à un chiffre à peu près égal à celui de la population belge. Aussi était-il passé en axiome que le Piémont était le *paradis des prêtres*. Dans ce clergé si nombreux, la répartition d'un revenu si riche présentait toutefois de grandes anomalies : les quarante prélats piémontais avaient la jouissance de 1,012,742 fr. de rente, autant que tous les prélats français ensemble, dix fois plus que les prélats belges. Même inégalité dans les paroisses; quelques-unes possédaient plus de 12,000 francs de rente, tandis que 2,540 paroisses sur 4,431 en touchaient moins de 500. Si l'on mentionne enfin au nombre des priviléges accordés au clergé la *juridiction spéciale des cours épiscopales en matière civile et criminelle,* le droit d'asile, l'obligation imposée au pouvoir séculier de faire exécuter les décrets ecclésiastiques, on comprendra sans peine qu'excepté dans la Savoie, province pauvre, peu industrieuse, par conséquent moins jalouse de la concentration des richesses territoriales dans les mains d'un clergé

bienfaisant, les réformes ecclésiastiques aient trouvé l'appui de l'opinion publique. Toutefois ces réformes ne se sont point opérées avec l'assentiment de la cour de Rome : dès-lors elles ont paru faites en haine de la papauté, et les vrais intérêts de l'Italie en ont souffert. Pour les esprits éclairés de l'école de l'illustre Rossi, pour ceux qui professent cette doctrine, qu'affaiblir la papauté ce serait décapiter l'Italie, la scission opérée et maintenue entre le Piémont et le saint-siége, quel que soit celui des deux gouvernemens auquel il faille l'imputer, est presque un malheur public, destiné à retarder l'affranchissement de l'Italie par l'appui que cette scission a prêté aux idées révolutionnaires.

Vis-à-vis de l'Autriche au contraire, — sans même remonter aux deux campagnes de Charles-Albert, dont les conséquences furent si lourdes à supporter et qui se résument en une somme de 226 millions de dépenses spéciales, — sans parler non plus de la participation à la guerre d'Orient faite dans un intérêt politique et qui a coûté 74 millions, — en s'arrêtant à certaines mesures qui, comme la construction des fortifications d'Alexandrie, peuvent passer pour des moyens de défense ou d'attaque, et dont la dépense grèvera le budget de nouvelles obligations, en remarquant en outre que le maintien d'une armée trop considérable pour les seuls besoins de la sûreté intérieure exige pour les allocations du ministère de la guerre près du quart du budget, — ne peut-on pas supposer que dans les préoccupations ministérielles l'intérêt italien joue le premier rôle, et que l'intérêt piémontais est un peu relégué au second plan? Peu importerait sans aucun doute, si le Piémont était assez riche pour payer cette gloire; mais est-il permis de le supposer après les chiffres qu'on vient de donner? Avec une dette si démesurément accrue par les nécessités de la guerre et les indispensables travaux de la paix, après tous les accroissemens de l'impôt prélevés sous tant de formes, et que n'égalent pas pour le bénéfice des contribuables les dégrèvemens apportés à la consommation par la réforme douanière, avec une industrie jusqu'à présent languissante, le royaume de Sardaigne ne doit plus, ce semble, avoir d'autre soin que celui de développer pacifiquement, à l'ombre de la protection que lui assurent son voisinage de la France et ses alliances, l'œuvre intérieure de l'expansion de ses richesses et de la consolidation de ses institutions libérales. Par combien d'années d'économie, de scrupuleuse attention à conserver l'équilibre des finances qu'il avait faites si prospères, Charles-Albert ne s'est-il pas préparé à jouer le rôle que les traditions de sa maison et la généreuse ambition de son peuple n'ont cessé de tracer au souverain de la Sardaigne par rapport à l'Italie! Pour être en mesure de reprendre utilement une pareille

tâche, si les événemens la rendaient possible ou forcée, dix ans ininterrompus d'une administration ménagère et pacifique ne seraient pas de trop.

Cette modeste et sage conduite servirait d'ailleurs les intérêts de l'Italie avec la plus grande efficacité, — celle du bon exemple, — et la cause des gouvernemens constitutionnels y trouverait le plus utile secours. Les populations qui composent les états sardes ne sont point encore, malgré une carrière heureuse de quelques années, entièrement gagnées à l'usage de ces libertés moyennes qui constituent les monarchies libérales. Elles en demanderaient peut-être plus au midi, sur les bords de la Méditerranée; elles s'en remettraient plus volontiers au nord, dans la Savoie, à l'autorité paternelle et absolue du roi. Pour les attacher les unes et les autres au nouveau régime inauguré par le statut royal, le plus sûr moyen est de leur en rendre le poids le moins lourd possible, ou de faire en sorte que les sacrifices se trouvent compensés par la rémunération la plus notoire et la plus prochaine. Jusqu'à présent, le gouvernement du roi Victor-Emmanuel a poursuivi une tâche où les qualités brillantes, la générosité, la hardiesse, le génie inventif, la science substituée à la routine, ont particulièrement prévalu : c'est peut-être le temps aujourd'hui de faire preuve de prudence, de patience, de réserve, d'économie. Quoique différente en apparence, cette nouvelle marche conduirait aux mêmes résultats, servirait au même degré la cause de l'Italie et les intérêts du Piémont, mériterait les mêmes sympathies de tous ceux qui sont restés fidèles au culte de la liberté, et serait, à coup sûr, digne du même ministre à qui le roi de Sardaigne a principalement confié les destinées de son peuple et l'honneur de sa couronne.

BAILLEUX DE MARIZY.

DE LA

BAISSE PROBABLE DE L'OR

DES CONSÉQUENCES COMMERCIALES ET SOCIALES QU'ELLE PEUT AVOIR

ET DES MESURES QU'ELLE PROVOQUE

DEUXIÈME PARTIE.

DU ROLE FAIT A L'OR EN FRANCE PAR LA LÉGISLATION MONÉTAIRE.

Au début de ces études (1), après avoir recherché quelle pourrait être la production de l'or pendant une période de dix années à partir du moment actuel, j'ai mis en regard les différens emplois qui pourraient être offerts au précieux métal dans la supposition qu'il ne baissât pas de valeur, et je crois avoir montré que la masse qui trouverait à se placer dans ces conditions était bien inférieure à l'extraction probable. J'ai été ainsi amené à cette conclusion, que la baisse de la valeur de l'or était inévitable, et qu'il y avait lieu de croire même qu'elle serait forte. On sait que l'abaissement de la valeur de l'or se traduirait nécessairement aussitôt par l'enchérissement de toutes les denrées et marchandises dans tout pays où l'or serait légalement l'étalon monétaire, tel que l'Angleterre par exemple, et de même dans ceux où on laisserait les choses se passer comme s'il était investi de cette attribution, quoique la loi la lui eût refusée. Ces deux faits, — l'abaissement de la valeur du métal qui est l'étalon

(1) Voyez la livraison du 1er octobre.

monétaire, ou qui en usurpe la fonction, et l'enchérissement des différens objets, — ne sont pas seulement connexes, inséparables; ils ne font qu'un, ce sont les deux faces différentes de la même vérité. Aujourd'hui nous essaierons de faire un pas de plus : nous examinerons la législation française, afin de déterminer quel est bien positivement dans notre système monétaire le métal étalon, et de voir si l'or a quelque droit à réclamer cette prérogative. S'il était démontré par exemple que la qualité d'étalon a été conférée à l'argent, si d'ailleurs il apparaissait que l'invasion déréglée de l'or dans notre circulation commerciale menace de faire subir des désastres à nombre d'intérêts respectables, et que par ses conséquences elle est de nature à troubler la tranquillité de l'état, ce serait le cas d'appeler énergiquement des mesures propres à enlever à l'or les fonctions qu'il n'occuperait que comme un intrus.

Pour se faire une idée juste de ce qu'est la législation monétaire de la France, il est utile, il est même nécessaire de remonter jusqu'en 1789, et de s'y arrêter un instant pour juger de là l'ancien régime au point de vue de la constitution des monnaies.

Je suis de ceux qui croient au progrès continu pour plusieurs des aspects de la société, particulièrement pour ce qui est du domaine des sciences et des arts utiles, et aussi de l'administration, qui tient de ceux-ci et de celles-là. Je confesse cependant qu'on pourrait citer tels faits bien avérés qui concordent mal avec cette conviction, et dans le nombre l'histoire des monnaies est au premier rang.

Presque depuis la chute de l'empire romain jusqu'aux approches de la révolution française, il y a eu, au sujet des monnaies, une sorte d'éclipse totale dans l'esprit des hommes qui occupaient le haut bout dans la politique. En cette matière, le sens commun s'était oblitéré. Dans les conseils des gouvernemens, de grossières illusions s'étaient substituées à des vérités consacrées par des traditions séculaires, et l'influence que ces déplorables conceptions avaient acquise a duré bien longtemps après qu'eurent été dissipées les épaisses ténèbres où le moyen âge avait plongé l'Europe. Vainement un penseur par qui en ce temps-là tout le monde jurait, et qui sera toujours rangé parmi les intelligences les plus vastes et les plus lumineuses qui aient paru sur la terre, Aristote, s'était exprimé, au sujet de la monnaie, dans des termes qui ne laissent plus rien à dire aux modernes (1). L'esprit de routine, enté sur la rapacité du fisc, per-

(1) « On convint, dit-il, de donner et de recevoir une matière qui, utile par elle-même, fût aisément maniable dans les usages habituels de la vie; ce fut du fer par exemple, de l'argent, ou telle autre substance dont on détermina d'abord la dimension et le poids, et qu'enfin, pour se délivrer des embarras de continuels mesurages, on marqua

pétuait dans les régions officielles le triomphe de l'erreur, et il a fallu l'impétueux courant de la révolution française pour la renverser de son piédestal.

Bien avant Aristote, dès le début même de la civilisation, le rôle que jouent les métaux précieux dans les échanges était exactement connu. Le patriarche Abraham savait, aussi bien que les docteurs en économie politique de ce temps-ci, que l'argent est une marchandise choisie d'un commun accord parmi toutes les autres, mais de préférence à celles-ci à cause de certaines qualités spéciales qui lui sont propres, pour intervenir dans les transactions, comme un intermédiaire qui facilite les échanges, et que, pour obtenir en retour telle ou telle chose, il fallait en donner un poids proportionné à la valeur de cette chose. Quand il achetait un champ pour en faire un lieu de sépulture, il le payait en pesant un poids d'argent que mentionne la Bible. C'est encore ainsi que procèdent les Chinois : peu importe chez eux que l'argent soit ou non sous la forme de disques, que nous avons adoptée dans l'Occident. Pour eux, il n'y a de sérieux que le poids et le *titre,* c'est-à-dire le degré de finesse. Au contraire, dans la doctrine officielle des gouvernemens européens, et particulièrement du nôtre, à partir des successeurs de Charlemagne ou de Hugues Capet, la forme emportait totalement le fond. L'usage s'était enraciné depuis bien des siècles, parmi les peuples qui confinaient à la Méditerranée dans tous les sens, de mettre l'or et l'argent sous la forme de disques semblables par le poids et par le titre, pour se *délivrer*, comme dit Aristote dans la définition citée plus haut, *des embarras de continuels mesurages*. La face du prince ou d'une divinité imprimée sur le disque était la garantie du poids et du titre, ou, pour parler comme le philosophe de Stagyre, le *signe de la valeur*. Dans la barbarie du moyen âge, cette pratique commode et bonne en soi fut étrangement travestie : on imagina que c'était la figure du souverain qui conférait aux pièces de monnaie leur valeur même. Ce sophisme impudent fut érigé en théorie par les mains de sycophantes du genre de ceux que les rois sont toujours assurés de rencontrer pour justifier après coup leurs mauvaises actions, sinon pour les provoquer, et les princes dissipateurs ou besoigneux ne se

d'une empreinte particulière, signe de sa valeur. » (Aristote, *Politique,* liv. Ier, ch. 3, traduction de M. Barthélemy Saint-Hilaire, t. Ier, p. 53.) Les modernes, dans leurs définitions, ne font que résumer celle-ci, et disent avec lord Liverpool par exemple : — La monnaie est un instrument qui, dans les échanges, sert de commune mesure des valeurs, et par lui-même est un équivalent. — Ils insistent sur le caractère d'*équivalent* joint à celui de *mesure*, pour indiquer que la monnaie ne peut être que d'une substance ayant sa valeur propre, étant ainsi par elle-même, attribut monétaire à part, une marchandise, et qu'elle ne passe dans les transactions que pour la valeur qu'elle possède à ce titre.

firent faute d'en user. Tant que dura la monarchie de l'ancien régime, on ne cessa de faire des règlemens qui rappelaient cette prétention monstrueuse. La législation monétaire d'avant la révolution est tout à la fois, je ne crains pas de le dire, un fatras indigeste et un abîme d'iniquités, une insulte au bon sens et un attentat systématique à la propriété; les personnes qui y cherchent des argumens, des autorités, ou des dispositions applicables à notre temps, agissent à peu près comme celles qui, ayant à perfectionner le code d'instruction criminelle, iraient puiser dans les règlemens qui ordonnaient la torture des accusés, ou qui, se proposant de réformer les imperfections de notre législation fiscale, copieraient le code odieux de l'*infernale* (1) gabelle.

Charlemagne, qui fut de tant de façons un grand prince, avait établi un système monétaire conforme aux véritables principes. L'unité monétaire, la livre d'argent, était sous son règne un poids d'argent fin égal à l'unité de poids, ainsi que le nom le comporte, de même que l'as de cuivre des Romains. Telle fut aussi l'unité monétaire de Guillaume le Conquérant; mais avec le temps la livre d'argent fut diminuée par des princes aux expédiens, et sous saint Louis elle avait perdu environ les trois quarts de son poids. Saint Louis, ami ferme de la justice, voulut fixer la livre d'argent au point où il l'avait trouvée, et sa monnaie resta célèbre parmi les peuples. C'est un type vers lequel on se reporta longtemps; on redemandait la monnaie de *monsieur sainct Loys*, mais c'était vainement : dans l'intervalle de cinq siècles environ qui sépare saint Louis de la révolution française, la livre fut successivement faussée de telle sorte qu'elle perdit plus des dix-neuf vingtièmes de son poids d'argent (2). Toutefois, ainsi que le fait remarquer M. Natalis de Wailly dans un excellent travail sur les *variations de la livre tournois*, quelque énorme que soit cette diminution, « elle ne donne qu'une idée incomplète des conséquences désastreuses qu'ont entraînées les mutations des monnaies. » Si la réduction avait suivi une marche graduelle, la perte, qui n'aurait pas atteint deux dixièmes par siècle, aurait été supportable pour chaque génération (3). C'est ainsi qu'ont procédé les Osmanlis : ils ont modifié la monnaie toujours dans le même sens, en réduisant la quantité de métal contenue dans la piastre. La cu-

(1) C'est l'expression dont se servit Monsieur, depuis Louis XVIII, dans le bureau qu'il présidait à l'assemblée des notables.

(2) La livre de saint Louis ferait 20 fr. 26 c. de notre monnaie, poids pour poids. La livre de 1789 n'était plus que de 99 centimes (exactement, 98 c. 94/100es).

(3) *Mémoire sur les Variations de la livre tournois depuis le règne de saint Louis jusqu'à l'établissement de la monnaie décimale*, p. 30. On peut consulter aussi le *Traité historique des monnaies de France*, par Le Blanc.

pidité des princes occidentaux, surtout des rois de France, a perfectionné ce faux monnayage en quelque sorte primitif. Ils revenaient de temps en temps sur leurs pas, non par respect pour la justice, mais dans la pensée de réaliser en sens inverse, — alors par exemple qu'ils avaient à recevoir un subside extraordinaire (1), — un bénéfice égal à celui qu'ils avaient retiré de l'altération matérielle de la monnaie, ou de l'attribution d'une plus forte valeur nominale aux pièces anciennes. Le trésor ne recevant plus que pour une livre, par exemple, les pièces qui la veille s'appelaient de 2 livres, le souverain y gagnait une fois de plus le montant de la dépréciation première. L'histoire des monnaies françaises présente ainsi de fréquens exemples du relèvement de la monnaie, par un édit public, après qu'elle avait été abaissée. Si donc on voulait mesurer le dommage que la falsification des monnaies a causé à la nation, il ne faudrait pas le comparer à ce qui s'est passé en Turquie, où la piastre d'environ 5 fr. 50 cent. a été successivement abaissée à 22 centimes environ, et se borner à dire que de saint Louis à la révolution française la livre est tombée à la vingtième partie de ce qu'elle était. Il faudrait tenir compte de ce qu'elle a fait plusieurs fois le chemin qui sépare le point d'arrivée du point de départ. Dans les dix-neuf dernières années de son règne, Philippe le Bel a fait subir à la monnaie vingt-deux variations. Il laissa la livre tournois à un onzième près telle qu'elle était à son avénement, mais dans l'intervalle elle avait valu moins du tiers. Il y a eu telle époque où la livre a changé plusieurs fois dans le courant, non pas seulement d'une année, mais même d'une semaine. Cela s'est vu sous le règne du roi Jean, qui, en matière de fausse monnaie, a surpassé les méfaits mêmes de Philippe le Bel, que Dante a mis dans son enfer en lui imprimant sur le front l'épithète de faux monnayeur. Sous ce règne, rien que dans l'espace de dix ans, de 1351 à 1360, la livre tournois a changé soixante et onze fois de valeur; les années 1359 et 1360 figurent à elles seules dans ce nombre l'une pour seize et l'autre pour dix-sept mutations (2). Le mal fut beaucoup aggravé alors par la circonstance qu'au lieu d'une

(1) En voici des exemples : « En janvier 1311, un nouvel affaiblissement des monnaies, qui dura jusqu'en septembre 1313, abaissa la livre à 13 francs 66 centimes. A ce cours succéda celui de 18 fr. 37 cent., qui fut établi au moment où devait se lever le subside extraordinaire auquel Philippe le Bel avait droit alors, selon les usages du temps, parce que son fils aîné allait être armé chevalier. Quatre ans s'étaient à peine écoulés depuis qu'un autre subside avait été exigé à l'occasion du mariage de la princesse Isabelle, et dans un temps où c'était aussi la forte monnaie qui avait cours. Le hasard n'aurait pas, deux fois de suite, si bien servi le trésor, et ce serait faire tort à la politique du temps que de la croire étrangère à de si heureuses combinaisons. » (Mémoire de M. Natalis de Wailly *sur les Variations de la livre tournois*, page 35.)

(2) *Mémoire* de M. Natalis de Wailly, p. 46.

altération progressive de la livre tournois, on procéda par des changemens alternatifs en sens inverse. La hausse succéda onze fois à la baisse.

Au milieu de ces saturnales de l'ignorance et de l'avidité, en même temps qu'on changeait de la manière la plus arbitraire la valeur légale de l'argent, sous quelques-uns de ces princes mal inspirés, on altéra, sans plus de vergogne ni d'intelligence, le rapport entre les deux métaux précieux. L'or valait en réalité douze fois l'argent sous saint Louis, un peu plus tard, sous Jean et ses successeurs, dix fois. On ne tenait aucun compte de cette proportion fixée par le libre cours du commerce; on y substituait un rapport imaginaire, suivant ce que l'on croyait y gagner. Ainsi dans les premières années du règne de Charles VII la proportion officielle de l'or à l'argent, au lieu d'être ce qu'elle aurait dû, de dix, fut d'environ 3 1/2. En janvier 1360 déjà, elle était abusivement fixée à moins de 4 (1); au mois de mars, on la faisait tomber à près de 1 (2), c'est-à-dire qu'on prétendait établir le pair entre les deux métaux précieux à poids égal. L'édit du 27 mars 1360 décupla du jour au lendemain la valeur de l'or.

L'autorité en outre intervenait par les menaces, par l'espionnage, par la violence sous toutes les formes, pour faire respecter ses ordonnances insensées. Non-seulement les changeurs et les orfévres, les receveurs et les courtiers, mais aussi tous bourgeois, hôteliers, gros marchands et marchands forains, devaient prêter serment sur les Évangiles qu'ils observeraient les édits dans leurs transactions, et les feraient observer de toutes les personnes placées sous leur dépendance. Un grand nombre de ces changemens spoliateurs se faisaient publiquement; mais les particuliers ensuite s'en prévalaient, en fixant convenablement les prix, dans les marchés qu'ils avaient à passer avec le prince aussi bien qu'entre eux. Pour perpétuer le bénéfice de leur rapine, les rois donc eurent recours fréquemment aux réductions clandestines. Alors on faisait prêter serment aux maîtres et employés des monnaies de n'en rien révéler, et on les menaçait, s'ils parlaient, des peines les plus sévères. Un mandement de septembre 1351 contient ces paroles : « Gardez si chers comme avez vos honneurs qu'ilz (les changeurs) ne saichent la *loi* (le titre des espèces), à peine d'être déclarés pour traistres. »

Les variations des monnaies troublaient les transactions et bouleversaient toutes les existences, aussi bien parmi les pauvres que parmi les riches. Dans le mémoire que j'ai déjà cité, M. Natalis de

(1) Exactement 3 $\frac{65}{100}$.
(2) Exactement 1 $\frac{4}{100}$.

Wailly dit avec raison: « Quand on étudie attentivement cette page de notre histoire, on reconnaît que jamais révolutions ne furent plus fréquentes, plus fertiles en crises et en réactions de toute nature, au point qu'il serait peut-être difficile de décider si le régime des assignats fut plus désastreux pour la France que les pratiques du roi Jean en matière de monnaies. » Il ne faut donc pas s'étonner si plus d'une fois l'altération des monnaies détermina des désordres publics. Sous Philippe le Bel, une émeute formidable éclata dans Paris. Le roi fut bloqué dans le Temple, et la foule empêcha un moment d'y introduire des vivres. Il fallut livrer bataille et faire des exécutions terribles.

La fausse monnaie a été sous l'ancien régime comme une peste qui a ses intermittences, et qui, alors même qu'elle ne sévit pas avec emportement, ne cesse pas de faire des ravages. De Louis XI à l'avénement de Louis XV, la diminution des monnaies se poursuivit, mais lentement, sans aucun de ces violens retours en arrière qui étaient aussi onéreux aux particuliers que l'affaiblissement des espèces. Dans cet intervalle de deux siècles et demi, la décroissance fut de 6 francs à 1 franc 25 cent. (1), et elle fut à peine interrompue par quelques réactions faibles et passagères. Le droit d'altérer les monnaies restait au nombre des prérogatives inaliénables de la couronne de France. Il y avait toute une doctrine et un corps de législation échafaudés là-dessus, et les rois ne s'en seraient dessaisis non plus que du pouvoir de guérir les écrouelles. Il y eut une recrudescence presque furieuse pendant la minorité de Louis XV, à l'époque du fameux système de Law. Je dis *presque furieuse*, car, à l'appui des variations arbitraires par lesquelles on faussait les monnaies, on adoptait des dispositions pénales d'une grande rigueur, qui rappelaient les ordonnances violentes de Philippe de Valois. A cette époque aussi, on recommença à augmenter et à diminuer alternativement la monnaie, en faisant succéder les variations l'une à l'autre avec une extrême rapidité, selon les besoins de la spéculation, pendant l'agonie du système. En 1720, dans un délai de quatre mois, de juin à septembre, la livre tournois valut successivement 60 c., 66 c., 74 c., 41 c., 47 c. et 55 c. En décembre, elle revint à 66 c. et resta fixée à ce taux jusqu'au mois de juillet 1723. Ce fut alors que dans l'espace de trois ans elle subit huit mutations qui l'élevèrent progressivement à 1 fr. 25 c. pour la ramener, en mai 1726, à la valeur de 1 fr. 02 c. qu'elle conserva jusqu'en 1785.

Ces observations rapides expliquent l'indignation avec laquelle la

(1) Ici comme partout, je rapporte la livre au franc, en ce sens que je compare la quantité d'argent fin qu'elle contenait à la quantité de 4 grammes 1/2 qui constitue le franc.

législation des monnaies de l'ancien régime fut attaquée, quand enfin les langues furent déliées et les plumes affranchies, en 1789. Mirabeau se fit l'interprète éloquent du sentiment public au sein de l'assemblée constituante par un discours qui est un de ceux où il a été le mieux inspiré, et qui, par les développemens qu'il présente, forme un véritable traité sur la matière.

A partir de 1789, un changement complet s'opère dans l'esprit et la lettre de la législation française sur les monnaies. Le passé est traité avec un mépris qui, en cette matière, était parfaitement justifié. A la place de notions aussi dénuées de bon sens que contraires à l'équité la plus vulgaire apparaissent des idées saines, claires, précises, conformes à l'éternelle justice et aux traditions les plus sages des peuples de l'antiquité. Ces idées sont celles que les hommes les plus éminens de l'Europe reconnaissaient à la fin du XVIII[e] siècle, celles auxquelles la plupart des gouvernemens depuis se sont ralliés avec un zèle dont on ne citerait pas un autre exemple. En France particulièrement, on s'est proposé, dans la législation nouvelle, d'empêcher et de prévenir le retour des abus si nombreux et si préjudiciables qui avaient caractérisé le système monétaire de l'ancien régime. Le législateur a été surtout préoccupé de la nécessité de substituer à une mobilité désastreuse dans l'unité monétaire une fixité absolue. Telle est la pensée dont nous allons retrouver constamment l'empreinte dans l'exposé que j'aborde enfin de la législation moderne de la France sur ce sujet.

Pour se rendre un compte fidèle du sens de cette législation, il suffirait à la rigueur de prendre le texte de la loi du 7 germinal an XI, qui a définitivement constitué notre système monétaire, et de le rapprocher de l'exposé des motifs qui explique avec une clarté parfaite ce que la contexture de la loi pourrait avoir de trop laconique au gré des personnes qui aiment la législation développée. Cependant il ne sera pas superflu de faire davantage. La loi du 7 germinal an XI a été fort longuement préparée. Plusieurs documens importans y ont servi : l'un est le rapport présenté par Gaudin, alors ministre des finances, aux consuls de la république, rapport qui fut envoyé au conseil d'état, et sur lequel, conformément à la constitution, ce corps procéda au travail de rédaction du texte de la loi. Le second est le rapport fait au conseil d'état même par M. Bérenger. Il y eut ensuite un deuxième travail de Gaudin et un deuxième rapport de M. Bérenger, bons à consulter l'un et l'autre; mais ce n'est pas tout : antérieurement au consulat, la question des monnaies avait occupé toutes les assemblées délibérantes qui s'étaient succédé pendant la révolution. Le franc, qui est la base du système, avait été déterminé par différentes lois dans sa nature et dans sa consis-

tance. Un projet de loi complet avait été discuté sous le directoire; il avait donné lieu, dans le conseil des cinq cents, à un rapport dont l'auteur, Prieur (de la Côte-d'Or), était entré dans beaucoup de détails, et dans le conseil des anciens à un rapport, remarquable aussi, qui était de M. Cretet, le même qui, sous l'empire, fut gouverneur de la Banque et ministre de l'intérieur. En outre, l'administration des monnaies, qui était composée d'hommes éclairés, parmi lesquels on remarque le célèbre chimiste Guyton de Morveau, avait donné et redonné son avis; l'Institut lui-même, consulté par le conseil des cinq cents, en avait délibéré en corps, et avait formulé une opinion. Enfin le discours de Mirabeau que j'ai déjà mentionné est une pièce qu'on ne peut passer sous silence.

Si l'on interroge ces différens documens, on les trouvera unanimes sur la plupart des questions, et en particulier sur celle-ci : qu'on ne doit avoir en fait de monnaie qu'un seul étalon, ou, pour dire la même chose autrement, que l'unité monétaire doit être d'un seul métal spécialement dénommé. C'est conforme aux plus simples règles du bon sens, car comment une certaine quantité de marchandise pourrait-elle avoir pour équivalent indistinctement une certaine quantité d'or et une certaine quantité d'argent qui fussent constamment entre elles dans le même rapport, alors qu'il n'y a pas et ne peut y avoir de rapport fixe entre ces deux métaux? La valeur de l'or et celle de l'argent dépendent en effet, dans une mesure fort étendue, de circonstances propres à chacun d'eux, de même que la valeur du fer et celle du cuivre, celle du pain et celle de la viande. Sans doute ce serait exagérer que de dire qu'ils sont absolument indépendans : toutes les fois que deux substances ont des usages communs, la valeur de l'une exerce une certaine influence sur celle de l'autre; mais entre l'or et l'argent la relation n'est pas plus intime qu'entre le blé et le vin ou qu'entre le pain et la viande. Or qui a jamais soutenu qu'entre ces deux dernières denrées, par exemple, la connexion fût tellement étroite que, le prix de l'une étant donné, celui de l'autre fût fixé par cela même? Il y a déjà longtemps que Locke a dit : « Deux métaux tels que l'or et l'argent ne peuvent servir au même moment, dans le même pays, de mesure dans les échanges, parce qu'il faut que cette mesure soit perpétuellement la même, et reste dans la même proportion de valeur. Prendre pour mesure de la valeur commerciale des choses des matières qui n'ont pas entre elles de rapport fixe et invariable, c'est comme si l'on choisissait pour mesure de la longueur un objet qui fût sujet à s'allonger ou à se rétrécir. Il faut qu'il n'y ait dans chaque pays qu'un seul métal qui soit la monnaie de compte, le gage des conventions et la mesure des valeurs. » Après Locke, cent autres avaient ré-

pété cette vérité, qui parmi les hommes éclairés était devenue banale. Enfin il est notoire qu'une partie des fraudes et des violences commises par les rois faux-monnayeurs, et surtout par Philippe de Valois et Jean, avaient été pratiquées par le jeu des deux métaux admis sur le même pied dans le système monétaire, et alternativement rapportés l'un à l'autre.

Secondement le métal qu'on a toujours voulu avoir pour étalon depuis 1789 est très expressément l'argent. Dans la pensée de tous ceux dont les travaux antérieurs ont concouru à préparer la loi du 7 germinal an XI, et, ce qui importe le plus, dans celle du législateur de l'an XI lui-même, l'or, malgré le haut prix qui s'y attache, n'est qu'un métal subordonné. Pour abréger cette discussion, je n'exposerai pas ici les motifs de la préférence ainsi donnée à l'argent. Ce serait une digression assez superflue, et au surplus le lecteur y suppléera lui-même. Dans les traités sur la matière, il a été souvent prouvé que l'argent avait en somme pour le moins autant d'aptitude que l'or à remplir le rôle d'étalon, et j'y renvoie (1). Je n'ai pas besoin de faire observer que le choix de l'argent pour le métal étalon n'exclut pas l'or de la circulation. Il serait très possible, dans ce système, d'avoir même en abondance des pièces d'or. Je ne terminerai pas cet essai sans rappeler les principales combinaisons qui ont été mises en pratique ou proposées pour cet objet.

Une troisième proposition, au sujet de laquelle ne sont pas moins d'accord tous les documens accumulés depuis 1789, qui sont venus se résumer dans la loi du 7 germinal an XI, c'est que, pour consacrer la fixité de l'unité monétaire et la rendre immuable, autant qu'il dépend des hommes d'imprimer ce caractère aux institutions qui sortent de leurs mains, on a voulu établir un lien indissoluble entre le système monétaire et le système métrique. Dès le premier moment où l'on s'est occupé de celui-ci, l'unité monétaire a été classée parmi les diverses unités de mesures. Rien n'était plus logique et plus opportun.

A l'appui de ce que j'avance touchant l'esprit des différens documens qui ont abouti à la loi du 7 germinal an XI, on me demandera peut-être des preuves : je m'empresse de les fournir dans l'ordre chronologique; je commencerai par Mirabeau.

Dans le remarquable discours que j'ai cité, il ne se borne pas à faire avec détail la critique, malheureusement trop juste, du sys-

(1) Les raisons par lesquelles se recommande l'argent ont été exposées avec force et lucidité dans un document que le gouvernement hollandais a fait écrire en français et répandre dans toute l'Europe pour faire connaître sa réforme monétaire, et qui est sorti de la plume de M. Vrolik, devenu depuis ministre des finances. C'est une pièce de beaucoup d'intérêt, qui abonde en renseignemens précieux.

tème monétaire suivi jusqu'à cette époque par la monarchie; il démontre successivement les règles de la matière, celle-ci par exemple, — que la monnaie doit être invariable, qu'une monnaie à double étalon est contraire à l'exacte justice, et il arrive à cette formule : « Vous n'aurez dorénavant qu'un métal pour mesure et pour base monétaire, — l'argent. » Plus loin, il dit que l'argent sera la monnaie *constitutionnelle*. Quant à l'or, il le qualifie de *signe additionnel*, en donnant sur ce mot le commentaire suivant : « Vous aurez aussi des pièces d'or à un titre et à un poids déterminés, mais sans aucun rapport essentiel avec votre mesure d'argent, et leur valeur dépendra du prix de l'or dans le commerce. »

L'assemblée constituante, à laquelle s'adressait Mirabeau, ne résolut pas la question, non plus que l'assemblée législative; mais la convention décréta une solution par le moyen de diverses lois successives que je vais rappeler, et dont la plupart des dispositions subsistent encore. Par mesure préliminaire, l'unité monétaire fut comprise dans le système général des poids et mesures, destiné à établir une uniformité bien désirable en effet, non-seulement entre les diverses parties de la France, mais aussi entre tous les états civilisés. Le décret du 1er août 1793, qui offre la première édition du système métrique, porte que l'unité monétaire sera une pièce d'argent pesant la centième partie du *grave*. Le *grave*, qui, dans cette ébauche, était l'unité de poids, aurait fait 1,000 fois le gramme convenu plus tard, c'est-à-dire eût été le kilogramme. Ainsi le franc, c'était le nom assigné dès-lors à l'unité monétaire, eût pesé 10 grammes. Quant au titre, il restait indéterminé; mais une note insérée dans le décret même donne à penser qu'on le voulait de neuf dixièmes, ce qui était conforme au système décimal, auquel on se ralliait en termes absolus. La loi du 18 germinal an III, qui a introduit les dénominations définitives du système métrique, telles que celles de stère, de litre et de gramme, se borne à dire à l'égard des monnaies : « L'unité des monnaies prendra le nom de franc. » Mais une autre loi qui suivit de très près, celle du 28 thermidor an III, contient tous les détails désirables au sujet de la monnaie d'argent. Elle porte que « l'unité monétaire portera désormais le nom de *franc*, » que « le titre de la monnaie d'argent sera de neuf parties de ce métal et d'une partie d'alliage, » et que la pièce d'un franc sera « à la taille de 5 grammes. » A partir de ce moment, le franc, tel que nous l'avons aujourd'hui, était parfaitement déterminé (1). Une autre loi, datée du même jour, tranche de même la question

(1) Sous cette seule réserve que le poids du gramme n'était pas connu encore avec une exactitude parfaite.

au sujet des pièces d'or. Elle établit qu'elles seront au titre de neuf dixièmes de fin et d'un poids de dix grammes. Le soin de déterminer la valeur courante de ces pièces d'or en francs devait être laissé au commerce. Les hôtels des monnaies furent organisés par la loi du 22 vendémiaire an IV.

On arrive ainsi au directoire, sous lequel on frappa une notable quantité de pièces de 5 francs, conformément à la loi du 28 thermidor an III (1). En l'an VI, on reprit législativement la question des monnaies, toujours dans le même esprit. Le 4 floréal, le conseil des cinq cents adopta le projet de loi que lui avait présenté sa commission, dont Prieur (de la Côte-d'Or) était le rapporteur. Ce projet n'apportait aucun changement à ce qui était déjà établi pour les espèces d'argent. A l'égard de l'or, la rédaction primitive, après avoir reproduit les principales dispositions de la loi de thermidor an III relative à ce métal, y ajoutait deux articles destinés à régler le taux d'après lequel la pièce d'or passerait entre les caisses publiques et les particuliers, c'est-à-dire le nombre de francs qu'elle vaudrait. Il fallait empêcher qu'il y eût un débat à chaque paiement entre les receveurs des deniers publics et les contribuables, ou entre les payeurs des finances et les fonctionnaires, ou les entrepreneurs de services et autres créanciers de l'état. Pour ces cas spéciaux, la pièce d'or de 10 grammes, la seule qu'on dût frapper, aurait eu un cours légal fixé tous les six mois, d'après la cote de l'or par rapport à l'argent. Hors de là, c'est-à-dire dans les transactions de particulier à particulier, l'or eût circulé à prix débattu ou selon les conventions qu'ils auraient librement faites antérieurement. Il était à croire cependant que dans les transactions commerciales, ou tout au moins dans les menus paiemens, on suivrait le taux admis pour les caisses publiques. Dans le cours même de la délibération du conseil des cinq cents, la commission retira ces deux articles en déclarant qu'elle se proposait de présenter un projet de loi particulier sur les moyens de régler la valeur des pièces d'or, celles-ci restant fixées à 10 grammes au titre de neuf dixièmes. Les deux articles furent en conséquence retranchés de la loi, et on se trouva réduit provisoirement, au sujet de la valeur des pièces d'or en France, aux dispositions de la loi du 28 thermidor an III (2).

(1) Prieur dit dans son discours du 17 ventôse an VI qu'il avait été frappé jusqu'à la fin de l'an V 41,398,945 fr. en pièces de 5 fr.

(2) Voici le texte des deux articles retranchés alors du projet :

« Art. 5. — La valeur légale de la pièce d'or ne sera pas fixe; elle variera comme le prix des matières d'or dans le commerce. En conséquence, les citoyens pourront se transmettre les pièces d'or au taux stipulé entre eux de gré à gré.

« Mais pour prévenir les abus et les entraves dans le service public, le cours légal

Par une disposition spéciale, on se proposait de rendre sensible à tous les yeux la fixité du système monétaire et le lien étroit qui le rattachait au système métrique. On voulait faire « de la pièce d'or une médaille pour conserver la mémoire de la magnifique opération dont le résultat sert de base à notre nouveau système métrique (1). »

Du conseil des cinq cents, le projet de loi fut transmis aux anciens : à ce conseil, le rapporteur, avons-nous dit, était M. Cretet, qui, au nom de la commission, en proposa le rejet (2). Seulement la commission n'hésitait pas sur les idées fondamentales que le projet consacrait, à savoir : 1° l'adoption d'un seul métal pour étalon, 2° le choix de l'argent en cette qualité et par conséquent la subordination de l'or, et 3° l'établissement d'un lien intime entre le système métrique et le système monétaire. Elle épousait même ces idées avec une sorte d'ardeur, et le rapport les motivait presque surabondamment. Elle proclamait que l'unité monétaire était et devait rester une pièce d'argent du poids de 5 grammes au titre de 9/10es de fin. Par cela seul que cette pièce était l'unité monétaire, « elle était des-

de la pièce d'or sera toujours, pendant chaque semestre de l'année, égal à la moyenne du prix commercial de la pièce d'or à Paris dans les six mois précédens.

« Art. 6. — La trésorerie nationale déclarera, les 1er vendémiaire et germinal de chaque année, la valeur légale de la pièce d'or, d'après la base prescrite par l'article précédent, et rendra compte immédiatement au corps législatif des élémens sur lesquels elle aura établi son calcul. Les pièces d'or seront reçues dans le paiement des impositions et employées dans toutes les branches de l'administration publique pour leur valeur déterminée, en conformité des articles précédens, et tous les agens ne pourront refuser ces pièces à ce taux.

« Le directoire exécutif fera en conséquence une instruction pour désigner et avertir ceux qui seront dans ce cas, et tiendra la main à ce qu'ils se conforment à cette disposition. »

(1) Voici le passage où Prieur développait cette pensée : « On verrait donc sur un des côtés de la pièce d'or un génie cherchant à déterminer la grandeur du méridien terrestre; à cet effet, il porterait d'une main hardie l'une des pointes d'un compas sur le pôle même, l'autre pointe étant alors nécessairement dirigée vers l'équateur, ce qui indiquerait cette distance naturelle qui sert d'étalon primordial à toutes nos mesures. Cette légende : *pour l'univers*, annoncerait que cette opération n'est particulière à aucune localité, que son utilité s'étend à toutes les sortes de mesures, et qu'elle doit servir à tous les peuples, car ils emploieront infailliblement son résultat lorsque la philosophie et la raison auront fait assez de progrès chez eux. Enfin l'exergue 14 *thermidor an premier* consacrerait l'époque à laquelle la convention nationale, par un décret solennel, déclara qu'elle était satisfaite du travail des académiciens français sur le système des poids et mesures déduits de la grandeur de la terre, ainsi que des opérations commencées à ce sujet en exécution des ordres de l'assemblée constituante, et prescrivit qu'à l'avenir les mesures conformes à ce système seraient seules en usage dans la république. »

(2) Le conseil des anciens n'avait pas la faculté d'amender les projets de loi qui lui étaient transmis par le conseil des cinq cents; il ne pouvait que les adopter ou les rejeter purement et simplement. En cela, sa puissance législative était renfermée dans les mêmes limites à peu près que celle du sénat actuel.

tinée, disait-elle, à valoir toujours un franc, lors même que des circonstances futures viendraient à avilir ou à accroître la valeur intrinsèque du métal dont elle est composée. »

Quant à l'or, la commission des anciens, de même que celle des cinq cents, qui avait préparé le projet de loi, regardait comme définitive la disposition de la loi de l'an III établissant que la pièce d'or serait de 10 grammes, au titre de 9/10es de fin. Elle déclarait que le système consistant à avoir des pièces d'or d'un poids fixe, dont la valeur varierait, était « aujourd'hui reconnu comme incontestablement préférable » à celui dans lequel on aurait refondu de temps en temps ces pièces, afin d'en proportionner le poids à une valeur fixe convenue une fois pour toutes. Elle reprochait au projet des cinq cents de laisser indéterminée jusqu'à nouvel ordre la valeur de la monnaie d'or par rapport au franc, c'est-à-dire par rapport à l'argent. La promesse qu'il y aurait une loi à cet effet lui semblait insuffisante; à ses yeux, c'était un point à régler sans délai par la loi même qu'on élaborait. Pour cet objet, la commission des anciens allait au-delà de ce que portaient les ci-devant articles 5 et 6 qu'au dernier moment la commission des cinq cents avait effacés de son travail. Reconnaissant sans hésiter que la valeur de la pièce d'or était mobile par la force même des choses, la commission des anciens aurait voulu que tous les ans une loi déterminât cette valeur d'une manière générale, non-seulement pour les paiemens à faire entre les contribuables et l'état ou entre l'état et ses créanciers, mais pour tous les cas, d'après le cours du change et les variations survenues dans le rapport entre l'or et l'argent chez les principales nations de l'Europe (1).

En proposant le rejet de la loi, la commission des anciens se fondait moins sur les lacunes que je viens de signaler d'après elle que sur tout un faisceau d'autres objections, dirigées contre diverses clauses qu'on avait insérées dans le projet, et dont quelques-unes étaient étrangères à la constitution même du système monétaire (2).

(1) Je reproduis ici le passage du rapport qui concerne cet objet :

« C'en est assez pour indiquer qu'il est indispensable de placer dans une loi générale sur les monnaies la fixation de la valeur légale des monnaies d'or anciennes et nouvelles. Cette valeur, comme nous l'avons dit, étant mobile de sa nature, le corps législatif qui l'aura déclarée une première fois devra la déclarer encore à toutes les époques où il sera nécessaire.

« Le directoire serait chargé de transmettre chaque année son avis au corps législatif sur la convenance de changer la valeur légale des pièces d'or anciennes et nouvelles. Il en résulterait une loi qui déclarerait ce changement. Par là serait conservée toute l'influence que la monnaie d'or peut exercer par sa libre circulation. Le corps législatif se déterminerait par une moyenne proportionnelle déduite des changes et des variations survenues dans le rapport de l'or à l'argent chez les principales nations de l'Europe. »

(2) Voici les conclusions du rapport de M. Cretet :

« La commission croit que le système de la résolution (c'est le nom que portaient les

Conformément aux conclusions de la commission, le conseil des anciens rejeta le projet de loi. Ceci se passait en messidor an VI.

Écoutons maintenant ce que disaient l'administration des monnaies et l'assemblée générale de l'Institut. Les deux corps n'étaient pas moins prononcés en faveur des trois propositions que j'ai déjà signalées : 1° l'adoption d'un seul étalon, qui devait être l'argent; 2° la subordination de l'or; 3° l'incorporation de l'unité monétaire dans le système général des poids et mesures, afin qu'elle fût immuable comme le système métrique lui-même. L'administration des monnaies, dans un rapport qui est de l'an VIII, professait les mêmes opinions que la commission des cinq cents, dont Prieur (de la Côte-d'Or) avait été l'organe, au sujet de la fixation périodique de la valeur des pièces d'or pour le service public. L'Institut, dans un rapport contemporain à peu près du projet du conseil des cinq cents, et au bas duquel on lit les noms illustres de Borda, Legendre, Lagrange, Laplace, Prony, Coulomb, choisis, avec quelques autres, pour commissaires, considérait l'unité d'étalon, l'adoption de l'argent pour cette fonction, et par conséquent la subordination de l'or, comme des axiomes et comme des faits irrévocablement acquis. Quant à la valeur des pièces d'or, il pensait « qu'il est inutile que la loi établisse un rapport quelconque entre l'or et l'argent; il suffit qu'elle détermine la valeur en francs de la nouvelle pièce d'or au moment

projets envoyés par les cinq cents aux anciens) doit être approuvé par le conseil des anciens, mais qu'elle contient des vices qui s'opposent à son adoption :

« Parce qu'elle tend à empêcher toute fabrication actuelle dans les hôtels des monnaies, faute de donner un délai suffisant pour établir les types qui doivent servir à la fabrication des monnaies nouvelles;

« Parce qu'en soumettant l'arriéré des contributions à être payé en une monnaie nouvelle, plus forte de 1 et trois quarts pour 100 que les anciennes, elle augmente la quotité de ces contributions, et que cette surcharge inégale ne porterait que sur les citoyens qui n'ont pas encore pu se libérer;

« Parce que, fixant à cet égard l'exécution de la loi à l'époque de sa promulgation, elle syncope l'exercice annuel des contributions, qu'elle soumet l'exercice de l'an VI à une double comptabilité, et qu'elle expose ainsi les fonctions des receveurs et percepteurs à une complication contraire à toute espèce d'ordre et à toute surveillance sur leur fidélité;

« Parce que la résolution n'est pas générale, et qu'elle omet de statuer sur le retirement des anciennes monnaies circulantes dans les départemens réunis;

« Enfin parce que, laissant la valeur légale des monnaies d'or dans l'indétermination, elle met non-seulement un obstacle à la fabrication des pièces nouvelles, mais qu'elle paralyse la circulation si nécessaire des pièces anciennes.

« Tels sont, citoyens représentans, les motifs généraux qui déterminent votre commission à vous proposer de rejeter la résolution; elle a indiqué quelques autres objections qui pourraient provoquer des perfectionnemens dans la nouvelle résolution; elle les abandonne à la sagesse du conseil des cinq cents.

« Votre commission propose au conseil de déclarer qu'il ne peut approuver. »

de l'émission, et qu'elle change cette valeur nominale toutes les fois que les circonstances l'exigeront. » Il faisait remarquer que si l'on frappait des pièces d'or du poids de 8 grammes au titre sacramentel de 9/10[es] de fin, ces pièces auraient à peu près exactement, au moment où l'on était, la valeur de 25 francs, qui est une division très commode de la somme de 100 francs. Il demandait qu'on adoptât cette pièce de 8 grammes au lieu de celle de 10, qu'avait décrétée la loi de l'an III. Il ajoutait que l'adoption de cette pièce de 8 grammes ne serait pas une dérogation au système métrique, qu'on appelait alors communément le système *décimal* (1).

Nous arrivons ainsi au consulat. Une fois le gouvernement consulaire bien assis, on aborda la question des monnaies, comme on reprenait les questions organiques en tout genre. Dans le rapport détaillé aux consuls que fit le ministre des finances Gaudin, et par lequel commença l'instruction nouvelle de l'affaire, on retrouve les trois caractères principaux qui déjà ont été mentionnés itérativement ici, et qui, réunis, devaient rendre absolument impossible le retour des abus par lesquels l'ancien régime s'est déshonoré en matière de monnaies : l'unité d'étalon, le choix de l'argent pour cette fonction et par conséquent la subordination de l'or, subordination d'ailleurs explicite dans ce travail, ainsi que la volonté d'établir un lien étroit entre le système monétaire et le système métrique, afin de garantir la stabilité du système monétaire.

Entre autres passages que je pourrais extraire du rapport de Gaudin, en voici un qui me semble bien significatif:

« Le projet de système monétaire que j'ai l'honneur de vous présenter,

« (1) Nous avons donc cherché, est-il dit dans ce document, si, en conservant le même titre, on ne pourrait pas donner à la pièce d'or un poids tel que la valeur fût dans un rapport plus simple à la pièce de 5 francs. Nous avons trouvé assez heureusement qu'une pièce du poids de 8 grammes présente à cet égard tous les avantages qu'on peut désirer, car, si on en fixe la valeur à 25 francs, le rapport de l'or à l'argent devient 15 5/8 au lieu de 15 1/2, augmentation très petite et très admissible d'après l'avis des négocians.

« D'un autre côté, comme le poids de 8 grammes s'accorde très bien avec le système décimal et que les pièces de ce poids seront taillées au nombre juste de 125 par kilogramme, vos commissaires pensent que toutes les convenances sont réunies en faveur de la pièce d'or du poids de 8 grammes, dont la valeur première serait fixée à 25 fr.

« Il n'est pas besoin en effet de démontrer les avantages d'une pièce de 25 francs, qui, d'une part, s'échange exactement contre cinq pièces de 5 francs, et de l'autre sert à former les sommes rondes de 50 et de 100 francs, dont l'usage est très fréquent.

« Il est vrai que lorsque la valeur relative de l'or aura éprouvé un changement sensible, la pièce de 8 grammes cessera d'avoir la valeur exacte de 25 francs; mais la différence ne sera sans doute pendant longtemps que d'une petite quantité qui pourra être arrondie et exprimée en centimes de la valeur originaire. On pourra donc toujours calculer d'après la valeur de 25 francs, sauf à ajouter la légère correction que la loi aura prescrite, et ainsi l'avantage du nombre 25 subsistera presque toujours dans son entier.»

citoyens consuls, paraît devoir fixer à jamais le prix et la valeur de l'argent. Le prix sera à l'abri des progressions qu'il a successivement éprouvées depuis des temps reculés jusqu'à ce moment; son abondance ni sa rareté ne pourront faire changer ni le poids, ni le titre, ni la valeur du franc. On ne sera pas exposé à voir effectuer des remboursemens avec des valeurs moindres que celles qui auront été prêtées. Leur dénomination équivaudra à celle de leur poids. Celui qui prêtera 200 francs ne pourra dans aucun temps être remboursé avec moins d'un kilogramme d'argent qui vaudra toujours 200 fr., et ne vaudra jamais ni plus ni moins (1). L'abondance de l'argent ou sa rareté influera sur les objets de commerce et sur les propriétés; leur prix se règlera de lui-même dans la proportion du numéraire, mais l'argent restera au même prix. Ainsi on trouvera dans ce système la stabilité et la justice.

« Le mètre sera le régulateur du poids du franc d'argent, dont la valeur déterminera celle des autres pièces de monnaie. L'or sera avec l'argent dans une proportion comme 1 est à 15 1/2. S'il survient avec le temps des événemens qui forcent à changer cette proportion, l'or seul devra être refondu. Les frais de fabrication ne s'élèvent qu'à une moitié d'unité pour 100. Ces frais seront à la charge des propriétaires des espèces. »

Je prie le lecteur de lire attentivement les dernières lignes de cet extrait. Elles exposent avec une précision remarquable, et sur tous les points qui méritent d'être examinés, la pensée du gouvernement, ou pour mieux dire du législateur, puisque rien dans l'élaboration de la loi n'est venu les infirmer.

Le rapport de Gaudin, avec le projet qui y était annexé, fut envoyé au conseil d'état, conformément à la constitution de l'époque, afin que ce corps fît le projet de loi à présenter au corps législatif. La section des finances dut, selon la règle, étudier la question, pour en faire l'objet d'un rapport au conseil. Elle eut pour rapporteur M. Bérenger, intelligence élevée, et l'un des hommes de son temps les plus versés dans l'économie politique (2). Les deux rapports que M. Bérenger fit successivement seraient également à leur place dans un recueil de documens législatifs et dans une anthologie économique. Dans leur brièveté, ils composent un traité théorique et pratique sur la monnaie. La nécessité de l'étalon unique particulièrement y est établie avec une grande force. Il ne se contente pas de montrer que le double étalon est une chimère, puisqu'il est impossible d'avoir pour la mesure des valeurs deux métaux dont, par la force des

(1) Le kilogramme d'argent fin fait 222 fr. 22 c.; mais dans la monnaie la proportion d'alliage étant d'un dixième, c'est-à-dire la monnaie étant au titre de 9/10es de fin, le kilogramme de monnaie non-seulement doit *valoir* toujours, mais *être* toujours 200 fr.

(2) Trente-cinq ans après l'élaboration de cette loi, en 1838, j'ai eu l'honneur d'être le collègue de M. Bérenger au conseil d'état. Je l'ai vu plusieurs fois prendre part aux délibérations, et j'ai été témoin du respect si bien mérité avec lequel sa parole était écoutée. Je profite de l'occasion qui m'est offerte ici de rendre hommage à sa mémoire.

choses, la valeur réciproque est variable. Il fait voir que l'admission sur le même pied, dans le système monétaire d'un état, de l'or et de l'argent serait une iniquité à l'égard de tout créancier, en ce que celui-ci serait toujours payé avec celui des deux métaux dont la valeur serait la moindre au moment où le débiteur aurait à se libérer. Il insiste sur une autre considération, qui est décisive : si les deux métaux sont de pair devant la loi, le gouvernement, ayant la faculté de chevaucher de l'un à l'autre, éprouvera irrésistiblement la tentation de se livrer à cette manœuvre, parce que le propre des gouvernemens est d'être toujours plus ou moins à court, et qu'il trouvera le moyen d'alléger ses charges en acquittant ses engagemens avec celui des deux métaux dont la valeur proportionnelle aura baissé. Il n'y aura qu'à rapporter alternativement la valeur de l'or à celle de l'argent, et la valeur de l'argent à celle de l'or, pour diminuer successivement le fardeau de la dette nationale, par exemple, au détriment des créanciers de l'état et au grand dommage de la morale publique, et non sans occasionner de grands dérangemens dans les intérêts privés. Ainsi, quand l'or aura monté de valeur par rapport à l'argent, l'état ne fera ses paiemens qu'en ce dernier métal, et les débiteurs particuliers ne manqueront pas de suivre cet exemple : la loi les y autorisera. La chance tourne; d'abondantes mines d'or sont découvertes; l'or, au lieu de valoir quinze fois et demie son poids d'argent, ne vaut plus que quatorze, puis treize, pour descendre à douze et à dix : on laisse les choses suivre leur cours, et un beau jour, sous prétexte de consacrer les faits accomplis, on décide par une loi que le rapport légal entre les deux métaux, au lieu d'être exprimé par 15 1/2, le sera par 14 ou par 13. Puis, à quelque temps de là, l'on substitue à cette proportion celle de 10; on s'acquitte désormais avec 10 kilogrammes d'or là où le créancier avait compté qu'il en aurait 15 1/2, ou une quantité d'argent équivalente. Un peu plus tard, les mines d'argent sont plus productives, l'exploitation de l'argent se développe, et la valeur de ce métal se remet à baisser : suivant les mêmes erremens, du rapport de 1 à 10, on remonte successivement à celui de 1 à 12, 13, 14, 15, 15 1/2 ou audelà. L'état et les autres débiteurs ne se libèrent qu'en argent, ou s'ils paient en or, ils n'en donnent plus qu'une quantité qui est diminuée, par rapport à ce qu'il en eût fallu pendant la période précédente, dans la proportion de la chute de l'argent. Une nouvelle oscillation fait descendre la valeur de l'or : c'est l'or déprécié qui redevient le type des valeurs, et c'est à lui qu'on rapporte l'argent, dont les pièces perdent une nouvelle portion de leur poids. A chacune de ces volte-face, le créancier est dépouillé de quelque chose, jusqu'à ce qu'à la fin il reste à peu près nu; le franc, qui à l'ori-

gine contenait 5 grammes d'argent, au titre de 9/10es de fin, n'en renferme plus que 4, que 3, et toujours de moins en moins. Le balancement alternatif en vertu duquel, à la faveur de l'hypothèse mensongère de deux étalons, on prendrait constamment pour type de fait le métal qui se serait relativement avili, serait un nouveau procédé avec lequel on arriverait exactement au même résultat que cherchaient et obtenaient les princes de l'ancien régime, lorsque, clandestinement ou effrontément, ils mettaient du cuivre dans leurs écus, ou qu'ils changeaient par des édits la dénomination en livres des anciennes espèces (1). De cette manière, on descendrait, dit M. Bérenger, du franc au 76e de franc, tout comme les rois faux-monnayeurs de l'ancien régime avaient réduit la livre au 76e de livre (2).

Parmi les auteurs de la loi du 7 germinal an XI régnait donc un parfait accord sur les principes, c'est-à-dire sur la convenance absolue d'un seul métal étalon, sur le choix de l'argent pour cette attribution, ce qui impliquait la subordination de l'or, et enfin sur l'encadrement de l'unité monétaire dans le système métrique. Le projet de loi a traversé sept rédactions successives, qui sont invariables sur ces idées fondamentales. Quant à la formule de la subordination de l'or, c'est ou ce semblait être un point d'importance secondaire sur lequel on variait comme je vais le dire.

Jusqu'au moment où l'on élabora la loi qui porte la date du 7 germinal an XI, deux opinions seulement s'étaient produites à ce sujet; suivant l'une et l'autre, on aurait eu des pièces d'or d'un poids fixe en rapport simple avec l'unité de poids; presque tout le monde voulait même que ce poids fût de 10 grammes; seul l'Institut avait

(1) Dans l'exposé historique succinct qu'on vient de lire, on a pu voir que quelques-uns de ces princes avaient joué aussi sur le balancement alternatif entre les deux métaux; mais en somme ce ne fut guère qu'un accessoire dans le système de faux monnayage de l'ancien régime.

(2) Expliquons ceci par le moyen d'un calcul hypothétique. Le franc étant 5 grammes d'argent au titre de 9/10es de fin, l'équivalent en or consiste actuellement en 32 centigrammes 1/4 au même titre. Si, l'or tombant à dix fois l'argent, on établit que le franc restera formé de cette quantité d'or, il faudra refaire la monnaie d'argent de telle sorte que le franc ne se composera plus que de 3 grammes 1/4, toujours au titre de 9/10es. Que l'argent baisse à son tour; si la baisse est telle que le rapport remonte à 1 : 15 1/2, dans ce système on conservera 3 grammes 1/4 d'argent pour le franc, et l'or devra être remonnayé de sorte qu'il n'y en ait plus pour 1 franc que 21 centigrammes. Une nouvelle baisse de l'or survenant, si elle est ce qu'il faut pour ramener le rapport de 1 à 10 entre les deux métaux, par une opération semblable, le franc ne sera plus que de 2 grammes 1/10e d'argent. On voit qu'on peut ainsi marcher très vite dans la voie de l'abaissement des monnaies, et refaire d'une autre façon ce qui a valu dans l'histoire une si mauvaise note à Philippe le Bel, à Philippe de Valois, et à leurs émules en fausse monnaie.

proposé, par des raisons que j'ai fait connaître, celui de 8. Toutefois le dissentiment commençait quand il s'agissait de savoir comment se déterminerait, dans le règlement des transactions, la valeur de la pièce d'or, c'est-à-dire le nombre de francs pour lequel elle passerait, le franc étant, une fois pour toutes, fixé à 5 grammes d'argent au titre de 9/10[es]. Les uns voulaient que ce soin fût laissé à la libre action du commerce; les autres estimaient qu'il serait avantageux d'avoir un cours officiel et impératif, sauf à déterminer celui-ci périodiquement, dans les formes conservatrices et solennelles de la loi, d'après le cours commercial des lingots d'or comparé à celui des lingots d'argent. Ceux qui recommandaient que la valeur nécessairement mobile de la pièce d'or fût ainsi indiquée par la loi, à des intervalles plus ou moins rapprochés les uns des autres, variaient sur le degré même que le règlement devrait atteindre. Les uns pensaient que le règlement ne devait être obligatoire que dans les affaires où l'état serait partie. C'était, on l'a vu, l'opinion de Prieur et de la commission des cinq-cents. Les autres, comme Cretet et la commission des anciens, inclinaient vers une intervention plus étendue du règlement, qui se serait appliqué à toutes les transactions, à celles des particuliers comme à celles où figurait l'état. Gaudin introduisit dans le débat une autre idée : au lieu d'un poids fixe, il préférait que les pièces d'or eussent une valeur fixe, sauf à en faire varier le poids selon les variations de valeur entre les deux métaux précieux; en un mot, il voulait des pièces de 20 francs et de 40 francs qui fussent ainsi dénommées, et qu'on ramenât toujours par une addition ou par un retranchement de matière à valoir 20 et 40 francs. C'était reprendre le système que Cretet, dans son rapport, avait représenté comme définitivement écarté; mais Gaudin le trouvait plus commode pour le public. Au reste, en attribuant à un certain poids d'or le nom du franc, il n'entendait point assimiler l'or à l'argent dans le système monétaire. Il ne croyait aucunement élever l'or aussi à la dignité de métal étalon; en d'autres termes, la quantité d'or à laquelle il conférait la valeur et le nom du franc n'était point fixée à perpétuité; elle devait varier. A ses yeux comme au gré de toutes les personnes qui avaient pris part à la rédaction des documens ou des actes législatifs sur les monnaies depuis 1789, la monnaie d'argent était seule absolument fixe. Son premier rapport, qui est le point de départ de la loi, et qui est le même où il recommande les pièces d'or de 20 et de 40 francs, renferme ces paroles décisives : ***Le kilogramme d'argent vaudra toujours deux cents francs, il ne vaudra jamais ni plus ni moins***, et ce privilége est exclusivement réservé à ce métal. Pour lui, de même que pour les autres auteurs de la loi, l'argent est l'élément immuable

du système monétaire de la France, et cette fixité absolue est la sauvegarde de l'honneur du gouvernement comme elle est celle de la propriété privée.

La section des finances du conseil d'état se montra contraire à cette proposition de Gaudin. Ses membres eux-mêmes se divisèrent entre les deux combinaisons, qui auraient consisté, l'une à abandonner complétement au commerce la fixation de la valeur de la pièce de 10 grammes par rapport à la monnaie d'argent, l'autre à faire déterminer périodiquement cette valeur par la loi, ou par un règlement d'administration publique, suivant des formes que la loi aurait déterminées une fois pour toutes. Il me paraît résulter des termes du premier rapport de M. Bérenger qu'il s'était prononcé pour la première de ces solutions; mais la section des finances préféra la seconde, et la recommanda. Au dernier moment cependant l'opinion de Gaudin prévalut; il fut décidé qu'on aurait des pièces de 20 et de 40 fr. qui porteraient ce nom, et l'article 16 de la loi, parlant de ces pièces, dit qu'il y aura ***sur le revers deux branches d'olivier au milieu desquelles on placera la valeur de la pièce.***

Après ces explications, il ne nous reste plus qu'à citer les termes de la loi et de l'exposé des motifs. La loi, dans son titre Ier, traite confusément des différentes sortes d'espèces dans l'ordre suivant : celles d'argent, celles d'or et celles de cuivre; mais elle débute par un article placé dans un rang à part, en dehors du numérotage des autres articles et des titres. Cet article fondamental est qualifié de ***disposition générale***, et il est ainsi conçu : « Cinq grammes d'argent, au titre de 9/10es de fin, constituent l'unité monétaire, qui conserve le nom de franc. » Ensuite viennent le titre Ier et la série des articles par numéros, débutant par un article premier, et le numérotage continue dans le titre II. Sans attacher une importance extrême à cet arrangement, on peut penser qu'il est destiné à montrer ce qu'il y a de supérieur et de sacramentel dans la ***disposition générale***.

L'exposé des motifs qui accompagnait la loi, lorsqu'elle fut apportée au tribunat et au corps législatif, lèverait tous les doutes, s'il pouvait en rester après ce qui précède. Il commence par une double proposition : 1° la loi actuelle est la continuation et le complément de ce que les assemblées nationales ont fait depuis 1789 sur le système monétaire. A ces importans travaux il s'agit de donner un couronnement qui soit en harmonie avec les principes qu'ils consacrent, et parmi lesquels on signale ***surtout*** une pensée d'***invariabilité***. 2° Le sens de la ***disposition générale*** par laquelle s'ouvre la loi est qu'on veut établir dans le système monétaire un point ***fixe*** spécialement contre les variations de valeur que pourrait éprouver par rapport à l'argent l'autre métal précieux, l'or, qu'on a admis à figurer dans le

système des monnaies françaises. Établir ce point *fixe*, c'est donner une garantie au loyal accomplissement des transactions et à la *conservation de la propriété*. Ces premières lignes de l'exposé des motifs méritent d'être reproduites textuellement.

« Les assemblées nationales se sont fréquemment occupées des monnaies. Quoique leurs travaux sur cette matière n'aient produit que des résultats partiels, elles ont posé les bases d'un système monétaire plus régulier, plus simple, et surtout plus invariable que celui qu'on avait suivi jusqu'alors. Le projet que nous sommes chargés de présenter à votre approbation améliore ce qui est fait, règle ce qui ne l'est pas encore, et renferme dans un petit nombre d'articles toutes les dispositions permanentes que la constitution a placées dans le domaine de la loi.

« Ce projet est en quelque sorte précédé par une disposition générale qui tend à prévenir la dépréciation de l'étalon et à *ramener vers un point fixe toutes les variations de valeur qui peuvent survenir entre les métaux employés à la fabrication des monnaies*. Il en résulte une garantie pour l'exécution des transactions commerciales et la conservation de la propriété, que nous n'apercevons dans la législation monétaire d'aucun peuple (1). »

Voilà donc quels sont l'esprit et la lettre de la législation française sur les monnaies. La loi du 7 germinal an XI n'est pas un fait isolé ou improvisé; c'est la conclusion d'un long enchaînement d'actes auxquels a toujours présidé une même pensée qui est élevée et juste, parfaitement en harmonie avec la nature des choses et avec les plus hautes convenances de l'ordre social; c'est la consécration même de cette pensée. Du commencement à la fin, le législateur de la France régénérée par la révolution de 89 a constamment voulu que le système monétaire pivotât sur un point *fixe*. A cet effet, il a donné la qualité d'étalon à un seul métal, et il a choisi l'argent en cette qualité. Il pourra y avoir des pièces d'or, mais le mot franc signifiera perpétuellement, dans tous les cas, ou bien une quantité d'argent de 5 grammes au titre de 9/10es de fin, ou bien l'équivalent en or de cette quantité, — l'équivalent, c'est-à-dire la quantité d'or qui sur le marché aux lingots se troquerait de pair, au moment même, contre 5 grammes d'argent au titre de 9/10es de fin. Par conséquent la quantité d'or qui répondra à la valeur de 1 franc sera variable. On peut disserter sur la question de savoir si l'or n'eût pas été aussi propre que l'argent à remplir le rôle supérieur d'étalon. En 1816, les Anglais ont pensé qu'il valait mieux : c'est l'or qui fournit le point fixe sur lequel leur législation monétaire est fondée. La livre sterling est un poids d'or tel que l'once au titre de 11/12es comprend 3 livres 17 shillings 10 deniers 1/2 (2). L'argent chez eux est

(1) L'Angleterre n'a pleinement adopté le système de l'étalon unique qu'en 1816.

(2) La pièce d'une livre sterling, appelée *souverain*, pèse tout près de huit grammes,

le métal subordonné; il l'est et il a pu, sinon dû l'être d'une autre manière que chez nous l'or. Quand un pays a adopté l'or pour étalon, il n'a plus besoin de l'argent que pour de faibles appoints, puisqu'on peut faire descendre les pièces d'or jusqu'à la valeur de 10 francs environ; on essaie même en France d'en fabriquer qui n'ont que la moitié de cette valeur. Avec l'or pour étalon, on peut sans inconvénient ne laisser circuler l'argent que comme du billon, c'est-à-dire en pièces ayant une valeur intrinsèque moindre que leur valeur nominale, ce qui entraîne la conséquence qu'il ne puisse accomplir un paiement au-delà d'une petite somme. C'est ce qui se passe en Angleterre : d'après la loi de 1816, les pièces d'argent qui y circulent contiennent 8 pour 100 de moins de métal qu'il ne le faudrait pour que leur valeur intrinsèque fût de pair avec leur valeur nominale; mais elles ne peuvent acquitter une dette que jusqu'à concurrence de 2 liv. st. Au-delà de 2 liv. st., tout paiement se fait en or ou en billets de banque qui représentent de l'or.

Au contraire, lorsque l'argent est l'étalon, si l'on admet l'or dans le système monétaire, c'est à cause de l'avantage qu'il a d'être très portatif et de permettre à un particulier d'avoir sur lui une somme beaucoup plus forte sans être gêné par le poids. L'or dans ce cas est appelé nécessairement à un rôle inverse de celui que remplit l'argent dans le cas de l'étalon d'or. Il est spécialement affecté, concurremment avec les billets de banque, au service des gros paiemens, dans les circonstances qui donnent lieu réellement à un transport de numéraire. Il fait alors partie essentielle de la monnaie, tandis que, dans l'hypothèse de l'étalon d'or, l'argent peut être réduit à une attribution fort secondaire, au point de n'être plus de la monnaie proprement dite, car ce n'est pas être de la monnaie que de ne pouvoir concourir aux paiemens passé une limite fort basse, comme celle de 2 liv. st. en Angleterre.

Mais coupons court à ces aperçus, qui n'ont pas d'intérêt ici. La conclusion de ce qui précède est visiblement celle-ci : en France, l'argent est l'étalon, il est le seul métal auquel la loi reconnaisse cette qualité; l'or est un métal investi de la fonction monétaire, mais subordonné à l'argent.

Parmi les rédactions successives qu'a eues le projet de loi, les premières portaient plus explicitement que la dernière cette subordination de l'or à l'argent. Le premier projet, émané de Gaudin, disait : « Article 1er. L'argent sera la base des monnaies de la république française; leur titre sera de neuf dixièmes de fin et un dixième d'al-

exactement 7 grammes $\frac{98}{100}$. Elle est rapportée non à l'once, qui est le seizième de la livre dite *avoir du poids*, qui sert aux pesées ordinaires, mais à l'once qui est la douzième partie d'une autre livre, la livre troy.

liage. — Article 6. La proportion de l'or avec l'argent sera d'un à quinze et demi. Un kilogramme d'or vaudra donc quinze kilogrammes et demi d'argent. — Si des circonstances impérieuses forcent à changer cette proportion, les pièces de monnaie d'or seulement seront refondues. » Dans les rédactions subséquentes, il y eut un article dont la pensée était la même, mais dont le style était plus législatif (1). On jugea à propos de l'effacer comme un pléonasme; on pensa que l'article placé en tête de la loi, en dehors du numérotage général des articles, sous le titre de *disposition générale,* et flanqué du commentaire de l'exposé des motifs, qui est si péremptoire, assurait une situation inexpugnable au principe de la supériorité de l'argent et de l'immutabilité des pièces faites de ce métal, ainsi que de la subordination de l'or. On s'en tint là.

Par cela même que la législation française a le sens que je viens de rappeler, c'est-à-dire qu'elle ne reconnaît la qualité d'étalon qu'à l'argent et qu'elle fait de l'or un métal subordonné, la valeur qui est attribuée à ce dernier par rapport à l'argent est variable, tandis que l'unité monétaire, qui est en argent, rentre dans le système métrique dont elle est un élément immuable, et qu'ainsi la pièce de 1 franc, composée comme elle l'est, ne peut cesser de valoir 1 franc. Elle est assurée d'avoir toujours la valeur du franc parce qu'elle est le franc.

L'éventualité de cette variation des pièces d'or était parfaitement prévue par le législateur de l'an XI. Je viens d'en accumuler les preuves (2); mais il ne sera pas hors de propos d'entrer dans de nouveaux détails à ce sujet. C'est même utile pour bien apprécier l'état actuel des choses et peut-être pour se placer sur la trace de ce qu'il y aurait à faire. Je rappellerai donc ici d'une manière succincte les motifs de la détermination qui prévalut définitivement au sujet de la consistance et de la forme des pièces d'or, en les puisant à la véritable source, c'est-à-dire dans les rapports émanés de Gaudin, dont l'insistance fit adopter cette solution. Nous n'y gagnerons pas seulement de connaître ces motifs dans leur teneur et leur portée et d'en apprécier le mérite; nous y trouverons aussi, comme on le verra, l'avantage de savoir plus catégoriquement encore les idées que s'était faites Gaudin, interprète du gouvernement en cette

(1) Cet article a reçu lui-même diverses formes. La rédaction du 13 nivôse an X portait : « Le franc (c'est-à-dire l'unité monétaire composée de 5 grammes d'argent au titre de 9 dixièmes de fin) est la mesure invariable de la valeur des monnaies d'or et de cuivre. » Celle des 4 et 10 frimaire an XI disait : « Le franc est la mesure invariable des monnaies fabriquées avec un métal différent. » Cette disposition ne se retrouve plus dans les rédactions des 23 frimaire, 2 nivôse et 17 pluviôse an XI.

(2) C'est dit en toutes lettres dans la rédaction, rapportée plus haut, de l'art. 6 de la loi, telle que l'avait conçue Gaudin.

affaire, sur l'avenir de la monnaie d'or qu'on allait fabriquer conformément à son plan. Par sa position comme par la pente naturelle de son esprit, Gaudin, avant tout, se plaçait au point de vue pratique. Il tenait moins à la rigueur des principes que la section des finances, et il reprochait à celle-ci de puiser ses opinions dans les livres, au lieu de consulter l'expérience, qui, disait-il, se trompe rarement. A son point de vue donc, il trouvait un grand inconvénient à ce que les pièces d'or ne fissent pas un nombre rond de francs; il estimait que ce serait une grande incommodité pour le public qu'on ne pût « échanger une pièce d'or sans recevoir toute sorte de menue monnaie, » et qu'on fût obligé, lorsqu'on aurait à faire un compte où figureraient des pièces d'or, « de recourir à la plume ou au crayon. » A cette objection, la section répondait que ce serait un bien plus grand inconvénient de recourir, comme le proposait Gaudin, à la refonte des pièces d'or toutes les fois que la valeur relative du métal aurait éprouvé quelque variation, qu'à ce compte on serait toujours à les refondre, puisque rien n'est plus mobile que le rapport de valeur entre les deux métaux précieux, et que ce serait une énorme dépense pour ceux à la charge desquels la refonte serait mise. Gaudin répliquait alors en niant que la refonte dût être, à beaucoup près, aussi fréquente qu'on le disait, et qu'elle pût être une opération dispendieuse. Sur le premier point, il représentait que la refonte ne devrait avoir lieu que tous les cinquante ans au plus, même en tenant compte de ce qu'à l'influence des changemens dans la production des mines se joignait celle de l'affaiblissement des pièces par la circulation, et il citait en preuve l'expérience faite de 1726 à 1785. A l'égard des frais de la refonte, il était plus affirmatif encore : il faisait le calcul de ce qu'ils pourraient être, et établissait par A + B que ce serait une somme relativement insignifiante; mais laissons-le parler lui-même.

« Voyons donc quelles sont les causes qui déterminent la refonte de l'or et quels en sont les frais. C'est de l'abondance ou de la stérilité des mines d'or et d'argent que l'on peut attendre la variation dans la valeur relative de ces métaux. Lorsque cette variation devient considérable, il est évident que la proportion entre l'or et l'argent doit changer. C'est là une cause déterminante pour refondre l'or; mais cette cause doit-elle se produire fréquemment? On ne peut se le persuader.

« La diminution du poids de la pièce d'or par une longue circulation met encore dans la nécessité de la refondre. Voilà, ce me semble, les deux seules causes qui obligent à la refonte; mais cette dernière n'occasionne qu'une refonte partielle, celle des pièces trop usées.

« Ces deux causes réunies ne pourront produire d'effet sensible que tous les cinquante ans au plus, car, depuis 1726, les pièces d'or avaient circulé jusqu'à 1785 sans que leur empreinte eût reçu beaucoup d'altération, et,

dans ce long espace de temps, ni l'abondance, ni la stérilité des mines n'avaient présenté la nécessité d'un changement dans la proportion de l'or avec l'argent. En 1785, époque de la refonte, on fabriquait dans les hôtels des monnaies autant de pièces d'or qu'on avait accoutumé d'en fabriquer. Aussi les auteurs de la refonte du ministre Calonne ont en vain cherché à justifier leur opération lorsqu'elle a été attaquée de toutes parts. . . . .

« Le montant de ces frais ne s'élèvera qu'à un demi pour 100; en divisant ce demi par cinquante années, on trouve une fraction si médiocre pour chaque année, qu'on se convaincra facilement que les motifs qui ont déterminé à rendre mobile la valeur de la pièce d'or ne méritent pas la considération qu'on y a attachée. Ce n'est qu'un centième d'unité pour 100. En supposant le montant de notre numéraire d'or à 800 millions, même à un milliard, les frais de refonte ne s'élèveraient qu'à 5 millions tous les cinquante ans. Que sont en effet ces légers frais de fabrication, comparés avec la difficulté de faire journellement des paiemens avec des pièces d'or d'une valeur fractionnée et mobile? »

Gaudin parlait juste quand il signalait la modicité des frais d'une refonte. Au surplus il était d'opinion que ces frais seraient à la charge des particuliers possesseurs des espèces. Son rapport offre un chapitre entier intitulé : *Question de savoir si les frais de fabrication des espèces et matières qui seront apportées aux monnaies pour être refondues ou retirées de la circulation doivent être à la charge du gouvernement.* Il se prononce en faveur de la solution qui laisserait ce soin à la charge des particuliers. Au sujet de la refonte spéciale qui nous occupe ici, celle qui aurait pour origine une variation de valeur entre l'or et l'argent, j'ai déjà cité de lui ces paroles non équivoques : « Ces frais seront à la charge des propriétaires des espèces. » La dépense de la refonte, même modérée comme elle l'était, n'eût donc pas pesé sur l'état.

Mais Gaudin se trompait dans les inductions qu'il tirait de l'expérience au sujet de la fréquence des refontes. Le passé lui semblait démontrer que le rapport entre l'or et l'argent pouvait se modifier et s'écarter d'une manière assez sensible de ce qui aurait été convenu, sans qu'un des deux métaux s'enfuît de la circulation, et par conséquent sans qu'il fût nécessaire de refondre les pièces d'or, les seules qu'on pût faire varier, de telle sorte que le courant des transactions ne cessât pas d'offrir les deux métaux en même temps. D'après l'exemple qu'il citait des pièces d'or fabriquées en 1726 sur le pied de 1 d'or contre 14 1/2 d'argent, qui restaient dans la circulation alors que le rapport des deux métaux était devenu celui de 1 à 15, il jugeait que les pièces d'or de 20 francs et de 40 francs continueraient à circuler sur une grande échelle, quand bien même au rapport de 1 à 15 1/2 un autre se serait substitué, qui fût sensiblement différent, tel que celui de 1 à 16 environ. Pour un homme

pratique, c'était un premier tort de conclure d'un fait isolé, sans rechercher si l'histoire générale des monnaies n'en présentait pas d'autres qui fussent en sens contraire. C'en était un second de prétendre appliquer à la France moderne une conclusion tirée de la pratique de l'ancien régime, où les transactions n'avaient qu'une liberté fort restreinte, où le monnayage était sous l'empire de règlemens abusifs, et où le commerce des métaux précieux monnayés était soumis à une législation très restrictive, très vexatoire, antipathique au sens commun. L'expérience, à laquelle il déclarait s'en remettre comme à une autorité souveraine, a tourné contre lui. En l'an XI, quand fut faite la loi du 7 germinal, qui a établi, à titre provisoire, le rapport de 1 à 15 1/2 entre les deux métaux, ce rapport existait réellement dans le commerce; mais peu à peu il s'est modifié, et bientôt l'or a valu communément un peu plus de quinze fois et demie l'argent, il a même quelquefois été un peu au-delà de 16. Cet écart, qui communément a été de 2 à 3 pour 100 environ, et par conséquent semblable à celui qui se manifesta après 1726, n'aurait pas dû avoir d'effet sur la circulation, si les prévisions de Gaudin eussent été justes; bien au contraire, il en a eu un très considérable, qui avait suffi pour que l'or se retirât de la circulation. Il était devenu une marchandise qu'on allait acheter chez le changeur quand on voulait emporter en voyage une certaine quantité d'espèces de ce métal. En fait, ce que Gaudin se flattait d'établir au moyen de la fabrication de pièces de 20 et de 40 francs, la circulation parallèle des deux métaux, avait cessé d'exister un médiocre nombre d'années après l'an XI. La circulation n'offrait plus que de l'argent.

Gaudin se faisait illusion sur un autre point; il supposait que la variation possible de l'or par rapport à l'argent n'excédait pas quelques centièmes (1), et qu'elle s'accomplirait une fois pour toutes, après quoi l'on pourrait se considérer comme dans un état stationnaire ou à peu près pendant une nouvelle période assez longue. C'était admettre qu'en cela le XIX[e] siècle ressemblerait forcément au XVIII[e], et non pas à quelqu'un des siècles antérieurs où la variation avait été bien plus marquée entre l'or et l'argent : hypothèse fort hasardée, et dont un homme pratique tel que lui devait se méfier. Certes rien n'obligeait Gaudin à prévoir la découverte presque simultanée des mines de la Russie boréale, de la Californie et de l'Australie; mais, même avec des faits moins caractérisés, son hypothèse devait être renversée de fond en comble. Si, au lieu d'une baisse de 3 à

(1) Le changement du rapport de 1 à 14 1/2 en celui de 1 à 15 représente 3 1/2 pour 100.

4 pour 100 dans la valeur de l'or par rapport à l'argent, on en suppose une de 10 à 12 qui doive s'accomplir en dix ou quinze ans, — et le changement qu'on a en perspective aujourd'hui semble devoir être bien plus fort, — la combinaison de Gaudin croule par la base. Après une première baisse de 3 à 4 pour 100, ou pour mieux dire bien auparavant, si l'on veut retenir l'argent dans la circulation effective, il faudra procéder à une refonte de l'or; l'opération ne sera pas terminée, qu'il faudra songer à une refonte nouvelle, avant la fin de celle-ci à une troisième, et ainsi de suite. Une pareille mobilité dans la consistance des pièces d'or, portant en toutes lettres le même nombre de francs, est-ce un régime qu'un homme pratique puisse recommander? n'est-ce pas la confusion même?

En somme, il y a lieu de regretter que l'avis de la section des finances du conseil d'état n'ait pas prévalu en l'an XI. Il rendait toute équivoque impossible. L'œil fixé sur les principes, la section des finances pensait que, du moment où l'argent seul était reconnu pour l'étalon du système monétaire et où l'or était un métal subordonné, il convenait que les pièces d'or circulassent à chaque instant à peu près pour la valeur du métal à cet instant, de telle sorte que, lorsque l'or aurait baissé ou haussé par rapport à l'argent, les pièces d'or valussent un peu moins ou un peu plus en francs et centimes. Ce système eût été exempt de toute difficulté bien sérieuse, si l'on eût adopté la formule suggérée par Cretet et la commission des anciens, consistant en ce que tous les ans la valeur de la pièce d'or en francs et centimes fût déterminée, suivant une formule établie par la loi, au moyen du cours respectif des deux métaux sur les grandes places de commerce de l'Europe. On aurait pu même substituer à la période d'une année celle de six mois : le rapport de Prieur citait des faits qui auraient motivé l'adoption de ce terme plus court.

Je crois inutile de prolonger davantage cette discussion. S'il y a quelque chose de clair et de précis dans la législation française, c'est que l'unité monétaire est le franc, c'est-à-dire un poids d'argent fin déterminé, une fois pour toutes, de 4 grammes 1/2, uni à 1/2 gramme d'alliage (faisant un total de 5 grammes au titre de 9/10es de fin), et que l'or est un métal subordonné, dont un poids déterminé vaut, en francs et centimes, un nombre variable selon les temps, de sorte qu'il n'y a pas une quantité d'or dont on soit fondé à dire : Elle a valu 1 franc l'an passé, elle vaut 1 franc aujourd'hui, elle vaudra 1 franc l'année prochaine. Cette même formule au contraire est applicable mathématiquement à l'argent.

Restons sur cette idée pour aujourd'hui, non cependant sans en faire ressortir une conséquence : le créancier de l'état, propriétaire d'un titre de rente de 100 fr. par exemple, a un droit inaliénable,

imprescriptible, absolu, à recevoir tous les ans cent fois 5 grammes d'argent au titre de 9/10es de fin. On peut à la vérité le payer en or, mais c'est à la condition expresse qu'on lui en donne une quantité qui, d'après le cours comparé des deux métaux précieux, soit, au moment du paiement, l'équivalent commercial bien avéré de cent fois 5 grammes d'argent au titre de 9/10es. Il serait spolié, si l'on prétendait s'acquitter envers lui avec une quantité d'or moindre que cet équivalent, tout aussi bien que si on élevait la prétention de ne lui donner que 80 ou 75 disques d'argent du poids de 5 grammes, au titre de 9/10es, au lieu de 100, ou encore si on voulait le payer au moyen de 100 disques contenant 4 grammes d'argent fin seulement, au lieu de 4 1/2. Il est vrai qu'il n'y a pas de tribunal par-devant lequel l'état puisse être cité à comparoir pour s'entendre condamner à payer ainsi les arrérages des rentes en argent, ou, s'il se sert de monnaies d'or, à en donner l'équivalent réel de la quantité d'argent qui répond au nombre de francs porté sur le titre de rente. Cependant, si une pareille juridiction n'a pas été instituée, c'est qu'on a supposé que l'état interpréterait exactement la loi, aussi bien quand elle est contre lui que lorsqu'elle est pour lui, et faut-il faire repentir la société d'avoir admis cette hypothèse? Ici l'exactitude s'appelle d'un autre nom, la loyauté. Après tout, s'il n'y a pas une juridiction précise par-devant laquelle l'état puisse être assigné par le ministère d'un huissier et soit tenu de se faire représenter, il existe cependant un tribunal dont il est justiciable, et dont les arrêts, pour être rendus tardivement et ne pas entraîner une sanction matérielle, n'en sont pas moins redoutables, et font trembler les plus superbes. C'est le tribunal de l'histoire, où tous les gouvernemens savent qu'ils doivent être jugés un jour avec une impartialité qui est souvent leur espoir, et qui devrait toujours être leur frein. En présence d'un gouvernement qui se respecte, il suffit d'invoquer cette auguste juridiction, *dernière raison* des peuples, suprême soutien du droit, et boulevard du faible contre la force, pour le confirmer dans le sentiment de la justice, dans les cas où on le verrait sollicité de s'en écarter.

MICHEL CHEVALIER.

(*La troisième partie au prochain numéro*[1].)

(1) Voyez, pour quelques rectifications à faire dans le premier article de cette série, les *errata* placés à la fin de ce volume.

LES

BEAUX-ARTS

EN ANGLETERRE

L'Angleterre est demeurée pendant longtemps fort en arrière des autres pays de l'Europe pour la culture des beaux-arts. Le gouvernement ne s'en occupait point; l'aristocratie, formant à grands frais des collections de chefs-d'œuvre étrangers, avait assez de goût ou assez de prudence pour n'y pas placer les productions de ses compatriotes. Quant à la masse de la nation, elle n'avait nul souci de jouissances qu'elle sentait hors de sa portée, et que dans un orgueil caractéristique elle confondait volontiers avec les inutiles frivolités du continent. « Payez les arts, ne les cultivez pas, » disait lord Chesterfield à son fils. Le petit nombre d'artistes qui, par vocation ou par entêtement, luttaient contre tant d'obstacles, n'avaient guère d'autres ressources que de faire des portraits, et c'est en effet le seul genre qui ait été cultivé en Angleterre avec un succès marqué.

Deux hommes ont fondé la renommée de l'école anglaise, sir Joshua Reynolds et sir Thomas Lawrence, qui pour la peinture de portrait ne reconnaissent guère de supérieurs. A l'exemple de Van-Dyck et de Velazquez, ils ont excellé à exprimer le caractère et l'individualité de leurs modèles. Tel est à mes yeux leur véritable mérite. Ils en ont d'autres encore, mais plus contestables, une couleur harmonieuse et la science du clair-obscur. On accorde beaucoup de licences aux coloristes. Reynolds et Lawrence en usèrent largement, et pour arriver à ce qu'on appelle l'effet, ils se mirent

fort peu en peine d'être vrais. Ils disposèrent à leur fantaisie de la lumière et de l'ombre, mais avec beaucoup d'habileté, il faut le reconnaître. Plusieurs de mes lecteurs se rappelleront sans doute le portrait de *master* Lambton, envoyé à une de nos expositions par sir Thomas Lawrence. La tête est inondée d'une vive lumière, et sur un fond de ciel d'un azur foncé on voit briller la lune. Quel astre éclaire cette charmante figure? C'est ce que personne ne pourrait dire. L'aspect du tableau est séduisant, pourtant c'est autre chose que la nature.

Malgré ces licences, qui souvent passent la permission, et des incorrections qui frappent les yeux les moins exercés, les ouvrages des deux grands peintres que je viens de citer conserveront longtemps la réputation dont ils jouissent aujourd'hui, parce que quelques qualités éminentes suffisent toujours pour faire oublier les défauts qui les accompagnent. Ils montrèrent à leurs compatriotes qu'on pouvait être Anglais et artiste; c'était déjà beaucoup. Toutefois ils laissaient un exemple bien dangereux. Leur talent à modeler une tête, à saisir une expression ne pouvait se transmettre, tandis que leurs élèves devinèrent assez facilement le secret de ces oppositions de couleurs, de ce jeu de lumière et d'ombre, de toutes ces ruses de l'art qui n'ont une valeur réelle que lorsqu'elles trouvent un génie original pour les mettre en œuvre. Ce qu'on retint le mieux, ce fut l'exécution hardie et lâchée qui des accessoires passa bientôt à toutes les parties d'un tableau. On a remarqué que la plupart des grands artistes, même les coloristes les plus audacieux et les plus insoucians de la forme, avaient eu pour maîtres des dessinateurs corrects. Rubens par exemple avait reçu des leçons d'Otto Venius, qui porte la précision dans le faire jusqu'à la sécheresse. En effet ce défaut est un de ceux dont on se corrige, et c'est presque un bonheur pour un peintre que de l'avoir à son début. L'affaiblissement de la vue, le désir et le besoin de produire, la confiance inspirée par de premiers succès, sont autant de motifs pour entraîner un artiste à une exécution moins serrée et moins consciencieuse. Au contraire, lorsqu'on commence par une exécution lâchée, ce défaut ne fait que s'accroître avec le temps et bientôt mène à la barbarie. Turner, né avec un talent véritable, mais s'abandonnant à sa fougue et privé dans son pays des avertissemens d'une critique éclairée, a laissé de tristes preuves des excès où conduit cette déplorable facilité. Dans les derniers temps de sa vie, ses ouvrages étaient non plus des ébauches, mais des barbouillages informes, et son encadreur fut obligé souvent de le consulter pour savoir de quel côté il devait mettre le piton destiné à suspendre ses tableaux. Bien des gens qui ont vu la collection de ses marines et de ses paysages

Marlborough-House pourraient croire que l'encadreur s'est trompé quelquefois.

L'excès du mal devait amener une réaction. Elle ne s'est pas fait attendre. De même qu'on a vu l'ascétisme des anachorètes succéder aux orgies païennes, les artistes anglais paraissent aujourd'hui se rejeter violemment du côté opposé au précipice où les coloristes faciles les avaient poussés. On m'assure que la réforme de l'école est due surtout à un critique contemporain, M. Ruskin. A la faveur d'un style bizarre parfois jusqu'à l'extravagance, mais toujours spirituel, il a mis en circulation quelques idées saines et même pratiques. Exprimées dans un style plus simple, avec moins de hauteur, peut-être eussent-elles passé inaperçues. Quoi qu'il en soit, l'exposition générale de 1855 nous a révélé une école anglaise, déjà formée, déjà disciplinée, marchant hardiment dans la voie qu'elle vient de s'ouvrir, et, chose qui mérite d'être remarquée aujourd'hui, elle semble animée d'une conviction profonde. Je voudrais en pouvoir dire autant de nos artistes.

Les peintres de cette nouvelle école qui obtient tous les jours plus de faveur ont pris ou reçu le nom de *préraphaëlites*. Cela veut dire, si je suis bien informé, qu'ils se proposent de suivre la manière des maîtres antérieurs à Raphaël. En effet Van-Eyck, Hemling, Masaccio, Giotto, voilà pour eux les grands peintres après lesquels la décadence a commencé. L'imitation *exacte* de la nature, tel est le mot d'ordre des novateurs. Si vous faites un portrait, ce n'est point assez, vous diront-ils, de bien copier la figure et l'expression de votre modèle; vous devez encore copier tout aussi fidèlement ses bottes, et si elles sont ressemelées, vous aurez soin de marquer ce travail du cordonnier. Sous ce rapport, la nouvelle école anglaise ressemble à celle de nos réalistes, mais au fond les préraphaëlites et les réalistes ne s'entendraient que sur un point : c'est à renier presque tous leurs devanciers. Les réalistes sont venus protester contre les habitudes académiques, contre les poses de théâtre, les sujets tirés de la mythologie, l'imitation de la statuaire antique. Ils ont voulu prendre la nature sur le fait et l'ont trouvée chez les commissionnaires du coin de leur rue. En Angleterre, il n'y avait ni académie ni mythologie à combattre. Jamais on n'y avait connu la peinture qu'on nomme classique. La seule convention qui fût à renverser, c'était un coloris d'atelier, une méthode de barbouillage. Il faut remarquer encore que c'est à l'instigation des littérateurs que les préraphaëlites ont levé leur étendard, tandis que nos réalistes sont des artistes qui se révoltent contre les jugemens des gens de lettres.

Les préraphaëlites donc ont de grandes prétentions à la poésie,

à la poésie bourgeoise s'entend, au drame intime, où le naturel se concilie avec la passion. Le style noble, la simplicité grandiose de Raphaël leur déplaît souverainement. « Le beau mérite qu'a eu Raphaël avec ses saintes familles ! Prenez une belle femme, un bel enfant, un beau vieillard; affublez-moi tout cela de grandes draperies comme personne n'en porte : voilà votre sainte famille faite. Ne vaut-il pas bien mieux représenter Claudio dans sa prison disant à Isabella : « La mort est une chose terrible ! — et Isabella répondant : La vie avec la honte est haïssable. »

On voit que ces messieurs n'ont pas lu le *Laocoon* de Lessing, qui a posé si judicieusement les limites qui fixent à jamais le terrain de la poésie et celui de la peinture. Ce qu'il y a d'admirable dans la scène de *Measure for Measure*, c'est la gradation insensible avec laquelle Shakspeare a montré la peur de la mort opérant sur un jeune homme bien né, au point que, sans perdre tout à fait l'intérêt du spectateur, il en vient à supplier sa sœur d'avoir des complaisances pour un vieux coquin qui est son juge. Le poète a fait une des plus belles scènes qui se puissent inventer, en observant toutes les transitions, toutes les pensées successives qui mènent Claudio à faire cette étrange requête. Le peintre ne peut exprimer sur sa toile qu'une action instantanée; par conséquent une conversation suivie ne peut être de son ressort.

Il y a quelques semaines, je me trouvais à Manchester, traversant assez rapidement une des salles ouvertes aux artistes contemporains, lorsqu'un tableau aux couleurs vives et crues, attirant l'œil forcément, m'obligea de m'arrêter, de regarder, et bientôt après de consulter le catalogue pour avoir l'explication d'un sujet que je ne pouvais comprendre. Mais il me faut d'abord décrire ce tableau. Dans un cottage fort élégamment meublé, une jeune femme rousse, — c'est une couleur assez belle, surtout en peinture, — chante devant un piano ouvert. Elle tient à la main un papier de musique. Derrière elle, un jeune homme en toilette du matin, lui passe gaiement un bras autour de la taille. Elle a la bouche ouverte, et probablement elle fait une roulade, mais avec une grimace terrible, et de plus, en mettant mes lunettes, j'ai reconnu qu'elle avait des larmes dans les yeux. A côté de ce groupe, sous un fauteuil, on aperçoit un chat qui partage le goût d'Arlequin, lequel, comme on sait, n'aimait que les sérénades où l'on mange. Ce chat s'est procuré un serin et est en devoir de le croquer. Tout cela est peint avec une minutie extraordinaire, et chaque accessoire est traité avec le même fini que les têtes des deux personnages humains. Les gants du monsieur ne sont pas absolument neufs, je crois même apercevoir une petite décousure à l'un d'eux. Le châle de la dame

est un vrai cachemire; je l'ai entendu dire à une femme qui s'y connaissait. Je voulus savoir pourquoi cette belle chanteuse pleurait, tandis que son compagnon était si gai. Malheureusement le livret était fort laconique : *Conscience awakened*, « le Réveil de la conscience.» J'avoue que je me trouvai encore plus embarrassé qu'avant d'avoir eu recours au catalogue. Par fortune, je rencontrai un artiste anglais qui me donna l'explication suivante : « Vous voyez bien que les deux personnages de ce tableau n'ont pas une conduite correcte. Regardez la main de cette belle personne dont les cheveux vous semblent trop ardens. Vous observerez qu'elle n'a pas d'anneau de mariage; donc elle n'est pas mariée. On lui passe un bras autour de la taille; donc elle a un amant. Elle chante une mélodie de Moore que vous devriez savoir par cœur, et dont vous liriez facilement le titre si vous vous retourniez la tête en bas et les pieds en haut. Or ce titre vous avertirait qu'au troisième couplet cette infortunée trouve une allusion à la fausse position où elle se trouve, et cette allusion la suffoque au milieu de la roulade commencée. C'est alors que la conscience se réveille, et c'est là ce qu'a exprimé M. Hunt. — Et le chat? demandai-je.— Le chat est tout à la fois un épisode intéressant et un mythe moral. Il représente les mauvais instincts, et le serin l'innocence, deux emblèmes très bien choisis. »

Je me suis arrêté à ce tableau d'abord parce qu'il a des qualités d'exécution remarquables, puis parce qu'il peut donner une idée assez juste des tendances des préraphaélites : habitudes méditatives, goût pour la recherche, prétention à la profondeur, mêlés à beaucoup d'inexpérience. La fréquentation des gens de lettres leur a été funeste, à ce que je crois, car c'est après avoir composé dans leur tête un roman ou un poème qu'ils prennent leurs pinceaux. Une plume vaudrait mieux peut-être pour exprimer leurs idées. J'ajouterai toutefois qu'il serait souverainement injuste de considérer la confusion que font souvent les préraphaélites entre les attributions de l'art du dessin et celles de la littérature comme une erreur inhérente à leur doctrine même. Au fond, dans la première ferveur de leur enthousiasme, ils veulent tout embrasser; une seule gloire ne leur suffirait pas, et comme si les difficultés de leur art n'offraient pas des obstacles assez considérables pour l'ardeur qui les anime, ils en cherchent d'autres sur un terrain où ils ne devraient pas s'égarer.

L'exécution de leurs ouvrages témoigne de la même audace et du même mépris pour les erremens de leurs devanciers. Ils rougiraient de suivre l'exemple des anciens maîtres, qui, pénétrés de l'insuffisance de leurs ressources, ont tourné les difficultés réellement insurmontables. Savoir *choisir* dans la nature ce qu'il faut imiter est

assurément le grand problème de l'art, du moins c'est à le résoudre que se sont appliqués de tout temps les maîtres qui ont laissé une renommée durable. Si vous me montrez tout *à la fois*, je ne verrai pas grand'chose. Si vous avez l'art de diriger mon attention, vous dirigerez aussi probablement mes impressions. Appelez cet art une ruse, une tricherie, qu'importe? Elle est fort légitime, et d'ailleurs le résultat que l'artiste obtient par un calcul habile, c'est ce qui arrive continuellement dans la réalité. Lorsque l'attention est fortement excitée, elle se concentre sur un seul objet. Un homme a rencontré sa maîtresse au bal; il a vu le plus imperceptible sourire de ses lèvres, le plus rapide clignement de ses paupières, et il ne pourra pas dire peut-être quelle était la couleur de sa robe. Toute son attention s'est portée sur sa figure. Au contraire, un indifférent aura remarqué tous les détails de sa toilette, et n'aura saisi aucun des regards échangés avec son amant. Pourquoi le grand artiste n'aurait-il pas le droit de commander l'attention du spectateur et de lui signaler les traits principaux de sa composition?

Cet art de diriger l'attention s'apprend ou se devine comme tant d'autres, et les moyens sont aussi variés que puissans. Les lignes de *rappel,* la distribution de la lumière et de l'ombre, les oppositions ou les harmonies de couleurs, voilà les ressources dont le peintre peut disposer très légitimement. On ne peut se placer devant la *Transfiguration* sans que les regards ne se tournent tout d'abord vers le principal personnage de la scène, qui pourtant est dans un plan en retraite. Les professeurs vous expliqueront que les bras étendus des deux apôtres, à gauche du spectateur, forment une ligne de rappel oblique que l'œil suit involontairement jusqu'à la figure du Christ. Ils vous feront voir du côté opposé une autre ligne conduisant au même point. Enfin ils vous feront remarquer que les couleurs vives répandues dans la direction de ces mêmes lignes et tranchant sur un fond sombre ou d'un ton rompu ajoutent encore à cet effet, de façon que, sans s'en douter, le spectateur examine le tableau précisément de la façon dont le peintre l'a conçu. Pour arriver à ce résultat, il est bien entendu que l'art même doit se cacher, car, dès qu'il se montre, le spectateur ne porte plus son attention sur l'œuvre qu'on lui présente, mais sur les moyens employés par l'artiste.

Aucune palette n'offre de couleurs assez vives pour rendre l'éclat d'un corps frappé par une lumière comme celle du soleil. Cependant Claude Lorrain a osé représenter le soleil lui-même, et il y est parvenu avec un disque de jaune de Naples. Si l'on isole ce disque, ce n'est plus le soleil, mais un rond jaune assez terne. Le peintre a eu le merveilleux talent de conserver dans son tableau les rapports de

tons existans entre les différens objets éclairés par le véritable soleil. Partant de ce disque jaune comme de la lumière la plus vive que pût lui fournir la peinture à l'huile, il a exprimé les différens degrés d'ombre et de lumière de la manière la plus exacte, mais toutefois en exagérant l'intensité des ombres, afin qu'elles conservassent leur relation avec le point qui sur sa toile était le plus lumineux. Ce calcul du peintre peut se comparer à celui du musicien qui transpose un air. Nous reconnaissons un air transposé, non point aux notes, qui sont différentes de celles que nous avons entendues d'abord, mais en retrouvant les mêmes intervalles et les mêmes gradations entre d'autres notes.

Tous ces artifices, qu'autrefois on étudiait et qu'on admirait dans les maîtres, sont répudiés par les préraphaélites comme des mensonges. « Il faut, disent-ils, être vrai ou succomber à la peine. » Tout ce que l'œil voit, il faut que la main le reproduise franchement, simplement; la nature ne saurait avoir tort, ni l'artiste qui la copie avec fidélité. Aussi l'*effet* est-il proscrit par eux comme un arrangement, comme une convention contraire à la vérité. Plusieurs de ces jeunes artistes travaillent en plein air pour éviter, disent-ils, les ombres factices. Le résultat de cet amour de la vérité est toujours fatal dans la pratique. Lutter contre la nature, c'est s'attaquer à un rival trop redoutable, et l'impuissance humaine termine bientôt le combat. En cherchant à rendre la lumière, les préraphaélites rencontrent la crudité des tons; leur composition est confuse de peur de tomber dans l'arrangement calculé; enfin la conscience à rendre tout ce qu'ils voient les entraîne à exagérer l'importance des accessoires, et même à les faire prévaloir sur les objets principaux, car l'attention se porte naturellement sur ce qui est rendu avec le plus d'exactitude, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'habile ou inhabile, un artiste imitera toujours mieux ou moins mal la matière inerte qu'un être animé.

Tous ces défauts, en dernière analyse, se réduisent à un seul, l'inexpérience. Très probablement avec le temps, avec le succès, le rigorisme que prêchent les novateurs se relâchera quelque peu. Les exagérations puritaines n'ont qu'un temps, celui de la lutte. Nos romantiques, qui traitaient Racine de ganache, lui ont fait amende honorable dès qu'on leur a concédé que Shakspeare était un grand génie, et je ne désespère pas de voir un jour les préraphaëlites admirer Raphaël.

Quelque chose restera de leur levée de boucliers qui vaudra peut-être encore mieux que leurs œuvres, c'est la rénovation du système d'études en Angleterre. Le dessin, très longtemps négligé, est remis en honneur, et dès lors il va donner une base solide à l'éducation.

Sans doute il n'est aucun système qui puisse former de grands artistes : leur apparition est toujours un accident; mais il est d'une haute importance qu'un système faux ne soit pas établi *a priori* pour détourner de la bonne voie ceux qui sont appelés par leur vocation à la parcourir avec gloire.

L'étude sérieuse du dessin a d'ailleurs des conséquences considérables et d'une importance que j'appellerais volontiers politique. En se généralisant, elle apporte des ressources nouvelles à l'industrie et contribue puissamment à son essor. La connaissance du dessin, si elle ne devait mener qu'à la pratique des beaux-arts, ne serait véritablement utile qu'à un bien petit nombre d'hommes, tout au plus à quelques privilégiés de la nature, doués d'un talent hors ligne. En revanche, elle trouve un emploi certain dans l'exercice d'une foule de professions industrielles. C'est à l'heureuse facilité avec laquelle on peut se livrer en France à l'étude du dessin que notre industrie doit sa faveur sur les marchés de l'Europe. Nos ouvriers ne sont ni plus actifs, ni plus adroits que les Allemands ou les Anglais; mais pour l'exécution de tout objet où l'art et le goût ont une certaine importance, ils obtiennent une supériorité marquée. Il ne faut point s'en étonner. On vit en France dans une atmosphère d'art; il n'y a guère de ville qui n'ait son école de dessin, son musée, son église ornée de tableaux; les lithographies, les statuettes, courent les rues. A moins de fermer les yeux en marchant, il est difficile de ne pas retenir quelque chose de ce qu'on voit. Sans doute un pareil enseignement est en réalité fort insuffisant, mais il prépare à une étude plus sérieuse, il en donne le goût. Il y a en France tant de dessinateurs dans toutes les professions, que le général Carbuccia trouvait dans ses soldats une foule d'artistes pour copier les monumens antiques qu'il découvrait en Algérie dans ses expéditions.

Il n'en est point encore de même en Angleterre, mais je ne doute pas que d'ici à quelques années il ne s'opère une révolution complète, grâce aux mesures habiles prises pour répandre l'instruction dans toutes les classes, et surtout parmi les ouvriers des grandes villes manufacturières. L'administration s'occupe maintenant avec la plus grande sollicitude de diriger ce mouvement, et une aristocratie riche et intelligente la seconde par des souscriptions et des encouragemens de tout genre.

Il est beau de donner de l'argent pour faire fleurir les arts, mais il est encore plus beau et plus difficile, pour en répandre le goût, de se priver pendant six mois, en faveur du public, d'un tableau précieux, ou d'un meuble rare, qu'on est accoutumé à voir dans sa chambre. C'est cependant ce qu'ont fait un grand nombre d'amateurs cette année en envoyant leurs collections à Manchester. Les

manufacturiers de cette ville, qui ont ouvert une exposition à leurs frais, ont espéré que leurs ouvriers y apprendraient quelque chose, précisément ce quelque chose qui leur manque. La dépense sera peut-être de deux millions. Bien des gens diront que si l'on eût employé la moitié de cette somme à payer des maîtres de dessin, on eût marché plus directement au but. Cela peut être. Cependant il ne suffit pas d'ouvrir une école, il faut donner encore l'envie d'y entrer et de s'y instruire. Si la vue des objets d'art si variés exposés à Manchester a vivement frappé la population de cette immense ville, il est possible que l'envie d'apprendre le dessin y devienne endémique, et alors les deux millions n'auront pas été mal employés.

Il faut en dire autant de l'exposition permanente de Sydenham. Sans doute on a fait de grandes dépenses pour élever ces modèles en plâtre de monumens de tous les pays et de toutes les époques; mais plusieurs millions d'hommes ont vu la reproduction si exacte de l'Alhambra, d'un temple égyptien, d'une maison grecque. Je suis fort trompé si la vue des excellentes copies de M. Owen Jones n'a pas fait étudier le dessin et l'architecture à maint jeune garçon qui ne s'en serait jamais avisé avant d'aller à Sydenham. Pour donner le goût de l'art à une nation, il faut que l'art prenne place dans toutes ses fêtes, dans toutes ses solennités. Il faut qu'elle s'y habitue, qu'elle le respecte longtemps avant de parvenir à l'aimer et à le cultiver pour le seul plaisir qu'elle y trouvera. Pourquoi le goût de la musique est-il si répandu en Allemagne? C'est que la musique est associée à une foule d'amusemens et d'actions de la vie où dans d'autres pays elle n'a aucune part. A Vienne, par exemple, on ne peut entrer dans un jardin public sans y trouver un orchestre excellent. Vous allez dans un restaurant manger du veau aux pruneaux; cinq ou six musiciens bohémiens vous jouent admirablement des walses de Strauss pour quelques kreutzers. On me dira peut-être que mon raisonnement est vicieux, que je prends l'effet pour la cause, et qu'il n'y a tant de musiciens en Allemagne que parce que le peuple a un goût inné pour la musique. Je répondrai qu'un Français et un Anglais, — et je cite ces deux nations comme ayant les oreilles les plus racornies de l'Europe, — ne passeront pas quelques années en Allemagne sans y devenir dilettanti bon gré mal gré. Je ne pense pas que les Grecs fussent particulièrement appelés par la nature à être des sculpteurs, ou, ce qui revient au même, ils avaient probablement une aptitude à exceller en toute chose. Leur religion sans doute multipliait les statues et les bas-reliefs; mais les premiers simulacres des dieux et des héros furent de vilaines gaînes surmontées de têtes passablement grotesques. On les perfectionna bien vite,

et l'on en couvrit les places publiques. Des hommes de génie donnèrent le branle, et toute la nation devint artiste, ou du moins acquit du discernement et du goût. Les Romains, avant de piller la Grèce, étaient des ignorans et des *bourgeois*, comme on s'exprime dans les ateliers. Leur consul disait à ses intendans militaires que s'ils lui cassaient une statue de Phidias, ils seraient obligés d'en fournir une autre de même marbre et de même dimension. Ces ignorans, à force de voler des chefs-d'œuvre, finirent par en comprendre le mérite, et ne les imitèrent pas trop mal.

Au reste, les exhibitions ne sont pas les seuls moyens employés pour propager le goût des arts en Angleterre, et l'enseignement pratique a pris un grand développement depuis quelques années. Il existe aujourd'hui des écoles publiques de dessin dans la plupart des villes du royaume-uni, et toutes ensemble comptent 34,000 élèves. Cette année, j'ai assisté à l'ouverture d'un établissement nouveau qui doit servir de centre et de modèle à toutes ces écoles et qui me paraît destiné à un brillant avenir. C'est l'école normale de South-Kensington. Elle s'est fondée, comme toutes les institutions de ce genre en Angleterre, par une association de particuliers. De plus, le parlement lui est venu en aide, et cette année lui a accordé une subvention de 16,000 livres sterling (400,000 francs). Observons en passant l'excellent système de l'administration anglaise. Très rarement elle alloue un fonds fixe et permanent aux établissemens qu'elle prend sous sa protection. En principe, toutes les subventions sont temporaires, et chaque renouvellement est l'occasion d'un examen critique. De la sorte, il est rare que les abus aient une longue durée, et les administrateurs sont tenus de faire des efforts constans pour mériter la faveur du gouvernement.

Le but de l'institution de South-Kensington est de relier toutes les écoles de dessin des trois royaumes à un centre commun, de former des maîtres pour ces écoles, et de répandre, par tous les moyens possibles, l'enseignement du dessin et des mathématiques. L'école de Kensington n'a pas la prétention de former des artistes; l'Académie royale des beaux-arts a cette attribution. A Kensington, on veut seulement instruire des artisans dans tout ce qu'il leur est nécessaire de savoir pour les applications si nombreuses des arts à l'industrie.

J'ai sous les yeux le règlement de l'école, qui m'a paru rédigé avec les vues les plus sages et les plus pratiques. Les élèves y sont admis moyennant une très légère rétribution. Selon beaucoup de personnes compétentes, ce système est préférable à un enseignement gratuit, attendu que d'une part les artisans, parmi lesquels surtout se recrutent les élèves, n'ont jamais une très haute opinion d'une in-

struction qui se donne pour rien, et d'un autre côté la petite dépense qu'ils sont obligés de faire les excite à travailler pour ne pas perdre leur argent. A ce sujet, on m'a conté que le gouvernement, voulant naturaliser dans le pays une certaine race de moutons, avait distribué gratis un grand nombre de béliers à des fermiers qui s'empressèrent d'en faire des côtelettes. Plus tard, instruit par l'expérience, au lieu de donner ses bêtes, le gouvernement les vendit, et alors ce fut à qui voudrait en avoir.

Remarquons d'ailleurs qu'à Kensington, dès qu'un élève montre des dispositions, on le dispense de payer la modique rétribution mensuelle exigée à son entrée dans l'école. Bien plus, à mesure qu'il fait des progrès, il obtient de petites récompenses pécuniaires, et enfin, lorsqu'il est en état de devenir répétiteur, il reçoit un traitement fixe qui lui permet d'achever ses études sans être à charge à sa famille. Ce point est des plus importans, car il est très ordinaire que des ouvriers pauvres retirent leurs enfans de l'école dès qu'ils sont assez âgés ou assez forts pour gagner leur journée et entrer dans une manufacture, c'est-à-dire au moment où ils profitaient le mieux de leurs études.

Les administrateurs de l'école normale s'occupent de leurs élèves même après leur sortie de l'établissement. Ils leur délivrent des brevets de capacité, leur procurent des places de professeurs dans des écoles, les recommandent à des manufacturiers, et, par exception, les aident dans leur carrière d'artiste, s'ils les y croient appelés par une véritable vocation. Dans un pays comme l'Angleterre, où les recommandations ne se prodiguent pas, et où elles ouvrent toutes les carrières, le témoignage des administrateurs de Kensington assure l'avenir de celui qui en est l'objet.

Ce n'est pas seulement en procurant des professeurs aux autres écoles que l'institution de Kensington justifie son titre d'école normale. Elle dispose d'un matériel comme d'un personnel. Elle possède un grand dépôt de tous les objets qui servent à dessiner, qu'elle achète au meilleur marché possible, attendu qu'elle offre aux fournisseurs l'avantage d'un débit considérable et certain, et ce qu'elle a acheté en gros, elle le revend en détail, sans bénéfice, aux écoles secondaires. J'ai vu les tables à dessiner, les passe-partout, les étuis de mathématiques, etc.; tous ces objets sont d'une excellente qualité, fabriqués sur un patron uniforme, après que l'expérience a constaté les avantages de telle ou telle disposition. Toute école de dessin qui s'établit n'a rien de mieux à faire que de s'adresser à Kensington pour acquérir son mobilier. Là, point de tâtonnemens, d'erreurs ni de faux frais. On est sûr d'avoir à bon marché tout ce qui est véritablement utile.

Même système pour les modèles gravés, les bosses, les moulages de toute espèce. L'école de Kensington possède une immense collection de moulages d'ornementation tirés de monumens de tous les temps et de tous les pays. J'ai reconnu un fort grand nombre de plâtres estampés d'après nos édifices du moyen âge et de la renaissance, et je me suis rappelé tristement qu'en France nous serions fort embarrassés pour nous en procurer de semblables (1).

En entrant dans les vastes galeries de Kensington, on peut se croire dans un immense bazar, et il est souvent assez difficile de deviner d'abord pourquoi tel ou tel objet se trouve dans une école de dessin. J'admire ces nombreux fragmens d'architecture moulés sur des monumens antiques ou du moyen âge; mais je ne m'explique pas aussi bien ces armoires remplies de curiosités orientales, de poteries chinoises, de verres de Venise, de porcelaines de Saxe et de Sèvres, à côté de vases étrusques et de faïences italiennes, encore moins des oiseaux empaillés, des étoffes de l'Inde, et mille objets qui sembleraient plus à leur place dans la collection d'un antiquaire, ou même dans la boutique d'un brocanteur. Tout cela cependant a sa raison d'être, et fournit l'occasion d'enseignemens utiles. Ce tapis de Perse, par exemple, mérite d'être étudié sous le rapport de la combinaison des couleurs, et plus d'un artiste pourrait faire son profit de l'expérience ou de l'instinct qui a guidé le tapissier d'Ispahan. La nature, ouvrière bien autrement habile, qui nuança les plumes de cet oiseau d'Amérique, en remontrerait aux coloristes flamands ou vénitiens. Je dois ajouter que presque toute la collection de *curiosités* provient de dons gratuits faits à l'établissement. On ne peut rien refuser, et en somme les choses utiles arrivent en bien plus grand nombre que les inutiles.

Les leçons s'adressant surtout à des industriels, on sent que tout objet dont la forme ou la couleur peut être modifié par le goût offre matière à une dissertation. En présence de produits d'arts étrangers ou perdus, le professeur exerce l'intelligence des élèves en leur faisant remarquer les qualités et les défauts de chaque chose. Cela ressemble à la clinique dans les hôpitaux, et à mon avis ces leçons péripatétiques ne sont pas à dédaigner. J'ai été charmé pour

(1) Il existe cependant de vastes dépôts de moulages au Louvre et surtout à l'École des Beaux-Arts à Paris; mais ces derniers ne peuvent servir à l'étude, faute de place pour les disposer. Cet état de choses va cesser. M. le ministre d'état, frappé de voir tant de richesses improductives, a obtenu qu'une partie des terrains vacans sur le quai Malaquais, entre la rue Bonaparte et la rue des Saints-Pères, fût cédée à l'École des Beaux-Arts. On y bâtit de grandes salles destinées à recevoir les bosses et les fragmens moulés. C'est à mon avis un service considérable rendu aux arts et à l'archéologie. Je ne doute pas que dès que cette collection sera visitée, elle n'acquière très rapidement une grande importance.

ma part de courtes explications données au sujet de quelques vases de verre à l'auditoire, qui semblait intéressé et qui saisissait avec promptitude toutes les observations du professeur. Il commençait par faire remarquer la nature de la matière employée, ses qualités intrinsèques, sa transparence, sa limpidité, sa force de résistance, sa ductilité, etc. Il passait à l'emploi que le verre pouvait recevoir, puis à la forme la plus propre à telle ou telle destination. Cette carafe est fort convenable; le liquide s'en échappe facilement, on la manie commodément. Cette autre carafe a un goulot dont la courbe est mal calculée, aussi le liquide s'en échappe irrégulièrement. Venait enfin l'ornementation. Tel vase d'une forme d'ailleurs excellente pour sa destination a reçu des ornemens bien appropriés. Tel autre a gagné en richesse, mais a perdu le mérite de la commodité. Il y a dans tous les arts une grande part pour le raisonnement; le goût même n'en est pas tout à fait indépendant, et il est rare qu'une faute grossière de goût ne soit pas une faute de logique. Je suis persuadé que si la langue des arts était perfectionnée, il serait possible de pousser encore beaucoup plus loin la puissance du raisonnement en matière d'art (1). Quoi qu'il en soit, si l'on se rappelle que le but de l'école est de former des ouvriers-artistes et des ornemanistes, on comprendra facilement combien ces entretiens sont profitables.

Les élèves des mêmes classes concourent fréquemment pour des prix d'émulation, qui pour la plupart sont des objets utiles pour leurs études, comme des étuis de mathématiques, des couleurs et des pinceaux, etc. Tantôt il s'agit de copier une bosse, un ornement d'architecture, des fleurs; quelques-uns dessinent d'après le modèle vivant. On leur propose aussi quelques problèmes à résoudre, comme de tracer le patron d'un tapis, de composer une ornementation pour un vase, ou pour des carreaux de terre émaillée. J'ai examiné avec beaucoup d'intérêt les dessins qui avaient rem-

(1) Notre langue est assez riche pour exprimer les nuances des couleurs en combinant des adjectifs deux à deux, trois à trois. Ainsi on dit bleu céleste, bleu verdâtre clair, bleu céladon foncé, etc. Toutefois chacune de ces teintes peut se subdiviser en une infinité de teintes innomées que l'œil apprécie très facilement. En ce qui concerne les formes, la langue est beaucoup plus pauvre. On désigne, par exemple, sous le même nom de *nez aquilin* le nez d'un empereur romain et celui d'un roi d'Assyrie, et sur ce seul trait, qui n'a pourtant qu'un même nom, on peut reconnaître parfaitement une différence notable de race. La courbe décrite par la moulure du chapiteau dorique s'appelle *quart de rond*, mais elle n'est pas en réalité le quart d'un cercle. L'œil distingue parfaitement la courbe sévère d'un chapiteau de Pæstum et la courbe plus gracieuse d'un chapiteau du temple de Thésée; mais le moyen d'exprimer en mots la différence qui existe entre ces deux formes? Voir un essai de nomenclature très remarquable dans l'ouvrage de M. Ziegler : *Études céramographiques*.

porté des prix et qui restent quelque temps exposés dans l'école, surtout les petites compositions dont je viens de parler. Elles témoignent souvent de beaucoup d'imagination de la part des auteurs, mais souvent aussi elles ont une étrangeté qui surprend et qu'on ne trouve qu'en Angleterre. Il est vrai que nous autres Français nous sommes peut-être plus sensibles que d'autres à ce défaut, parce que nous sommes habitués à une certaine régularité classique par tout ce qui nous entoure. Rien de semblable en Angleterre. Il n'y a jamais eu parmi les artistes de ce pays des classiques et des romantiques, et à notre grand scandale les professeurs font étudier à leurs élèves tantôt le Parthénon, tantôt une église gothique, voire une mosquée arabe. On s'aperçoit que l'instruction qui se donne à Kensington n'a pas un style de préférence : elle est éclectique. Sans doute tous les styles ont leurs beautés propres; mais il serait bon, ce me semble, d'apprendre de bonne heure aux jeunes gens qu'il y a des rapports nécessaires entre certaines formes, entre certains motifs d'ornemens, qu'on ne doit pas intervertir ces rapports sous peine de tomber dans le grotesque. Le clocher de *Langham-Place*, au bout de *Regent-Street*, qui présente un petit temple rond, copié sur celui de Vesta, surmonté d'une flèche aiguë, est un exemple de cette confusion ridicule. En le voyant, les partisans du style classique et du style gothique détournent la tête avec la même horreur.

Il est infiniment plus facile de signaler les erreurs de jeunes gens qui débutent que de faire remarquer toute la sage prévoyance qui a présidé à la fondation de l'établissement de Kensington. Je ne sais même pas si cette absence de tout système ne vaut pas mieux, en dernière analyse, qu'un enseignement trop exclusif comme le nôtre. S'il s'agissait de former des peintres, des sculpteurs, des architectes, la question pourrait sans doute être débattue : à Kensington, on ne vise pas si haut; on prépare à l'industrie des auxiliaires, et dans ce cas il me semble que l'éclectisme est de rigueur en matière d'enseignement. Dans mon opinion, l'artiste qui rend le plus grand service à l'industrie est celui qui raisonne le plus juste et qui a le plus d'imagination. Le raisonnement le conduit à trouver des choses utiles, à satisfaire des besoins reconnus, à en créer même, et peut-être encore à plaire à ses contemporains. L'imagination lui fournit les moyens de se concilier la faveur du despote qui règne sur l'industrie, c'est-à-dire la mode, bien plus, de le diriger. Or on ne donne pas de l'imagination, et il n'y a pas de professeur qui l'enseigne. Tout au plus peut-on l'exciter par la variété des objets qu'on lui présente. C'est justement ce que l'on fait à Kensington; de plus on meuble la mémoire. Je ne doute pas que l'élève qui a dessiné les arabesques de l'Alhambra, les frises du temple de Minerve Po-

liade, les chapiteaux historiés d'une église romane et la façade d'une église gothique, ne devienne un meilleur ornemaniste que celui qui a passé son temps à copier et recopier toutes les moulures de l'architecture classique. Le premier a sur le second l'avantage d'un homme qui parle plusieurs langues. Peut-être n'est-il pas en état d'écrire un ouvrage correct, mais il sera moins embarrassé dans la vie et se tirera d'affaire en voyage.

Je n'ai pas le don de prédire, mais j'ai la ferme conviction que tant d'efforts, de soins et de dépenses doivent porter leurs fruits et opérer une transformation dans l'industrie anglaise. Grâce à leurs immenses capitaux, à leur caractère à la fois prudent et aventureux, à la perfection de leurs machines et à leurs nombreux débouchés, on dit que les Anglais fabriquent à meilleur marché que nous. Que deviendront nos produits dès que pour le goût nous n'aurons plus une supériorité incontestable? Cette perspective doit, ce me semble, attirer l'attention sérieuse du gouvernement et l'engager à redoubler d'efforts pour conserver à la France le rang qui lui appartient dans les arts aussi bien que dans la politique. Notre nation d'ailleurs est si heureusement organisée, que ce qui coûterait ailleurs beaucoup de peine et de temps s'improvise en quelque sorte parmi nous. Quelles sont les mesures qui peuvent maintenir la France dans la position qu'elle occupe encore aujourd'hui? Il est facile de les indiquer : rendre l'enseignement plus varié et peut-être moins exclusif, multiplier les écoles de dessin, compléter nos collections publiques, conserver avec soin les trésors que nous possédons, renvoyer à la province un peu de cette activité qui se concentre à Paris. Tout cela sans doute ne se peut faire sans dépense; mais l'argent que nous demandons ne doit-il pas être placé à gros intérêt?

PROSPER MÉRIMÉE.

SYMBOLES ET LÉGENDES

I.

DANS UNE ÉGLISE.

Argol, en Cornouaille.

La fleur de poésie éclôt sur tous nos pas,
Mais la divine fleur, plus d'un ne la voit pas.
Dans cette pauvre église, à l'heure de silence
Où seule devant Dieu la lampe se balance,
Un vieillard appuyé sur la grille du chœur,
Les yeux baissés, priait du profond de son cœur,
Et mes pas, qui troublaient les échos d'arche en arche,
Ne firent point lever les yeux du patriarche.
Puis, au bas de la nef où j'allais observant,
A genoux à côté de ses livres d'enfant,
Un petit villageois de six ans, d'un air d'ange,
Les mains jointes, priait aussi... Concert étrange!
« Sous cette lampe pâle et par ce froid brouillard,
Quel sombre désespoir tient courbé ce vieillard,
Et quel beau rêve d'or et d'azur, me disais-je,
Éloigne de ses jeux l'enfant au front de neige?
Du vieillard, de l'enfant, lequel t'a mieux touché,
Beau Christ aux bras ouverts de la voûte penché?
Quelle fleur en parfums plus suave s'exhale,
Seigneur, — la fleur du soir ou la fleur matinale? »

II.

BRITA.

De l'Aber-Ildût, en Léon.

I.

UN VOYAGEUR.

L'air brûle, des sillons sort une âcre fumée;
Immobile, la mer brille comme enflammée.
Iles qu'on voit au loin calmes sous le ciel bleu,
Par cet ardent juillet quand la mer est en feu,
Heureux sont vos pêcheurs!... Vêtu de simple toile,
Oh! s'endormir bercé sous l'œil clair d'une étoile,
Boire la brise fraîche et, sous les noirs îlots,
Parmi les gais poissons se jouer sur les flots!

UN HOMME DE LA CÔTE.

Une barque d'Ouessant (1), seigneur, vient à la rame;
Elle approche; à la barre est une jeune femme :
Vous pourriez en retour suivre ces *iliens,*
Bonnes gens aujourd'hui, bien que fils de païens.....

Tandis que les rameurs amarraient près du môle
(Ton havre, ô saint Ildût), et que sur son épaule
Chacun péniblement chargeait un sac de grain,
La vierge aux grands yeux pers, mais voilés de chagrin,
Telle qu'une sirène en surgissant de l'onde,
Sur son col répandait sa chevelure blonde,
Et pieds nus s'avança vers l'église du lieu;
Tout me dit qu'elle allait pour accomplir un vœu :
A cette allure ferme, à cet air de rudesse,
On t'eût prise, ô Brita, pour une druidesse!

II.

Or, ses vœux accomplis, au patron de l'Aber
Elle disait, la vierge, au front large, à l'œil fier,
Debout devant l'église, elle disait tranquille :
« Pourquoi, gens de la terre, admirer ceux de l'île
Sommes-nous pas Bretons et frères en Jésus?
Eussâ n'a plus la pierre et les bosquets d'Eusus.

(1) En breton *Eussâ*, île du dieu Eüsus.

Hier, Pôl, notre évêque, a vu brûler mon cierge.
Ma longue chevelure est celle de la Vierge.
Robustes sont nos bras, car nous semons les blés,
Nous, femmes, quand sur mer les hommes sont allés.
Qu'un navire se brise et sombre sur nos côtes,
Les pauvres naufragés, Dieu le sait, sont nos hôtes.
Si chez vous je descends, c'est que dans mon sommeil
Mon frère, qui voyage au pays du soleil,
Pâle, m'a visitée. Il gardait, l'enfant mousse,
Et sa douce figure et sa parole douce :
« Sœur, aux saints du pays faites une oraison,
Ou plantez une croix devant notre maison;
Puis le prêtre étendra cette croix sous la terre,
Avec mon nom écrit, le nom de votre frère... »
Non, il ne mourra pas, celui que, tout enfant,
Ma mère me légua comme un fils en mourant!
Enfant que j'ai tenu sur les fonts de baptême,
La poudre a dessiné mon cœur sur ton cœur même;
Grandi, tu reviendras, le corps et l'esprit sains :
Sur la terre et sur l'eau j'ai prié tous les saints! »

III.

« — Encor, encor, Brita, tes paroles naïves!
Cœur simple, esprit ouvert aux choses primitives,
Aujourd'hui j'ai fermé le livre du savoir;
Au livre de la vie, amoureux j'aime à voir... »

Mais l'inspiration expirait sur sa lèvre,
Comme le chant du barde après l'heure de fièvre.
« — Si je revois Marie et la fille d'Hoël,
Ou la belle Nola, compagne de Primel,
Je leur dirai ton nom, Brita, blonde ilienne,
Sous tes cheveux flottans druidesse chrétienne! »

IV.

Or ses trois compagnons, marins en cheveux blancs,
Des moulins revenaient, sous leurs sacs tout tremblans.
Le plus vieux souleva son vieux bonnet de laine,
Et s'essuyant le front, et reprenant haleine :
« — C'est un vrai paradis! Des taillis, des ruisseaux,
Et partout la chanson plaisante des oiseaux!
Quand le moulin moulait, moi, sous les feuilles vertes,
J'avais, comme un enfant, les oreilles ouvertes

A ces divins chanteurs! La plainte des courlis,
La plainte de la vague aux éternels roulis,
Voilà tous nos concerts... Mais l'hiver, la tempête
A des mugissemens qui font lever la tête...
J'aime mieux mon pays que leurs prés verts et gras.
Si nos moulins sans air pouvaient mouvoir leurs bras,
Serais-je en terre ferme? Il fallait bien, filleule,
Venir où l'onde coule et fait tourner la meule.
Dans notre île aujourd'hui, nulle ombre où s'abriter.
La langue des brebis n'a plus rien à brouter.
Le sol brûle les pieds. Sur l'herbe sèche et lisse
De nos dunes à pic, à chaque pas on glisse.
On m'a dit cependant que des chênes sacrés
Ombragèrent ces rocs du soleil dévorés,
Dévorés par les vents durant la saison noire,
Et des nids gazouillaient sur les branches... Que croire
De soi-même ennemi, par le fer et le feu
L'homme aura follement détruit l'œuvre de Dieu...
Çà, j'ai toujours des pleurs au fond de ma poitrine.
En barque, matelots! Chargeons notre farine!
Aux rames cette nuit! A la pointe du jour,
La tourbe fumera joyeuse dans le four. »

V.

Pourtant de main en main d'abord passa la gourde :
La rame la plus longue ainsi pèse moins lourde;
Puis, dans le crépuscule et ses légers brouillards,
S'éloigna le canot où ramaient les vieillards,
Et Brita les guidait, emportant, noble femme,
Le froment pour le corps et le froment pour l'âme.

III.

LA LÉGENDE DES IMMORTELS.

A M. YVES M...O.

I.

Lorsque le ciel est clair sous les taillis ombreux,
Que la nature heureuse a dit : Soyez heureux!
Qu'ils dressent dans Paris leurs intrigues, leurs piéges,
Eux-mêmes s'irritant aux bruits de leurs manéges,
Moi, près d'un sanctuaire où jeune j'ai rêvé
Bien loin, vers l'Océan, je me suis ensauvé...

O calme, il faut chercher tes abris sur la terre!
Autrefois tu régnais en plus d'un monastère,
Nous disent les anciens : le travail journalier,
L'emploi de chaque instant paisible et régulier,
La nourriture sobre, herbes, simple laitage,
Apaisaient les aigreurs, d'Eve triste héritage,
Et la prière enfin, s'élevant vers le ciel,
Sur les cœurs épurés redescendait en miel.

II.

Tel, grand saint Wennolé (1) (de la sainte Armorique
Premier abbé), tel fut le monastère antique,
L'asile merveilleux qui s'ouvrit à ta voix
Sur le bord de la mer, aux lisières des bois.
Fuyant le clan royal, la famille et ses charmes,
Tout, et même l'éclat étincelant des armes,
Tu voulus ici-bas vivre en contemplateur,
De la céleste vie ô candide amateur!
Et des enfans pieux, tes compagnons d'étude,
Te suivirent fervens dans cette solitude.
Le poil noir d'une chèvre était ton vêtement;
Un pain d'orge grossier, sans sel, ton aliment...
Délicieux jardin cependant, frais royaume,
Vrai paradis terrestre, Éden où tout embaume :
Là de l'ombre, des fleurs et des fruits savoureux,
Parure de l'autel, régal des malheureux;
A l'aurore, on voyait, sur les roses vermeilles,
Des anges voltiger, lumineuses abeilles,
Et la nuit, quand le chœur léger venait encor,
Les harpes de cristal avec leurs cordes d'or,
Sur l'église, l'enclos, les cellules bénies,
Versaient incessamment des ondes d'harmonies.
Voilà comme des saints florirent ici-bas :
Ils vieillissaient en Dieu, mais ils ne mouraient pas.

III.

Vous mourrez sur votre or, nouveaux païens du monde,
Desséchés dans les bras de votre idole immonde!
Vous fuyez l'idéal, l'idéal vous a fuis.
Sur vos calculs sans fin et vos sombres ennuis
Le ciel n'épanchera ni concerts, ni rosée,
Et votre avare soif ne peut être apaisée.

(1) Ou mieux Gwennolé, Tout-Blanc.

Vous, déserteurs d'un Dieu pauvre et mort sur la croix,
Qu'on rencontre toujours sur l'escalier des rois, —
Près du Samaritain jamais, ni dans l'étable, —
Qui chasseriez Lazare encor de votre table,
Dans vos parcs somptueux et vos palais dorés,
Courbés sous vos honneurs, mais tristes, vous mourrez!

IV.

Eux, ils ne mouraient pas, affirme la légende,
Tant l'amour, qui faisait leur âme douce et grande,
Répandait sous leur chair un sang limpide et fort!
Ils semblaient doublement à l'abri de la mort.
Sous l'amas des hivers pourtant leurs têtes blanches
Par degrés se penchaient; neigeuses avalanches,
Leurs barbes à flocons descendaient sur leurs pieds.
Ils crurent à la fin leurs péchés expiés;
Après tant d'oraisons, d'aumônes et de jeûnes,
Ils désiraient mourir pour ressusciter jeunes.
Alors le bon abbé, venant à leur secours,
Supplia tant le ciel de délier ses jours,
Qu'un ange descendu dans l'étroite demeure
Parla de délivrance et lui désigna l'heure, —
Ange resplendissant d'une telle beauté,
Que les yeux se fermaient, tremblans, à sa clarté.
C'était au lendemain. Or cette grande veille,
Pour celui qu'un bonheur si prochain émerveille,
Fut une effusion de grâces et d'amour,
Un cantique sans fin. — A la pointe du jour,
Faible de corps, l'abbé rassembla son chapitre,
Remit à Gwenn-Ael (1) et la crosse et la mitre,
Puis, porté dans les bras de ses religieux,
Et sur terre brillant de la splendeur des cieux,
S'avança vers l'autel, dans les mains son calice:
Prêtre, il voulait offrir un dernier sacrifice.
Là, nourri du froment consacré par sa main,
A ses frères joyeux il donne aussi le pain,
A l'extrême-onction il soumet son front pâle,
Et goûte la douceur d'un cœur pur qui s'exhale. —

V.

Ainsi, près de la mer sans borne, en cet enclos
Où prièrent les saints, où sont épars leurs os,

(1) Ange-Blanc.

Sous les murs renversés par nos fureurs civiles,
Chanteur à la campagne et muet dans les villes,
Par les vieux chroniqueurs en nos vieux temps versé,
Pour guérir le présent j'évoque le passé;
La pauvreté chrétienne, au luxe je l'oppose,
Et l'humilité douce à notre orgueil morose.
Ineffable bonheur des immenses amours,
Êtes-vous donc perdu, calme des anciens jours?...

Je sais encore un être et souriant et calme,
Qui des morts bienheureux vivant porte la palme!
Ce pauvre volontaire, ami de l'indigent,
Passe le front baissé quand tarit son argent;
Car, les bras en avant, sur ses pas accourue,
Une foule le guette à chaque coin de rue,
Femmes, enfans, vieillards. Lui va semant son bien,
Puis il dit: « Pardonnez, hélas! je n'ai plus rien. »
Prêtre, honneur de Kemper, pardonne aussi, digne homme,
Si, blessant ta vertu modeste, je te nomme,
Mais, dans l'humble sentier par toi-même affermi,
J'ai voulu dire au ciel: J'eus un saint pour ami!
Quand d'autres vont suivant quelque ambition basse,
Bonheur de recueillir un mot du saint qui passe!
O bonheur de passer fier devant la fierté,
Et de s'humilier devant l'humilité!
A ta mort on verra, fils d'une paysanne,
Les pauvres s'arracher les pans de ta soutane,
Et près de ton cercueil tout un peuple fervent,
O serviteur de Dieu canonisé vivant!

IV.

LA RONDE SAINTE.

A ***.

Heureux sous vos taillis, aimez, sages époux,
Tous les humbles bonheurs naissant autour de vous.

A l'horizon chantait, murmurante et confuse,
La chanson d'une cornemuse;
Des pâtres s'étaient pris par la main et dansaient,
Tous les yeux enfantins luisaient;

A l'heure où le soleil vers l'Océan décline,
J'allais errant sur la colline;

Leur aïeule était là dont l'âge encor sourit,
Jeune de cœur, jeune d'esprit.

Or, tous deux entraînés par la ronde folâtre,
Nous avons pris la main d'un pâtre,
Et le soir vit, mêlés sous ses rayons tremblans,
Les cheveux noirs, les cheveux blancs. —

Près de Ker-Véléan, votre agreste campagne,
Un chœur joyeux ainsi couronnait la montagne.

V.

SYMBOLES.

..... At illa
Flet noctem.....

VIRGILE.

I.

J'ai vu les légères colombes
Dans nos lacs se baigner, soupirer dans nos bois,
Et lisser leur plumage argenté sur les tombes.

J'ai vu les noirs corbeaux de leurs lugubres voix
Effrayer la montagne, et sur les pourritures
Hideusement chercher leurs infectes pâtures;

Puis un être chagrin, sombre ennemi du beau,
A la face blêmie, au front âpre, à l'œil triste,
Admirait l'animal dévorant; à la piste,
Il semblait tout au loin flairer quelque lambeau.

« O colombes! laissez son horreur au tombeau!
Criait-il; par la mort et l'effroi l'homme existe. »
Un Latin avait dit, sage et riant artiste :
« On blâme la colombe, on pardonne au corbeau. »

II.

Quand ton corps s'étendra dans sa couche de terre,
Sans chaleur, sans couleur, forme sans mouvement,
Le corbeau, ton ami, lentement, lentement,
De loin arrivera vers toi, parleur austère;

Tu l'entendras, perché sur l'if du cimetière,
Emplir le champ des morts de son croassement,
Horreur! et sur ton lit s'abattre bruyamment,
Et son bec dur sonner sur l'argile et la pierre!...

Toi qui portes toujours le rameau d'olivier,
Colombe, viens alors vers ton censeur morose :
Le fiel ne pèse pas dans ton cœur un gravier.

Que sur son tertre en fleur ton aile se repose!
Puis viens en roucoulant boire à son bénitier,
Légère colombe au pied rose!

VI.

FORMES ET PENSÉES.

Comme un vieux prêtre a soin des vases de l'église,
Pour qu'aux yeux du fidèle ébloui tout reluise,
Vous, artistes pieux, tels que le saint vieillard,
Poètes, conservez les beaux vases de l'art.

*

Pétrarque, au doux sonnet je fus longtemps rebelle;
Mais toi, divin Toscan, chaste et voluptueux,
Tu choisis, évitant tout rhythme impétueux,
Pour ta belle pensée une forme humble et belle.

Ton poème aujourd'hui par des charmes m'appelle :
Vase étroit, mais bien clos, coffret plaisir des yeux,
D'où s'exhale un parfum subtil, mystérieux,
Que Laure respirait le soir dans la chapelle.

Aux souplesses de l'art ta grâce se plaisait;
Maître, tu souriras, si ma muse rurale
Et libre a fait ployer la forme magistrale;

Puis, sur le tour léger de l'Étrusque, naissait,
Docile à varier la forme antique et sainte,
L'urne pour les parfums, ou le miel, ou l'absinthe.

*

Dante n'est plus Homère, autre est le grand Milton :
Comme eux, soyons divers de pensers et de ton;
Inspirez-nous toujours, ô muses immortelles,
Et des pensers nouveaux et des formes nouvelles!

A. Brizeux.

LA MAISON

DE PENARVAN

QUATRIÈME PARTIE.[1]

VII.

Elle passe, cette triste vie; qu'elle coure ou qu'elle se traîne, qu'elle se précipite à flots bruyans ou qu'elle dorme sur un lit de sable, qu'elle change à chaque pas d'aspects et d'horizons ou qu'elle réfléchisse invariablement le même coin de ciel et les mêmes ombrages, elle passe, et rien ne l'arrête : c'est ce qu'on peut en dire de mieux. Qu'elle est déjà loin, la fraîche matinée d'automne où la belle Renée, assise sur sa mule et les cheveux au vent, chevauchait le long des traînes de La Brigazière, en compagnie de l'écuyer Pyrmil! La belle Renée n'est plus jeune; l'écuyer Pyrmil se fait vieux, et voilà longtemps que Fergus est mort de décrépitude. Aux poétiques équipées de l'orgueil ardent, aventureux, a succédé l'immobilité de l'orgueil farouche et morose. C'en est fini des Penarvan! Ils ne vivent plus que dans l'histoire de l'abbé. Le flambeau de la race est éteint; la maison est retombée dans le silence et la nuit d'où Paul l'avait un instant tirée. L'implacable Renée n'a pas pu pardonner à ce pauvre héros d'avoir piteusement emporté avec lui le nom de ses aïeux; qu'elle n'ait point vu là, dans le premier transport de l'ambition déçue, un acte de félonie, on ne voudrait pas en répondre. Après tant d'années écoulées, elle garde encore pour la mémoire de son mari un secret dédain sur le caractère duquel il n'est pas besoin

(1) Voyez les livraisons des 1er, 15 septembre et 1er octobre.

d'insister. Elle ne parle jamais de Paul; mais elle a vendu une de ses dernières pièces de terre pour lui élever un monument funèbre, qui porte cette inscription : « Ci gît le marquis Paul de Penarvan, dernier du nom, mortellement blessé sous les murs de Nantes, en combattant pour la cause du roi. » Le roi de France est remonté sur le trône de saint Louis. On ne s'en douterait guère, à ne considérer que le bel état de conservation des ruines de l'antique manoir : l'ère des grandes ingratitudes date du premier trône restauré. Le fief de Penarvan offre l'image la plus parfaite de la désolation ici-bas; même pauvreté, même dénûment que par le passé. Le château n'est plus qu'un monceau de décombres; les murs obstinés qui restent debout sont d'un effet peu rassurant. Moins oublieuse, plus généreuse que la royauté, la bonne nature a jeté sur tout cela un manteau de verdure et de fleurs. Ce n'est partout que ravenelles et millepertuis; des guirlandes de lierre, des touffes de pariétaires, pendent de toutes les crevasses; de petits œillets blancs ou roses frissonnent dans tous les interstices; des arbustes même ont poussé au front dévasté des tourelles. A l'intérieur, rien n'est changé. Nous retrouvons au salon tous les portraits de notre connaissance. Mêmes habitudes, mêmes entretiens, même train d'existence qu'autrefois : c'est à croire que le temps n'a point marché. Comme tous les grands artistes qui ne sont jamais satisfaits de leur œuvre, l'abbé travaille encore aux annales de la maison de Penarvan : belle leçon donnée à la plupart de nos historiens d'aujourd'hui! Gibbon lui-même, auprès de notre historiographe, n'était qu'un improvisateur. Plongée dans un mortel ennui qui ne veut pas être distrait, la marquise ne touche plus que de loin en loin à ses pinceaux; mais les manies de l'abbé n'ont fait que croître avec les années. L'abbé Pyrmil est toujours à la recherche de son prélat. Tout récemment, il a dépisté un Penarvan qui se tenait sournoisement blotti au fond d'une des boîtes de l'histoire. A toute heure, on le rencontre avec son manuscrit sous le bras, allant, venant, gesticulant et se récitant à lui-même quelqu'une de ses pages les plus éloquentes. Dans cet intérieur silencieux et morne, l'abbé, tout vieux qu'il est, représente le mouvement, l'activité, la vie : il est la cigale du parc, le grillon du foyer, l'esprit familier de ces ruines, qu'une jeune et pâle figure éclaire d'un jour mystérieux.

A l'époque où ce récit reprend son cours, Mlle Paule de Penarvan avait dix-huit ans; sa taille était si frêle, ses traits si fins, si délicats, qu'elle paraissait toucher à peine aux grâces de l'adolescence. Mince, élancée, souple comme un jonc, habituellement silencieuse, le regard craintif et voilé, l'air engourdi plutôt que rêveur, belle, mais d'une beauté languissante, moins faite pour provoquer l'admiration que l'attendrissement, quelque chose de triste et de

doux, d'inachevé et de charmant, on eût cherché vainement en elle la moindre réminiscence du type de ses aïeux. Il semblait que, pour la former, la nature se fût étudiée à rassembler les élémens les plus opposés au caractère de sa race. Quand la marquise, avec son port de reine et sa face de lion, se promenait le soir au salon, et que, passant et repassant près de sa fille, presque toujours penchée sur un ouvrage d'aiguille, elle observait, à la lueur de la lampe, ce corps fluet à demi brisé, ce visage étiolé qu'encadraient deux bandeaux plats de cheveux noirs, ces grands yeux de velours brun, sans flamme ni rayon, comme endormis sous leurs longs cils, elle se demandait avec une sourde irritation si c'était là le sang des Penarvan. Loin de s'affaiblir et de s'effacer, le mouvement de honte et de colère qu'elle avait éprouvé à la naissance de Paule s'était développé et avait grandi avec la pauvre créature, qui lui rappelait à toute heure la ruine de ses espérances et la chute de sa maison : sans faillir à aucun des devoirs austères de la maternité, sa tendresse pour elle n'était jamais allée au-delà d'un sentiment de pitié presque dédaigneuse. Tout chez cette enfant l'humiliait et l'exaspérait : la lenteur de sa démarche, la nonchalance de ses attitudes, l'indécision de son esprit, la somnolence de ses instincts, tout, jusqu'au caractère de sa beauté, qui appelait la protection, jusqu'à ses habitudes de muette soumission et d'obéissance passive. Renée ne retrouvait pas même chez sa fille le culte des traditions auxquelles elle avait sacrifié sa vie. Rebelle de tout temps aux leçons de l'abbé, indifférente à la gloire de sa famille, Paule frissonnait toutes les fois qu'il en était question devant elle, comme si elle eût deviné que c'était cette gloire fatale qui avait dévoré son père. L'expédition de Guy en Terre-Sainte, son beau trépas à la Massoure la laissaient froide et ne lui disaient rien. Le seul sentiment qu'elle eût jamais manifesté avec énergie était l'horreur du sang versé. Toute petite, elle jetait des cris affreux quand l'abbé la prenait sur ses genoux pour lui montrer les images de son manuscrit. Plus tard, le manuscrit de l'abbé était resté pour elle un épouvantail. Tous ces héros, qui avaient si fort ennuyé son père, la glaçaient d'effroi, et si, pour l'aguerrir, le belliqueux Pyrmil s'obstinait à la traîner sur les champs de bataille où s'étaient illustrés ses ancêtres : — Assez, l'abbé, assez! disait-elle avec un geste de dégoût, et elle était près de se trouver mal. Renée avait compté sur un lionceau : il était venu une gazelle.

S'il est au monde une destinée lamentable, c'est celle des enfans à qui leur mère en veut sourdement d'être nés : c'était la destinée de Paule. Jamais un sourire de Renée n'avait lui sur son berceau; jamais une caresse, un baiser ne l'avait réjouie dans ses langes.

Comme les plantes qui poussent dans les coins humides et sombres, son enfance avait été chétive et malingre; comme les bourgeons saisis par la gelée au moment de s'entr'ouvrir, sa jeunesse s'était fanée avant d'avoir fleuri. Repliée sur elle-même dès l'âge le plus tendre, elle vivait en silence comme tous les opprimés, et personne n'aurait pu dire ce qui se passait dans son cœur : on ne se souvenait pas de l'avoir vue rire ou pleurer. Elle ne se plaignait jamais; seulement elle avait toujours froid. En toute saison, même durant l'hiver, aussitôt qu'il y avait au ciel une éclaircie, on l'apercevait assise sur les décombres, le long des vieux murs, et se chauffant au soleil, dont la chaleur pouvait seule la ranimer. Elle demeurait là des heures et souvent des journées entières, songeuse, inoccupée, ne pensant à rien, cueillant d'une main distraite les fleurs épanouies autour d'elle; les lézards la connaissaient et couraient familièrement sur sa robe. — Ah! l'abbé, répétait-elle sans cesse en grelottant, quel air glacé! comme il fait froid ici! — L'abbé la chérissait au point de lui pardonner son indifférence pour tout ce qui touchait à l'illustration de sa maison. Il l'aimait de toute la tendresse que Dieu avait mise au fond de son âme, et qui jusque-là n'avait guère trouvé à se répandre que sur des morts. Il l'avait élevée, bercée, portée entre ses bras; à tous les titres qu'il avait déjà, aux titres de chapelain, de précepteur et d'historiographe, il en avait ajouté un autre, celui de mère de famille. Qu'on se représente la joie de ce pauvre homme, vieilli sous le joug de Renée et qui avait passé sa vie à fouiller des tombeaux et à découdre des linceuls, qu'on se figure sa joie, son ivresse, en voyant grandir sous ses yeux une douce créature qui était à lui, à lui seul, qu'aucune autre affection ne lui disputait! Le fossoyeur avait une fille; Paule était l'enfant de l'abbé. Ce n'était pas de la tendresse qu'il avait pour elle, mais une adoration véritable; dans le secret de ses pensées, il n'hésitait pas à la considérer comme une récompense mystérieuse. comme le prix de son dévouement à la gloire des Penarvan : loin d'en vouloir à la mémoire du dernier marquis, il le bénissait tout bas d'avoir manqué à la plus élémentaire des traditions de sa race. Il fallait le voir près de Paule, la suivant pas à pas, comme un bon chien! Il connaissait toutes les places où elle avait l'habitude d'aller se chauffer au soleil : il avait mis des coussins de mousse ou de gazon sur les pierres où elle s'asseyait de préférence; il entretenait dans le voisinage des rosiers de toute saison, des jacinthes au printemps, des chrysanthèmes en hiver. Il apportait même en avril des nids d'oiseaux qu'il cachait dans les ronces et les aubépins; les couples ailés avaient bientôt découvert leur couvée, et durant les beaux jours ce n'était autour de la jeune frileuse que parfums

et chansons. Tout ce qui, chez elle, révoltait l'orgueil de sa mère était précisément ce qui charmait l'abbé. Après tant de bourrasques, de grains et de rafales essuyés au service de la superbe Renée, l'abbé faisait ses plus chères délices de cette grâce languissante, de ce cœur humble et triste, de ce caractère effacé. Il avait pour la grande Renée la même admiration qu'autrefois; mais c'est long, mais c'est lourd, trente années d'admiration sans trêve ni répit, et lorsque, assis aux pieds de Paule, il la contemplait avec amour, et que celle-ci, sortant de l'espèce d'engourdissement où elle était presque toujours plongée, lui prenait le menton ou lui flattait la joue de sa petite main, en disant d'une voix enfantine : Bonjour, l'abbé, bonjour! le vieux Pyrmil montait au ciel. Il était si heureux, qu'il ne lui venait pas même à l'esprit de se demander s'il ne manquait rien au bonheur de Paule. Elle avait dix-huit ans; aux yeux de l'abbé, elle n'en avait que dix ou douze à peine : elle était restée pour lui ce qu'elle paraissait être, un enfant, et il comptait naïvement qu'elle resterait ainsi toute sa vie. Presque toutes les affections sont égoïstes; toutes le sont chez les vieillards. L'abbé n'admettait pas que Paule pût rêver une existence plus enchantée que celle qu'ils menaient ensemble; il n'admettait pas davantage qu'elle dût jamais changer de façon d'être. Telle qu'elle était, il la tenait pour charmante et parfaite; il aimait jusqu'à cette sensation de froid persistante qu'il ne s'expliquait point, et qui lui permettait de s'occuper d'elle à toute heure. Quant à son avenir, il n'y songeait pas plus que Renée. Il se disait qu'elle prendrait racine, comme lui, au seuil du logis, qu'elle vivrait là comme il avait vécu, et cela lui semblait tout simple : à son insu, le bon Pyrmil aimait Paule comme le captif aime la giroflée qui a poussé entre les barreaux de sa prison, ou l'hirondelle qui gazouille dans l'angle de sa fenêtre. Il n'avait négligé d'ailleurs aucune des recommandations que le dernier marquis lui avait faites à son lit de mort. Plus d'une fois Mlle de Penarvan avait entendu parler de son père; mais un jour que l'abbé racontait le départ pour l'armée et le retour qui s'en était suivi : — Pourquoi donc, demanda Paule, attachant sur lui un regard sévère, pourquoi, si vous l'aimiez, le laissiez-vous partir pour cette guerre affreuse qui avait déjà tué mes quatre oncles et mon grand-père? — A cette question que lui adressait un enfant de dix ans, l'abbé avait baissé la tête, et oncques n'avait plus parlé du marquis.

Ainsi à la poésie héroïque, représentée autrefois par Renée, avait succédé sous le toit des aïeux une poésie moins éclatante, moins bruyante, plus en harmonie avec la fortune d'une grande maison qui s'éteint. A cela près, comme nous le disions tout à l'heure, on aurait pu croire que le temps s'était endormi sur ces ruines. Étran-

gère, sinon indifférente, à toutes les grandes choses qui s'accomplissaient, la marquise avait traversé l'époque de l'empire en se demandant à quoi bon tant de batailles, alors qu'il n'y avait plus de Penarvan. On avait tenté, sous le consulat, d'exploiter la haute et légitime influence de son nom, de son rang, de son caractère; on avait pensé à transformer sa demeure, l'ancienne habitation de tant de héros, en un foyer d'intrigues, en un repaire de conspirations. Aux ouvertures qui lui avaient été faites, elle avait répondu que, dans sa famille, on se battait, on mourait pour le roi, mais qu'on n'assassinait pas; quand M. de Limoëlan s'était présenté, n'ignorant pas ce qui l'amenait, elle l'avait reçu debout sur le seuil de sa porte, et n'avait pas souffert qu'il allât plus avant. Le retour des Bourbons, tout en comblant les vœux qu'elle n'avait pas cessé de former pour le rétablissement de la royauté, avait envenimé tous ses regrets, ravivé toutes ses blessures. Ah! si le sort jaloux n'eût pas trahi son espérance, quel triomphe! Quel moment que celui où le roi l'aurait vue s'avançant jusqu'au pied du trône, appuyée sur le jeune marquis, son fils! Jamais jusque-là elle n'avait mesuré si douloureusement la hauteur de sa chute, jamais son cœur n'avait ressenti si cruellement le funeste mécompte, jamais la présence de Paule ne l'avait si profondément humiliée. Pendant que son parti se réjouissait, et que tous les dévouemens, grands ou petits, préparaient, rédigeaient, grossissaient leurs mémoires de frais et dépens, elle s'était enfermée, digne et fière, dans sa tristesse et dans sa pauvreté : le silence et la solitude avaient achevé de se faire autour d'elle. Lorsqu'on avait appris que la marquise de Penarvan ne demandait rien, qu'elle était décidée à ne rien demander, ce n'avait été qu'un cri d'admiration : — Quelle grandeur d'âme! quel désintéressement! — Le désintéressement est, de toutes les vertus, celle qu'on se plaît le mieux à exalter. Au bout de quelques semaines, on avait ajouté : Quel orgueil! Au bout de quelques mois, on avait dit : Quelle folie! Aucun ne disait : Quelle leçon! C'était au fond la pensée de tous. Le monde n'aime pas les grands caractères : on s'était éloigné d'un intérieur où le dénûment ressemblait par trop à une épigramme. Voilà pourquoi nous retrouvons, sous la monarchie restaurée, le fief de Penarvan tout aussi désert, tout aussi nécessiteux, tout aussi abandonné qu'autrefois. Comme autrefois, les jours se suivaient sans qu'aucun incident, sans qu'aucun bruit du dehors en rompît la monotonie, lorsqu'un soir, ô surprise! on entendit le roulement d'une voiture qui vint s'arrêter devant le perron, et de cette voiture, ô miracle! descendit une femme qui, bien qu'elle ne fût plus jeune, était charmante et pouvait passer encore pour jolie, tant sa physionomie avait d'attrait. Son costume était tout à la fois

élégant et simple; sa taille avait conservé la grâce de la jeunesse. A peine descendue, elle se jeta sans hésiter au cou de la marquise, en s'écriant d'une voix émue : — C'est vous, chère Renée! M'avez-vous oubliée? ne me reconnaissez-vous pas? ne vous souvient-il plus de Grandchamp?

VIII.

On se rappelle qu'après la déroute du Mans, Renée avait erré longtemps de ferme en ferme, et n'était rentrée dans le domaine de ses pères qu'à travers mille vicissitudes. Ce qu'on ne sait pas, c'est que cette existence de hasards, de fatigues et de périls sans cesse renaissans avait été close par un de ces épisodes qui sont, pour ainsi dire, les revenant-bon de l'adversité. Un soir, au château de Grandchamp, près de Niort, on avait appris qu'une jeune Vendéenne, une *brigande* de la Loire, s'était présentée à la métairie, se soutenant à peine, le visage exténué, les pieds déchirés par les ajoncs. Le portrait qu'on faisait d'elle eût suffi pour éveiller l'intérêt et la curiosité. Mme de Grandchamp et sa fille avaient couru chez le métayer, et, frappées du grand air de la belle proscrite, qui soupait fièrement d'un morceau de pain bis, l'avaient emmenée au château, sans demander qui elle était. Au moment de franchir le seuil hospitalier, Renée s'était nommée d'elle-même, et ç'avait été autour d'elle un redoublement de soins et de respects, tant ce nom de Penarvan sonnait haut dans tout le Poitou. Choyée, caressée, adorée, c'est le mot, elle avait passé là plusieurs semaines, attendant que la fin de la guerre lui permît de prendre possession des débris de son héritage. Mlle de Grandchamp, cœur simple et doux, âme tendre et dévouée, imagination un peu romanesque, avait conçu pour elle une de ces affections passionnées qu'inspirent assez généralement les êtres incapables de les ressentir. Ce caractère altier, ce tempérament héroïque, cette beauté froide et hautaine, devaient produire sur la jeune Marie une impression d'autant plus vive qu'elle n'avait absolument rien de ce qui l'attirait vers Renée. Qui se ressemble s'assemble est une des nombreuses sottises qui tendent à discréditer la sagesse des nations; on ne recherche chez les autres que ce qu'on ne trouve pas en soi. Renée était aux yeux de Mlle de Grandchamp tout ce qu'il y avait de grand, de beau sur terre, et lorsqu'elle racontait ses campagnes, la mort de son frère, les scènes d'épouvante qu'elle venait de traverser, Marie la contemplait, l'écoutait, plongée dans l'extase. Mlle de Penarvan s'était laissé chérir et admirer en reine qui se croit généreuse quand elle accepte et qu'on lui donne; elle

avait toutefois emporté et gardé un bon souvenir de l'hospitalité de Grandchamp. Les deux amies, en se quittant, s'étaient promis de s'écrire et de s'aimer toujours; de ces promesses échangées au matin de la vie, pour peu qu'on ait vécu, on sait ce qu'il advient. Une correspondance de pensionnaires n'était pas au goût de notre héroïne; Marie avait écrit jusqu'au jour où l'amour était venu et avait fait main basse sur ce luxe de sentimens. Tel est le sort des premières amitiés : par leur exaltation, elles touchent de trop près à l'amour, pour que l'amour n'en soit point jaloux; dès qu'il arrive, il s'en empare comme de son bien. Mariées toutes les deux presque à la même époque, elles s'étaient fait part de leur mariage, l'une avec l'enivrement de l'orgueil, l'autre avec l'effusion du bonheur : les choses en étaient restées là. Pendant que l'une, morte à l'espérance et comme ensevelie sous l'écroulement de sa maison, traînait dans la solitude un deuil âpre, égoïste et stérile, l'autre avait accompli loyalement la mission de toute créature ici-bas. Épouse, mère, amie, elle ne s'était dérobée à aucune des charges de la destinée : elle avait bien rempli sa tâche. Indulgente, à la bonté, qui est la saveur de la vertu, elle joignait la grâce, qui est le parfum de la bonté. On se faisait gloire d'avoir accès dans son intimité, et il était si doux de l'aimer, qu'on était reconnaissant de l'affection qu'on avait pour elle. Elle avait épousé un gentilhomme sans biens et habitait Bordeaux, où son mari, M. de Soleyre, celui-là même qui joua un rôle pendant les cent-jours, était préfet depuis 1815. Bordeaux n'a pas oublié les salons de sa préfecture sous la restauration : on parle encore aujourd'hui de cette charmante Mme de Soleyre, qui régna dix ans sur les cœurs et sur les esprits dans une cité amoureuse de toutes les élégances, où le commerce lui-même a des appétits délicats et de poétiques instincts.

Les deux amies avaient cessé de s'écrire, sans devenir pourtant indifférentes l'une à l'autre. Renée, quand elle se reportait aux jours aventureux de sa jeunesse, ne manquait jamais de s'arrêter au château de Grandchamp. Son âme avait les qualités du métal dont elle était pétrie; lorsqu'on avait inscrit son nom sur cette âme de bronze, il y restait gravé. Marie, de son côté, était demeurée fidèle à la belle guerrière qui avait été la première passion de sa vie. Il arrive souvent que ces premières amitiés refleurissent après la saison orageuse et survivent à l'amour qui les avait absorbées; quoi qu'il en soit, le souvenir en est éternellement cher. Mme de Soleyre avait projeté cent fois d'aller surprendre Renée dans son manoir; les projets d'une exécution simple et facile sont précisément ceux qu'on n'exécute point. Enfin au commencement de l'automne de 1818, se trouvant de passage à Nantes, elle ne résista pas à l'impulsion de son

cœur : elle demanda des chevaux de poste; quelques heures plus tard, elle était au château de Penarvan.

S'il est doux de se revoir après de longs jours d'absence, il l'est beaucoup moins de se retrouver après de longues années de séparation; les joies qu'on s'en promet aboutissent ordinairement aux déceptions les plus amères. On s'est quitté, on s'est dit adieu dans la fraîcheur des belles matinées; on était resté l'un pour l'autre une image souriante et vermeille : on s'observe mutuellement avec une égale stupeur, on hésite à se reconnaître, on est l'un pour l'autre comme un miroir impitoyable, et, tout en s'embrassant, on est au fond moins ravi qu'étonné. Ces réflexions, hâtons-nous de le dire, ne sont pas ici à leur place. Renée avait toujours cet air de grandeur que le temps ne saurait altérer; Marie avait toujours cet air de grâce qui prolonge la jeunesse bien au-delà de son déclin.

M[me] de Soleyre n'était venue que pour un jour ou deux; un charme inattendu la retint. Attirée par le souvenir d'une ancienne amitié, elle se sentit presque aussitôt enlacée par les liens d'une amitié nouvelle. Il lui avait fallu bien peu de temps pour s'initier à la vie de cet intérieur, dont elle n'eût jamais soupçonné la désolation et la pauvreté : avec la finesse d'observation que donne l'usage du monde, elle avait la clairvoyance et la pénétration que donne l'habitude de s'oublier soi-même. Dès le soir de son arrivée, dans un long entretien avec Renée, elle avait pu sonder les plaies de cet orgueil, toujours vives, toujours saignantes; elle avait vu le vieux Pyrmil, penché sur son éternel manuscrit, grattant, limant, ciselant ses phrases, et s'interrompant pour barbouiller son nez de poudre de tabac; elle avait entrevu, dans un coin du salon, la silencieuse figure de Paule, qui attachait sur elle son grand œil limpide et curieux. Le lendemain, descendue de bonne heure au parc, elle en parcourait à pas lents les allées, que les merles, à son approche, traversaient d'un vol effaré. Elle repassait dans son esprit tout ce qui l'avait frappé la veille; elle pensait, avec une tristesse mêlée d'étonnement, à la destinée de ces trois êtres vivant comme trois ombres dans ce château à moitié écroulé; elle songeait surtout à l'étrange figure qu'elle n'avait fait qu'entrevoir, et qui déjà la préoccupait. A l'extrémité du parc, au tournant d'une allée qui débouchait sur la clairière, elle l'aperçut assise dans l'angle d'un mur qui recevait en plein les rayons du soleil levant, pâle, languissante, accoudée sur son genou, le menton dans sa main, et tâchant, comme un oiseau transi, de se réchauffer au soleil.

— C'est vous, mademoiselle? dit-elle d'une voix caressante.

— J'ai froid, dit Paule, sans changer d'attitude; j'ai toujours froid, ajouta-t-elle en frissonnant.

Mme de Soleyre, debout devant elle, la considérait avec attendrissement.

— Il fait bien froid ici, n'est-ce pas? Depuis que je suis au monde, je n'ai pas pu me réchauffer... Mais qu'avez-vous, madame? Vous pleurez en me regardant.

Marie pleurait.

— J'avais une fille, dit-elle : elle aurait votre âge, si Dieu ne l'eût pas rappelée.

— Elle est morte?

— Oui, mon enfant.

— Pourquoi la pleurez-vous, demanda Paule, puisque vous ne l'aimiez pas?

— Je ne l'aimais pas! je n'aimais pas ma fille! s'écria Mme de Soleyre. Je l'adorais, elle était mon bonheur, elle était mon âme et ma vie; j'ai tout perdu en la perdant, tout s'en est allé avec elle.

— Pardonnez-moi, madame; je m'étais figuré que vous étiez de grande maison.

— Que voulez-vous dire, mon enfant? Je suis une Grandchamp, mon mari est de bonne race.

— Et vous adoriez votre fille?... C'est singulier, dit Paule; je croyais que, dans notre monde, les mères n'aimaient que leurs fils.

Ces mots, si navrans dans leur simplicité, résumaient toute l'existence du pauvre être qui était là, frêle, triste et charmant. Mme de Soleyre se sentit remuée jusqu'au fond des entrailles : elle avait tout compris, tout deviné. Elle s'assit près de Paule, l'entoura de ses bras, l'attira sur son cœur, et se mit à lui parler comme aurait pu le faire la plus tendre des mères.

— Voulez-vous que je vous aime? voulez-vous m'aimer? disait-elle en passant sa belle main sur les cheveux et le front de l'enfant; dites, Paule, voulez-vous me rendre la fille que j'ai perdue?

Et, à mesure qu'elle parlait, elle voyait ce pâle visage s'éclairer d'une douce lueur. Paule se taisait; c'était la première fois qu'elle entendait un pareil langage. Comme les fleurs qui plient sous l'eau du ciel dont leur calice était altéré, elle s'abandonnait aux bras qui l'enlaçaient et se sentait près de défaillir. Paule se taisait; mais des larmes inondaient ses joues, et quand Marie s'interrompait un instant et la caressait en silence : — Parlez, parlez! murmurait-elle en se pressant contre le sein de l'étrangère; vous me réchauffez, j'ai moins froid.

Mme de Soleyre devait partir le jour même; elle parut céder aux instances de Renée, et consentit à rester jusqu'à la fin de la semaine. La semaine achevée, elle ne partit pas. Au bout d'un mois, elle était encore là, et ne savait plus comment faire pour s'en aller :

Paule s'était attachée à elle comme une liane. Pendant un mois, elles s'étaient vues au parc chaque matin, et dans ce cœur, dans cette intelligence que la marquise considérait comme à peu près fermée, Marie avait découvert des trésors qui, pour s'épanouir, n'attendaient qu'un rayon caressant. Marie ne reconnaissait pas dans ces rencontres matinales l'enfant qu'elle voyait au salon, craintive, silencieuse, fascinée par l'œil de sa mère. Paule arrivait souriante et légère, remuant à peine sous ses pieds délicats les feuilles desséchées qui jonchaient les allées. Du plus loin qu'elle apercevait son amie, elle jetait un petit cri joyeux, accourait, tombait dans ses bras. Rien n'égale en douceur la tendresse de ces jeunes âmes; on en jouit délicieusement : c'est un second printemps dans la vie. Tantôt elles allaient s'asseoir dans l'angle du mur où elles s'étaient parlé pour la première fois; tantôt elles sortaient de l'enceinte, gagnaient le bord de l'eau, et poussaient jusqu'à Tiffauges, sans se douter qu'un regard jaloux les épiait. Le croira-t-on? c'était le regard de l'abbé. L'abbé était jaloux, l'abbé était aux champs depuis qu'une étrangère avait franchi le seuil du manoir. L'abbé sentait déjà que l'affection de Paule était près de lui échapper; averti par un mystérieux instinct, il pressentait qu'on allait lui enlever son enfant. Il ne la retrouvait plus aux places accoutumées; il observait avec inquiétude les changemens qui se faisaient en elle. Il flairait un danger. Lequel? Il l'ignorait; mais le vieux Pyrmil croyait entendre autour de lui comme un bruissement d'ailes qui palpitent et s'essaient à voler. Il avait surpris le secret innocent des entrevues au parc, des promenades au bord de la Sèvre, et, caché dans un fourré, ou se glissant comme un sylvain à travers les aunes, il les observait toutes deux, et les suivait d'un œil défiant.

— Partir! vous voulez partir! disait Paule; que vais-je devenir? Ne partez pas, restez. Vous m'avez demandé si je voulais vous aimer : je vous aime. Vous ne m'aviez pas parlé, je vous aimais déjà. Quand vous avez paru pour la première fois dans ce grand salon où l'on gèle, j'ai senti aussitôt que j'allais vous chérir, que c'était Dieu qui vous envoyait, que vous seriez pour moi quelque chose de bienfaisant. Ne l'aviez-vous pas deviné au regard que j'attachais sur vous? Oh! madame, ne partez point! Voyez, les feuilles tombent, le soleil pâlit, voici déjà les oiseaux qui émigrent : c'est l'hiver, encore l'hiver! Ah! que j'en ai déjà compté, de ces saisons de neige et de frimas! Ayez pitié, ne me laissez pas seule dans ces ruines, avec tous ces portraits qui me font peur. Si, comme vous le dites, je vous ai rendu votre fille, vous ne devez pas, vous ne pouvez pas me quitter. Et cependant vous vous taisez? Oui, je comprends, vous avez des devoirs, des intérêts qui vous rappellent. Eh bien! emme-

nez-moi! s'écriait-elle d'une voix suppliante en lui jetant ses bras autour du cou. Arrachez-moi de ce tombeau; emmenez-moi dans le pays que vous habitez, où le ciel est toujours bleu, dit-on, l'air toujours tiède, le soleil toujours chaud. Vous me mettrez dans un coin de votre maison; je ne ferai pas de bruit, je ne gênerai personne; on ne m'entendra pas, on ne s'occupera pas de moi. Vous viendrez de temps en temps m'embrasser, et je serai heureuse, je vous aimerai bien!

Marie la serrait sur son cœur, la couvrait de baisers, et se disait qu'en effet ce serait un meurtre d'abandonner une si aimable créature aux rigueurs de sa destinée. Le sentiment de sympathie compatissante qui l'avait tout d'abord entraînée vers Paule s'était bientôt changé en une affection sérieuse et profonde. Marie ne se dissimulait pas qu'elle avait désormais des devoirs à remplir envers cette enfant qui se donnait à elle, qui s'était jetée dans son sein, qu'elle avait adoptée, chez qui elle avait éveillé la vie. Ces devoirs, elle les acceptait avec amour, avec bonheur; mais comment les remplir? Prolonger son séjour lui était impossible. En général, les femmes de préfets jouent un grand rôle dans les préfectures : elles y règnent, quand elles n'y gouvernent pas. Plus que toute autre, Mme de Soleyre devait manquer à son mari. Emmener Paule à Bordeaux, elle y avait songé; la marquise avait coupé court en déclarant que, Mlle de Penarvan n'étant point appelée à vivre dans le monde, il était tout au moins inutile de lui en inspirer les goûts. L'abbé, présent à cette ouverture, avait failli tomber à la renverse. Plus d'une fois, dans ses entretiens avec Renée, Mme de Soleyre s'était efforcée de l'attendrir sur sa fille et sur elle-même; plus d'une fois elle avait essayé d'apprivoiser cet orgueil sauvage, de fléchir cette âme indomptable. Pourquoi s'obstiner à vieillir dans la solitude et la pauvreté? Était-ce là une existence digne de son rang? Les Penarvan avaient assez fait pour le trône; que ne s'adressait-elle au roi? Avait-elle résolu d'ensevelir sa fille dans les ruines de ce château, d'immoler la jeunesse de Paule, sa jeunesse et sa vie tout entière sur la tombe de ses aïeux? Avait-elle décidé que Paule ne se marierait point?

— Ma chère Marie, répondait Renée, je ne quête pas pour les morts. Nous vivons, ma fille et moi, comme nous devons vivre. La pauvreté sied bien aux races qui s'en vont : il ne convient pas que les grandes familles s'éteignent dans le luxe, au sein des fêtes, au bruit des fanfares. Ma fille est destinée à mener comme moi le deuil de sa maison : voudriez-vous qu'elle se couronnât de fleurs? Paule vivra comme j'aurais vécu s'il ne se fût pas trouvé un Penarvan. Elle portera jusqu'à son dernier jour le nom glorieux dont elle est l'unique héritière : ce n'est point là un sujet de pitié.

— En vérité, Renée, c'est de la barbarie! s'écriait Mme de Soleyre, que ces grands sentimens touchaient peu, et qui n'y voyait qu'un monstrueux égoïsme. Vous aurez beau dire, les filles ne sont pas faites pour mener un deuil éternel, pour vieillir et mourir sous le nom de leurs pères, mais tout au contraire pour changer de nom, pour se marier, pour être mères à leur tour. Vous tenez à la gloire de votre race, et je le conçois; eh bien! que ne cherchez-vous à la perpétuer, précisément en mariant Paule, en greffant votre nom sur celui du gendre que vous aurez choisi? Cela se fait tous les jours, et plus d'une grande famille...

— Cela ne se fait pas chez nous, ma chère. Nous vivrons dans l'histoire, il suffit, et nous croirions nous abaisser en laissant notre nom accroché à un autre, comme une enseigne pour tromper les passans. Après tout, je ne suis pas une mère aussi barbare que vous pourriez le penser. Si mes idées sont absolues je ne les impose à personne. Je vis en moi-même comme dans un fort: je ne fais pas de prisonniers. Entre nous, je ne crois pas ma fille faite pour le mariage...

— Et pourquoi, je vous prie? Elle est charmante, votre fille; vous ne paraissez pas vous en douter.

— Je la connais : Paule est un enfant, elle ne sera jamais qu'un enfant. Cependant je n'entends pas opprimer sa vie, sous prétexte de la diriger. Si Mlle de Penarvan trouve son nom trop lourd, si elle éprouve un jour le besoin de le troquer contre un nom plus léger, et qu'il reste encore dans la vieille noblesse un gentilhomme digne de notre alliance, eh! bien, qu'il se présente et demande la main de ma fille : je ne la lui refuserai pas.

Telle était la victoire remportée sur l'orgueil de Renée : l'intraitable marquise admettait la possibilité d'une alliance! Mme de Soleyre avait réussi à lui arracher cette concession : ce n'avait pas été sans luttes ni combats. Maintenant où trouver un fils de croisés digne de mêler son sang à celui de tant de héros? En admettant qu'il existât, ce phénix de gentilhommerie, quelle bonne fée, quel génie tutélaire l'amènerait jamais dans ces ruines d'où la vie s'était retirée? A l'attendre, la jeunesse de Paule achèverait de se flétrir.

Aux premiers jours d'octobre, par une claire après-midi, les trois femmes étaient réunies au salon. Paule et Marie s'étaient dit adieu le matin. Une voiture de voyage, tirée de la remise et amenée au pied du perron, attendait les chevaux que l'abbé était allé chercher à Clisson. L'abbé ne se sentait pas d'aise : il allait enfin rentrer en possession de son enfant; au besoin, il se serait attelé lui-même à la chaise. Mme de Soleyre s'entretenait avec Renée; assise sur un vieux coussin, Paule tournait de temps en temps vers elle un regard si triste et si tendre, que le cœur de Marie en était bouleversé. Cependant un piéton traversait la cour. C'était le facteur rural : il appor-

tait une lettre au timbre de Bordeaux. Cette lettre, qui pouvait s'en douter? enfermait la destinée de Paule. Mme de Soleyre brisa le pli, tressaillit, s'empara du bras de la marquise et l'entraîna dans une allée du parc.

— Renée, dit-elle, il se présente une occasion de préparer, d'assurer l'avenir de votre fille : le comte d'Artois, Monsieur, frère du roi, est attendu à Bordeaux et descendra à la préfecture.

— Eh bien? demanda Renée, qui n'entrevoyait pas où son amie voulait en venir.

— Vous ne devinez pas? J'emmène Paule et la présente au prince qui sera roi un jour : une entrevue entre l'héritier du trône et le dernier sang des Penarvan, songez-y, Renée, ce sera de l'histoire.

— Sans doute, répliqua simplement la marquise; mais, je vous l'ai dit, ma fille n'est qu'un enfant...

— Qu'importe si cet enfant est tout ce qui survit d'une famille illustre? Ce sera, reprit Mme de Soleyre, la consécration, le couronnement de votre renommée. Et que d'avantages peuvent ressortir d'une telle rencontre, sans parler de l'honneur éternel qui en rejaillira sur le déclin de votre maison! Refuseriez-vous, par exemple, le gendre que le prince lui-même aurait choisi pour vous, qu'il vous offrirait de sa main? Le dauphin de France mariant le dernier rejeton des Penarvan! Ah! chère amie, la belle fin de race! le magnifique coucher de soleil!

— J'en conviens, dit Renée.

Puis, après quelques instans de silence :

— Ah! si j'avais un fils! murmura-t-elle d'une voix étouffée, avec un sombre désespoir.

— Renée, Renée, prenez garde, redoutez que Dieu ne vous châtie. Vous l'accusez de vous avoir donné une fille : que diriez-vous, s'il vous la reprenait?

Toutes deux marchèrent quelque temps abîmées dans leurs réflexions.

— Allons! dit la marquise avec un geste de résignation, que le prince la voie, que le prince lui parle : ce sera notre extrême-onction. Il est bien entendu, Marie, que Mlle de Penarvan ne se présentera point en solliciteuse... Ah! fi donc! Qu'il soit question de notre gloire, et non de notre pauvreté; pour prix du sang que nous avons versé, nous ne demandons qu'un sourire. J'exige que ma fille se montre chez vous dans l'éclat de son rang. Il me reste encore quelques morceaux de terre...

— Assez, Renée! Tant qu'elle sera chez moi, votre fille sera ma fille. Voilà plus d'un mois que je vis chez vous : avant de monter en voiture, devrai-je demander la carte à payer?

Quelques minutes après, elles rentraient ensemble au salon.

— Ma fille, dit gravement Renée, faites sur-le-champ vos préparatifs de départ : Mme de Soleyre vous emmène, vous partez pour Bordeaux.

Paule avait des habitudes d'obéissance silencieuse : jamais un mot, une observation. Elle se leva, et sortit en jetant à Marie un regard dont il faut renoncer à rendre l'expression de gratitude enivrée.

Les chevaux venaient d'arriver. Dans la joie qu'il ressentait de voir prête à s'éloigner enfin l'étrangère qui depuis un mois troublait son repos et lui volait l'affection de Paule, sans compter que cette belle dame, esprit léger, tête à l'évent, avait paru goûter médiocrement l'*Histoire de la Maison de Penarvan* par l'abbé Pyrmil, l'abbé, le visage en fête, aidait le postillon, bouclait les courroies, harnachait les bêtes et chargeait les effets. Tout était prêt. Mme de Soleyre avait embrassé Renée et pris place dans la voiture; le postillon était en selle.

— En route! s'écria l'historiographe, qui se frottait les mains.

— Un instant donc! un instant, l'abbé! vous êtes bien pressé, dit la marquise.

En ce moment, Paule s'avançait sur le perron, suivie d'un serviteur qui portait ses paquets.

— Ma fille, dit Renée d'un accent solennel, vous partez pour être présentée au frère du roi, à l'héritier de la couronne. Vous apprendrez au prince, s'il l'ignore, que vos quatre oncles, votre grand-père et votre père sont morts en combattant pour la restauration du trône sur lequel il doit s'asseoir un jour : vous ajouterez, ma fille, que tout notre regret est de n'avoir plus de sang à lui donner.

Paule s'inclina respectueusement devant sa mère, qui la baisa au front.

— Adieu, l'abbé, adieu! dit-elle gentiment en se penchant à la portière.

Et les chevaux partirent au galop.

Le malheureux pensait rêver. Immobile et muet de stupeur, il ne se réveilla qu'en voyant la voiture qui tournait l'avenue. Il s'élança et courut après elle.

— Arrêtez! arrêtez! criait-il : c'est ma fille! c'est mon enfant! c'est moi qui l'ai élevée!

Il courut ainsi près d'une lieue. Les chevaux n'avaient pas les jambes plus longues que celles de l'abbé; mais ils en avaient chacun quatre. Quand la chaise eut disparu, et qu'il n'aperçut même plus la poussière que soulevaient les roues, il s'assit sur le bord d'un fossé, prit sa tête entre ses mains, et se mit à pleurer.

JULES SANDEAU.

(La cinquième partie au prochain n°.)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1857.

Ce qui surviendra en Europe d'ici à quelques années, ou même d'ici à quelques mois, si l'on veut, qui pourrait le dire? Ce qui résultera des derniers incidens de la politique, qui pourrait le prévoir? Sans doute ces incidens, dont on s'est appliqué à scruter le secret, peuvent avoir des conséquences qu'on verra se traduire, à un jour donné, en faits publics. Ce n'est pas pour rien évidemment que des souverains se rencontrent, que des rapprochemens inattendus s'opèrent, que toute la diplomatie est en mouvement. D'un autre côté, il y a dans toutes les situations une logique qui tend sans cesse à se dégager. Une chose toutefois reste bien certaine pour le moment, c'est que tout est encore à sa place en Europe. L'entrevue de Weimar a succédé à celle de Stuttgart, comme celle-ci avait suivi le voyage à Osborne; les principaux souverains ont cherché et trouvé l'occasion de délibérations ou d'entretiens plus intimes, et rien n'est changé dans l'ensemble des rapports généraux du continent. Peut-être même ceux-là seraient-ils le plus rapprochés de la vérité, qui s'en tiendraient aux conjectures les moins ambitieuses au sujet de ces visites si diversement et si étrangement interprétées..Si Stuttgart n'a point été et ne pouvait être un nouveau Tilsitt, si l'alliance intime et exclusive de la France et de la Russie est une chimère, que deviendra cette autre éventualité qu'on se plaisait récemment à rattacher à l'entrevue de Weimar, celle d'une alliance de la Russie et de l'Allemagne contre la France? Cette merveilleuse combinaison est vraisemblablement le fruit tardif et malheureux d'un dernier accès de mauvaise humeur des journaux allemands. Non, si l'on s'en tient au présent, rien ne semble changé, et, même dans les limites des hypothèses les plus simples, les visites impériales et royales qui viennent d'occuper pendant tout un mois les imaginations du continent ont encore une signification, une portée politique : elles ne modifient pas la situation respective des gouvernemens, elles peuvent influer sur les dispositions qu'ils portent dans le maniement des affaires du monde.

On n'en est point à remarquer en effet que des dissonnances singulières se sont successivement manifestées en Europe depuis quelque temps, sur-

tout depuis la paix de Paris. A dater de ce moment, on a vu surgir un embarras indéfinissable que le cours des choses n'a fait que développer. La France n'a point cessé d'être l'alliée de l'Angleterre, mais elle s'est trouvée en contradiction avec elle sur plusieurs points essentiels, tandis qu'elle se rencontrait au contraire sur ces mêmes points avec le gouvernement russe. D'un autre côté, la guerre avait laissé la Russie et l'Autriche dans une sorte d'hostilité sourde. Était-ce un effet fortuit des circonstances? Toujours est-il qu'il semblait s'opérer un double rapprochement entre la France et la Russie d'une part, entre l'Autriche et l'Angleterre de l'autre, — que la politique des dernières années déviait insensiblement, et que deux camps se formaient en Europe. La question des principautés a mis récemment cette situation dans tout son jour. Or, dans ces conditions et à ce point de vue, quel est le sens de tous ces voyages de souverains? Il est bien clair d'abord que l'entrevue de Stuttgart n'implique nullement un refroidissement de l'alliance de la France et de l'Angleterre; cette alliance subsiste dans toute son intégrité. L'Angleterre était probablement assez bien renseignée pour ne prendre aucun ombrage des visites en Allemagne. En même temps l'entrevue de Weimar a-t-elle dissipé tous les ressentimens qui divisaient la Russie et l'Autriche? Elle peut du moins avoir pour effet de substituer à des rapports pleins d'aigreur des relations moins difficiles, plus bienveillantes; elle fait sortir l'Autriche de l'isolement où elle a semblé se trouver un instant. Et ceci revient à dire que tout ce mouvement de voyages et de visites a pu effacer des animosités sans modifier des systèmes politiques, créer des amitiés nouvelles sans briser d'anciennes alliances, réveiller enfin chez tous les gouvernemens le sentiment commun de la nécessité des transactions dans le règlement des difficultés qui existent encore en Europe. Le reste est l'affaire de l'avenir, ce souverain et dernier maître de toutes les résolutions.

La première question où se rencontreront les gouvernemens européens pour s'arrêter à une détermination collective va être encore cette affaire des principautés danubiennes, dangereux héritage légué par la guerre à la diplomatie. Ce qu'ont été les élections dans la Moldavie, on le sait déjà. Le résultat est plus compliqué dans la Valachie. Dans son ensemble, il est vrai, ce résultat est entièrement favorable à l'union : c'est le point désormais hors de doute; mais ici commencent les complications, car le parti de l'union, qui a triomphé en Valachie, est lui-même divisé. Il y a une fraction de libéraux modérés et une fraction de libéraux progressistes. Quelques-uns des hommes mêlés au mouvement révolutionnaire de 1848 ont été élus. Ne résultera-t-il pas de cette composition du divan de la Valachie une certaine confusion dans l'expression des vœux relatifs à l'administration intérieure du pays? Dans tous les cas, il y aura un point sur lequel toutes les opinions se rallieront, et ce point est l'union. Ainsi en Valachie et en Moldavie les mêmes tendances se dessinent; le sentiment des populations, sans être encore officiellement constaté, se prononce de plus en plus en faveur de la fusion des deux provinces. Est-ce à dire, comme nous l'indiquions récemment, que tout soit résolu, si les divans émettent un vœu qu'il est facile de prévoir? Ce n'est là au contraire que le premier pas et le moins décisif, car, en passant dans le congrès, l'affaire prend un tout autre caractère; elle devient une affaire européenne, une question à régler entre gouvernemens qui ont des droits

égaux, sinon une puissance égale. Dans les assemblées délibérantes ordinaires, tout se résout par un scrutin; c'est la majorité qui prononce. Il n'en est pas tout à fait ainsi dans un congrès diplomatique où les puissances qui délibèrent, par cela même qu'elles sont également indépendantes, ne peuvent s'imposer mutuellement des résolutions. Il y a sans doute une mesure délicate et difficile à saisir; ici, de toute nécessité, l'esprit de transaction a sa place.

La Turquie n'a peut-être pas entièrement obéi à cet esprit de transaction en adressant à ses agens une circulaire diplomatique où elle semble se prononcer d'une façon absolue et exclusive contre l'union des principautés. Que veut dire ce nouvel exposé des vues de la politique ottomane? La Turquie n'a pu évidemment avoir la pensée de dominer d'avance, par une manifestation intempestive, les décisions du congrès. Elle n'a voulu peut-être qu'en imposer aux divans des deux provinces, et en cela elle se met une fois de plus en contradiction avec elle-même, après avoir annulé les élections moldaves, justement parce que ces élections n'avaient pas été libres. S'il n'y avait aucun compte à tenir des vœux des populations, comment le traité de Paris aurait-il prescrit cet appel direct au pays? comment la diplomatie se serait-elle résolûment employée à garantir la liberté des élections? Et si l'expression libre, sincère de l'opinion publique a été une condition stipulée diplomatiquement, adoptée en commun, comment l'une des puissances se soustrairait-elle aux conséquences les plus simples, les plus directes des engagemens auxquels elle a souscrit? Deux choses restent donc intactes : la liberté des divans, qui ont le droit d'émettre tous leurs vœux, et la liberté du congrès, au sein duquel toutes les politiques pourront se produire. Quelle que soit d'ailleurs l'importance de cette question de l'union, et quelque place qu'elle doive vraisemblablement occuper dans les délibérations des divans de Bucharest et de Iassy, il ne faut point oublier qu'elle n'est pas la seule. Bien d'autres questions s'agiteront, aussi importantes en un certain sens. Il y a la question des couvens grecs; il y a surtout celle de la propriété, qui implique, à vrai dire, une révolution sociale par l'abolition du servage. Le difficile est d'accomplir cette émancipation juste et nécessaire d'une partie de la population, en respectant le plus possible tous les droits. L'Autriche a réalisé cette grande réforme après 1848 par d'habiles et ingénieuses combinaisons; elle a son expérience à offrir. C'est en étudiant avec maturité toutes ces questions que les divans de la Valachie et de la Moldavie prépareront les élémens des décisions du congrès. C'est surtout en restant dans les limites de la modération qu'ils donneront de la force à ceux qui se sont faits les défenseurs de l'autonomie roumaine. L'union triomphera-t-elle encore après tout? C'est ce qu'il est difficile de dire, car ce n'est point évidemment pour cela que l'épée sera tirée de nouveau. Quoi qu'il en soit, il est impossible que sous la pression des circonstances la Turquie elle-même n'en vienne pas à accepter une fusion qui, fût-elle limitée pour le moment à l'organisation administrative, économique, judiciaire des deux provinces, préparerait infailliblement l'union politique, c'est-à-dire l'indépendance de la nationalité roumaine.

Pendant ce temps que deviennent les affaires des Indes? A travers les obscurités inévitables qui planent sur la marche des événemens, on peut remar-

quer, ce nous semble, que si la situation des Anglais ne s'améliore pas sensiblement, elle ne s'aggrave pas, elle reste au même point, et ce fait seul constitue peut-être le progrès le plus réel. Ce n'est pas en un jour qu'une situation si subitement compromise et bouleversée par la plus foudroyante tempête peut être victorieusement raffermie. La lutte est partout aujourd'hui; l'essentiel est que, dans ce conflit terrible entre une poignée d'hommes héroïques combattant au nom de l'Angleterre et les masses de l'insurrection, les forces britanniques se maintiennent dans leurs positions, sans gagner sensiblement de terrain, il est vrai, mais aussi sans reculer. Or tel paraît être l'état des choses. Qu'on interroge cet ensemble de faits jusqu'à une date assez récente, qui ne remonte pas à plus d'un mois : Delhi est toujours au pouvoir des insurgés, qui harcèlent l'armée assiégeante. Le mouvement s'est étendu dans tout le royaume d'Oude, et il ne reste que la citadelle de Lucknow aux mains des Anglais, cernés de toutes parts dans ce dernier asile. Le général Havelock, l'un des hommes qui se sont le plus signalés dans cette lutte, a vainement essayé de se faire jour à travers les masses des révoltés; il n'a pu y réussir, et il a été obligé de se replier sur Cawnpore, où il reste, en attendant que son petit corps, de moins de mille hommes, soit renforcé par l'arrivée du général Outram, qui marche à son secours. Ces trois points divers, Delhi, Lucknow, Cawnpore, attirent principalement l'attention et l'intérêt jusqu'ici. Le reste du Bengale d'ailleurs semble singulièrement troublé. La commotion est partout, et on peut dire à la rigueur que les Anglais sont tout juste maîtres du terrain que leurs soldats occupent. Quant aux deux autres présidences de Madras et de Bombay, si la fermentation est grande et universelle, elle ne s'est point traduite jusqu'ici en insurrection, ou tout au moins il n'y a eu que des soulèvemens partiels de quelques régimens natifs qui ont été désarmés, et, selon toute apparence, le désarmement prendra chaque jour de plus larges proportions. Un fait certain, c'est qu'on ne peut plus compter sur les régimens indigènes de Madras et de Bombay pour les envoyer dans le Bengale. C'est là ce qu'on peut appeler la partie toujours grave et menaçante des affaires de l'Inde. D'un autre côté, l'armée assiégeante de Delhi a été renforcée par l'arrivée du brigadier Nicholson. Le général Havelock, bien qu'obligé de rester à Cawnpore, a battu de nouveau les insurgés, et sa jonction avec le général Outram est imminente. En un mot, comme nous le disions, les Anglais se sont maintenus dans leurs positions, et par-dessus tout, ils touchent au moment où vont arriver dans l'Inde les renforts de troupes européennes expédiées par l'Angleterre. Alors la lutte s'engagera dans des conditions nouvelles, et si tous les périls ne sont point passés, si l'on n'abat pas du premier coup une armée ennemie qui compte soixante ou quatre-vingt mille hommes, du moins des opérations plus décisives pourront être entreprises, non plus seulement pour se défendre, mais pour pacifier l'Inde.

Ces événemens sont sans contredit une des plus graves et des plus pénibles épreuves qui aient été imposées à l'Angleterre depuis longtemps. Ils sont tout d'abord l'affaire de la nation britannique sans doute; mais ils sont aussi l'affaire de tous les peuples, qui ne peuvent considérer avec indifférence cette lutte engagée entre la civilisation et la barbarie musulmane de l'Inde. Là est la vérité, là est la règle de l'opinion qu'on doit se faire de cette

crise. N'y a-t-il pas cependant des esprits assez subtils ou assez bizarres pour débattre de singulières questions? Entre les soldats de Nana-Saïb et les Anglais, de quel côté faut-il porter ses sympathies? Où est l'intérêt de la civilisation? Ne serait-ce pas un grand bienfait et surtout une grande satisfaction pour tous les peuples, si l'Angleterre était expulsée de l'Inde? Voilà les questions étranges qui s'agitent parfois. Et quand l'Angleterre serait chassée de l'Inde, la remplacerions-nous? La civilisation, les idées européennes, le christianisme, y trouveraient-ils un grand avantage? Le peuple anglais n'a point d'illusions à se faire : il n'a pas beaucoup d'amis dans le monde, et les malheurs qui viennent le surprendre n'excitent que peu de sympathies. On le traite comme La Rochefoucauld prétend que tous les hommes traitent leurs meilleurs amis; on semble se plaire à le voir dans la peine. C'est un mauvais sentiment, mais il existe, et il est assez répandu. Qu'on n'ait point une sympathie aveugle pour l'Angleterre, qu'on réprouve les habitudes hautaines et dures de sa politique, qu'on signale les fautes qu'elle a commises dans les Indes, soit; cela n'empêche pas que la domination britannique ne représente la civilisation au milieu des populations corrompues ou barbares de l'extrême Orient. L'Angleterre, au surplus, n'est point la dernière en ce moment à confesser ses fautes et à faire son examen de conscience. Elle procède publiquement à ces sortes d'enquêtes, car tout se dit au-delà du détroit, et c'est là un des traits du caractère de ce peuple, de même que c'est sa grandeur morale de reconnaître un maître, — qui n'est point de ce monde, il est vrai, — et de s'abaisser devant lui dans ses épreuves. C'est ainsi que récemment la reine a ordonné un jour de jeûne et d'humiliation à l'occasion des affaires de l'Inde, comme dans toutes les circonstances douloureuses pour la nation. Ce jour-là, les églises se sont remplies; les prédicateurs ont fait la confession de l'Angleterre. Toutes les boutiques se sont fermées. Les Anglais n'ont pas cru livrer leur liberté en reconnaissant la puissance de leur loi religieuse. Nous connaissons un peuple qui trouverait peut-être que c'est là de la momerie et de la superstition, et c'est pour cela sans doute qu'il a su si bien assurer les destinées de sa liberté.

Dans les affaires du monde, à travers ce mélange de tous les intérêts de la politique et du commerce dont les gouvernemens ont d'abord à s'occuper, une des choses les plus émouvantes pour l'observateur est le spectacle de la nature humaine elle-même, quel que soit le théâtre où elle apparaisse, qu'il s'agisse de l'Europe, de l'Inde ou de l'Amérique. Cette triste nature humaine, on ne la voit pas toujours en beau, mais c'est la nature humaine. Les événemens la montrent à l'œuvre; l'histoire la peint à grands traits en racontant les scènes de la vie des peuples et des hommes; les livres de voyages la révèlent dans ce qu'elle a de plus intime, de plus actuel et de plus local. Le meilleur commentaire des affaires de l'Inde, ne serait-ce pas aujourd'hui un récit de voyage sincère et vrai, un récit qui décrirait ces populations vieillies et corrompues, amollies et féroces, qui montrerait comment a pu se former un Nana-Saïb, ce ministre atroce des vengeances des Hindous? L'Europe a intérêt aujourd'hui à connaître de plus près ces contrées lointaines, l'Inde, la Chine, qui sont en ce moment le théâtre d'un drame dont l'héroïne est la civilisation. Avec son petit livre instructif et piquant sur *Canton ou un coin du Céleste-Empire*, le docteur Yvan peut servir de guide jusqu'au seuil de

la Chine. Que sait-on au-delà? Un autre voyageur, l'auteur d'une série de récits, *Huit jours sous l'Équateur*, — *les Révoltés du Para*, — *les Métis de la Savane*, — M. Émile Carrey, va vous conduire à son tour dans le Nouveau-Monde, dans ces régions où la nature hispano-portugaise, en se transformant par degrés, est devenue la race qui peuple aujourd'hui l'Amérique du Sud tout entière, de même que l'Anglais transporté au-delà de l'Atlantique et séparé de la mère-patrie est devenu le *Yankee*. Ces gradations et ces phénomènes sont un des plus curieux problèmes contemporains.

Il est bien des voyageurs qui, en parcourant un pays, semblent n'être préoccupés que d'eux-mêmes; ils n'aperçoivent que le reflet de leur pensée dans tout ce qui les environne. Ils se font ainsi une petite perspective toute personnelle, sans songer que l'intérêt est moins dans ce qu'ils ressentent que dans ce qu'ils voient, dans l'originalité des choses qui passent sous leurs yeux. M. Émile Carrey ne raconte pas ses impressions sous cette forme directe du récit de voyage ; il crée des fictions qui ne sont pas toujours heureuses ou nouvelles, il est vrai, mais dont le cadre flexible se prête naturellement à la description des lieux, à la peinture des mœurs, à la reproduction des types humains. Or les contrées et les populations que l'auteur décrit sont celles de l'Amazone et du Brésil. M. Carrey a observé ces pays, il en a saisi les aspects et les caractères, et quand même il y aurait dans ses pages des hardiesses de langage qui pourraient aisément prendre un nom différent, il ne resterait pas moins un intérêt d'un autre genre, car à mesure que vous avancerez dans cette navigation vers les côtes brésiliennes, vous allez vous trouver en présence de la nature équatoriale, des végétations opulentes, et de ces spectacles splendides où tout prend un aspect grandiose, presque fantastique. Laissez-vous conduire à l'île Majaro, à l'embouchure de l'Amazone : vous aurez comme une révélation rapide d'un monde étrange; c'est la vie telle qu'elle apparaît sur les côtes presque abandonnées, dans les savanes. Vous verrez s'agiter toute cette population d'Européens dégénérés, d'Indiens, de noirs, de métis, de *vaqueiros*. Il y a surtout dans *les Métis de la Savane* un type curieux, c'est le major Abutre, le roi de l'île de Majaro. Le major Abutre est au fond d'origine indienne, mais il a dans les veines assez de sang européen pour prendre un certain ascendant sur ceux qui l'entourent, l'ascendant du maître sur ses esclaves. Il a de grandes propriétés, des troupeaux immenses de bœufs et de chevaux dans ses savanes, des serviteurs nombreux dans ses *fazendas*. Au besoin, il ferait encore la traite, quoiqu'elle soit abolie au Brésil, et si quelque navire en détresse vient échouer sur la côte, il le pillera sans scrupule, sans oublier de mêler la contrebande à la piraterie. D'ailleurs il ne se soucie guère des autorités, qui le troublent fort peu dans sa royauté de Majaro. C'est un type complet décrit par l'auteur. Ces détails de mœurs n'éloignent pas de la politique autant qu'on pourrait le croire. Si une révolution éclatait au Brésil, il ne serait pas impossible qu'on ne vît sur la scène quelques-uns de ces types dont parle l'auteur des récits de *l'Amazone*. Cette révolution ne peut être efficacement combattue que par l'immixtion croissante des races européennes. C'est ainsi que se poursuit ce travail permanent, nécessaire, souvent contrarié, de la civilisation de l'Occident allant vers le nord et vers le sud comme vers l'Orient. C'est là peut-être la plus réelle poésie de notre temps, celle qui

flotte dans l'air, et qui est dans les choses beaucoup plus que dans les livres.

Si l'on y réfléchit bien, ce qui manque aujourd'hui dans les lettres, c'est le sentiment d'un but élevé, c'est cette saine et vigoureuse séve morale faute de laquelle les forces se gaspillent, les talens se dépriment et les mœurs littéraires se corrompent. Or, quand les mœurs littéraires se corrompent, ce n'est pas seulement le signe des défaillances de l'esprit : il y a un mal social qui gagne, qui envahit, et apparaît sous une multitude de formes. Ce n'est donc pas sans raison que M. Ernest Legouvé a saisi l'un de ces vices contemporains pour le traduire sur la scène, dans une comédie représentée l'autre jour au Théâtre-Français. Cette nouvelle comédie s'appelle *le Pamphlet*. M. Legouvé a mis son drame en Espagne; il lui a donné un faux air de Figaro; il a rassemblé des personnages à qui il ne manque que d'être plus réels, et il a brodé une action dont le héros est le pamphlétaire. Ce triste héros va à travers la comédie, hautain, flagellé, quelque peu meurtri et nullement corrigé. L'auteur fait représenter le châtiment par un jeune gentilhomme ruiné qui n'a plus rien à faire qu'à s'en aller dans l'autre monde, et qui veut du moins se tranquilliser l'âme par une bonne action avant de mourir, en brûlant tout simplement la cervelle au pamphlétaire. Ce n'est pourtant qu'une menace. Le châtiment le plus efficace promis à l'écrivain qui se dévoue à ces œuvres obscures, c'est la conscience publique qui l'inflige. Le poète comique peut à son tour réveiller cette conscience et lui prêter une voix; mais, pour féconder cette donnée, il faudrait un Aristophane, et malheureusement M. Legouvé n'est point l'auteur des *Oiseaux*, il n'est même pas M. Scribe, et voilà comment, avec un grand sujet, il n'a fait qu'une petite comédie, suffisamment édifiante et médiocrement amusante, qui frappe juste quelquefois sans intéresser, et après laquelle tous les poètes comiques peuvent encore venir.

La politique de l'Europe marche au milieu des embarras et des écueils visibles ou invisibles. Toutes les questions qui s'agitent au moment présent ne conduisent pas sans doute inévitablement à des conflits; elles contribuent à développer, à entretenir une sorte de malaise qui engendre l'incertitude, et dont toutes les situations finissent par se ressentir. Que voyez-vous au nord? Les affaires du Danemark, qui tiennent si fort à cœur à l'Allemagne et qui par l'Allemagne touchent à tout l'ordre européen, ces affaires ne tendent nullement à se simplifier; elles se compliquent et s'obscurcissent au contraire; elles se perdent dans ce dédale d'interventions diplomatiques et d'antagonismes intérieurs d'où il faut sans cesse dégager cette insaisissable et malheureuse question. Aujourd'hui le roi de Danemark fait un voyage dans le Jutland, et partout il reçoit des populations de ces contrées des témoignages de fidélité et de sympathie qui prennent évidemment, dans les circonstances actuelles, un certain caractère politique. En même temps les chambres du royaume proprement dit viennent de se réunir à Copenhague en l'absence du souverain, et elles ont été immédiatement saisies d'une pétition de l'association démocratique des paysans réclamant l'abrogation de la constitution commune du 2 octobre 1855. Ces faits ont un sens assez clair, venant après le résultat absolument négatif de la session récemment tenue à Itzehoe par les états provinciaux du Holstein; ils sont une réponse à l'opposition des duchés. Telle est la situation que l'aristocratie holsteinoise s'est

plu à créer par l'attitude qu'elle a prise dans la dernière assemblée provinciale d'Itzehoe.

On sait quel était l'objet de cette réunion : le gouvernement danois, mû par un sentiment de conciliation, voulant faire droit aux griefs des duchés et déférer en même temps aux pressantes sollicitations de l'Autriche et de la Prusse, s'était décidé à convoquer extraordinairement les états du Holstein pour leur soumettre un nouveau projet de constitution provinciale. Cette constitution nouvelle réalisait des réformes utiles, libérales en certains points; elle devait être considérée comme un gage de conciliation, et elle aurait pu tout au moins être sérieusement examinée. Il n'en a rien été. L'assemblée d'Itzehoe, dans sa courte session, a tout rejeté à peu près sans examen, en se fondant sur ce que la constitution proposée traitait des priviléges particuliers du duché et non de sa position indépendante vis-à-vis du Danemark, c'est-à-dire que l'assemblée d'Itzehoe se faisait de sa propre autorité l'arbitre de l'organisation générale de la monarchie danoise. Le président des états, M. de Scheel-Plessen, a pris la parole pour constater l'impossibilité d'une transaction, et le commissaire du roi, M. de Levetzau, bien qu'Allemand d'origine et bailli dans le Holstein même, n'a pu que déplorer les passions aveugles qui emportaient cette assemblée. Il y a mieux : si quelques voix se sont élevées pour demander que le projet du gouvernement fût au moins étudié et discuté, on s'est efforcé de les réduire au silence. En un mot, l'aristocratie holsteinoise a tenu sans doute à prouver une fois de plus qu'elle fait au Danemark non une opposition ordinaire, mais une guerre de principe, dont le dernier mot est toujours le démembrement de la monarchie. Elle se montre encore aujourd'hui telle qu'elle a été en 1848, avec le même esprit intraitable et les mêmes prétentions qui l'ont jetée, il y a neuf ans, dans la guerre civile. Est-ce à dire que ces manifestations systématiquement hostiles soient l'expression exacte de l'opinion générale des populations? Il y a dans cette apparente unanimité d'opposition qu'on a vue à Itzehoe une véritable confusion qui tient à l'état du pays. Qu'on remarque en effet que le parti dominant aujourd'hui dans le Holstein se compose principalement des seigneurs, des avocats et des employés. Les seigneurs défendent obstinément leurs priviléges ; les avocats ne veulent point laisser entamer une législation inextricable où leur art trouve amplement à s'exercer; les employés tiennent à maintenir les traditions de la bureaucratie allemande. Les hommes de ces diverses classes sont partout, dans les hautes positions, dans les états provinciaux, dans les fonctions publiques. Par la censure dont ils disposent, ils répriment dans la presse toute manifestation contraire à leurs intérêts ou à leurs vues. Ils arrivent de la sorte à créer l'unanimité; seulement cette unanimité factice n'est nullement en rapport avec l'opinion réelle d'une grande partie de la population moyenne, qui ne demanderait pas mieux que de se rattacher au Danemark, d'accueillir les améliorations proposées, les libertés offertes, qui réprouve cette aveugle opposition, et qui en fin de compte ne peut pas même parvenir à faire entendre sa voix.

Comment cet état s'est-il perpétué jusqu'à présent? D'une façon bien simple : cela tient au mode de pacification du Holstein en 1848. Le Danemark, obligé de dompter par les armes une insurrection flagrante, se voyait arrêté

dans sa marche victorieuse, au moins en ce qui touche le Holstein. L'Allemagne intervenait, elle faisait occuper le pays par des troupes de la confédération germanique. Le gouvernement danois se trouvait dès-lors limité de toutes parts, ne pouvant accomplir les améliorations administratives ou les épurations nécessaires, et réduit à ne toucher à rien. Le souverain du Danemark usait d'ailleurs d'une indulgence extrême envers les personnes. Toutes les rigueurs se bornaient au bannissement de quelques-uns des chefs principaux du soulèvement. C'est ainsi que cette opposition, vaincue d'abord comme faction armée, puis amnistiée et demeurée en définitive maîtresse du terrain, se retrouve encore avec ses sentimens d'hostilité contre le Danemark, avec ses velléités insurrectionnelles, outre qu'elle se sert des avantages qu'elle a conservés pour intercepter les opinions et les vœux du reste de la population. Les membres de la diète d'Itzehoe invoquaient dans leurs paroles la modération et la conciliation. Il n'est pas moins vrai que le parti dominant dans le Holstein est occupé depuis plusieurs années à fomenter les passions de l'Allemagne contre le Danemark; il a ses émissaires auprès des cours germaniques. Les chevaliers holsteinois sont en négociations permanentes avec Berlin et Vienne, et au dernier moment c'est derrière la Prusse et l'Autriche qu'ils s'abritent pour soutenir leurs prétentions, se refusant à toute transaction avec leur souverain.

Telle est cette opposition tenace et violente qui s'emploie si tristement à paralyser tout progrès constitutionnel et libéral, à entretenir de sourdes inquiétudes ou des passions de guerre civile dans les états de la monarchie danoise. Tout ce qui vient de Copenhague lui est suspect et est interprété d'une façon haineuse. Si le Danemark est obligé de faire acte d'autorité, on crie à la violence et on appelle l'intervention étrangère; s'il offre des libertés plus grandes que celles qui existent dans la plupart des états allemands, on rejette ces offres, comme on vient de le voir, sous prétexte qu'elles ne sont pas sincères, et en réalité parce que l'opposition holsteinoise préfère la guerre ou l'incertitude à la paix, à un système plus libéral d'administration qui la rendrait impuissante. Et qu'arrive-t-il? les autres parties de la monarchie danoise se lassent et s'irritent. Les populations du Jutland, nous l'avons dit, saisissent cette occasion pour entourer le roi à son passage, et lui offrir leur dévouement au cas où une insurrection éclaterait comme en 1848. D'un autre côté, dans le royaume, le parti qui pense avoir fait un grand sacrifice en renonçant à la constitution très libérale de 1849, pour se soumettre à la constitution commune de 1855, ce parti se remue de nouveau. De là cette pétition de l'association démocratique des paysans demandant le rétablissement du régime de 1849. Dans quelques jours, cette question va s'agiter dans les chambres de Copenhague. Effectivement, dès que le Holstein refuse de reconnaître la constitution de 1855, comment le parti qui, dans le royaume, ne l'a acceptée qu'avec peine, ne serait-il pas disposé à revenir sur ses concessions? Et chacun se retranchant dans ses prétentions exclusives, où cela peut-il conduire, si ce n'est à un nouveau conflit? Jusqu'ici il ne paraît y avoir eu encore aucune communication diplomatique décisive, soit de la part du Danemark, soit de la part des cours germaniques, à la suite des délibérations de la diète d'Itzehoe. Il est difficile cependant que

la Prusse et l'Autriche persistent à couvrir de leur égide l'opposition holsteinoise, et à vouloir faire intervenir la diète de Francfort. La modération sied mieux à leur politique et à la politique générale de l'Europe. En dehors de toute considération diplomatique d'ailleurs, l'Autriche et la Prusse sont dans une situation morale particulière vis-à-vis du Danemark, car si celui-ci a dû faire face à l'insurrection du Holstein en 1848, il est loin d'avoir atteint dans sa victoire la limite des sévérités exercées par les deux puissances allemandes quand elles ont eu à réprimer des mouvemens semblables dans leurs propres possessions.

L'Espagne, comme il était facile de le prévoir, est arrivée à une crise qui ne se manifeste par aucune perturbation extérieure, mais qui dénote un trouble profond, et qui met en jeu tous les ressorts du pouvoir. Le ministère, après plusieurs ébranlemens successifs, n'a pu vivre plus longtemps, et il a donné sa démission, qui a été acceptée. Quinze jours se sont écoulés sans qu'un nouveau gouvernement se soit formé, et dans cette sorte d'interrègne ministériel, c'est l'ancien cabinet qui est encore au pouvoir, exerçant une autorité plus nominale que réelle. Comment s'est produite cette crise nouvelle? Elle existait, à vrai dire, depuis quelque temps déjà : elle a commencé, il y a deux mois, le jour où le président du conseil formulait des demandes et faisait entendre des paroles qui ont pu blesser secrètement la reine; elle s'est renouvelée plus récemment, lorsque le cabinet proposait la nomination du général Lersundi comme capitaine-général de l'île de Cuba; elle s'est dénouée définitivement, il y a peu de jours, à l'occasion d'une liste de nouveaux sénateurs soumise à la reine. La reine n'a point voulu accepter certains noms, et notamment celui du père du ministre de l'intérieur. Comme le ministère était d'ailleurs à demi décomposé, il n'en a pas fallu davantage pour précipiter sa chute. Ce sont là les faits apparens. Il restait à savoir comment l'ancien cabinet allait être remplacé. Or ici a commencé cette crise singulière qui ressemble à une énigme. Par le fait, deux combinaisons étaient possibles. Le général Narvaez quittant le pouvoir, M. Bravo Murillo semblait être le candidat le plus désigné pour lui succéder. M. Bravo Murillo a une des positions les plus élevées dans le parti conservateur; il exerce une grande influence, due surtout à ses talens d'administrateur et de financier. Il n'était point à Madrid au moment de la crise; il y est arrivé depuis peu, et, s'il a été appelé au palais, il ne paraît avoir reçu de la reine aucune mission relative à la formation d'un cabinet. Une autre combinaison dans un sens plus libéral, quoique toujours conservateur, aurait pu réunir des hommes comme le général Armero, M. Mon, aujourd'hui ambassadeur à Rome. Jusqu'ici cependant rien n'a été décidé. Ce n'est point encore le moment de scruter de trop près les causes de la chute du dernier cabinet et des difficultés que rencontre la formation d'un nouveau ministère. L'état de division où vit malheureusement le parti conservateur espagnol n'est point sans doute étranger à tous ces faits. D'un autre côté, la reine ne se hasarderait-elle pas singulièrement, si elle se complaisait trop dans cette situation où son pouvoir est tout, et où il n'y aurait plus de place que pour des ministères sans volonté et sans force propre? Là est la gravité de la crise qui se déroule actuellement au-delà des Pyrénées. Le danger, c'est cette série de

complications intimes auxquelles ne résiste aucun pouvoir, qui laissent tous les esprits incertains, lorsque le premier intérêt du pays et de la reine elle-même serait dans la prompte formation d'un gouvernement réunissant toutes les forces du parti conservateur.

Ce n'est point certes dans le Nouveau-Monde qu'il faut aller chercher la paix, la régularité de la vie sociale et politique. Non, ce n'est pas même aux États-Unis, où, à côté de tant d'autres signes de puissance et de vitalité, on voit se poursuivre des luttes incessantes à main armée, s'agiter des sectes étranges comme celle des mormons. Une crise financière prolongée est venue se joindre depuis quelque temps à tous les incidens d'une existence plus énergique que réglée. Quant aux autres républiques du Nouveau-Monde, quelle est celle qui échappe aux troubles et à l'anarchie? L'Amérique centrale est de nouveau menacée d'une invasion de Walker, et le président des États-Unis, M. Buchanan, après un moment d'hésitation, s'est vu obligé de prendre quelques mesures contre le zèle conquérant des flibustiers. Au Mexique, le président, M. Comonfort, est encore une fois assailli par les insurrections; c'est le Yucatan qui est soulevé maintenant contre lui. Au Pérou, la lutte est engagée depuis près d'un an entre le général Castilla et le général Vivanco, établi à Arequipa comme chef d'un mouvement insurrectionnel. La guerre continue, et jusqu'ici il est difficile de dire de quel côté est la victoire, car si Vivanco s'est montré d'une singulière faiblesse dans cette triste campagne, sa résistance ne prouve pas que son adversaire soit très fort.

Une seule république américaine avait échappé jusqu'à présent à cette contagion du désordre : c'est le Chili, qui a vu ses ressources grandir, son commerce prospérer, et qui a réalisé ce phénomène surprenant d'un état hispano-américain n'ayant que trois présidens en plus de vingt-cinq ans. Voici cependant que le Chili, à son tour, semble soumis à une épreuve assez grave. Ce n'est point une insurrection, c'est une crise toute politique, constitutionnelle, et qui remonte, à vrai dire, à la réélection du président actuel, M. Montt. C'est comme représentant de la politique conservatrice que M. Montt était réélu l'an dernier, après avoir exercé pendant cinq ans le pouvoir. Malheureusement il arrivait au lendemain de cette réélection ce qui arrive souvent : le parti conservateur se divisait, et cette scission était déterminée par un changement de ministère qui éloignait des affaires quelques hommes considérables remplacés par des hommes plus jeunes, que le président choisissait, disait-on, parce qu'il espérait trouver en eux des instrumens plus dociles. Cette situation a eu ses conséquences. M. Montt s'est vu placé entre une sorte de réveil du parti révolutionnaire, qui a cherché à profiter de l'occasion, et la dissidence, de plus en plus marquée, de toute une fraction du parti conservateur. Il a contenu d'une main ferme les révolutionnaires, il a livré aux tribunaux quelques conspirateurs; mais lorsque la session législative s'est ouverte il y a quelques mois, il s'est trouvé en présence d'un autre danger. L'opposition conservatrice a immédiatement engagé les hostilités contre le ministère par une proposition d'amnistie en matière politique, proposition dont le sens était d'autant plus clair qu'elle coïncidait justement avec les sévérités exercées par le gouvernement contre les conspirateurs. Or ici s'ouvrait une de ces luttes parlementaires que la constitu-

tion du Chili tempère par d'habiles combinaisons. Le sénat adoptait d'abord la proposition d'amnistie, et la chambre des députés la repoussait au contraire. Le sénat reprenait alors son œuvre et l'adoptait de nouveau. Cette fois, d'après les règles constitutionnelles, la chambre des députés ne pouvait rejeter la motion qu'aux deux tiers des voix; malgré tous les efforts du gouvernement, cette majorité ne pouvait être atteinte. La loi d'amnistie a donc été adoptée par les deux chambres, et elle a été transmise au pouvoir exécutif. Le président, usant de son droit, a refusé de sanctionner la mesure, et la proposition ne peut être renouvelée que dans une session postérieure; mais le ministère, qui a combattu la loi d'amnistie dans les deux chambres, et qui a même engagé son existence sur cette question, ne laisse pas d'avoir essuyé une humiliante défaite, et sa présence au pouvoir est devenue, sinon impossible, du moins très difficile. Que va faire le président? C'est là aujourd'hui la question qui s'agite au Chili, et de l'issue de cette crise, on ne peut le nier, dépend jusqu'à un certain point la sécurité de ce petit pays, jusqu'ici accoutumé au calme. Le fait le plus grave, il est facile de le voir, c'est la division du parti conservateur. Uni et compacte, ce parti a maintenu le Chili depuis vingt ans dans des conditions relativement prospères; divisé, il peut frayer la route au parti révolutionnaire, qui a été vaincu toutes les fois qu'il s'est montré. C'est la leçon des événemens en Amérique comme sur notre vieux continent. Ces pays du Nouveau-Monde sont quelquefois un rude théâtre pour les agens européens. Pendant quelques années, il y a eu, non au Chili, mais à San-Francisco, un homme représentant la France comme consul-général : c'est M. Dillon, qui avait été nommé récemment chargé d'affaires à Haïti. Il s'était trouvé en Californie dans des momens difficiles où il avait eu à déployer une singulière énergie. M. Dillon vient de mourir à Paris, jeune encore, sans avoir parcouru jusqu'au bout sa carrière, mais après avoir servi la France avec honneur dans ces contrées lointaines. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

L'automne, encore chaud et resplendissant, étale les magnifiques produits d'une année féconde et bénie; les théâtres lyriques s'agitent et commencent à préparer des récréations pour les élus de la fortune. Cependant le public à qui ces fêtes de l'art sont destinées n'est pas de retour à la grande ville. Il chasse, il fait ses vendanges, il perçoit ses fermages, il prend des forces et entasse des écus pour venir les dépenser à Paris. Après trois ou quatre mois d'ivresse, de plaisirs divers, de rêvasseries politiques d'autant plus amusantes qu'on n'en espère pas la réalisation, on retourne aux champs, où l'on rapporte les bruits, les fatigues, les petits péchés et les symphonies de la civilisation. Là, on se répare, on fait un peu de pénitence, on a l'air de croire à tout ce que dit M. le curé, on se met de la pieuse confrérie de Saint-Vincent-de-Paul, parce que cela est de bon ton et qu'on en peut tirer un bon parti. A l'occasion, on dit du mal de Voltaire et de Rousseau, et on est enchanté au fond de l'âme de vivre dans un temps d'équité dont ils ont

été les précurseurs éloquens. Voilà la France, ou du moins cette partie de la nation qui s'appelle la société.

L'Opéra est toujours dans un état fort peu intéressant. Rien ne s'y fait, rien ne s'y prépare qui soit digne de fixer l'attention, je ne dis pas de la critique, mais simplement de l'homme de goût, qui va chercher au théâtre autre chose qu'un lieu commode pour la digestion. Rien dans les mains, rien dans les cartons. Un répertoire vieilli, chanté par des coryphées qui ne se sont pas donné le temps d'apprendre un art avec lequel ils gagnent jusqu'à soixante mille francs par an! Des directeurs, des inspecteurs, une commission composée de hauts et puissans personnages sont pourtant chargés de veiller aux destinées de ce grand établissement lyrique, créé, il y aura bientôt deux cents ans, par la munificence d'un vrai roi, je veux dire de Louis XIV. — Mais, dit l'opinion publique, que fait donc M. Meyerbeer? — L'auteur ingénieux et profond de *Robert le Diable* et des *Huguenots* fait de la diplomatie. Il courtise la brune et la blonde, *l'opera seria e l'opera comica*, et ne débride pas son coursier. Il va, il vient, il frappe à la porte de celui-ci et de celui-là, et n'oublie que ses amis, parce que, comme disait Henri IV, en vrai Gascon qu'il était : « Les amis sont toujours là. » Eh! mon cher grand maître, vous oubliez qu'il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire et que le plus fin diplomate, fût-il né aux bords de la Sprée : c'est tout le monde. Vous en ferez tant, vous laisserez tellement couler d'eau sous les ponts de la Seine, que vous amènerez M. Richard Wagner à Paris, et que nous entendrons dans la salle de l'Opéra les ravissantes mélodies du *Tannhaüser*. L'affaire est déjà bien avancée, je vous en avertis, et par ce temps de libre échange et de transactions internationales l'événement ne peut tarder à s'accomplir.

Cependant l'Opéra, pour entretenir de bonnes relations avec le public, vient de lui faire un petit cadeau. *Le Cheval de Bronze*, conte chinois mis en musique par M. Auber et représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Opéra-Comique le 23 mars 1835, a été approprié par les auteurs pour la grande scène où l'on ne peut entendre un seul des chefs-d'œuvre dont Gluck l'a illustrée! Si jamais la France périt, ce qu'à Dieu ne plaise! elle mourra d'une indigestion de vaudevilles et d'opéras-comiques. En consomme-t-il tous les ans de ces niaiseries prétendues littéraires et musicales, ce peuple de conteurs et de gausseurs! Trente théâtres ne suffisent pas à le rassasier de gaudrioles, il faut que l'Opéra se mette aussi de la partie! Je ne suis pas un ennemi de la gaieté quand elle est de bon aloi, et surtout musicale, comme dans *le Comte Ory*, *le Philtre*, et autres charmans chefs-d'œuvre; mais j'avoue que, puisqu'il existe un théâtre exclusivement consacré à ce genre trop national, je ne vois pas la nécessité de faire de l'Opéra une succursale de l'Opéra-Comique. Encore si le conte chinois de M. Scribe était amusant, et si la musique de M. Auber valait la peine d'être ainsi transvasée après vingt-deux ans de bouteille! Il n'y a que le vin généreux qui s'améliore avec le temps, et la musique de M. Auber a trop d'esprit pour ne pas s'altérer promptement dans les vases fragiles où elle est contenue.

On dit souvent, au-delà de nos frontières, que la France est le pays de la jeunesse, — qu'impatiente d'y prendre possession de la vie, cette jeunesse bruyante rudoie volontiers sur les places publiques les gloires acquises qui

n'y trouveraient pas le respect qu'on leur accordait à Sparte ou dans l'ancienne république de Venise. Je serais tenté de penser tout le contraire. Je trouve qu'en ce moment surtout la France est encombrée d'illustres vieillards qui tiennent la clé de tous les sanctuaires, et ne cessent de s'admirer dans le ruisseau de leur jardin. Que nous veulent-ils donc, ces glorieux représentans du passé qui n'ont jamais su inspirer à la jeunesse de nobles passions morales? Se croient-ils indispensables au monde? Un soir, l'empereur Napoléon se promenait mélancoliquement dans une salle des Tuileries; un courtisan, comme il y en avait beaucoup alors et comme il y en aura toujours, était appuyé à une fenêtre et faisait semblant de contempler le ciel étoilé. — Que regardez-vous là? lui dit brusquement le maître. — Sire, je contemple votre étoile qui est plus brillante que jamais. — Vous croyez? lui répondit négligemment l'empereur. — Pouvez-vous en douter, sire? que deviendrait la France, que deviendrait l'Europe sans votre génie? Vous êtes indispensable au monde qui a besoin de vos lois. — Monsieur, répondit Napoléon d'un ton sérieux et presque solennel, apprenez qu'il n'y a pas d'homme indispensable. Si je venais à mourir, la France, l'Europe et le monde se passeraient fort bien de moi. — C'est en 1811, avant la campagne de Russie, que ce dialogue avait lieu au palais des Tuileries. Pour revenir au conte à dormir debout qui s'appelle *le Cheval de Bronze*, où était la nécessité d'en donner une nouvelle édition considérablement alourdie de pauvres récitatifs, où l'on a de la peine à reconnaître la main, autrefois si légère, de M. Auber? Ah! que nous l'avons aimé, ce charmant compositeur de folles et fugitives amours qui glissait, sans trop appuyer, sur la corde sensible! Héritier de la lyre de Grétry, dont il n'a pas le génie, contemporain de Boïeldieu, qui lui est supérieur par le naturel, le sentiment et le charme des mélodies, dominé par Hérold de toute la hauteur de la passion, du coloris et de la science instrumentale, l'auteur aimable de *la Fiancée*, de *Fra Diavolo*, du *Maçon*, de *la Muette* et du *Domino noir* s'est frayé un sentier fleuri qui l'a conduit tout doucement à la fortune d'abord, puis à la gloire. Voilà bientôt quarante ans qu'il occupe la scène, ce spirituel Anacréon qui a chanté, du bout des lèvres, tant de jolies chansons dont le peuple a gardé le souvenir. Pourquoi donc s'exposer encore sans nécessité aux regards d'un public malin et au jugement d'une critique vigilante qui pourrait vous demander compte enfin d'un assez grand nombre de péchés mignons? Si l'on vous disait par exemple que la moitié et la plus belle moitié de la partition du *Cheval de Bronze* revient à Rossini, dont M. Auber admire et connaît à fond le génie! Il ne faut pas, comme on dit, réveiller le chat qui dort, et le jour où l'on examinera avec soin la couronne de roses qui orne les cheveux blancs du dernier des compositeurs français, on pourra y compter bien des feuilles mortes et beaucoup de clinquant. Quoi qu'il en soit, *le Cheval de Bronze* a eu à l'Opéra le succès qu'il méritait, et c'est à peine si le beau talent de Mme Ferraris, qui danse, non pas comme une muse, mais comme une sirène, suffit pour faire supporter quatre mortels actes de chinoiseries parisiennes. Aimez-vous la musique parisienne, adressez-vous à M. Auber, qui n'en a pas fait d'autre jusque dans *l'Enfant Prodigue*, grand opéra biblique en cinq actes. Ah! si M. Auber avait le temps, il s'occuperait du Conservatoire, qui va si mal, où il se passe des scènes si pénibles; le jour où l'auteur du *Domino Noir* jettera

les yeux sur ce vieil édifice, il sera bien étonné de tous les abus qu'on y cultive avec succès.

A l'Opéra-Comique, les nouveautés intéressantes ne sont guère plus nombreuses que sur la grande scène de l'Opéra. Nous avons à mentionner un opéra en un acte, *la Clé des Champs*, qui a été représenté le 20 mai, et dont la musique gracieuse est de M. Deffès, qui avait déjà composé pour ce même théâtre *l'Anneau d'argent*. Un ouvrage en trois actes de M. Reber, *les Dames capitaines*, représenté le 3 juin, n'a pas fourni non plus une longue carrière, et s'en est allé où s'en vont les roses d'antan et les feuilles jaunies. Tout récemment, le 30 septembre, on a donné à ce même théâtre deux actes de la composition de M. Ferdinand Poise, qui s'intitulent *le Roi don Pedro*. La scène se passe en Espagne sous le règne de don Pedro le Justicier, qui y joue un rôle fort singulier, dont le beau travail de M. Mérimée sur cette partie de l'histoire de la Péninsule ne nous avait pas donné l'idée. La pièce n'est en soi ni bonne ni mauvaise, et n'a d'autre mérite que d'avoir fourni au compositeur l'occasion d'écrire une partition facile, si ce n'est originale. M. Poise est un élève de ce pauvre Adolphe Adam, qui parlait de l'art de Mozart et de Rossini avec le même sans-façon qu'il apportait dans la musique de ses vaudevilles (1). Connu déjà par plusieurs petits méfaits de ce genre, tels que *Bonsoir, voisin*, et *les Charmeurs*, deux opérettes du Théâtre-Lyrique, M. Poise semble avoir voulu donner une meilleure idée de son savoir-faire, et il y a réussi, car la musique de son nouvel ouvrage révèle un homme de talent qui connaît la scène et ses exigences, auxquelles il sait se conformer. Parmi les morceaux que nous avons remarqués, nous citerons les couplets encadrés dans le chœur de l'introduction, qui ne manque pas de franchise, et surtout la romance que chante le roi don Pedro, *nuit tutélaire*, qui se termine en un trio plus distingué qu'on n'était en droit de l'attendre de M. Poise. Au second acte, il y a encore un trio bouffe, *il est mort*, qui est fort bien tourné, et d'une gaieté qui échappe à la trivialité, vers laquelle le talent de l'auteur de *Don Pedro* penche trop volontiers. En résumé, le nouvel ouvrage de M. Poise lui donne le droit d'aspirer à mieux. L'exécution de *Don Pedro* est comme la pièce, elle s'écoute sans transport et sans dépit. Mais voulez-vous assister à un spectacle tout à fait charmant, allez entendre *Joconde* avec M. Faure, précédé de *la Fête du Village voisin*, de Boïeldieu, où M. Stockhausen donne des preuves évidentes qu'il est le meilleur chanteur que nous ayons à Paris. Les beaux esprits s'étonnent que la direction du théâtre de l'Opéra-Comique ait un goût si prononcé pour la reprise des petits chefs-d'œuvre de l'ancien répertoire. Qu'ils s'en prennent donc au public, qui plus que jamais semble rechercher le naturel, la grâce et la musique qui se fait avec le cœur et non pas avec des pointes de vaudevilliste. Cependant la reprise toute récente de *Jeannot et Colin* du même compositeur a été moins heureuse que celle de *Joconde*. M. Stockhausen n'est pas encore assez comédien et n'a pas la voix merveilleuse de Martin

(1) On vient de publier un petit volume de M. Adolphe Adam : *Souvenirs d'un Musicien*, qui est quelque chose d'incroyable. L'auteur du *Chalet* et du *Postillon de Longjumeau* y donne des leçons de morale, de convenance, de goût et même de style à l'auteur de l'*Émile* et des *Confessions!*

pour affronter avec succès les difficultés du rôle du marquis de la Jeannotière. Il y a été fort empêtré, et dans le charmant trio du premier acte il n'a pu en faire ressortir les contrastes piquans. D'ailleurs ni M[lle] Lhéritier ni M[lle] Henrion ne peuvent prêter à cette musique d'un naturel si charmant l'accent de vérité naïve qui en a fait le succès en 1814.

La salle Ventadour, après avoir donné refuge pendant tout le mois de septembre à la troupe de comédiens italiens où brillait l'admirable talent de Salvini, vient de se rouvrir pour la musique et les chanteurs de M. Verdi. La chute est grande de l'*Othello* de Shakspeare, joué par Salvini, qui s'est révélé à nous comme le plus grand tragédien qu'il y ait sans doute en Europe, à l'art grossier et *popolano* du *Trovatore*. Plus on entend cette musique, violente et pauvre tout à la fois, et moins on la goûte. Qui aurait jamais dit que l'Italie tomberait assez bas pour s'engouer jusqu'à la folie d'informes mélodrames coloriés par un musicien lombard, qui s'est fait l'imitateur maladroit d'un art étranger dont la science lui est inaccessible? Heureusement que l'Italie renferme, comme la boîte de Pandore, bien des remèdes au mal qui la ronge. Un pays qui dans sa décadence incontestable produit encore des talens d'un ordre aussi élevé que M[me] Ristori et M. Salvini peut espérer de renaître un jour et de ressaisir la domination qu'il a exercée pendant tant de siècles sur l'admiration des hommes. Quoi qu'il en soit de cette renaissance intellectuelle de l'Italie, que nous appelons de tous nos vœux, l'exécution du *Trovatore,* par lequel le théâtre Ventadour a inauguré la saison musicale le 2 octobre, n'a présenté aucun incident qui mérite d'être signalé, si ce n'est que la cloche qui intervient dans la grande scène du *miserere* n'est pas en harmonie parfaite avec le ton de l'orchestre. Il s'en faut même d'au moins cinq *comma,* pour parler la langue rigoureuse des acousticiens. Du reste, M. Mario, M[me] Steffenone et M. Graziani sont des artistes trop connus déjà du public parisien pour que nous ayons besoin d'analyser de nouveau leurs qualités respectives, entremêlées de graves imperfections. Seulement il nous a paru que M. Graziani, qui n'a jamais été pour nous un foudre de guerre, a perdu quelque chose de la fraîcheur et de la vibration de son organe, seul mérite qu'on ne puisse lui contester; mais il a conservé les mêmes points d'orgue, les mêmes inflexions, avec une intonation douteuse qu'il n'avait pas l'année dernière. Le rôle de la bohémienne Azucena est rempli cette année par M[me] Nantier-Didiée, une Française élevée au Conservatoire de Paris sous les auspices de M. Duprez. Nous n'avons rien à dire pour le moment de cette nouvelle acquisition de M. Calzado, si ce n'est que la voix de M[me] Nantier-Didiée n'est pas précisément un contralto. Nous attendrons pour apprécier son mérite qu'elle chante autre chose que cette musique de sauvage que M[me] Alboni a eu le bon esprit de repousser, comme indigne de son beau talent. Après *il Trovatore,* qui n'a pas excité cette année des transports d'enthousiasme, le Théâtre-Italien a donné récemment *Rigoletto*, pour les débuts d'une nouvelle cantatrice qui s'appelle M[lle] de Saint-Urbain, un vrai nom de comédie. M[lle] de Saint-Urbain est Française comme M[me] Nantier-Didiée. Elle a fait ses premières armes, assure-t-on, au grand théâtre de Saint-Charles, à Naples, où il ne semble pas qu'elle ait pu s'élever au rang suprême d'une *diva* qui n'a qu'à se montrer pour être adorée. Élève, je crois bien, de M. Alary et ensuite de M. Pierre Marini,

Mlle de Saint-Urbain est une jolie femme svelte, au minois mutin, qui tient plus du type de Manon que de celui de Mme Frezzolini, une patricienne, une *gentildonna* de la plus grande élégance. La voix de Mlle de Saint-Urbain répond à son physique : c'est un soprano agréable, d'une sonorité médiocre, excepté les cinq dernières notes du registre supérieur, *fa, sol, la, si, do,* qui ont un certain éclat dont il ne faudrait pas abuser. Cependant sa respiration est courte, et en ajoutant à cette petite imperfection une vocalisation lourde, qui ne peut guère s'améliorer, parce que la nature de l'organe s'y refuse, on acquiert la conviction que Mlle de Saint-Urbain ne peut être qu'une charmante cantatrice de fantaisie, une excellente *prima-seconda donna di cartello,* pour parler la langue des *impresarii.* Elle a été accueillie avec bienveillance par le public, et s'est fait justement applaudir dans le duo du troisième acte avec M. Corsi, comme dans le beau quatuor de la scène finale. M. Mario était en voix, et la représentation n'aurait laissé rien à désirer, si tout le monde ne s'était donné le mot pour chanter au-dessous et quelquefois au-dessus du ton. Ce qu'il y a de mieux cette année au Théâtre-Italien, c'est l'orchestre, qui a trouvé dans M. Bonetti un chef intelligent et zélé.

Le Théâtre-Lyrique, qui s'était reposé pendant deux bons mois à l'ombre de ses succès, a fait sa réouverture le 1er septembre. Quelques opérettes avaient été données à la fin du printemps, *le Duel du Commandeur* de M. Lajarte, *les Commères* de M. Montuoro, un compatriote de l'illustre Manin que l'Italie vient de perdre si prématurément, et *les Nuits d'Espagne,* ouvrage en deux actes de M. Semet qui vaut une grosse partition. Il y a de l'entrain, de la facilité mélodique et une assez forte dose de bonne humeur dans ce premier début de M. Semet, qui ne peut tarder de reparaître devant le public, qui a gardé de son talent un bon souvenir. Un opéra en un acte, *Maître Griffard,* de M. Leo Delibes, mérite aussi une mention honorable pour les bonnes intentions qu'on y remarque, et dont la meilleure est un petit air comique : *Je suis Blaise,* etc. Mais il est temps de nous occuper un peu de musique, nous voulons dire de l'*Euryanthe* de Weber, que la direction du Théâtre-Lyrique a fait traduire et arranger pour le goût de son public.

Cette fois-ci M. Carvalho a été moins bien inspiré que lorsqu'il entreprit, il y a un an, d'approprier au théâtre qu'il dirige l'*Oberon* du même compositeur. Les difficultés aussi étaient plus grandes. *Euryanthe* est un opéra héroïque sans dialogue et accompagné de récitatifs, ce qui, d'après notre classification un peu arbitraire, le range parmi les ouvrages qui appartiennent au genre du Grand-Opéra. En supprimant les récitatifs de la partition d'*Euryanthe,* on a commis une erreur semblable à celle qu'on a faite à l'Opéra en y transportant le *Freyschütz,* qui est une légende populaire où le dialogue fait partie intégrante et nécessaire de l'action. Faire déclamer des récitatifs pompeux aux humbles personnages du *Freyschütz,* qui se composent d'un garde-chasse, de sa fille, de son fiancé Max et de paysans, est un contre-sens non moins grave que de prêter à la belle Euryanthe, au roi qui la protége et au chevalier Adolar, qui est épris de ses charmes, les menus propos de gens du commun. Peut-être eût-il été plus facile de faire subir à la partition d'*Euryanthe* l'opération césarienne dont nous venons de parler, si les arrangeurs avaient été des musiciens, et des

musiciens familiarisés avec le génie de Weber. Et puis M. Carvalho, en appréciant mieux qu'il ne l'a fait la difficulté de son entreprise, aurait dû attendre le retour du public digne d'un pareil festin. Livrer en pâture à une cohue de vaudevillistes le poème d'un grand musicien est une faute énorme pour un administrateur qui se pique d'aimer autre chose que des *Reine Topaze* et des *Fanchonnette*.

C'est à Vienne, le 25 octobre 1823, que fut représentée pour la première fois l'*Euryanthe* de Weber. Le rôle important d'Euryanthe fut rempli par M[lle] Sontag, de charmante et bien triste mémoire, celui d'Adolar par Haitzinger; Forti était chargé de celui de Lysiart, M[me] Grünbaum, de la partie d'Églantine. M[me] Schroeder-Devrient reprit plus tard ce rôle d'Euryanthe, qui fut une de ses plus belles conquêtes. Le poème sur lequel Weber a composé ce second chef-d'œuvre est d'une femme, de M[me] Wilhelmine de Chezy, qui, née à Berlin en 1783, vint à Paris en 1810, attirée par M[me] de Genlis, qu'elle avait connue en Allemagne. Elle y épousa en secondes noces M. de Chezy, orientaliste célèbre, alors professeur de sanscrit au Collége de France. Ce second mariage ne fut pas plus heureux que le premier. M[me] de Chezy retourna en Allemagne, où elle rédigea des journaux, publia des recueils de nouvelles, et fit, pour le malheur de Weber, le libretto d'*Euryanthe*, qui, grâce au génie du musicien, son collaborateur, conservera son nom dans l'histoire. Telle est la toute-puissance d'un vrai poète qu'en posant le doigt sur le front d'un inconnu, il lui communique la vie éternelle. *Euryanthe* fut accueillie avec froideur par le public de Vienne, ce qui affligea beaucoup le pauvre Weber, qui était déjà atteint du mal dont il est mort en 1826. Le jugement sévère que Beethoven porta sur la partition d'*Euryanthe* en disant que « c'était une accumulation d'accords de *septième diminuée* » lui fut surtout très pénible. Quelques jours après la première représentation d'*Euryanthe*, dont les partisans de l'opéra allemand à Vienne attendaient une victoire qui pût continuer celle obtenue par le *Freyschütz* et contre-balancer l'influence de l'opéra italien et du génie de Rossini, Weber rendit visite à Beethoven avec sa nouvelle partition à la main. Le grand symphoniste le reçut avec bienveillance, en lui disant avec une certaine brusquerie qui lui était familière : « Ce n'est pas après la représentation, c'est avant qu'il fallait venir... Du reste, ajouta-t-il, je vous conseille de traiter votre partition d'*Euryanthe* comme j'ai traité celle de *Fidelio*, de la raccourcir au moins d'un tiers. » Schubert aussi eut des paroles amères pour *Euryanthe*, ce qui donna lieu à une discussion presque comique entre les deux musiciens, qui s'abreuvaient pourtant à la même source d'inspiration nationale. On ne sait pas assez avec quelle cruauté se traitent entre eux ces êtres privilégiés qui, sans l'intervention de la critique, finiraient par s'entre-dévorer. Plus le génie est grand, plus il est implacable et personnel. Comme l'amour, il est exclusif et jaloux. Weber lui-même n'avait-il pas fait dans les journaux, et sous le couvert de l'anonyme, une critique plus que sévère de la *Symphonie en la mineur?*

Euryanthe se releva pourtant de sa première disgrâce. On la donna à Berlin, à Dresde, à Leipzig, à Vienne même, où M[me] Schroeder-Devrient la fit mieux apprécier en 1825. Enfin le peuple allemand, ce peuple de chanteurs, comme l'appelle M. Gervinus, a classé *Euryanthe* parmi les chefs-d'œuvre de

son théâtre lyrique qu'il écoute avec respect. Dans l'espace de quelques jours, on peut entendre tour à tour au Grand-Théâtre de Berlin *Iphigénie en Aulide*, *Don Juan*, *la Vestale*, *Fidelio*, le *Freyschütz*, *Euryanthe*, *Oberon*, *le Nozze di Figaro*, *Guillaume Tell*, *la Muette*, *Robert le Diable*, etc., tandis que le bon public de Paris, qui se croit le premier juge du monde, est condamné à la nourriture du *Trouvère* et du *Cheval de Bronze!* — *O altitudo!*

On sait que le sujet d'*Euryanthe* est tiré d'un vieux roman de chevalerie français. Il s'agit de la belle Euryanthe protégée par un roi quelconque qui la destine à son ami, le preux chevalier Adolar. Cet amour est traversé par deux traîtres, Lysiart et Églantine, l'amie et la confidente d'Euryanthe, qui lui a enlevé le cœur d'Adolar. Mêlez à cette partie carrée un anneau dérobé, comme dans *Lucie*, un tombeau, un serpent monstrueux qui s'agite dans la nuit sombre comme le symbole du mauvais esprit, c'est-à-dire une forte dose de couleur mélodramatique, et surtout des éclairs de poésie chevaleresque, et l'on concevra que Weber, qui était un homme éclairé, se soit laissé prendre à cette fable, qui, à mon avis, en vaut bien une autre. Au fond, c'est la même donnée que celle du *Freyschütz* et d'*Oberon*, la lutte du bien et du mal à travers les phénomènes de la nature, avec la conclusion morale, antique et solennelle, du triomphe de la vertu. De pareils sujets nous paraissent à Paris plus que naïfs, mais il faut les voir se dérouler devant un public allemand, qui va chercher au théâtre autre chose qu'une distraction passagère. Un mélodrame comme le *Freyschütz*, *Euryanthe* ou *Fidelio*, joué sur le théâtre de Vienne, de Berlin, de Dresde et de Munich, a une bien autre signification que sur un théâtre des boulevards. L'imagination du public est à l'unisson de la fantaisie du poète, et se prête à toutes les exigences du merveilleux. On aura beau faire, jamais certains chefs-d'œuvre de Shakspeare, tels que *Hamlet*, *le roi Lear*, *Macbeth*, etc., ne produiront devant un public français et de race latine l'effet prodigieux qu'ils obtiennent sur des Anglais ou des Allemands. Le public, son imagination, ses croyances et ses sentimens sont une partie intégrante de l'illusion dramatique. Rien n'est moins absolu que la poétique du théâtre. D'ailleurs il y a dans le poème d'*Euryanthe*, comme dans celui d'*Oberon* et du *Freyschütz*, et même dans le délicieux intermède de *Preciosa*, un amour de la nature extérieure, une surabondance de séve lyrique et une attraction si puissante vers les contrées lumineuses où fleurissent non-seulement les citronniers, mais la poésie chevaleresque et la molle sensualité,... qu'ils suffisaient pour attirer le génie de Weber. Ah! si j'osais contredire l'éloquent écrivain qui nous parlait ici dernièrement de sa jeunesse philosophique, je lui dirais : « La doctrine du panthéisme a pu être formulée scientifiquement par Spinoza d'abord, et puis ensuite par Schelling et Hegel; mais elle est latente depuis des siècles dans le génie de la race allemande tout entière. Cette race y a toujours été plongée jusqu'au cou, et le christianisme ne l'en a point guérie. Les mots que Goethe laissa échapper de ses lèvres expirantes : *Mehr Licht! mehr Licht!* (plus de lumière! plus de lumière!) expriment l'aspiration intime (*die Sehnsucht*) de ce peuple voyageur vers les contrées de l'aurore, où il a vu le jour. » Mais revenons à nos moutons et à la musique d'*Euryanthe*, où le génie de Weber a si bien modulé son hymne à la nature.

L'ouverture d'*Euryanthe* ne vaut pas, à beaucoup près, les deux chefs-

d'œuvre symphoniques qui précèdent le *Freyschütz* et *Oberon*. Composée, comme toujours, de phrases empruntées à la partition même, dont elle résume le caractère, elle ne présente pas à l'imagination une peinture saisissante, un raccourci saillant de l'œuvre qui va se dérouler sous les yeux du public. La première partie, vigoureuse et martiale, qui reparaîtra au premier acte, dans la grande scène du défi, est rattachée au second motif, infiniment plus original, par une transition de quelques mesures, puis le maître les reprend tous deux et les soumet à un travail pénible où les modulations se heurtent sans produire de lumière. La seconde phrase, confiée aux violons, devient le thème de la conclusion, qui ne manque pas d'éclat. L'exécution de cette ouverture est molle au Théâtre-Lyrique, les violons n'étant pas assez nombreux pour supporter le poids des instrumens à vent qui interviennent si fréquemment dans la musique de Weber.

Le premier acte s'ouvre au château du roi par un chœur charmant où les dames et les chevaliers célèbrent tour à tour et puis ensemble les douceurs de la paix et de l'amour. Survient le preux Adolar, qui, sur une invitation du roi, chante une tendre romance aux bords fleuris de la Loire. C'est la scène du second acte des *Huguenots,* modifiée par MM. Scribe et Meyerbeer. La romance que chante Adolar est de ce tour mélodique, tendre et pénétrant, qu'affectionnait Weber. Le troisième couplet surtout est relevé par un accompagnement pittoresque qui est un commentaire délicieux des paroles, où la description du phénomène extérieur de la nature tient plus de place que l'expression de ce qu'éprouve le personnage qui parle. Ainsi Adolar compare la beauté et la chasteté d'Euryanthe à une rose dont les vents et la tempête n'ont pu flétrir la fraîcheur. Le musicien s'empare de cette seconde partie de l'image dont il forme un tableau lyrique par les couleurs de l'instrumentation. Tout le génie de Weber est dans cette manière de procéder. Au moment où Adolar va recevoir la récompense de sa bravoure en épousant la belle Euryanthe, Lysiart trouble son bonheur en se vantant de prouver la fragilité d'une vertu si prônée. Il en résulte une scène où la colère, l'amour et le désespoir s'entre-choquent dans un ensemble plein de vigueur et de flamme guerrière. C'est ce qu'on appelle la scène du défi. La cavatine d'Euryanthe, où elle exprime moins le sentiment qui la pénètre que le ravissement que lui fait éprouver le spectacle de la belle nature qui est devant elle, cette romance en *ut majeur* est courte, mais suave. Le duo pour deux voix de femme entre Euryanthe et sa fausse amie Églantine est un délicieux madrigal qui rappelle un peu le duo du *Freyschütz*, sans le valoir. Le finale du premier acte au contraire est un chef-d'œuvre d'élégance chevaleresque. Le mouvement à *six-huit,* sur lequel Euryanthe brode les gracieuses arabesques où éclate son bonheur, est quelque chose de ravissant. Weber reproduira la coupe de ce morceau exquis dans le finale du premier acte d'*Oberon*, et ses émules ne manqueront pas de l'imiter. Le compositeur qui en a le mieux profité est Hérold.

Le second acte commence par un air de basse que chante le traître Lysiart, et dont la couleur sombre et démoniaque a trouvé aussi bien des imitateurs. Le duo pour basse et soprano qui vient après entre Églantine et Lysiart est péniblement écrit, et renferme d'affreuses difficultés d'intonation qui ne peuvent être accessibles qu'à des instrumentistes. Ce n'est pas le seul mor-

ceau d'*Euryanthe* entaché de ce défaut, témoin le premier mouvement de l'air d'Adolar qui succède, tandis que l'*allegro* de ce bel air, qui ramène un des motifs de l'ouverture, est plein d'expansion et d'amour. Il n'est pas trop mal chanté au Théâtre-Lyrique par M. Michot, dont la voix a tout le mordant que ne possède plus celle de M. Gueymard de l'Opéra. Le duo entre Euryanthe et Adolar est aussi frémissant, aussi passionné que l'air qui le précède. Il fallait entendre Haitzinger et Mme Schrœder-Devrient dans ce duo profondément dramatique et si vocal en même temps! Le finale du second acte est bruyant, confus et péniblement écrit. Quelques éclairs mélodiques qui s'échappent de la poitrine oppressée d'Adolar sillonnent ce tourbillon de voix et d'instrumens, qui n'arrivent pourtant pas à produire l'effet de terreur que comporte la situation. Weber n'était pas à l'aise dans ces sortes de mêlées, où Meyerbeer est si puissant!

Le troisième acte est encore rempli par un duo de ténor et soprano, entre Adolar et Euryanthe, qui pourrait être aussi mieux écrit pour les voix, qui ont à franchir des intervalles comme ceux qu'on rencontre dans la musique vocale de Sébastien Bach. O Mozart, maître divin, suprême conciliateur *del canto che nell' anima risuona* et de l'instrumentation, où es-tu? Ton véritable successeur, l'auteur incomparable de *Guillaume Tell,* bâille aux corneilles dans le bois de Passy! La scène et les récitatifs dramatiques d'Euryanthe qui succèdent au duo renferment des beautés qui ne valent pas le fameux chœur des chasseurs, connu du monde entier, et qu'on chante fort bien au Théâtre-Lyrique. Weber, qui est le créateur de ce genre d'effets d'ensemble, n'y a point été égalé. Citons encore le grand air d'Euryanthe avec accompagnement du chœur, l'hymne au printemps, dont la musique exhale les parfums et la fraîcheur, enfin la marche nuptiale.

Si *Euryanthe* n'a pas l'unité profonde du *Freyschütz*, ni l'éclat et l'élégance facile qui distinguent *Oberon*, elle participe un peu des deux chefs-d'œuvre et en contient les beautés diverses. L'ouverture, la scène du défi et le finale du premier acte, d'une morbidesse toute méridionale; l'air sombre et démoniaque de Lysiart au second acte, le grand air d'Adolar, le duo si passionné d'Euryanthe et d'Adolar; au troisième acte, le chœur des chasseurs, l'air d'Euryanthe avec chœur, la chanson du printemps et la marche nuptiale sont des morceaux de premier ordre qui suffiraient à établir la réputation d'un musicien, disons mieux, d'un poète. Je ne parle pas d'une foule de détails pittoresques de l'instrumentation qui ravissent les connaisseurs, des récitatifs, qui sont parfois pleins de vigueur, et de l'une des grandes qualités de Weber, le choix des rhythmes et la soudaineté des modulations, qui éclatent tout à coup au milieu d'un *cantabile*, comme des feux de Bengale dans une nuit profonde. *Euryanthe* est un opéra chevaleresque, un poème héroïque où la bravoure, l'honneur des dames, les voluptés élégantes du peuple qui habite les bords heureux de la Loire, sont célébrés par un musicien du Nord, par un *Minnesinger* et un compatriote de Wolfram d'Eschenbach, qui aspire aux contrées bienheureuses d'où viennent la lumière et le renouveau. Quand on sort d'une représentation du *Freyschütz,* d'*Oberon* ou d'*Euryanthe,* on peut s'écrier avec un poète aimé de la Souabe, avec Uhland : « Ce n'est point dans de froides statues de marbre, dans des temples sourds et muets, c'est dans les forêts fraîches et sonores que vit et respire le Dieu des Allemands. »

Nous n'avons pas parlé de l'arrangement du Théâtre-Lyrique et des modifications de toute nature que messieurs les faiseurs de l'endroit ont cru devoir faire à la partition de Weber. Le changement des noms si connus des personnages est une fantaisie qui ne conduira pas ces messieurs à la postérité. A tout prendre, nous aimons encore mieux le personnage d'Églantine que cette figure de la magicienne Zarah, qui en tient la place au Théâtre-Lyrique. L'exécution est du moins suffisante, et si Mlle Rey avait une voix plus forte, elle ne serait pas trop déplacée dans le rôle si important d'Euryanthe. Les chœurs l'emportent cette fois sur l'orchestre pour l'ensemble et la vigueur. Tel qu'on l'exécute au Théâtre-Lyrique, le chef-d'œuvre de Weber vaut bien la peine qu'on se dérange. On sort l'âme rajeunie, car une simple goutte de poésie est plus fécondante que des tonneaux d'opéras-comiques comme *le Cheval de Bronze*.

Les Bouffes-Parisiens, qui ont tant fait parler d'eux pendant les accablantes chaleurs de la canicule, et qui ont osé franchir le détroit de la Manche sur leur frêle embarcation, sont réinstallés dans leur petite salle du passage Choiseul. Je ne sais si la fortune répond toujours à leurs efforts par un gracieux sourire, mais ils méritent parfois que la critique ne dédaigne pas de mentionner leurs victoires, quand elles sont remportées sans trop de grimaces. Par exemple, *l'Opéra aux Fenêtres*, de M. Gastinel, est un petit acte de bon aloi, d'une musique agréable, facile, et qui se tient d'aplomb sur ses deux jambes, ce qui n'arrive pas toujours. Un joli quatuor, *pendant la nuit, quand je sommeille*, pourrait être chanté dans un salon sans exciter de scandale. Tout récemment, les Bouffes-Parisiens ont remporté une autre victoire, *le Mariage aux Lanternes*, dont M. Offenbach a écrit la musique svelte, remplie de petits bruits, d'étincelles mélodiques et d'une gaieté communicative. Le verre de M. Offenbach n'est pas grand, mais il boit dans son verre de la piquette. Cette fois-ci il a rencontré juste, et, n'y eût-il dans *le Mariage aux Lanternes* qu'un agréable et frétillant quatuor et un duo pour deux voix de femmes, dans le genre de celui du *Maçon*, de M. Auber, que cela suffirait pour tuer un quart d'heure de loisir. Si M. Offenbach pouvait diriger sa nacelle avec des opérettes comme *l'Opéra aux Fenêtres* et *le Mariage aux Lanternes*, il obtiendrait plus souvent des marques de notre sympathie. Peut-être qu'alors les consommateurs de propos grivois se dégoûteraient d'un plaisir si fade, ce qui serait un grand bonheur pour l'avenir des Bouffes-Parisiens.

— Sœur Anne, ne vois-tu plus rien venir?

— Rien que le vent qui poudroie et Giacomo Meyerbeer qui s'enfuit de Paris les poches pleines de partitions inédites. P. SCUDO.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

ONZIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXVIIe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1857.

Livraison du 1er Septembre.

Livraison du 15 Septembre.

O.K. m.

Livraison du 1er Octobre.

Livraison du 15 Octobre.

ERRATA DE CE VOLUME.

Dans *l'Angleterre et la Vie anglaise*, article de M. A. Esquiros, page 376, ligne 33, au lieu de *Llanderis*, lisez *Llamberis*; — page 378, ligne 6, au lieu de *Llandovery*, lisez *Llamberis*; — page 382, ligne 37, au lieu du *comté de Herefordshire*, lisez le *comté de Hereford* ou le *Herefordshire*; — page 395, ligne 19, au lieu de *Rocherville-Gardens*, lisez *Rosherville-Gardens*.

Dans *la Baisse probable de l'Or*, article de M. Michel Chevalier, page 581, ligne 5, au lieu de *avec moins d'ampleur*, lisez *avec non moins d'ampleur*; — page 587, ligne 8, au lieu de *en Europe, c'est, selon les états, de 1 1/2 pour 100 à 2 1/2 par an*, lisez *en Europe, c'est, selon les états, de 1/2 pour 100 à 1 1/2 par an*; — page 591, ligne 7, au lieu de *4 ou 5 centigrammes par exemple*, lisez *4 ou 5 centigrammes par exemple par couvert*.

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

7

6
0
0
5
6

3.
y,
le
le-

5,
8,
en
au
par